Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13492 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 15 JUIN 1988

L'Europe des capitaux

M. Jacques Delors a raison de dire que la libération complète des mouvements de capitaux approuvée, le lundi 13 juin, par les ministres des finances des Douze fait partie de ces décisions stratégiques qui assoient la crédibilité du grand marché de 1993 et rendent l'exercice européen irréversible. « L'événement sera commenté à l'intérieur comme à l'extérieur de la CEE », s'est exclamé, ravi, le président de la Commission, qui y voit, au-delà des avantages techniques, une occasion d'affirmer avec éclat l'identité européenne.

Les entreprises françaises trouveront ainsi des sources nouvelles de financement. Mais la libération sera surtout une novation pour les particuliers, qui pourront désormais ouvrir un compte en devises dans n'importe quel pays de la CEE. Sollicité par des établissements financiers aux ardeurs renouvelées, l'épargnant découvrira peu à peu avec ravissement le Monopoly des Bourses européennes.

« La monnaie, l'argent, parlent à l'imaginaire », a constaté M. Jacques Delors. Il est vrai que cette directive au libellé austère concerne l'Europe des citoyens. Encore ne faudrait-il pas oublier ceux, les plus nombreux, qui, n'ayant guère d'argent à placer, considèrent sans aménité les jeux du capital. « Il faut que les travailleurs européens considèrent que la construction communautaire est leur affaire », a souligné le ministre français de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, rappelant l'importance que M. François Mitterrand, M. Jacques Delors et lui-même attachaient à la dimension sociale de l'exercice.

Libérés, les mouvements de capitaux vont provoquer des décisions, entraîner des choix importants, et d'abord monétaires. L'adoption de la directive constituait aux yeux des Allemands un passage obligé pour que l'on parle utilement de la coopération monétaire les 27 et 28 juin au conseil européen de Hanovre. « Le rendez-vous monétaire est certain », a prédit M. Jacques Delors, qui s'attend à des propositions « opérationnelles » de la part du chancelier Kohl. Les autorités de Bonn et de Francfort en débattent de façon active, et, signe clair de leur volonté, ont associé le président de la Commission à leurs réflexions.

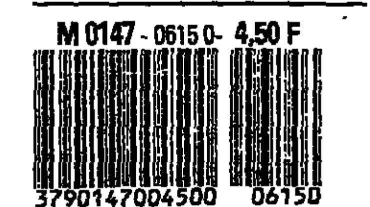
La libération des mouvements de capitaux implique dans la Communauté des politiques monétaires plus pointues, un maniement des taux d'intérêt mieux coordonné, davantage d'interdépendance. Mme Margaret Thatcher, invitée de manière pressante à jouer le jeu et à rejoindre le mécanisme de changes du SME, pourra-t-elle à nouveau se dérober ?

Les premiers pas, très prometteurs, de l'intégration de l'Espagne et du Portugal démontrent que l'Europe à deux vitesses n'est peut-être pas une fatalité. Sauf si l'écart entre les mentalités et les ambitions demeurait tel qu'il serait nécessaire d'y recourir pour que la dynamique d'ensemble ne soit pas brisée.

Ce pourrait être en ces termes que se pose aujourd'hui à propos de la monnaie la participation britannique à l'entreprise commune.

(Lire page 28 l'article de PHILIPPE LEMAITRE.)

M 0147 - 0615 0- 4,50 F



La libéralisation en URSS et les tensions nationalistes

Zinoviev et Kamenev ont été réhabilités

Plusieurs dirigeants soviétiques condamnés par Staline pendant les grandes purges ont été réhabilités, le lundi 13 juin, par la Cour suprême de l'URSS, ont annoncé les « Izvestia ». Il s'agit notamment de Zinoviev et de Kamenev, condamnés en août 1936, et de Piatakov et Radek, condamnés en janvier 1937. Après celle de Boukharine, exécuté en 1938, ces réhabilitations annulent les verdicts des derniers des « grands procès » de Moscou des années 30.

Si la réhabilitation de Boukharine, en février dernier, avait fait sensation, celles qui viennent d'être annoncées, le lundi 13 juin, par les *Izvestia* étaient déjà plus attendues, tant la « glasnost » et la mise en cause du passé ont fait un bond en avant à Moscou depuis quelques semaines. Ce ne sont d'ailleurs plus seulement Staline et ses crimes qui sont dénoncés, mais l'ensemble du système bureaucratique et policier que le dictateur avait mis en place. Le personnage même de Lénine vient d'être égratigné par un article du mensuel *Novy Mir*, et les examens d'histoire ont été suspendus jusqu'à l'an prochain dans les écoles en attendant la sortie de nouveaux manuels.

La réhabilitation judiciaire des victimes de tous les procès de Moscou s'imposait encore plus dans ce processus. Dans un premier temps, la commission de réhabilitation mise en place par le Politburo en novembre dernier (et dont on ne connaît toujours pas la composition) s'était attaquée au cas « facile » du troisième grand procès, celui de 1938, le plus grotesque dans ses accusations. Et il était d'autant plus normal de commencer par Boukharine que celui-ci n'avait pas été un opposant actif à Staline.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 2.)

Les autorités arméniennes soutiennent les manifestants

La grève générale a pris fin, le mardi 14 juin, en Arménie, après que le numéro un du PC dans cette république eut donné l'assurance que le Parlement local approuverait, mercredi, les revendications des Arméniens sur le Haut-Karabakh, région de la République voisine d'Azerbaïdjan.

Les autorités d'Erevan soutiennent ainsi les centaines de milliers de manifestants qui s'étaient rassemblés lundi.

MOSCOU
de notre correspondant

Lancé, dimanche soir, au cours d'un énorme meeting dans le centre d'Erevan, le mot d'ordre de grève générale a été très largement suivi, le lundi 13 juin, dans l'ensemble de l'Arménie. La plupart des entreprises sont restées vides, les transports publics étaient paralysés et, une fois de plus, des centaines de milliers de personnes ont convergé vers l'Opéra de la capitale pour débattre, du milieu de matinée jusqu'à la nuit tombée, du Haut-Karabakh, en grève, lui, depuis plus de trois semaines.

Ce qui eût été rigoureusement inimaginable il y a un an encore devient ainsi presque banal. Mais on n'avait, en revanche, encore jamais vu en URSS un premier secrétaire venu dialoguer avec une foule de manifestants se retrouver en quasi-communion avec elle. Or le courant est bel et bien passé entre M. Soren Aroutiounian, nommé premier secrétaire du parti arménien le 21 mai dernier, et ses compatriotes auxquels il a annoncé – obtenant ainsi la reprise du travail mardi matin – que le Soviet suprême de la République, convoqué en session extraordinaire pour mercredi, allait se prononcer « *positivement* » sur le dossier du Haut-Karabakh.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 2.)

L'intervention télévisée de M. Mitterrand et la stratégie des centristes

M. Rocard en fonctions jusqu'à la réunion de l'Assemblée

M. Michel Rocard a remis, le mardi 14 juin, au président de la République la démission de son gouvernement, « conformément à la tradition républicaine ». M. Mitterrand, qui devait intervenir à 20 heures à la télévision, a pris acte de cette démission et a demandé au premier ministre de « poursuivre sa tâche » jusqu'à l'installation de la nouvelle Assemblée, le 23 juin. En tout état de cause, le nouveau gouvernement ne devrait être formé qu'après cette date.

D'autre part, les différentes instances dirigeantes de l'UDF se réunissaient toute la journée de mardi. Tandis que M. Giscard d'Estaing s'apprêtait à briguer lui-même la présidence de la confédération, M. Méhaignerie s'efforçait de mettre sur pied un groupe centriste autonome, fort d'une cinquantaine de députés CDS.

L'ANTENNE DANS 30 SECONDES !

MAIS QU'EST-CE QUE JE POURRAIS BIEN ENCORE LEUR RACONTER ?..

PLANTU

Lire pages 6 à 14

- M. Giscard d'Estaing brigue la présidence de l'UDF
- Le RPR n'acceptera aucun compromis avec la gauche
- La bataille de Marseille : en piste pour la mairie
- La nouvelle carte politique de la France

Les exigences de l'ouverture

par Daniel Vernet

Malgré les surprises, les retournements, les paradoxes, si cette cascade d'élections a un sens et une cohérence, c'est bien que la majorité des Français plébiscitent le rassemblement et tancent ceux qui ne veulent ou ne savent pratiquer l'ouverture. Le mot est devenu l'alpha et l'omega de toute la politique française, le passage obligé de toute stratégie, et gare à celui qui refuserait de lui payer tribut sous sa forme élargie, rénovée, sincère, durable, cohérente, honnête, ou, pourquoi pas, joyeuse. Nul ne sait exactement ce qui se profile derrière, mais, hors de l'ouverture, point de salut politique.

C'est sans doute vrai, au moins conjoncturellement. Encore ne faut-il pas se tromper sur sa nature et sa fonction. L'ouverture peut prendre plusieurs formes et servir différents objectifs. L'ouverture partisane, c'est-à-dire la tentative de créer une nouvelle coalition de partis ou de personnalités politiques qui auraient accepté de fournir au Parti socialiste les renforts indispensables, a échoué au lendemain du scrutin présidentiel.

Il n'est pas certain qu'elle réussisse mieux à court terme après le verdict des élections législatives. Du côté des socialistes, il manque une vision claire de ce que pourrait être cette fameuse recomposition du paysage politique dont beaucoup parlent sans avoir les moyens de la mettre en œuvre ou sans se les donner. De leur côté, les partenaires éventuels du PS ne brillent ni par leur esprit d'initiative ni par leur détermination.

Le deuxième volet de l'ouverture est politique ou programmatique. Là encore, la dissolution quasi immédiate de l'Assemblée nationale n'a pas permis de la tenter. Le programme du premier gouvernement du second septennat Mitterrand se nourrit des généralités de la « Lettre à tous les Français » envoyée par le président candidat avant le 24 avril, et des quelques mesures annoncées depuis le 8 mai.

(Lire la suite page 6.)

Premier tir du nouveau lanceur européen

Ariane-4 prend le relais

Le premier tir du nouveau lanceur européen Ariane-4 est prévu pour le mercredi 15 juin à Kourou, à partir de 13 h 13 (heure de la métropole). Ariane-4 doit prendre progressivement la relève des fusées actuelles Ariane-2 et Ariane-3 et devenir le lanceur presque exclusif du début des années 1990.

Le tir du 15 juin est un tir d'essai. Cela explique qu'il ait été fixé à une heure plus commode pour les ingénieurs : 8 h 13 à Kourou, alors que les lancements opérationnels ont lieu après le coucher du soleil. Pour autant, ce n'est pas un tir à vide : les responsables du CNES et de l'Agence spatiale européenne sont sûrs de leur lanceur au point de lui confier trois satellites : Meteosat-P2 pour la prévision météorologique, Panamsat-1 pour une société américaine privée qui assurera des télécommunications entre les deux Amériques et Amsat III-C pour l'organisation mondiale des radio-amateurs. Il est d'ailleurs prévu, si le tir réussit totalement, de ne pas renouveler l'expérience et de qualifier sans autre essai le lanceur, c'est-à-dire de le juger apte au service opérationnel.

La différence est grande avec les débuts du programme Ariane : quatre tirs de qualification étaient alors prévus, et l'on exigeait deux réussites. Mais l'Europe aspirait alors à l'indépendance spatiale sans autres références qu'un lourd passé d'échecs. Depuis, elle a conquis plus de la moitié du marché mondial des lancements de satellites commerciaux.

(Lire pages 21 et 22 les articles de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0.400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



Etranger

URSS : les réhabilitations et la crise au Caucase

Grigori Zinoviev le président du Komintern



Grigori Zinoviev avait été la principale victime du premier des procès de Moscou.

Né d'une famille juive en 1883 en Ukraine, il fait des études en Suisse, où il rencontre Lénine en 1903. Peu après, il rentre en Russie où il organise notamment les émeutes de Kronstadt en 1906.

Obligé de s'exiler en 1908, il devient le principal collaborateur de Lénine entre 1909 et 1917, habitant la France, l'Autriche ou la Suisse.

Lors de la révolution de 1917, il regagne la Russie avec Lénine et devient président du Komintern – la Troisième Internationale communiste – de 1919 à 1926.

Bien qu'en octobre il se soit opposé avec Kamenev au soulèvement préparé par Lénine, il fait partie du premier Politburo, formé en 1919, comme suppléant, et devient titulaire deux ans plus tard.

A la mort de Lénine en 1924, Zinoviev, d'abord hostile à Trotski, s'en rapproche à partir de 1926 et forme, avec Kamenev, la « troïka » opposée à Staline. Il sera successivement exclu du Politburo (juillet 1926), du comité central (octobre 1927) et du parti (novembre 1927), à nouveau réadmis en 1933 et définitivement exclu lors de son arrestation en décembre 1934. Condamné à dix ans de prison lors d'un premier procès, il devait être rejugé et condamné à mort en août 1936.

Lev Kamenev : trois fois exclu du parti trois fois condamné

Lev Rosenfeld, dit Kamenev, est né en 1883 dans une famille de la bourgeoisie juive de Moscou et a adhéré en 1901 au Parti social-démocrate. Il rejoint Lénine en 1908 en Suisse, mais rentre peu avant le début de la première guerre mondiale en Russie, où il dirige le travail des députés bolcheviks à la Douma.

Arrêté et déporté en Sibérie en 1914, il est libéré en février 1917 et collabore avec son beau-frère Léon Trotski à la *Pravda*. Kemenev s'oppose d'abord à l'insurrection armée et à la prise de pouvoir par le Parti bolchevik, prônée par Lénine, et propose une coalition gouvernementale avec tous les partis socialistes.

Il est néanmoins l'un des membres du premier Politburo constitué en 1919 et, simultanément, vice-président du gouvernement (1922-1926) et maire de Moscou (1918-1926).

Après avoir soutenu Staline contre Trotski, il se rapproche de ce dernier en 1925, en même temps que Zinoviev, mais doit faire son autocritique. Il est exclu du Politburo en janvier 1926, du comité central (décembre 1927) et trois fois du parti (1927, 1932 et 1934).

Arrêté, comme Zinoviev, après l'assassinat de Kirov (dont il sera accusé) en décembre 1934, il est condamné par deux fois en 1935 (respectivement à cinq et dix ans de prison), puis à mort en 1936.

Karl Radek : journaliste et homme politique

Karl Radek, journaliste et homme politique, était né en 1885 à Lvov, alors en Pologne, dans une famille juive. Après des études aux universités de Cracovie et de Berne, il adhère en 1901 au Parti social-démocrate polonais et est arrêté pendant la révolution de 1905. Libéré, il poursuit son activité de journaliste en Allemagne, puis en Suisse pendant la première guerre mondiale.

Il rejoint le Parti communiste en 1917 et prend part aux négociations de Brest-Litovsk, qui conduisent à la fin de la guerre avec l'Allemagne. Il continue ensuite de s'occuper des affaires allemandes et est déconsidéré aux yeux des dirigeants russes après l'échec des tentatives de putsch communiste en Allemagne, en 1923. Il perd, l'année suivante, ses fonctions au comité central du parti soviétique et à la direction du Komintern.

Exclu du parti comme trotskiste en 1927, il est amnistié deux ans plus tard et collabore aux *Izvestia* jusqu'en 1936, date à laquelle il est de nouveau exclu du parti. Condamné en janvier 1937 à dix ans de prison, il serait mort en captivité à une date inconnue.

Iouri Piatakov : un partisan de Trotski

Iouri Piatakov, proche collaborateur de Lénine, avait dirigé les bolcheviks d'Ukraine. Suppléant du comité central jusqu'en 1923, puis membre titulaire, Piatakov, partisan de Léon Trotski, avait rejoint l'opposition à Staline en 1926, avec Zinoviev et Kamenev. L'année suivante, Piatakov avait été exclu du parti. Il fut condamné à mort en 1937.

Une décision attendue

(Suite de la première page.)

Boukharine s'était borné à prêcher en matière de collectivisation et d'industrialisation une politique plus modérée, très proche de celle de M. Gorbatchev aujourd'hui.

Les procès de 1936 et de 1937 n'entrent pas dans cette catégorie, puisque leurs victimes avaient été des dirigeants de premier plan, clairement opposés à Staline et alliés de Léon Trotski, toujours la bête noire de ce qui reste d'historiens officiels. Le 2 novembre dernier encore, dans son rapport sur l'anniversaire de la révolution, M. Gorbatchev avait dénoncé Zinoviev et Kamenev pour avoir dirigé la *« nouvelle opposition »* de concert avec les trotskistes et travaillé à provoquer une *« scission »* dans le parti. Et le secrétaire général avait rendu hommage au *« noyau dirigeant ayant Staline à sa tête »*, qui avait su *« faire triompher le léninisme dans la lutte idéologique »*.

Il est vrai que ce rapport, tout le monde l'admet maintenant, était le fruit d'un compromis boiteux, lequel a été balayé après l'échec de la tentative de « restalinisation » symbolisée par la publication du pamphlet de l'enseignante Nina Andreeva dans un journal de Moscou en mars et sa dénonciation par la *Pravda* trois semaines plus tard. Un progrès a consisté notamment à admettre que les victimes des procès ont fait l'objet de fausses accusations et ont été condamnés illégalement, quelque aient été par ailleurs leurs erreurs ou leurs fautes. Aujourd'hui, la Cour suprême précise, en décidant des dernières réhabilitations, qu'elle n'a *« pas porté d'appréciation »* sur les positions politiques des responsables concernés. Il lui suffit de proclamer que, *« devant la loi, l'Etat et le peuple, ils sont innocents »*. Le jugement politique n'est probablement pas différent sur Trotski qui, de toute façon, n'a pas à être réhabilité puisqu'il n'a jamais été condamné en URSS.

Cette évidence n'allait pas de soi encore récemment : ainsi, l'acte de réhabilitation de Boukarine avait disjoint le cas de son coaccusé Iagoda, l'ancien commissaire du peuple à l'intérieur jusqu'en 1937, tout simplement parce qu'il avait contribué aux premières purges et qu'il était donc un « mauvais » accusé. Cela ne l'empêchait pas d'être innocent des crimes d'espionnage et autres méfaits *« trotskistes »* dont il était accusé.

Iagoda avait précisément organisé le premier grand procès qui devait servir de modèle à tous les autres. Tenu dans la salle des colonnes de la Maison des syndicats à Moscou, du 19 au 23 août 1936, il avait mis en scène seize accusés soit-disant impliqués dans le *« centre terroriste trotskozinoviéviste »*, avec Zinoviev et Kamenev en vedettes. Une autre vedette fut Andrei Vychinski, nommé un peu plus d'un an auparavant procureur de l'URSS : les épithètes de son réquisitoire (*« vipère lubrique »*, *« rat visqueux »*, *« chacal puant »*, etc.) restèrent dans les annales.

Un discours incendiaire de Khrouchtchev

Le second procès, dont la cible était plus modestement un *« centre antisoviétique trotskiste »*, ou encore un *« centre parallèle »*, eut lieu du 23 au 29 janvier 1937, déjà avec Ejov, le nouveau policier qui avait supplanté Iagoda un mois plus tôt. Comme pour le précédent, la condamnation des accusés fut saluée par une vaste campagne de meetings. L'un de ceux-ci, tenu sur la place Rouge, entendit un discours incendiaire d'un certain Nikita Khrouchtchev, chef du parti à Moscou. Mais tout le monde ne partageait pas cet enthousiasme : quelques jours après le verdict, en février 1937, Serjo Orkjonikidze, vieux compagnon de Staline, se tirait une balle dans la tête. Par une autre coïncidence, l'écrivain Maxime Gorki était mort, apparemment naturellement, le 18 juin 1936, à la veille même du premier grand procès.

Même à l'Ouest ces procès firent des victimes. Sans parler des dirigeants communistes étrangers, qui tous emboîtèrent le pas à Staline et Vychinski, on citera l'ambassadeur américain à Moscou, Joseph Davies, qui, dans un rapport au Département d'Etat adressé aussitôt après le procès Radek-Piatakov de 1937, écrivait : *« J'ai parlé ici du procès à plusieurs membres, pour ne pas dire à tous les membres du corps diplomatique et, sauf une exception, l'opinion commune est que l'accusation à clairement démontré l'existence d'un complot politique et d'une conspiration en vue de renverser le gouvernement »* (1). Ajoutons que Joseph Davies fut un grand ami de son homologue Andréi Gromyko, qui en brosse dans ses récentes *Mémoires* un vif éloge.

MICHEL TATU.

(1) Cité par Jean Ellenstein dans son *Staline*, Fayard, 1984.

Les autorités arméniennes soutiennent les manifestants

(Suite de la première page.)

Autrement dit, après que toutes les instances du parti et de l'Etat soviétiques eurent opposé un non catégorique à la modification des frontières intérieures qu'impliquerait le rattachement à l'Arménie du Haut-Karabakh, le Parlement arménien s'apprête à se prononcer en ce sens. C'est l'URSS à l'envers, et M. Aroutiounian a de surcroît rendu compte d'une réunion à laquelle il avait participé, avec les premiers secrétaires d'Azerbaïdjan et du Haut-Karabakh, jeudi dernier, à Moscou, au secrétariat du comité central.

Le chef de file des conservateurs, M. Ligatchev, qui présidait cette réunion en tant que responsable du secrétariat, y aurait avancé l'idée de transformer le Haut-Karabakh en « République autonome », toujours rattachée donc à l'Azerbaïdjan, mais bénéficiant d'une indépendance plus large que celle que lui donne son actuel statut de « région autonome ».

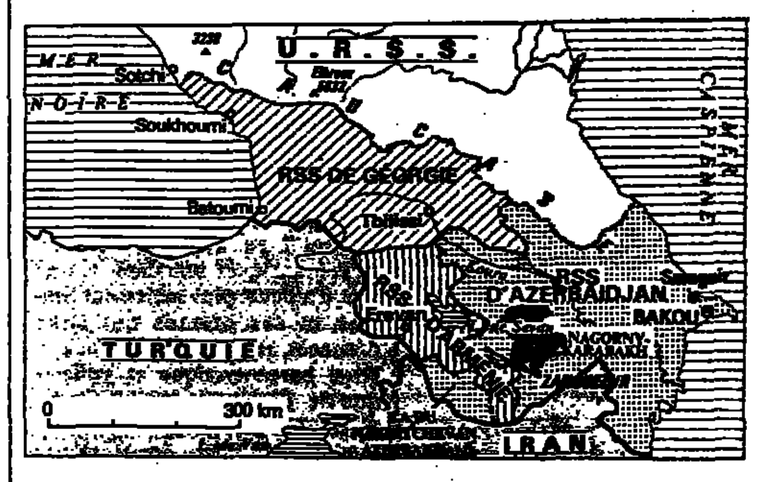
C'est au lendemain de cette réunion que la *Pravda* avait soudainement publié un retentissant article décrivant le Haut-Karabakh quadrillé par des milices d'*« autodéfense »* arméniennes et tout entier mobilisé dans sa volonté de *« ne pas céder » (le Monde* du 11 juin). Il était dès lors clair que les autorités centrales avaient fini par admettre que la crise caucasienne n'avait pas été réglée par les mesures sociales, économiques et culturelles prises, fin mars, en faveur des Arméniens du Haut-Karabakh.

Montée des passions

Il y a donc place – et l'attitude de M. Aroutiounian, lundi, en est la meilleure preuve – pour la recherche d'une solution politique, mais qui ne sera certainement pas aisée à définir. Car au moment même où le premier secrétaire arménien dialoguait avec ses compatriotes, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov, confirmait à Moscou qu'un policier avait été tué, samedi, au cours des manifestations anti-arméniennes de Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan.

Selon M. Guerassimov, ce policier azéri aurait été atteint par une balle, qui avait *« dévié de sa trajectoire »*, tirée par un certain *« Aganbekyan »*. Le porte-parole s'est refusé à fournir tout autre détail sur l'ensemble de ces événements auxquels la presse soviétique ne consacre pas une seule ligne ; mais du seul nom arménien du tireur on peut déduire qu'il y a bien eu, comme le rapportaient les rumeurs, attaque de quartiers arméniens samedi a Bakou.

Cette confirmation de la montée parallèle des passions nationalistes signifie qu'on est en plein dérapage, et la question est maintenant de savoir si ce dérapage pourra ou non rester contrôlé. Car outre qu'il suffit de bien peu de chose pour enivrer des foules, beaucoup auraient aujourd'hui un immense intérêt à jouer la carte du chaos pour plus vite ressortir celle de l'ordre.



Sans même remonter jusqu'à Moscou, où les conservateurs sont obligés à une certaine prudence, il ne manque pas, en effet, localement, d'hommes d'appareil qui n'ont plus rien à perdre après les limogeages, le mois dernier, des premiers secrétaires d'Arménie et d'Azerbaïdjan, connus l'un et l'autre pour avoir bâti de solides systèmes de clientélisme.

Logiquement, après la prise de position « positive » du Soviet suprême d'Arménie, celui d'Azerbaïdjan, convoqué pour vendredi, devrait se prononcer en sens contraire, et il reviendra alors au pouvoir central de trancher. L'idée de la « République autonome » est visiblement au banc d'essai, mais même si les Arméniens finissaient – ce qui est loin d'être évident – par accepter ce compromis, il resterait que la porte aurait été ouverte à d'autres revendications de modification des frontières intérieures.

Bien des noms de peuples et de régions oubliés aujourd'hui pourraient alors brusquement faire les grands titres de la presse internationale.

BERNARD GUETTA.

Un officiel reconnaît le trucage des élections

Pour la première fois, à notre connaissance, un officiel soviétique a reconnu le lundi 13 juin le trucage systématique des élections en Union soviétique. Il s'agit de M. Iouri Koroliev, chef de section au secrétariat du présidium suprême, qui a confié à l'agence Tass que les cent pour cent de votes positifs habituellement enregistrés dans les différentes élections *« ne traduisent certes pas le véritable état des choses »*. M. Koroliev, qui a également mis en cause la pratique des candidats uniques et l'impossibilité pour les électeurs d'avoir le moindre rapport avec leurs « élus », a ajouté que le système électoral soviétique est *« l'institution démocratique du pays la plus critiquée »*.

Selon ce haut responsable, la conférence du parti, qui va se réunir à partir du 28 juin, va devoir se pencher sur la réforme du système électoral. Ces changements devraient être mis en application dès le printemps 1989, lors de l'élection d'un nouveau Soviet suprême. Selon M. Koroliev, il faut aussi modifier le système électoral des 52 000 soviets locaux, aujourd'hui totalement dépourvus de pouvoir, mais que les thèses qui seront débattues lors de la conférence du parti prévoient de doter de nouvelles attributions.

Signe des temps : alors que M. Koroliev défendait des positions réformistes dans ses déclarations à l'agence Tass, un autre responsable soviétique, M. Razumov, responsable des questions organisationnelles au secrétariat du parti, exprimait à la *Pravda* sa satisfaction à la suite de la sélection des délégués qui vont participer à la conférence. Ce processus de sélection a pourtant fait l'objet de nombreuses critiques pour son aspect non démocratique. Pour M. Razumov, en revanche, il est tout à fait normal que le nombre de candidats soumis au vote des comités du parti ait été égal au nombre de postes à pourvoir. *« Que cela vous plaise ou non,* a-t-il ajouté, *nous n'avons pas dévié des ordres donnés par le comité central. »*

J. A.

Mgr Casaroli reçu par M. Gorbatchev

Jean-Paul II souhaite l'établissement de « certains contacts formels » avec Moscou

Venu à Moscou pour les cérémonies du millénaire de l'Eglise orthodoxe russe, Mgr Casaroli, secrétaire d'etat du Vatican, a regagné Rome, le mardi 14 juin. Il avait été reçu la veille, au Kremlin, par M. Mikhaïl Gorbatchev.

MOSCOU
de notre correspondant

Le Vatican et l'Union soviétique ont maintenant amorcé un dialogue qui pourrait s'institutionnaliser bientôt en raison de l'importance que lui accordent tant le pape que M. Gorbatchev.

Après que le cardinal Casaroli lui eut remis, lundi 13 juin, en marge des cérémonies du millénaire du baptême de la Russie, un message personnel de Jean-Paul II appelant à l'établissement de *« certains contacts formels »* entre l'URSS et l'Etat pontifical, le secrétaire général a, en effet, déclaré qu'il *« existait une base sur laquelle fonder un dialogue »*.

« Nous accorderont attention et considération au message du pape, y compris à l'idée de donner un caractère régulier aux contacts entre nos deux Etats », a ajouté, selon l'agence tass, M. Gorbatchev en expliquant qu'*« après cette rencontre dont on peut dire qu'elle a été amicale, les deux parties avaient de quoi alimenter leurs réflexions »*.

A peu près rien d'autre n'a filtré de cet entretien auquel la *Pravda* de mardi consacre une photo de première page et dont l'agence officielle soviétique a souligné qu'il était, *« dans l'histoire, le premier entre un dirigeant soviétique et un représentant de si haut rang de l'Eglise catholique »*. Capitaux, les enjeux n'en sont cependant pas mystérieux.

Pour le pape, il s'agirait de favoriser la formidable renaissance du christianisme à laquelle on assiste aujour'hui dans tous les pays communistes d'Europe, aussi bien ceux où la foi, comme en Pologne, est toujours restée vive, que ceux où elle avait fortement régressé, comme la Tchécoslovaquie ou l'Union soviétique elle-même. Anticipé et très attentivement suivi par Jean-Paul II qui se définit souvent comme le « premier pape slave », ce phénomène est aujourd'hui regardé par l'ensemble de l'Eglise comme d'une importance primordiale pour le christianisme dont les pays de l'Occident développés ne sont plus le bastion qu'ils ont été.

Tout comme ils s'efforcent d'encourager et de guider en même temps le développement du catholicisme dans le tiers-monde, Jean-Paul II et le Vatican souhaitent donc pouvoir, à la fois, contribuer à un assouplissement des autorités communistes vis-à-vis de la pratique religieuse et développer les contacts œcuméniques avec l'Eglise orthodoxe russe.

Pour ce qui est de M. Gorbatchev, l'affirmation d'un dialogue avec le Vatican donnerait naturellement plus de crédibilité encore, auprès des opinions publiques occidentales, à l'évolution de la politique étrangère soviétique. Les objectifs européens de la nouvelle diplomatie du Kremlin s'en trouveraient facilités et peut-être pourrait-on, chemin faisant, contribuer aussi à une évolution en Pologne, chère à Jean-Paul II et préoccupante pour M. Gorbatchev.

Tandis que le cardinal-primat de Pologne, Mgr Glemp, était reçu au ministère soviétique des affaires étrangères, le cardinal Casaroli et M. Gorbatchev ont ainsi parlé de la nécessité d'accompagner le désarmement du développement d'une *« compréhension mutuelle réciproque »*, du Tiers-monde, du respect des options de chacun, de la *« perte de valeurs culturelles et spirituelles acquises au cours de longs siècles »* et aussi de *« problèmes pratiques »*.

L'Eglise uniate

Le premier de ces problèmes aura bien évidemment été celui de l'Eglise catholique ukrainienne de rite oriental, dite « uniate » parce que rattachée à Rome et intégrée de force après la guerre à l'église orthodoxe. Toujours très vivante, cette Eglise tend aujourd'hui, à la faveur de la Glasnost, à sortir de la clandestinité. Vendredi, elle avait ainsi envoyé deux de ses évêques et trois de ses prêtres rencontrer à Moscou les cardinaux Casaroli et Willebrands qui les avaient reçus pour un long entretien, partiellement en Français.

Pour le Vatican comme pour l'URSS, il faut aujourd'hui résoudre ce problème car Rome ne peut affrondir son dialogue avec le Kremlin en se détournant des Uniates qui lui sont restés fidèles et M. Gorbatchev n'aurait, lui, aucun intérêt à devoir remettre des catholiques en prison. On discute donc beaucoup de ce dossier, mais avec énormément de discrétion car le Vatican ne veut pas donner l'impression de vouloir le régler en passant par dessus la hiérarchie orthodoxe avec laquelle il tient à développer le dialogue oecuménique.

Deuxième *« problème pratique »* qui aura certainement été évoqué : la création de deux nouveaux évêchés que le Vatican considère comme désormais urgente car les catholiques des pays baltes sont les seuls en URSS à avoir des évêques.

Tout cela va prendre du temps, mais si Mgr Casaroli a pris soin de préciser qu'on avait pas encore abordé l'éventualité d'un établissement de relations diplomatiques et si M. Gorbatchev a souligné qu'il y *« avait encore beaucoup de choses à faire »* avant de penser à un voyage du pape en URSS, M. Chevardnadze, lui, ne s'est pas montré avare de sourires. *« Nous avons de grands projets »*, disait, lundi, le ministre soviétique des affaires étrangères.

B. G.

Amériques

ÉTATS-UNIS : la campagne pour l'élection présidentielle

Premiers vents contraires pour Michael Dukakis

WASHINGTON
de notre correspondant

Tout auréolé de sa série de victoires sans appel dans les dernières primaires, et fort des sondages qui lui donnaient, il y a peu, un avantage de dix à quinze points sur son concurrent républicain, M. George Bush, M. Michael Dukakis donnait ces derniers temps l'impression de voguer sereinement et sûrement vers l'élection présidentielle de novembre. Quelques vents contraires, faibles encore et peut-être éphémères, se sont pourtant levés, qui viennent rappeler que tout n'est pas joué et que, en tout cas, l'état de grâce n'est peut-être pas loin de s'achever pour le candidat démocrate.

Premier signe de changement de temps : les ennuis du *speaker* (président) de la Chambre des représentants, M. Jim Wright, dont certains agissements vont faire l'objet d'une enquête du comité d'éthique de la Chambre (*le Monde* daté 12-13 juin). Certes M. Dukakis lui-même n'est nullement en cause, mais le Parti démocrate, qui n'a pas cessé depuis des mois de brandir le glaive de la morale outragée par les turpitudes de certains membres de l'administration républicaine, va, en tout état de cause, devoir rabattre un peu de sa superbe. M. Wright se défend comme un beau diable, mais tout le monde sait désormais, même si la presse évite encore d'enfoncer le fer trop profondément, que le prestigieux *speaker* – première personnalité du Congrès et figure de proue des démocrates – ne dédaignait pas d'empocher les petits et moyens profits que sa position pouvait lui valoir.

Un autre sujet de préoccupation concerne plus directement M. Dukakis. Ce sont ses qualités de gestionnaire rigoureux qui sont en cause, et l'illustration qu'il en a faite dans l'Etat dont il est gouverneur, le Massachusetts. A mesure que les semaines passent, il apparaît, hélas ! que le déficit du budget de ce petit Etat de Nouvelle-Angleterre se creuse de plus en plus profondément. On en est déjà à plus de 400 millions de dollars. *« De toute évidence, nous avons un problème »*, a admis le gouverneur, tout en assurant qu'il serait réglé rapidement.

Tandis que l'économie – tout au moins l'économie locale du Massachusetts – semble lui faire cette petite infidélité, M. Dukakis doit aussi constater que la politique étrangère, sujet où il se sent moins à l'aise, est un terrain glissant. Surtout, ses récentes déclarations sur Jérusalem ont semblé confirmer une attitude déjà observée chez lui : à faire trop d'efforts pour ne pas déraper, M. Dukakis donne moins une impression de prudence que de flottement.

Eviter d'appeler un chat un chat

Pour commencer, le candidat démocrate avait clairement laissé entendre que, à son avis, les Etats-Unis devraient reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël – une perspective évoquée de longue date par la plupart des candidats qui veulent plaire à l'électorat juif. Mais, depuis Le Caire où il se trouvait le 9 juin, le secrétaire d'Etat George Shultz avait vivement reproché à M. Dukakis cette idée susceptible de « ruiner » tout processus de paix dans la région.

Craignant apparemment de s'être laissé entraîner trop loin, le prudent gouverneur avait alors tenté d'expliquer, au cours d'une conférence de presse, qu'*« il n'avait pas dit ça »*, mais seulement que l'ambassade des Etats-Unis devrait se trouver là où les Israéliens souhaitaient qu'elle fût.

Quelle différence ? Aucune apparemment et, dès le lendemain, un conseiller du candidat en matière de politique étrangère, M. James Steinberg, a mis lui-même les points sur les « i » : oui, M. Dukakis est clairement pour la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël. Ce curieux incident a seulement confirmé ce qu'on pressentait : aussi longtemps qu'il le peut, et surtout sur les sujets « sensibles », M. Dukakis préfère éviter d'appeler un chat un chat.

C'est sans doute pour cette raison qu'il a aussi longtemps tergiversé devant le pasteur Jesse Jackson, qui voulait le pousser à considérer l'Afrique du Sud comme *« un Etat terroriste »*. Mais il a fini par accepter, et c'est le premier résultat des négociations entre le clan Dukakis et le clan Jackson à propos de l'élaboration de la « plate-forme » démocrate qui sera présentée à la convention d'Atlanta. Une future administration démocrate traiterait l'Afrique du Sud en *« Etat terroriste »*, au même titre que la Libye par exemple. M. Dukakis s'était par ailleurs déjà prononcé pour la cessation de toute aide américaine à l'UNITA angolaise.

Certains commentateurs estiment cependant que le gouverneur a fait là une concession qui ne lui coûte pas grand-chose et lui permet de mieux résister à M. Jackson sur des sujets plus délicats : le Proche-Orient, et la nécessité d'augmenter les impôts (M. Jackson voudrait que le programme démocrate le précise clairement, M. Dukakis s'efforce d'en dire le moins possible sur ce sujet). Que le candidat sache résister sur ces points essentiels, et son image de « centriste » s'en trouvera renforcée.

Encore faudra-t-il pour cela, au moment où M. George Bush semble enfin sortir de sa léthargie et établir un meilleur contact avec la presse américaine, que M. Dukakis sorte lui-même du flou où il se réfugie un peu trop souvent, et corrige l'image que les républicains s'efforcent de donner de lui : celle d'un homme qui se résignerait au déclin de l'Amérique, et lui ferait baisser les bras, en particulier dans le domaine de la défense. Pour cela, M. Dukakis a saisi une excellente occasion. Il devait prononcer, le mardi 14 juin, devant la conférence annuelle du conseil atlantique, un discours au titre volontairement martial : *« Construire sur la force. »*

JAN KRAUZE.

Afrique

AFRIQUE DU SUD

La Cour suprême a refusé la réouverture du procès des « six de Sharpeville »

La Cour suprême de Pretoria ayant refusé, le lundi 13 juin, la réouverture du procès des « six de Sharpeville *« nos dernières éditions du 14 juin)*, les appels à la clémence en faveur des six condamnés ont été renouvelés, notamment par les Etats-Unis et la RFA. A Paris, une centaine de personnes ont manifesté devant l'ambassade d'Afrique du Sud et M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, a adressé une lettre à M. François Mitterrand lui demandant d'intervenir auprès du gouvernement de Pretoria.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La Cour suprême de Pretoria a refusé, le lundi 13 juin, de rouvrir le procès des « six de Sharpeville ». Ces cinq hommes et cette femme, condamnés à mort, le 13 décembre 1985, pour le lynchage d'un conseiller municipal un an plus tôt, avaient obtenu de justesse, le 17 mars, un sursis à exécution. Leur défenseur, Mᵉ Prakash Diar, s'est vu refuser la possibilité de faire appel du jugement. Le président de la cour, M. Wessel Human, le même magistrat qui avait décidé le sursis, a accordé un nouveau délai de trente-cinq jours aux six condamnés, soit jusqu'au 19 juillet, date fixée pour la pendaison.

Il reste toujours à Mᵉ Diar, dans un délai de vingt et un jours, la possibilité de demander au *« chief justice »* (la plus haute autorité du ministère public) de l'autoriser à faire appel de la décision du 13 juin. En cas d'échec, son ultime recours est d'adresser une requête au chef de l'Etat, M. Pieter Botha. Ce dernier peut alors, soit commuer la peine capitale, soit demander à la justice de rouvrir le dossier, s'il considère qu'il y a de nouveaux éléments. Le président de la République a une première fois refusé de faire usage de son droit de grâce en invoquant le principe de non-immixtion dans les affaires de justice.

En l'occurrence, il a été établi qu'un des témoins de l'accusation, Joseph Manete avait subi des pressions et des mauvais traitements de la police pour *« charger »* deux des accusés. Dans sa décision, le président du tribunal a critiqué la défense pour ne pas avoir produit, avant le verdict final, ce nouvel élément sur lequel était en partie fondé la demande de réouverture du procès. Il a qualifié celle-ci *« d'absurde et de légère »*, ajoutant qu'il s'agissait *« d'un abus de procédure judiciaire »*. Enfin, il a fait remarquer qu'en raison de l'autorité de la chose jugée (les possibilités d'appel étant épuisées), la Cour suprême était incompétente, ajoutant qu'en dépit de la rétraction de Joseph Manete, il existait des charges suffisantes contre les six condamnés.

A l'issue du prononcé du jugement, qui a duré plus d'une heure, Mᵉ Diar a fait part de sa déception. *« Je n'ai plus beaucoup d'espoir*, a-t-il déclaré, *je n'ai plus confiance. »* L'avocat a indiqué qu'il comptait sur la campagne internationale, souhaitant qu'elle se poursuive. il a précisé qu'il avait rendu visite la semaine dernière aux *« Six de Sharpeville »* et que ceux-ci *« avaient toujours espoir »*, mais *« guère confiance »*. Ceux que les mouvements anti-apartheid ont baptisés les *« six patriotes »* n'ont réussi jusqu'ici qu'à obtenir un sursis de quatre mois.

M.B.R.

● **Un communiqué de l'ambassade sud-africaine.** — L'ambassade sud-africaine dénonce la *« bonne conscience à sens unique »* de l'opinion internationale. Réagissant dès lundi soir à la décision de Pretoria, la chancellerie sud-africaine à Paris a publié un communiqué de six feuillets expliquant notamment que les condamnés de Sharpeville n'ont *« pas épuisé tous les moyens mis à leur disposition par l'appareil judiciaire »*. Le communiqué dénonce aussi *« l'indifférence de l'opinion publique mondiale à l'égard du martyre subi par les victimes de ce drame (...). La foule, qui a tué M. Dhlamini (en 1984) ne lui a pas ménagé la possibilité de se défendre, il a été tué sans autre forme de procès (...). Sa femme (...), admise en juin 1986 dans un hôpital psychiatrique, est morte en avril 1988, laissant trois orphelins de dix-sept, onze et huit ans. »* Le communiqué note également *« qu'il n'y a pas eu d'appels à la clémence pour les deux policiers blancs, récemment reconnus coupables du meurtre d'un jeune homme noir pendant les troubles du Cap, et condamnés à être pendus pour ce crime »*.

Proche-Orient

ISRAËL

Les Etats-Unis condamnent l'expulsion de M. Awad, apôtre de la non-violence

La Maison Blanche a condamné, lundi 13 juin, l'expulsion d'Israël du militant palestinien de la non-violence Moubarak Awad, Américain d'origine palestinienne. Il est *« injustifiable de refuser »* à quelqu'un le droit de vivre dans le pays où il est né, a déclaré le porte-parole de la présidence, M. Marlin Fitzwater. *« Si M. Awad avait, comme l'affirme Israël, violé les lois israéliennes, il aurait dû être jugé et non expulsé »*, a-t-il ajouté, en indiquant que Washington *« avait fait connaître son point de vue aux Israéliens »*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le gouvernement israélien a expulsé lundi 13 juin, en début d'après-midi, M. Moubarak Awad, militant nationaliste prônant la désobéissance civile pour lutter contre l'occupation (*le Monde* du 7 juin). M. Awad a été embarqué à bord d'un avion de la TWA à destination de New-York. En ordonnant cette expulsion, le premier ministre, M. Shamir, écrit le *Jérusalem Post*, délivre un message très clair aux Palestiniens des territoires : il ne tolérera *« aucune opposition, violente ou non violente »*, à son dessein d'institutionnaliser le Grand Israël, celui qui inclut la Cisjordanie et Gaza.

Cependant, les incendies criminels se multiplient en Israël. Le week-end dernier, le choix du lieu était symbolique : mettre le feu aux vergers plantés au beau milieu du cimetière militaire du Mont Herzl à Jérusalem, c'était s'attaquer à la fois à la mémoire du pays et à celle d'un des pères fondateurs du sionisme.

Ce développement touche une corde sensible, dans un pays où l'on s'enorgueillit volontiers d'avoir reboisé la terre en plantant des centaines de milliers de pins, chênes et autres essences et où l'on célèbre tous les ans « La journée de l'arbre ». Mais la vague d'incendies frappe d'autant plus les esprits qu'elle sévit d'abord en Israël (à l'intérieur de la ligne verte) et non pas dans les territoires occupés. Elle repose ainsi une des questions qui n'a cessé d'être au centre du soulèvement en Cisjordanie et à Gaza : celle de la mobilisation des Arabes israéliens par solidarité avec leurs *« frères »* des territoires occupés.

Le commentateur militaire du quotidien *Haaretz* écrivait lundi : *« Les Palestiniens, avec ces incendies, ont réussi mieux que par tout autre moyen à étendre le soulèvement au-delà de la ligne verte »*. Il qualifiait encore de *« désastre national »* cette série de sinistres, qui, en moins d'un mois, ont détruit près de 10 000 hectares de bois et de champs, principalement dans le nord du pays.

Dans les territoires mêmes, la situation est loin d'être apaisée. C'est notamment le cas en Cisjordanie, où les incidents s'étaient multipliés dimanche (deux morts) et où un villageois des environs de Ramallah a été tué, lundi, de deux balles dans la tête, vraisemblablement par des soldats venus procéder à des arrestations. Selon sa famille, l'homme, âgé de quarante-deux ans, était sourd et n'avait pas entendu les sommations. ALAIN FRACHON.

La guerre du Golfe

L'Irak affirme avoir repoussé l'attaque iranienne dans le secteur de Chalamcheh

L'Irak a annoncé avoir repoussé, lundi en début de soirée, l'attaque lancée dimanche soir 12 juin dans le secteur de Chalamcheh au sud du front, *« récupérant toutes les positions défensives qui avaient été prises par l'ennemi »*. L'état-major irakien précise que les unités du 3ᵉ corps d'armée irakien, opérant au sud-est de Bassorah, avaient réussi, à l'issue de dix-neuf heures de *« combats acharnés »*, à *« hisser le drapeau irakien »* sur toutes les positions qui avaient été les cibles de l'offensive iranienne. Le communiqué de l'état-major, qui ne fournit aucun bilan précis des pertes iraniennes, ajoute que les *« assaillants qui ont osé attaquer la région entre les secteurs frontaliers de Bobyane et de Kut-Saodi ont péri, pris la fuite ou ont été faits prisonniers »*. Radio-Bagdad, qui diffusait depuis le début de ses émissions de lundi des chants patriotiques faisant éloge du chef de l'Etat irakien Saddam Hussein et de l'armée irakienne, a interrompu à plusieurs reprises ses programmes pour annoncer la *« grande victoire »* au peuple irakien et à *« toute la nation arabe »*.

L'Irak avait indiqué dans la journée que les troupes iraniennes avaient lancé, dimanche vers minuit, une attaque dans le secteur sud du front dans le but de franchir les frontières internationales dans la région du Lac des poissons. Cette offensive, la première lancée par l'Iran depuis sa double défaite de Fao et de Chalamcheh, a été baptisée par les Iraniens « Beit el Moqaddas 7» et se poursuivait, selon Téhéran, dans la soirée de lundi, contredisant ainsi les communiqués de Bagdad.

Selon un communiqué de l'état-major iranien, les troupes de Téhéran ont infligé de lourdes pertes aux Irakiens, tuant ou blessant 11 000 militaires irakiens ; 2 100 soldats et officiers auraient d'autre part été faits prisonniers et transférés à l'arrière du front. *« Les forces iraniennes*, précise le communiqué, *bénéficient de la suprématie sur le terrain et ont repoussé une importante contre-attaque irakienne dans la région de Chalamcheh. »*

Le communiqué conclut que ces victoires ont été obtenues grâce à *« l'aide et à la bienveillance divine »* et ont *« provoqué la joie du peuple iranien et de son guide, l'imam Khomeiny »*, *« rendant le peuple iranien plus confiant en une victoire prochaine »*.

Dans un communiqué publié à Londres, Amnesty International a demandé la libération *« immédiate et inconditionnelle »* des personnalités de l'opposition légale proches de l'ex-premier ministre, M. Mehdi Bazargan. Ces personnalités avaient été arrêtées la 31 mai, à la suite d'une lettre ouverte adressée par ce dernier à l'imam Khomeiny, demandant l'ouverture de négociations pour mettre fin à la guerre contre l'Irak (*le Monde* du 3 juin).

Après un long silence, les autorités iraniennes ont reconnu l'arrestation de ces personnalités qualifiées par le journal Keyhan d'*« éléments renégats nationalistes qui, sous de nouvelles étiquettes, ont commis des actes contraires à la loi dans le but de favoriser le régime irakien »*. Ce qui semble indiquer que l'accusation de trahison en temps de guerre sera retenue contre les personnes arrêtées qui ne bénéficient, ainsi que le rappelle Amnesty International, d'aucun concours légal pour assurer leur défense.

Selon les milieux proches de M. Bazargan, le parquet révolutionnaire exerce sur les détenus de multiples pressions pour les amener à faire leur *« autocritique »* devant les caméras de la télévision. Dans une déclaration récemment reproduite par la presse, le ministre de l'intérieur, M. Mohtashami a accusé les personnes arrêtées de faire non seulement le jeu des *« Etats-Unis et de l'Irak »*, mais également de *« poignarder la révolution islamique dans le dos »*. *« Ce qu'ils veulent en fait*, a-t-il dit, *c'est affaiblir la position de l'Iran sur les champs de bataille et de l'obliger à se rendre à la table des négociations, avant même la chute de Saddam Hussein, alors que l'imam s'est engagé à plusieurs reprises à poursuivre la guerre, même pendant vingt ans si cela est nécessaire, jusqu'à la disparition du parti Baas. »* Tout semble indiquer que cette violente diatribe est dirigée contre ceux qui, à l'intérieur du régime, préconisent des négociations en vue de mettre fin à la guerre sur la base de la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations unies.

EN BREF

● **COLOMBIE : le ministre de la justice révoqué.** — Nommé vendredi lors du remaniement ministériel, M. Jaime Bernal Cuellar, ministre de la justice, a été révoqué, le lundi 13 juin, par le président colombien, M. Virgilio Barco, pour avoir exprimé son opposition à l'extradition des trafiquants de drogue colombiens vers les Etats-Unis. D'autre part, les Chrétiens pour la paix, mouvement pacifiste, ont relâché le même jour les quarante-deux otages qu'ils détenaient depuis mercredi dernier au siège du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) à Bogota. Les jeunes militants sont restés à l'intérieur afin de poursuivre les négociations avec les dix médiateurs appartenant aux autorités religieuses. *(AFP ; Reuter.)*

● **ÉTHIOPIE : l'armée annonce un succès contre les séparatistes.** — L'armée éthiopienne a chassé à la fin de la semaine trois *« brigades de bandits »* du Front populaire de libération du Tigré (FPLT) de Korem, localité stratégique située à la frontière des provinces du Tigré et du Wollo, a annoncé lundi 13 juin l'agence éthiopienne de presse (ENA). La prise de ce centre important de distribution de vivres pour les victimes de la sécheresse des provinces de Tigré, de Gondar et de Wollo, annoncée récemment par le FPLT, n'avait jamais été confirmée par le gouvernement. — *(AFP.)*

● **ÉTHIOPIE : accord sur l'aide aux victimes de la famine.** — La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a accepté d'aider la Société de la Croix-Rouge éthiopienne dans ses opérations de secours dans le nord de l'Ethiopie, a annoncé samedi 11 juin la Société nationale éthiopienne. L'accord signé entre les deux parties permettra de venir en aide à quelque 800 000 victimes de la faim, notamment dans les provinces du Tigré et de l'Erythrée. Cet accord fait suite à l'annonce, le 7 juin, par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de son retrait de cette région, après que le gouvernement éthiopien eut exigé du CICR de rappeler le personnel étranger opérant dans cette zone. Le 21 mai, l'Ethiopie avait ordonné au CICR de retirer dans un délai de deux semaines *« tout le matériel et tous les vivres sous son contrôle »* du nord du pays. — *(AFP.)*

● **TUNISIE : le président Ben Ali en repos forcé.** — Le chef de l'Etat tunisien doit observer *« quelques jours de repos »*, en raison d'*« intenses activités »*, a annoncé, lundi 13 juin, un communiqué officiel. M. Ben Ali devait entreprendre le même jour une visite officielle en Libye, qui se trouve ainsi reportée. Il était prévu qu'il signe, entre autres, à Tripoli un accord sur l'exploitation commune des ressources en hydrocarbures dans le golfe de Gabès, dont le texte était encore en discussion ces derniers jours. — *(Corresp.)*

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article sur la Yougoslavie, paru dans nos éditions du vendredi 10 juin, une coquille nous a fait écrire que le salaire moyen en Slovénie est de 13 500 FF par mois. Il s'agit bien entendu de 1 350 FF.



Europe

Le sommet gréco-turc d'Athènes

M. Papandréou se montre ferme sur la question chypriote

ATHÈNES
de nos envoyés spéciaux

Dès le premier jour du sommet gréco-turc qui s'est ouvert le lundi 13 juin à Athènes, les conversations sont entrées dans le vif du sujet. M. Andréas Papandréou a d'emblée évoqué avec son homologue turc, M. Ozal, les deux principaux litiges qui opposent leurs pays, pourtant alliés au sein de l'Alliance atlantique, à savoir Chypre et la délimitation des espaces aérien et maritime en mer Egée.

Dans le discours qu'il a prononcé au cours du dîner officiel de lundi, le chef du gouvernement grec a réitéré sa proposition de soumettre le différend sur la délimitation du plateau continental à l'arbitrage de la Cour internationale de justice de La Haye. Cette idée a toujours été rejetée par la Turquie, qui estime que la configuration particulière de la mer Egée et de ses quelque 2500 îles réclame un règlement à l'amiable *« bilatéral »*. C'est pour cette raison aussi que la Turquie refuse l'extension des eaux territoriales de 6 à 12 milles marins revendiquée par la Grèce qui, selon elle, transformerait la mer Egée en *« lac grec »*. M. Papandréou a réaffirmé que cette question, de même que celle de l'espace aérien, relevait purement de la souveraineté grecque *« internationalement reconnue et contestée par personne »*.

En ce qui concerne Chypre, la Grèce insiste sur le fait que le problème ne peut pas être uniquement considéré dans un contexte gréco-turc, mais qu'il a une dimension internationale. Néanmoins, a souligné M. Papandréou, il ne peut être *« ignoré »* par son pays pour des raisons *« juridiques, morales et nationales »*. Il est évident, a-t-il poursuivi, que les progrès du dialogue et du rapprochement gréco-turc sont liés, à ses yeux, au retrait des troupes turques de la partie nord de Chypre. Reprenant les propositions faites récemment par le président chypriote, M. Georges Vassiliou, le chef du gouvernement grec, suggère une démilitarisation de l'île (qui suppose donc le départ des troupes turques), le démantèlement de la *garde nationale chypriote grecque* et la création d'une *« force de police mixte »* sous les auspices des Nations-unies. La partie grecque a également évoqué le dossier sensible des 1 618 disparus après l'invasion turque, baptisée « opération Attila », de 1974. Une manifestation de familles de ces disparus s'est déroulée lundi à Athènes où des femmes *se* sont *enchaînées* aux grilles du Parlement pour réclamer que la lumière soit faite sur cette affaire.

En parlant d'une manière aussi directe à son interlocuteur, M. Papandréou a sans doute voulu faire taire dans son pays les critiques d'une partie de l'opposition selon laquelle il éviterait, au nom de l'*« esprit de Davos »*, l'*évocation* des principaux litiges avec la Turquie. Désormais, pour l'opinion grecque, aucun doute ne devrait subsister sur ses intentions. Néanmoins, le chef du gouvernement a estimé qu'il ne fallait pas s'attendre à des résultats spectaculaires et rapides du processus de longe haleine entamé à Davos.

Bâtir l'« infrastructure »

Sur ce point, il rejoint tout à fait la position de M. Turgut Ozal, pour qui les problèmes accumulés au cours de plusieurs siècles d'histoire mouvementée ne peuvent être, *« comme le nœud gordien, tranchés par un coup d'épée »*. Lui aussi doit faire face dans son propre pays à une opinion qui se demande si l'esprit de Davos est vraiment bénéfique. Faisant allusion à Chypre, le premier ministre turc s'était déclaré, avant son départ, *« disposé à écouter les questions qui lui seraient posées et à y répondre »*. On assure, dans sa délégation, que les conversations se sont déroulées dans un climat *« amical »*. Dans son intervention lors du dîner officiel, M. Ozal, plus philosophe que son homologue grec, n'a fait aucune mention directe des problèmes en suspens. Ayant à l'esprit l'hypothèse avancée par les Grecs, l'ONU et certains milieux de la CEE d'un retrait partiel des troupes turques de Chypre, M. Ozal a déclaré que le processus de Davos représentait la recherche d'une plate-forme commune entre la Grèce et la Turquie plus que l'espoir de *« gestes unilatéraux »*. Il a ajouté qu'il était venu à Athènes pour bâtir l'*« infrastruture »* des futures relations bilatérales. Il a mis en garde la partie grecque contre la tentation d'exploiter l'impasse actuelle à Chypre pour faire barrage à la candidature turque au Marché commun.

Précisant que son pays ne cherchait pas à devenir membre de la CEE *« quel qu'en soit le prix »*, il a estimé que cette entrée pourrait *« améliorer et consolider »* les relations turco-grecques. Avant la rencontre d'Athènes, le porte-parole du ministère turc des affaires étrangères avait rappelé le soutien d'Ankara aux efforts du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, pour une solution de type fédéral à Chypre. M. Ozal s'était, à plusieurs reprises, déclaré prêt à participer à un sommet quadripartite réunissant la Turquie, la Grèce et les dirigeants des deux communautés chypriotes. Les conversations que ces deux derniers, MM. Vassiliou et Denktash, pourraient avoir à Chypre le mois prochain devraient toutefois, selon Ankara, aboutir d'abord à des progrès *« substantiels »*.

La question chypriote, qui ne figurait pas à l'ordre du jour du sommet d'Athènes, en était ainsi devenue, lundi soir, un thème central. Les conversations devaient se poursuivre mardi, indiquait-on dans les deux délégations.

ALAIN DEBOVE
et MICHEL FARRÈRE.

ITALIE : démission du secrétaire général du PCI

M. Natta assume le revers de son parti lors des élections municipales de mai

Le secrétaire général du Parti communiste italien, M. Alessandro Natta, soixante-dix ans, a démissionné de ses fonctions, le *lundi 13 juin*, un mois après une défaite électorale qui a vu le plus puissant parti communiste d'Occident descendre à son minimum historique de l'après-guerre.

On ignore pour l'instant quand sera désigné son successeur. La nomination de M. Achille Occhetto, cinquante-deux ans, semble acquise, mais il devra affronter l'aile gauche du PCI, qui juge le vice-secrétaire coresponsable de la défaite électorale et incapable de donner une nouvelle identité au parti.

ROME
de notre correspondant

Contesté par ses propres amis, malade et incapable de livrer une lutte politique après la série d'échecs électoraux de son parti, Alessandro Natta a préféré se retirer, devenant ainsi, quatre ans après sa désignation, le premier secrétaire général du PCI à quitter volontairement la direction communiste.

Sa démission est d'autant plus significative qu'elle n'est pas seulement justifiée par des raisons de santé. Le secrétaire général, frappé d'un infarctus du myocarde le 30 avril dernier, s'était retiré, de fait, de la vie politique. Mais, dans la lettre qu'il a envoyée au bureau politique, il affirme très clairement qu'il aurait, de toute façon, offert sa démission : après le *« sévère et préoccupant résultat »* aux élections administratives, écrit-il, il est *« opportun de procéder immédiatement à un changement de responsabilité »* à la tête du parti.

M. Natta a, en partie, assuré ce changement en désignant un dauphin, M. Achille Occhetto, nommé vice-secrétaire en juin 1986, après avoir assuré pendant deux ans les fonctions de *« coordinateur unique du secrétariat »*. Même si M. Occhetto, cinquante-deux ans, exerce depuis un an la réalité du pouvoir, nombreux étaient ceux au PCI qui estimaient nécessaire un retrait de M. Natta pour conférer au vice-secrétaire la plénitude de son rôle de leader et surtout pour donner une image nouvelle du parti. Une fédération, celle d'Arezzo, en Toscane, avait demandé officiellement la semaine dernière le départ du secrétaire général. Un fait sans précédent qui témoigne du malaise que connaît le plus puissant parti communiste occidental.

Ce malaise, M. Natta, un normalien courtois et cultivé mais sans grand charisme, a *préféré* en prendre acte et laisser à d'autres, plus jeunes et sans doute mieux armés, le soin de rassurer un parti qui voit son influence dans le pays se réduire comme une peau de chagrin.

Un homme de transition

Lorsque M. Natta succède, en juin 1984, à M. Enrico Berlinguer, personnalité exceptionnelle restée douze ans à la tête du PCI, les communistes italiens représentent 34,4 % des électeurs. Il y a un mois, aux élections administratives, ils ne recueillent plus que 21,9 % des voix, leur plus mauvais score depuis 1945. Une véritable hémorragie électorale qui a provoqué à l'intérieur du PCI la hantise d'un *« syndrome français »*.

Il y a peu, l'objectif des dirigeants communistes était de reconquérir la première place face à la démocratie-chrétienne. Aujourd'hui, il s'agit de *défendre la seconde, face à un Parti* socialiste menaçant, qui aux dernières élections administratives, avait recueilli 18,3 % des voix, soit 3,6 % de moins seulement que le PCI.

Mais il faut surtout définir une stratégie claire après quatre ans d'incertitude. Présenté dès sa désignation comme un secrétaire général *« de transition »*, M. Natta se voulait l'homme de la continuité. Il avait à assurer une succession difficile après l'échec du projet du *« compromis historique »* avec les démocrates-chrétiens et le lancement par M. Berlinguer d'une ligne d'opposition de gauche pure et dure. Entre ces deux pôles, M. Natta n'a pas toujours su choisir, alternant l'appel à une *« alternative de gauche »* avec un PSI plus conquérant que jamais, et les *« signaux de fumée »* à la Démocratie chrétienne, notamment lors de la longue crise consécutive au départ du président du conseil Bettino Craxi àl'été 1986 et plus récemment dans le débat sur la réforme des institutions.

Né le 7 janvier 1918 à Imperia, en Ligurie, M. Alessandro Natta est agrégé de latin et de grec. Mobilisé en 1939, blessé en Grèce, il se rebelle en 1943 et est déporté en Allemagne. Rescapé des camps, il s'inscrit au PCI dès la Libération et est élu une première fois député en 1948. Il sera réélu neuf fois de suite.

Homme d'appareil, connaissant à fond tous les dossiers du parti, il est admis au comité central en 1956, et en 1962 au secrétariat national. De 1969 à 1979, il préside le groupe communiste de la Chambre puis devient pendant quatre ans *« coordinateur »* du secrétariat national, fonction qui fait de lui le *« dauphin »* officieux de Berlinguer. Il s'en était retiré lors du 16e congrès de mars 1983, déjà, pour *« raisons de santé »*. Il avait alors pris la présidence de la commission de contrôle, organisme chargé de veiller au bon fonctionnement du parti.

(Intérim).

M. Claude Cheysson s'efforce de débloquer la situation

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Communauté est particulièrement attentive à la tentative de rapprochement entre la Grèce et la Turquie. Le 19 mai, M. Claude Cheysson, le commissaire chargé de la politique méditerranéenne, s'est entretenu à Nicosie avec M. Georges Vassiliou, le premier ministre de la République de Chypre. Le 26 mai, il a longuement rencontré M. Ozal, puis M. Papandréou.

La CEE n'entend pas se mêler du différend concernant la mer Egée. Elle s'estime en revanche concernée par la question chypriote. Elle a conclu un accord d'association avec Chypre, et il convient qu'il puisse s'appliquer à l'ensemble des ressortissants de l'île. Par ailleurs, l'actuelle division de Chypre ainsi que l'occupation du nord par l'armée turque constituent un obstacle à la normalisation des relations entre la Turquie et la Communauté (l'accord d'association est encore en partie « gelé »), et *a fortiori* à son adhésion. Comme l'a rappelé M. Claude Cheysson a rappelé à M. Ozal qu'aux yeux de la Communauté c'est le seul gouvernement de Nicosie qui représente Chypre, Etat unitaire souverain reconnu par les Nations unies. Puisque la Turquie aspire à devenir membre de la CEE, il lui faudra un jour ou l'autre faire sienne cette position.

M. Cheysson estime que l'unique moyen de convaincre les Turcs, et en particulier leurs militaires, d'accepter un règlement serait d'établir une relation directe entre les autorités de Nicosie et celles d'Ankara. M. Vassiliou et M. Papandréou ont accueilli favorablement cette suggestion. *Le principal obstacle vient* d'Ankara, qui ne reconnaît pas le gouvernement de M. Vassiliou. M. Cheysson a suggéré au premier ministre turc d'établir avec lui des contacts sans engager une négociation formelle.

Ph. L.

GRANDE BRETAGNE : crise au sein du Parti travailliste

Le revirement de M. Kinnock sur le nucléaire provoque la démission du responsable des questions de défense

LONDRES
de notre correspondant

M. Denzil Davies, *« ministre »* de la défense dans le *« cabinet fantôme »* travailliste, a démissionné de ses fonctions, mardi 14 juin à l'aube, pour protester contre la révision déchirante à laquelle M. Kinnock prépare son parti en matière de défense nucléaire.

M. Davies a téléphoné tôt dans la matinée à quelques journalistes pour les informer de sa décision. *« J'en ai par-dessus la tête des humiliations de M. Kinnock* a-t-il dit. *Il ne me consulte jamais sur quoi que ce soit. Il parle de défense à la télévision mais il ne parle jamais aux responsables travaillistes des questions de défense »*. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été l'interview donnée par le leader travailliste le 5 juin à la BBC (*le Monde* daté 8 juin).

Cette démission, fortement teintée d'insolence, n'est pas d'usage pour un membre du « cabinet fantôme ». M. Kinnock l'a appris lui-même par la presse. Agée de quarante-neuf ans, « ministre » de la défense du Labour depuis quatre ans, M. Davies n'a pas admis le tournant pris par M. Kinnock. Le leader travailliste avait laissé entendre la semaine dernière qu'il était décidé à abandonner au moins la formulation et peut-être le contenu de la politique officielle de son parti en matière de défense nucléaire. Le programme travailliste appelle au *« désarmement nucléaire unilatéral »* de la Grande-Bretagne. M. Kinnock se refuse désormais à cette *« incantation »*. Il ne veut pas d'un désarmement qui consisterait à *« donner quelque chose* [aux Soviétiques] *sans rien obtenir en échange »*.

La « gauche dure » est indignée par ce qu'elle considère comme un reniement. Le pacifisme est un des fondements moraux de la doctrine travailliste. Mais M. Kinnock, pourtant lui-même de sensibilité plutôt pacifiste et antinucléaire, veut être un jour premier ministre. Il a donc lancé l'idée d'une *« révision complète »* du programme de son parti. Nul ne sait où mèneront ces réflexions qui ne devraient pas aboutir à des textes concrets avant l'automne 1989. Sa maladresse est d'avoir laissé le principal intéressé en dehors du processus.

M. Davis reste officiellement membre du « cabinet fantôme », mais sans « portefeuille » particulier. Son coup d'éclat n'arrange *pas les affaires du leader travail*liste, déjà confronté à une rébellion ouverte du principal chef de file de la « gauche dure », M. Tony Benn. Ce dernier est décidé à lui contester la direction du parti lors du prochain congrès, début octobre, à Blackpool. Gauchiste vieillissant d'origine aristocratique, M. Benn n'a guère de chances de renverser M. Kinnock, mais celui-ci se serait bien passé des remous supplémentaires que va immanquablement susciter la « démission » de M. Davies.

DOMINIQUE DHOMBRES.

EN BREF

● **A la mémoire d'Imre Nagy.** — Le Mémorial des martyrs de la révolution hongroise de 1956 sera inauguré, jeudi 16 juin, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise (44e division), entrée porte Gambetta, à l'occasion du trentième anniversaire de l'exécution d'Imre Nagy, ancien président du conseil, et de ses compagnons. Ce mémorial a été placé sous le haut patronage de MM. Mario Soarès, Alain Poher, Laurent Fabius, M. et Mme Raymond Barre, Mme Simone Veil, l'évêque Desmond Tutu et M. Elie Wiesel, entre autres personnalités.

● **NORVÈGE : remaniement ministériel.** — Une semaine après la première défaite parlementaire subie par le gouvernement de Mme Gro Harlem à propos d'un projet d'agrandissement de l'aéroport d'Oslo, le premier ministre norvégien a procédé lundi 13 juin à un remaniement *ministériel*. Trois ministres échangent leurs portefeuilles : M. Kjell Borgen est nommé ministre des affaires municipales, M. William Engseth prend le ministère des transports et Mme Kirsti Kolle Groendahl celui de l'aide étrangère. Par ailleurs, Mme Anne-Lise Bakken est remplacée par Mme Einfrid Halvorsen au ministère de la consommation, et M. Kurt Mosbakk par M. Jan Balstad, au ministère du commerce. Mme Vesta Vetlesen, qui détenait le portefeuille de l'aide étrangère, quitte le gouvernement. — *(Reuter.)*

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : trois nouveaux évêques intronisés.** — Trois nouveaux évêques catholiques ont été sacrés en Tchécoslovaquie pendant le week-end : deux évêques auxiliaires pour l'archidiocèse de Prague et un évêque administrateur apostolique pour l'archidiocèse de Trnava (Slovaquie occidentale). Samedi 11 juin, à Prague, Jan Lebeda (soixante-quinze ans) et Antonin Liska (soixante-trois ans) ont été sacrés évêques par le primat de Bohême et archevêque de Prague, le cardinal Frantisek Tomasek, assisté par le nonce itinérant du pape pour les pays de l'Est, l'archevêque Francesco Colasuonno. Mgr Colasuonno s'est ensuite rendu en Slovaquie pour célébrer, dimanche, en la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Trnava, la cérémonie de consécration de Jan Sokol, cinquante-quatre ans. Le ministre slovaque de la culture, M. Miroslav Valek, a assisté à la cérémonie. — *(AFP.)*

● **ERRATUM.** — Dans l'article de J.-P. Péroncel-Hugoz consacré à deux colloques relatifs à la francophonie et au monde islamo-africain (*le Monde* du 8 juin), il fallait lire que le secrétariat d'Etat aux relations *culturelles* internationales et à la francophonie dispose de six cent soixante — et non pas soixante — agents du Quai d'Orsay.

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : après la libération d'un militant de l'IRA

La polémique sur les procédures d'extradition rebondit entre Londres et Dublin

Le refus d'un tribunal de la République d'Irlande d'extrader un militant de l'IRA réclamé par la justice britannique a suscité, lundi 13 juin, une vive réaction à Londres. Mme Margaret Thatcher s'est déclarée *« consternée »*, affirmant dans un communiqué qu'il avait été expressément indiqué aux autorités judiciaires britanniques que les preuves requises par le tribunal en question n'étaient pas nécessaires.

Ce tribunal avait estimé, lundi, que l'identité du suspect, Patrick McVeigh, originaire de Belfast, ne pouvait être clairement établie en l'absence d'un représentant de la police britannique. Soupçonné d'avoir participé à plusieurs attentats sur le territoire britannique entre 1981 et 1983, McVeigh avait été arrêté le 18 mai dernier par la police de la République d'Irlande à sa sortie de la prison de Port Laoise, où il venait de purger une peine de sept ans pour détention d'armes. Il a été remis en liberté.

Son extradition avait, aux yeux de Londres, valeur de test après les nouveaux accords passés entre les gouvernements britannique et irlandais en mai dernier pour revitaliser l'accord anglo-irlandais sur la question de l'Ulster. Le problème de l'extradition des présumés terroristes recherchés par Londres était censé avoir été définitivement réglé. Dans le passé, les demandes d'extradition de Londres étaient régulièrement rejetées par la justice irlandaise qui, comme dans le cas présent, faisait généralement valoir des raisons techniques. Le procureur général britannique a indiqué lundi qu'il avait demandé un rapport urgent à Dublin sur les raisons du refus d'extradition de McVeigh. — *(AFP.)*

Asie

VIETNAM : les provinces face à la crise

Nha-Trang ou la tentation du repli

NHA-TRANG
de notre envoyé spécial

A l'écart des grandes métropoles vietnamiennes, cette ville du centre, avec sa baie d'une beauté exceptionnelle, fait figure de halte salutaire, comme si le Vietnam réussissait, pour une fois, à balayer son destin tragique pour se retrouver en paix avec lui-même. A condition, bien entendu, qu'on reste à la surface des choses, car les problèmes sont là, comme partout ailleurs, dans ce pays qui n'a pas encore, après un demi-siècle de conflits, renoué pour de bon avec la paix.

Au large de la province de Phu-Khang, dont Nha-Trang est le chef-lieu, se situent les îles Spratleys, théâtre de sanglants incidents entre Chinois et Vietnamiens au début de l'année. Voilà déjà un rappel à l'ordre qu'entend imposer l'Empire du Milieu à son petit voisin réfractaire. Les Soviétiques utilisent les installations portuaires laissées derrière eux par les Américains à Cam-Ranh, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Nha-Trang. Autre rappel aux réalités du jour : le Vietnam est contraint de naviguer dans les eaux troubles de la stratégie régionale.

Pour le reste, chacun cherche à s'accommoder des difficultés quotidiennes. En lisière de Nha-Trang, sur un terrain vague à flanc de colline, un groupe d'ingénieurs et de techniciens — des *« tap kêt »*, c'est-à-dire des communistes qui avaient regagné le Nord en 1954, après les accords de Genève, et sont revenus dans le Sud en 1975 — ont monté un atelier de réparations de véhicules bien à l'image de l'ingéniosité des Vietnamiens. Sur de vieux châssis de GMC américains, on y monte, par exemple, de toutes pièces, des carrosseries d'autobus et on retape *tout ce qui peut encore rouler.*

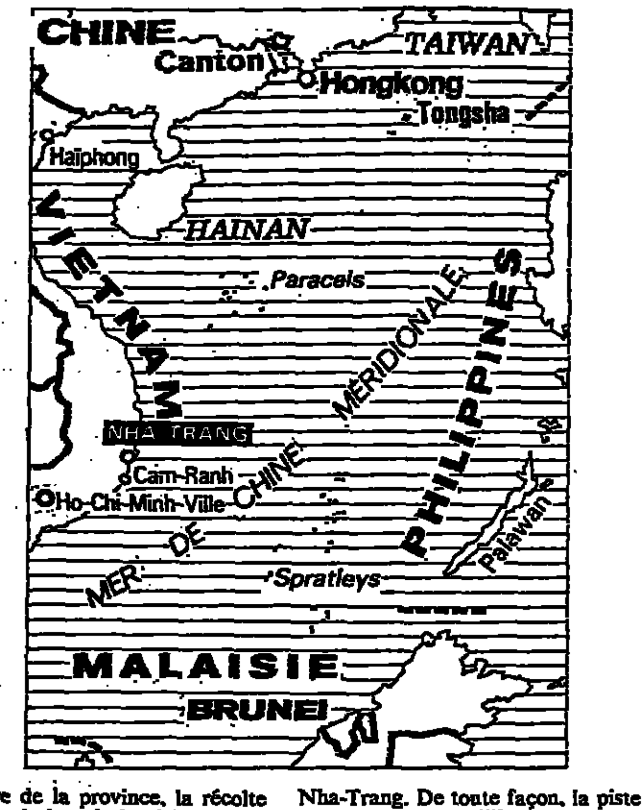
« L'an dernier, raconte le directeur, M. Lê Van Chi, *il y avait encore des véhicules originaires de neuf pays différents. »* La 203 Peugeot, dit-il, a disparu de son atelier l'année d'avant. Mais il entretient encore des 11 CV Citroën et des Peugeot 403 ou 404. Même si l'on voit apparaître sur les routes du Vietnam des véhicules neufs, importés légalement ou frauduleusement, le parc automobile du pays conserve des allures de musée : la Desoto des années 50 tient le coup et la minuscule 4 CV Renault de l'après-guerre n'a pas encore disparu.

Inflation galopante

La Dai-Tu O-To que gère M. Chi est une entreprise d'Etat qui ne peut être rentable. Non que les prélèvements de l'Etat soient exorbitants — 5% d'impôts plus 12% de taxes, — mais en raison des effets de l'inflation galopante. *« Tout retard dans un paiement correspond à une grosse perte. En outre, nous achetons sur le marché libre de Saigon certaines pièces de rechange. Enfin, nous n'avons pas assez de liquidités pour constituer des stocks de réserve et nous devons commander les pièces sur demande, ce qui retarde d'autant les réparations. »*

Comme partout ailleurs, les quelque quatre cents employés et ouvriers de l'entreprise souffrent de l'inflation. Sans compter les primes et récompenses, le salaire moyen est de 3 000 dongs par mois, soit environ... 6 F sur le marché parallèle. On a donc recours, malgré l'ambition d'y mettre fin cette année, aux subventions en nature : riz à bas prix, pétrole, eau, électricité... *« Coûts et revenus ne reflètent pas la réalité de l'entreprise*, résume M. Chi, *et ce système ne constitue pas un encouragement à la production. »*

La province de Phu-Khanh — environ un million quatre cent mille habitants — continue de nourrir son monde avec, pour le riz, un rendement moyen à l'hectare de 5 tonnes. Selon M. Vo Hoa, un ancien résistant devenu président du comité populaire de la province, la récolte de 1987, victime de la sécheresse, a été médiocre : 410 000 tonnes contre 470 000 tonnes l'année précédente. Celle de cette année s'annonce, en revanche, *« l'une des meilleures depuis treize ans »*. Mais, pour vivre, la province doit compter avant tout sur elle-même.



Par exemple, l'Etat n'a pas pu financer entièrement un projet d'irrigation et a demandé aux autorités locales une contribution de 60 %. Autre exemple, la province doit importer, chaque année, une partie des engrais, semences et insecticides, en utilisant ses propres devises tirées de l'exportation de crevettes surgelées et de bois précieux. *« Nous n'obtenons de l'Etat que 60 % de ce que nous réclamons »*, explique M. Hoa.

Le plus grave, sans doute, est l'indigence des communications. Le volume des transactions de la province est trop faible pour pouvoir utiliser les ports de Cam-Ranh et de Nha-Trang. Les marchandises transitent donc par le port de Saigon. Or plusieurs passages de la route numéro un, qui relie Saigon à Hanoï *via* Nha-Trang, sont dans un état déplorable. Pour faire les 460 kilomètres qui séparent la grande métropole du sud de Nha-Trang, il faut huit heures à un véhicule léger et plus de dix heures à un camion. Après Xuan-Loc, soit à une centaine de kilomètres de Saigon, la circulation devient d'ailleurs très peu dense sur cette route qui constitue, pourtant, le principal axe de communication du Vietnam. La voie ferrée, qui la longe, a également besoin d'être entièrement refaite.

Air Vietnan manquant d'appareils, un seul petit porteur se pose une fois par semaine à l'aéroport de Nha-Trang. De toute façon, la piste ne peut pas accueillir de gros porteurs. M. Hoa estime qu'il existe une clientèle pour un vol quotidien sur Ho-Chi-Minh-Ville et Hanoï. Dans de telles conditions, bien qu'elles s'en défendent, les provinces du Vietnam sont contraintes de se replier sur elles-mêmes.

Surtout, il est difficile d'avoir de grandes ambitions et au Phu-Khanh, on mise sagement sur le développement prioritaire de l'agriculture. *« Plus tard, il faudra songer à développer notre petite industrie et le faire en demandant également une contribution à la paysannerie. Mais, en ce qui concerne l'an 2000, il ne s'agit que de la deuxième priorité »*, explique M. Hoa.

A deux pas de la rivière de Nha-Trang, une fabrique de rideaux de *bambous — des pare-soleil pour* portes et fenêtres, — créée il y a dix ans et présentée comme une *« entreprise collective de haut degré »*, affiche des ambitions modestes tout en employant, elle aussi, quatre cents personnes. Son principal problème, selon son directeur, M. Thai Van Minh, est simple, mais quasi insoluble : elle importe des matières premières du Japon — et doit donc les payer en devises fortes — et vend ses rideaux aux pays de l'Est, qui les achètent en roubles inconvertibles.

D'un côté, M. Minh a besoin d'importer, en 1988, pour quelque 30 000 dollars de tiges métalliques et de peintures. Sur ce plan, il dépend de la société d'import-export saigonnaise qui gère son commerce. De l'autre, le taux du rouble qui lui est *imposé fait qu'on ne lui rembourse* que le sixième de la valeur de ses rideaux... Pour s'y retrouver un peu, la société d'import-export *« nous revend plus cher les produits importés »*, dit M. Minh, et, de toute façon, le manque de liquidités et l'inflation aidant, *« il faut de six à huit mois, au lieu de trois mois, pour un cycle de production »*. Avec ce cercle vicieux et sans parler des coupures d'électricité, la fabrique tourne cette année, au mieux, aux deux tiers de sa capacité.

Payés à la tâche, les employés de M. Minh s'en tirent un peu mieux que ceux de M. Chi : le salaire moyen est passé, en cinq mois, de 7 500 à 16 000 dongs. Mais, entre-temps, le prix du *kilo de riz est passé* de 145 dongs à 480 dongs et celui du kilo de viande de 700 dongs à 3 000 dongs. En outre, les salariés ne bénéficient pratiquement pas de subventions en nature, mais seulement de l'assurance de pouvoir se fournir en produits de première nécessité à un prix légèrement plus bas que celui du marché. *« Avec 7 500 dongs fin 1987, les ouvriers vivaient mieux qu'avec les 16 000 dongs qu'ils gagnent en moyenne aujourd'hui »*, conclut M. Minh.

Un potentiel touristique

Outre son agriculture et ses richesses forestières, la province de Phu-Khanh bénéficie d'un potentiel touristique fabuleux. La côte du Vietnam central est l'une des plus belles de la planète. La plage de sable fin de Nha-Trang s'étale, en arc de cercle, sur 8 kilomètres. Celle de la baie de Cam-Ranh fait 14 kilomètres de longueur. Juste au large, des îlots en série offrent des attraits identiques. C'est sur une plage au nord de Nha-Trang, très sauvage, que pourrait s'installer un jour — on en rêve ici — un village de vacances du Club Méditerranée.

Il existe aussi des parcs nationaux bien préservés. Il faudrait, en outre, peu de choses pour remettre en état l'Aquarium aujourd'hui envasé, situé sur une île proche de Nha-Trang. Ou pour remettre en valeur les collections riches mais empoussiérées de l'Institut océanographique du chef-lieu de la province. Sur ce plan, M. Hoa souhaite vivement une coopération avec la France. Deux des principales rues de Nha-Trang portent toujours les noms de Pasteur et du docteur Yersin (1). Plusieurs familles d'Eurasiens vivent sur place.

Mais, outre les problèmes de communication avec l'extérieur, la capacité hôtelière de Nha-Trang n'est que de deux cents chambres, occupées par des nationaux, des *« viet-kieu »* (Vietnamiens installés à l'étranger) et des groupes de touristes de l'Est. Ces derniers ne rapportent pas grand-chose : il s'agit, pour l'essentiel, d'échanges de groupes négociés à Hanoï, qui ne reverse que de maigres recettes à l'Office du tourisme provincial.

Dès l'aurore, la plage est envahie par des nuées de gamins balle au pied. On se baigne également en fin d'après-midi, avant le coucher du soleil, à la fraîche. Si les mendiants se font rares, beaucoup de personnes pratiquent les petits métiers qu'on retrouve partout ailleurs au Vietnam, du réparateur de vélos, installé *au coin de la rue, à la vendeuse de* boissons ou de cigarettes à l'unité. Ainsi, les enfants apportent une maigre contribution au modeste budget familial. On vit chichement mais sans trop de drames. Et, bien sûr, sans trop s'attendre à des changements substantiels. Avant tout, il y a la mer pour combler des journées un peu vides.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Décédé à Nha-Trang en 1943, à l'âge de quatre-vingts ans, Alexandre Yersin, microbiologiste et médecin militaire, a notamment découvert le bacille spécifique de la peste. Il était entré à l'Institut Pasteur en 1886.

● CORÉE DU SUD. — *Des étudiants sud-coréens ont brûlé, dimanche 12 juin, cent vingt drapeaux olympiques et lancé des bombes incendiaires et des pierres contre le Centre culturel japonais et d'autres édifices publics, a-t-on annoncé lundi de source policière. Par ailleurs, à Taegu (centre), trois jeunes gens ont été arrêtés à la suite de l'attaque à coups de gaz lacrymogène et de cocktails Molotov, du Centre culturel américain. — (AFP.)*

La douzième session des pourparlers sino-soviétiques est dominée par le problème du Cambodge

Moscou *(AFP)*. — Le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Tian Zengpei, est arrivé lundi 13 juin à Moscou pour une douzième session d'entretiens en vue de la normalisation des relations sino-soviétiques, qui devraient être dominés par le problème cambodgien.

Avant de quitter Pékin pour ces discussions avec son homologue soviétique, M. Igor Rogatchev, M. Tian a déclaré qu'il attendait des *progrès sur le problème cambod*gien, *« le principal obstacle »*, a-t-il dit, à la normalisation des relations entre les deux pays. M. Rogatchev, qui était présent à l'aéroport, selon l'agence Tass, pour accueillir la délégation chinoise, a indiqué qu'il espérait que la question du Cambodge serait discutée *« en profondeur »* au cours de ces entretiens qui s'ouvrent mardi dans la capitale soviétique.

Ces négociations, qui doivent durer *une semaine, sont les pre*mières entre la Chine et l'Union soviétique depuis que le Vietnam a annoncé, le mois dernier, le retrait de cinquante mille de ses hommes du Cambodge et depuis que les troupes soviétiques ont commencé leur retrait d'Afghanistan, le 15 mai.

La présence de troupes soviétiques en Afghanistan et le long de la frontière nord de la Chine représente pour Pékin les deux autres obstacles à la normalisation des relations entre les deux géants communistes.

AFGHANISTAN

Nouvel avertissement soviétique au Pakistan

Alors que l'ONU annonçait, le lundi 13 juin, que le retrait militaire d'Afghanistan s'effectuait *« très bien »* et *« plus vite que prévu »*, Moscou a de nouveau dénoncé la *« violation »* de l'accord de Genève par le Pakistan.

A l'issue d'une entrevue entre M. Gorbatchev et le président Najibullah — ce dernier regagnait Kaboul *via* Moscou, après son séjour à New-York et une visite à Cuba, — l'agence Tass a indiqué, lundi soir, que les deux hommes *« ont exprimé de graves inquiétudes face aux violations de l'accord de Genève par l'administration pakistanaise »*. Si l'ONU ne parvient pas à faire respecter l'accord, ajopoute l'agence soviétique, il deviendra *« nécessaire de prendre les mesures de représailles les plus résolues »*.

Peu avant, l'ambassadeur pakistanais en URSS avait été convoqué au ministère soviétique des affaires étrangères, où M. Youli Vorontsov, premier vice-ministre des affaires étrangères, lui a demandé, *« une fois de plus »*, de régler le problème des soldats soviétiques retenus prisonniers dans les *« camps militaires de l'opposition afghane »* en territoire pakistanais. Moscou estime que, sur 311 soldats soviétiques portés disparus en Afghanistan, un tiers avait péri dans les combats et que tout devait être fait pour le retour des autres et leur réinsertion.

M. Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a également déclaré, lundi, que le Pakistan continuait de fournir *« infrastructure et aide »* à la résistance et qu'il hébergeait encore des camps militaires et des centres d'entraînement. *« Il semble que la partie américaine, qui est l'un des garants du règlement politique en Afghanistan, porte aussi sa part de responsabilité »* dans la violation de l'accord de Genève, a-t-il ajouté.

Le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, ne se félicite *pas moins du déroulement du retrait* soviétique. Au cours d'une conférence de presse, lundi à New York, il s'est déclaré certain que la moitié du corps expéditionnaire soviétique serait rapatrié le 15 août, soit dans les délais *prévus. Il a annoncé qu'il* se rendrait à la fin du mois à Kaboul et à Islamabad pour *« un examen de la situation »*.

Le Pakistan continue, entre-temps, *de nier les accusations dont* il est l'objet. Son représentant permanent à l'ONU, M. Shah Nawaz, tout en saluant le *« rôle positif »* de M. Gorbatchev dans le processus de paix en Afghanistan, a dénoncé la *« propagande vociférante »* de M. Najibullah, l'accusant d'être *« saisi par la peur d'être renversé »* et de tenter *« un effort désespéré pour conserver le parapluie protecteur de troupes étrangères »*. M. Sha Nawaz s'exprimait lors de la troisième session spéciale de l'ONU sur le désarmement.

Sur place, selon la résistance, les Soviétiques auraient renvoyé des renforts à Jalalabad, chef-lieu de la province de Nangarhar (nord-est), que les moujahiddines encerclent. Située à 100 km de Kaboul, Jalalabad est la dernière grande garnison du régime de Kaboul avant la capitale et protège les centrales électriques de Sarobi qui alimentent Kaboul.

Enfin, à Peshawar (Pakistan), un modéré, M. Pir Gailani, succède mercredi à la présidence tournante de trois mois de l'Alliance des sept principaux mouvements de résistance à M. Hekmatyar, un radical fondamentaliste. — *(AFP, Reuter.)*

● **Le dalaï-lama reçu par le pape.** — *La politique d'« ouverture » du numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, et l'écologie devraient être au programme de l'entretien, mardi 14 juin, au Vatican, entre le dalaï-lama et Jean-Paul II, a indiqué, la veille, le chef religieux des Tibétains. — (AFP.)*

Politique

Les exigences de l'ouverture

(Suite de la première page.)

C'est peu, en tout cas insuffisant pour vérifier l'existence éventuelle d'une majorité cohérente, comme dirait M. Barre, autour d'un véritable contrat de législature. Si M. Mitterrand lui prête vie en tant que premier ministre, M. Rocard va avoir enfin l'occasion d'exposer de manière exhaustive devant une Assemblée nationale qui, sans lui être acquise, devrait lui être moins hostile que la précédente ce qu'il compte entreprendre. Le sort, à terme, de cette ouverture politique dépend de la capacité du chef du gouvernement à proposer des actions concrètes susceptibles de recueillir un assentiment débordant les rangs du Parti socialiste.

L'exercice est délicat. Il serait même porteur de graves dangers si la recherche d'un large consensus politique devait pousser à des compromis boiteux. Une classe politique unie autour des plus petits dénominateurs communs ferait le jeu des extrémismes de gauche comme de droite. Aussi l'ouverture ne saurait-elle être synonyme de reniement pour les uns ou pour les autres. La meilleure façon de la faire vivre sans tomber dans la chasse aux ralliements ou dans l'unanimisme de façade, c'est sans doute de l'élargir à la pratique des institutions. Avant même l'adoption de cette politique bi-partisane, la modernisation de la démocratie française passe par de nouveaux rapports entre la majorité et l'opposition, entre les détenteurs du pouvoir et ceux qui ont pour vocation de les critiquer.

Elle suppose l'utilisation thématique de toutes les possibilités offertes par les institutions, notamment par la Constitution, pour laisser jouer un système de pouvoirs et de contre-pouvoirs, la restauration du Parlement dans la plénitude de ses droits, qui consiste d'abord dans la discussion et le vote de la loi (et l'intention manifestée par M. Rocard de n'utiliser que parcimonieusement le 49-3 est de bon augure s'il résiste à la pression des circonstances), la revalorisation des commissions parlementaires, qui ne doivent plus être la première instance où la majorité impose sa volonté, une plus grande attention portée à la décentralisation, etc.

Une démocratie plus disciplinée

En rappelant quelques principes simples, M. Rocard, dans la circulaire qu'il a adressée aux ministres de son premier gouvernement, a parfois donné l'impression d'enfoncer des portes ouvertes, mais les évidences qu'il semblait énoncer n'en étaient plus depuis longtemps sous la Vᵉ République, quels qu'aient été les présidents, et, en ce sens, la cohabitation a été une occasion manquée.

Si les hommes au pouvoir et ceux de l'opposition parvenaient à définir les contours d'une démocratie plus disciplinée, bien des obstacles à cette ouverture tant vantée et tant attendue deviendraient surmontables. Les professions de foi jamais suivies d'effets entendues dans le passé inciteraient au scepticisme si l'équilibre inédit des forces dans la nouvelle Assemblée nationale ne faisait de ce bon voisinage plus qu'une vertu, une nécessité.

DANIEL VERNET.

La recomposition du paysage politique

Le RPR n'acceptera aucun compromis avec la gauche

« Laissons les autres s'agiter » ; tel était le message délivré par M. Toubon au lendemain du deuxième tour de l'élection présidentielle, à l'occasion d'une rencontre avec les journalistes. *« Les autres »*, c'étaient essentiellement, pour le secrétaire général du RPR, tout à la fois M. Mitterrand et certains centristes.

Il explique aujourd'hui que *« l'auteur de la manœuvre* (la dissolution de l'Assemblée) *n'avait pas prévu le résultat de celle-ci avant de la lancer »*. La réputation de tacticien averti faite au président de la République serait donc surfaite, pense M. Toubon en comparant les résultats de l'élection présidentielle à ceux des élections législatives à l'aide de l'image suivante : *« M. Mitterrand s'est assis sur un soufflé le 8 mai, et il est le seul à avoir cru que ce soufflé ne retomberait pas le 12 juin. »* Au RPR, on se refuse à jouer les secouristes et à aider le président de la République à retirer de son pied l'épine qu'il y a lui-même mise ne prononçant la dissolution de l'Assemblée nationale.

On attendait donc sans angoisse mais avec curiosité les solutions qu'imaginerait M. Mitterrand pour permettre à M. Rocard de gouverner. Cette relative sérénité vient du fait que l'on ne guette, rue de Lille, aucun signe de la part de l'adversaire politique, contrairement à ce qui se passe avec les « centristes ».

Si ces derniers succombent aux sirènes mitterrandiennes, le RPR feindra sans doute de le déplorer mais ne s'en affligera pas vraiment. La constitution d'un groupe autonome du CDS distinct de l'actuel groupe UDF aurait pour effet mécanique – mais accessoire – de faire apparaître le groupe RPR comme le plus important de la droite. Dès lundi matin, contestant les chiffres du ministère de l'intérieur, qui attribuait 128 sièges au RPR, celui-ci en revendiquait 133 (1), ce qui lui redonnait, de justesse, la prééminence sur l'UDF.

Au-delà de cette dérisoire querelle d'effectifs, le RPR pensait surtout devenir le principal groupe d'opposition sans la moindre compromission au sein de l'Assemblée nationale, ce qui, assurait-on, n'empêcherait pas, bien au contraire, de renforcer les liens avec le Parti républicain et même certains centristes également hostiles à tout accommodement avec la gauche.

De même, le RPR – si l'offre lui en était faite – refuserait toute présidence de commission parlementaire à l'Assemblée nationale, considérant que venant de la gauche majoritaire cela reviendrait à du *« marchandage type IVᵉ République »* et s'apparenterait à de la prise d'otage.

Le maintien de l'URC

Cette gymnastique se compléterait d'une autre figure : le maintien de l'URC considérée comme l'expression d'une stratégie de candidature unique qui pourrait être bien utile pour les élections municipales, aussi bien pour les candidats RPR que pour les centristes.

On fait remarquer que, au cours du scrutin du 12 juin, les reports de voix RPR sur les candidats de l'UDF, et notamment du centre, se sont beaucoup mieux effectués que dans le sens inverse. Si l'on ne va pas jusqu'à parler de *« comportement déloyal »*, on y pense très fort en évoquant notamment la défaite de M. Pierre Messmer, battu par un CDS « en congé ».

Si le RPR assiste en spectateur attentif aux « agitations » des courants de l'UDF et maintient un contact discret mais étroit avec le Parti républicain, les réflexions sur la réorganisation du mouvement se poursuivent intensément (*le Monde* du 14 juin).

M. Jacques Toubon, qui va remettre son poste de secrétaire général à la disposition du président du RPR, laisse une succession âprement convoitée. M. Chirac, pour le moment, garde secrètes ses intentions. Il n'ignore pas que les cadres du RPR attendent de lui qu'il change profondément les méthodes de réflexion et d'action du RPR, qu'il fasse travailler ensemble les représentants de toutes les générations du gaullisme et du chiraquisme sans en oublier aucune et qu'il soit à la fois plus attentif et plus coopératif avec ses mandants s'il veut réellement devenir le seul chef « crédible » d'une droite renouvelée.

Auparavant, sans doute le mardi 21 juin, le groupe parlementaire devra désigner à sa présidence le remplaçant de M. Pierre Messmer. Une bataille feutrée se livre déjà autour de certains noms avancés comme ceux de M. Bernard Pons, qui aurait les faveurs des plus anciens et de certains des plus « gaullistes », tandis que M. Philippe Séguin bénéficierait de celles des plus jeunes et des plus contestataires. Mais d'autres noms peuvent aussi apparaître pour cette désignation qui se déroulera à bulletin secret.

C'est avec le même mode de scrutin que sera élu le président de l'Assemblée nationale le 23 juin. M. Chaban-Delmas, président sortant, briguera de nouveau le « perchoir », où il espère bien être soutenu par l'ensemble de l'URC. Et les « pointeurs » spéculent déjà – comme cela s'était naguère produit, notamment en 1978 et en 1986 – sur les voix venant d'ailleurs qui pourront, sous couvert du secret, se porter sur le maire de Bordeaux.

ANDRÉ PASSERON.

(1) Il s'agit de MM. Audinot, PSD, Somme ; Desessart, div. d., Oise ; Kiffer, CNI, Moselle ; Frédéric-Dupont, CNI, Paris, et Bertrand, RPR diss., Guyane.

Politique

et les grandes manœuvres dans la nouvelle opposition

M. Valéry Giscard d'Estaing brigue la présidence de l'UDF pour s'assurer que le centre reste dans l'opposition

L'UDF avait le mardi 14 juin, le pire des rendez-vous : le rendez-vous avec elle-même ! Il était fixé et redouté en fait depuis plus d'un mois. Depuis que, tirant les rudes leçons de l'élection présidentielle, les centristes n'ont plus caché leur envie de changer d'air. L'UDF a dix ans. Maintes fois condamnée mais jusqu'alors toujours épargnée, la voilà véritablement aujourd'hui à un tournant de son histoire. L'ironie du sort veut que ce rendez-vous survienne au moment où, pour la première fois aussi de son histoire, elle vient de ravir au RPR — de peu — le leadership de la droite.

Mais il ne s'agit pas uniquement de redessiner les contours de ce puzzle qu'est le centre. Il s'agit aussi du coup d'envoi d'un nouveau combat présidentiel entre M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Raymond Barre. C'est enfin le sort de l'ouverture qui va se jouer entre ceux qui, au mieux, seraient prêts à se réfugier derrière le paravent de l'*« opposition constructive »* et, ceux qui n'excluent plus un gouvernement *« d'union nationale »*.

Cette journée de mardi devait se jouer en trois actes. Le premier était la réunion, le matin, du bureau politique du CDS, qui devait normalement entériner le choix des dirigeants centristes de constituer leur groupe autonome à l'Assemblée nationale. Cete décision ne semblait plus faire de doute. Conviés la veille au soir pour un dîner de première prise de contact, les députés du CDS en ont accepté le principe. A une très large-majorité — trente-sept parlementaires sur les quarante et un présents — ils ont signé le document d'engagement proposé par le président, M. Pierre Méhaignerie.

Quelques heures plus tôt, sur RTL, celui-ci avait expliqué l'objectif de cette démarche : *« Nous voulons faire, comme au Sénat, un groupe centriste qui puisse exprimer plus fortement ses convictions, ses positions et réagir à l'événement. »*



Détermination au CDS

En réalité, les responsables centristes ont bien conscience de marcher sur des œufs et savent pertinemment aussi qu'il ne leur sera pas facile de vendre un tel projet sans attirer sur leurs têtes la suspicion générale. Mais la détermination de M. Méhaignerie suffit à démontrer que les centristes ne sont plus, maintenant, décidés à reculer. M. Raymond Barre et Mme Simone Veil l'encouragent. Avec, à présent, un groupe inespéré d'une cinquantaine de députés, voilà aussi ces centristes de nouveau taraudés par le vieux rêve de la résurrection du MRP.

Mais ils savent aussi jusqu'où ils ne peuvent aller trop loin. Ce groupe centriste leur est utile pour préserver leur originalité et pour s'aménager une marge de manœuvre suffisante dans l'hypothèse de la constitution d'un gouvernement d'union nationale que M. Méhaignerie n'a pas formellement rejetée lundi. *« Ce n'est pas une voie à exclure pour l'avenir »*, a-t-il dit sur RTL.

Depuis longtemps, le président du CDS est favorable à une sorte d'« accords de Grenelle » politiques qui verraient tous les responsables politiques de bonne volonté accepter de travailler ensemble pour régler d'urgence les grands problèmes du pays. Ce groupe centriste leur apparaît aussi indispensable, pour ne pas décevoir une partie de leur électorat qui risquerait de « riper » vers les socialistes.

Le front du refus

Mais il y a les électeurs et... les élus qui viennent, eux, de vérifier l'efficacité de l'alliance RPR-UDF et qui, à quelques mois d'élections cantonales et municipales veulent bien être courageux, mais pas téméraires. A plusieurs reprises ces derniers jours, M. Méhaignerie a donc assuré ses amis qu'il ne voulait pas casser l'UDF. A l'Assemblée, ce groupe centriste prendrait place suivant le mode sénatorial dans un intergroupe UDF, dont le second bloc serait constitué à partir des soixante députés PR.

Mais depuis dimanche, une nouvelle idée est apparue : la constitution d'un intergroupe URC qui comprendrait donc trois groupes : ceux du RPR, du CDS et du PR. Lundi soir, les parlementaire centristes ont tous été fortement intéressés par une telle initiative, qui n'est pourtant encore qu'une idée en l'air.

Avant d'oser envisager une telle solution, M. Méhaignerie savait d'avance qu'il devait se préparer à un bureau politique UDF plutôt difficile pour lui, deuxième acte attendu dans l'après-midi de cette journée de mardi. Car l'ennui, pour le président du CDS, est que ses partenaires se préoccupent plus de ses arrière-pensées que de ses déclarations. Beaucoup à l'UDF le soupçonnent aujourd'hui de vouloir faire imploser l'Union pour mieux servir de force d'appoint aux socialistes. Les centristes rencontrent l'hostilité d'un autre centriste, M. Jean Lecanuet, le président de l'UDF, dont le mandat va être remis en jeu, mais qui voudrait bien rester à ce poste pour pouvoir mieux se propulser l'an prochain vers la présidence du Sénat. M. Lecanuet est contre ce projet de groupe centriste autonome. *« Entre la meule de droite RPR-PR et la meule socialiste, les centristes,* prévient-il, *vont se faire broyer. « Le Sénat,* fait-il encore valoir, *n'est pas l'Assemblée. Au Sénat, il n'y a pas possibilité de vote de censure. A l'Assemblée, le CDS sera sujet à toutes les contorsions. »* Le CDS va aussi trouver sur sa route les petites composantes, Parti radical et PSD, qui savent bien que la disparition de l'UDF signifierait leur arrêt de mort. Mais surtout, il va se retrouver devant un front du refus bétonné par M. Giscard d'Estaing et M. François Léotard qui, dans leur hostilité à ce projet centriste se retrouvent aujourd'hui sur la même ligne.

Les menaces du PR

Depuis le début, l'ancien président qui milite pour un resserrement des liens au sein de cette confédération UDF est hostile à ce projet. Au cours de ce bureau politique, il pourrait donc proposer aux centristes pour les dissuader de bouger, le contrat suivant : lui-même prendrait la présidence d'une UDF rénovée et dirigée par une équipe collégiale. Lundi après-midi, lors de la réunion du bureau politique du Parti républicain, M. Michel d'Ornano, son fidèle lieutenant, a nettement indiqué cette ambition nouvelle de l'ancien président. M. Léotard ne paraît plus opposé à une telle promotion. A M. Méhaignerie serait proposé en échange la présidence du groupe UDF à l'Assemblée nationale en lieu et place de M. Jean-Claude Gaudin, marqué par son feuilleton marseillais.

A l'issue de ce bureau politique du PR, les dirigeants léotardiens ont réaffirmé que *« leur parti était résolument hostile à toute autre organisation qui compromettrait l'unité de l'UDF et ne peut que servir les manœuvres et les attentes du Parti socialiste »*. Pour l'heure, les dirigeants du PR ne semblent pas disposés à faire beaucoup de concessions à M. Mitterrand. L'opposition constructive leur paraît un principe acceptable, mais le gouvernement d'union nationale un trop beau cadeau pour le président. Les responsables du PR estiment en outre qu'il y a chez les centristes une bonne part de masochisme à vouloir aujourd'hui prendre le risque de casser une machine UDF qui vient de prouver toute son efficacité. *« On ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre »*, assure M. Léotard.

Autrement dit les dirigeants du PR devaient agiter mardi après-midi devant les centristes une arme de dissuasion de poids : la menace de présenter dès les prochains rendez-vous électoraux un candidat devant celui du CDS. Ce que M. Léotard appelle *« la logique extrême »*.

Alors, M. Méhaignerie sera-t-il vraiment capable de résister à toutes ces pressions ? Mardi soir il devait pour le troisième acte de cette périlleuse journée retrouver le GIR, groupe de réflexion qui se réunit pour la seconde fois à l'Assemblée nationale autour de M. Barre et Mme Simone Veil. C'est normalement à l'issue de cette réunion que le président du CDS devait annoncer officiellement la constitution de son groupe autonome. S'il reculait, il est probable qu'on verrait alors M. Barre reprendre ce témoin centriste. En sachant quand même toutes les difficultés d'une telle entreprise : *« M. Barre,* confiait un de ses proches, *est déterminé sur le plan intellectuel. Mais il est beaucoup moins certain sur le plan pratique ! »*

DANIEL CARTON.

PROPOS ET DÉBATS

M. Jean-Pierre Chevènement

Excellent

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, réélu député du Territoire de Belfort, a affirmé, le lundi 13 juin au matin sur France-Inter, que *« la situation sortie des urnes »* n'avait *« rien de catastrophique »* et que ce pouvait même être une *« excellente situation »*. *« Des majorités d'idées peuvent se dégager... nous sommes prêts à entamer toute discussion avec tout le monde »* a-t-il poursuivi. Interrogé sur l'attitude des centristes, M. Chevènement a estimé que ceux-ci *« trouveront leur chemin »*.

M. Jean-Louis Delecourt

Rassemblement

M. Jean-Louis Delecourt, secrétaire général du Mouvement des gaullistes populaires, a déclaré, le lundi 13 juin, que le Parti socialiste doit aujourd'hui rassembler *« sur la base des grandes orientations du président de la République »*. *« La France et le président ont plus que jamais besoin d'une majorité de progrès... possible si un dialogue constructif s'instaure, d'une part, avec le Parti communiste, d'autre part, avec les gaullistes et centristes... qui refusent l'immobilisme et les compromissions de la droite. »*

M. Lionel Jospin

Les orientations du 8 mai

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a déclaré, lundi 13 juin sur TF 1, qu'*« il faudra que le premier ministre aille devant l'Assemblée et propose les orientations* [de François Mitterrand] *qui ont été approuvées par la majorité du peuple le 8 mai »*. Le député de la Haute-Garonne a ajouté que la majorité parlementaire ne pouvait se constituer qu'autour des socialistes, il s'est en outre interrogé sur la constitution d'un centre en France qui suppose, selon lui, une *« rupture avec la droite qui s'est alliée avec l'extrême droite »*.

M. Alain Krivine

Union de la gauche

Le porte-parole de la LCR a déclaré, le lundi 13 juin, que la gauche dans sa diversité est majoritaire et que son électorat a clairement rejeté *« la politique d'ouverture au centre préconisée par le PS »*. *« La seule issue politique de ce scrutin, c'est la formation d'un gouvernement du PC et du PS en menant une autre politique que celle suivie entre 1981 et 1986 »*, ajoute le dirigeant trotkiste qui met l'accent sur le succès pour l'avenir remporté par le Front national en se faisant *« légitimer »* par la droite.

M. Pasqua

Où se situe le CDS ?

M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial RPR, a déclaré mardi 14 juin à RTL : *« Il est normal pour nous de renforcer notre union avec l'UDF, car la reconquête du pouvoir passe par là. Mais de-là à déboucher sur une organisation commune, c'est une autre affaire. La principale vocation de l'Union du rassemblement et du centre était que les gens se présentent sous une étiquette commune. Maintenant l'URC n'existe plus. »* Pour l'ancien ministre de l'intérieur, *« ce qui est plus important que la constitution d'un groupe centriste autonome, c'est de savoir où le CDS se situe, parce que tous ses députés ont été élus dans le cadre de l'opposition et ils ont été élus avec le soutien de voix RPR. » « Si demain, il y avait un changement d'orientation du CDS, ça poserait d'autres problèmes, notamment de morale politique. »*

M. Philippe Séguin

Continuer le combat

M. Philippe Séguin, ancien ministre des affaires sociales, a déclaré sur A 2 qu'il continuerait *« le combat contre la Parti socialiste et le Front national, plus que jamais »*. Le député des Vosges s'est interrogé sur la majorité que doit trouver le PS, il a ajouté que *« les combinaisons et les arrangements politiques devaient céder le pas à l'objectif politique, à l'horizon de 1992. »*

M. Jean-Pierre Soisson

Nouvelle donne

M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, a déclaré lundi 13 Juin qu'il appartient au président de déterminer s'il souhaite une majorité de gouvernement, formée du PS et du PC, ou une autre majorité, s'ouvrant sur le centre, plus proche de l'aspiration des Français. M. Soisson retient; en outre, trois leçons du scrutin de dimanche : la volonté des Français de *« ne pas recommencer 1981 »*, le désir d'une *« nouvelle donne »* et la nécessité d'une évolution des formations politiques.

M. Bernard Stasi

Le pivot

M. Bernard Stasi, réélu député de la Marne, a estimé, le lundi 13 juin au matin sur France-Inter, que les Français ont manifesté le *« désir d'être gouvernés au centre, qui doit être le pivot d'un futur gouvernement »*. Il a par ailleurs expliqué qu'il souhaitait que le centre, qui dispose d'au moins une cinquantaine de députés, se manifeste de façon plus autonome et plus vigoureuse au sein de l'Assemblée, *« mais que cela ne signifiait pas la rupture des alliances passées par le centre »*.

La rentrée parlementaire de M. Jean-Claude Gaudin

L'ouverture ? « On s'en fout ! »

La première réunion d'après-législatives du bureau politique du Parti républicain, le lundi 13 juin, était prévue pour 15 heures à l'Assemblée nationale. La « bande à Léo » (François Léotard, Alain Madelin, Gérard Longuet) était déjà arrivée, à pied toujours, en forme, mais sans Jacques Douffiagues, battu dans le Loiret. Claude Malhuret, candidat malheureux dans l'Allier, assurait que tout allait bien mais il était pressé. Avec vingt minutes de retard, Jean-Claude Gaudin a franchi le portail du Palais-Bourbon. En voiture et toujours jovial.

Installé à l'avant, le président du groupe UDF de l'Assemblée sortante a baissé sa vitre pour les photographes et pour la cantonnade. *« Qu'on ne dise pas que nous entrons par une porte dérobée »*, a-t-il lancé avant que quiconque ait songé à mal. La presse a donc pris acte. M. Jean-Claude Gaudin a fait sa rentrée à l'Assemblée nationale par la grande porte, bronzé, la mine épanouie par le bon air marseillais.

Mais l'ouverture, dont devaient discuter les dirigeants du PR ? L'ouverture ? M. Gaudin a eu un geste que les télévisions ont regretté de n'avoir pas saisi. Pas un bras d'honneur, certes, mais un mouvement de la main et de l'avant-bras qui n'en pensait pas beaucoup moins. Le député des Bouches-du-Rhône a, mieux qu'on ne pourrait le faire, assuré la traduction : *« L'ouverture, qu'est-ce qu'on s'en fout ! »*

Les journalistes ont tout de même attendu la fin de la réunion pour savoir si le bureau politique du parti de MM. Giscard d'Estaing — absent — et Léotard était sur la même longueur d'onde. Ils ont appris, par la bouche de M. Vasseur, député du Pas-de-Calais, que le PR s'en tiendrait à son attitude de *« parti libéral et intelligent »*, en ne cherchant pas *« par principe, à paralyser l'action du gouvernement »*, mais qu'il était *« résolument hostile »* à tout ce qui pourrait compromettre *« l'unité »* de l'UDF. Quant à l'avenir de M. Gaudin à la tête du groupe UDF de l'Assemblée, il dépend bien sûr, a rappelé M. Vasseur, du vote des députés. Mais le PR, pour sa part, estime que M. Gaudin s'est tout à fait *« montré capable de tenir un groupe comme l'UDF »* et que la confédération a besoin d'un *« homme d'expérience »* tel que lui.

La réunion a duré plus de deux heures. A la sortie, au milieu des dirigeants du PR, qui s'attardaient dans les couloirs, on n'a pas revu M. Gaudin, qui d'ailleurs avait tout dit. On ne sait donc pas par quelle porte il est sorti.

C. L.

Politique

Rentrée parlementaire le jeudi 23 juin

Trois femmes de moins

L'Assemblée nationale élue le 12 juin 1988 comptera trente-deux femmes députées, soit trois de moins que le 16 mars 1986. L'une d'elle a été élue dès le premier tour. Il s'agit de Mme Michèle Barzarch (RPR, 13e circonscription de Paris). Les 31 autres ont été élues au second tour.

Il s'agit de MMmes Martine Daugreuilh (RPR, 2e des Alpes-Maritimes), Suzanne Sauvaigo (RPR, 6e Alpes-Maritimes), Louise Moreau (UDF-CDS, 8e Alpes-Maritimes), Jeanine Ecochard (PS, 5e Bouches-du-Rhône), Yvette Roudy (PS, 3e Calvados), Huguette Bouchardeau (maj. p., 4e Doubs), Maris Jacq (PS, 4e Finistère), Hélène Mignon (PS, 6e Haute-Garonne), Catherine Lalumière (PS, 3e Gironde), Christiane Mora (PS, 3e Indre-et-Loire), Edwige Avice (PS, 5e Isère), Monique Papon (UDF-CDS, 1re Loire-Atlantique), Elisabeth Hubert (RPR, 2e Loire-Atlantique), Roselyne Bachelot-Narquin (RPR, 1re Maine-et-Loire), Denise Cacheux (PS, 5e Nord), Michèle Alliot-Marie (RPR, 6e Pyrénées-Atlantiques), Bernadette Isaac-Sibille (UDF-CDS, 1re Rhône), Marie-Josèphe Sublet (PS, 14e Rhône), Nicole Catala (RPR, 11e Paris), Françoise de Pamafieu (RPR, 17e Paris), Frédérique Bredin (PS, 9e Seine-Maritime), Christine Boutin (app. UDF, 10e Yvelines), Ségolène Royal (PS, 2e Deux-Sèvres), Yann Piat (FN, 3e Var), Edith Cresson (PS, 4e Vienne), Marie-Noelle Lienemann (PS, 7e Essonne), Muguette Jacquaint (PCF, 3e Seine-Saint-Denis), Véronique Neiertz (PS, 9e Seine-Saint-Denis), Christiane Papon (RPR, 1re Val-de-Marne), Marie-France Lecuir (PS, 7e Val-d'Oise), Lucette Michaux-Chevry (app.RPR, 4e Guadeloupe).

La ventilation politique est la suivante : 16 %. Sur ces trente-deux femmes, treize sont de nouvelles élues. Il s'agit de Mmes Daugreuilh, Sauvaigo, Ecochard, Mignon, Bachelot-Narquin, Alliot-Marie, Isaac-Sibille, Catala, Barzach, Bredin, Royal, Lienemann, Michaux-Chevry.

Parmi les députés sortantes, deux ne se représentaient pas. Il s'agit de Mmes Odile Sicard (PS, Isère) et Florence d'Harcourt (app. UDF, Hauts-de-Seine). Onze sortantes ont été battues. Il s'agit de Mmes Françoise Gaspard (PS, 2e Eure-et-Loire, Georgina Dufoix (PS, 1re Gard), Ghislaine Toutain (PS, 4e Marne), Colette Goeuriot (PCF, 6e Meurthe-et-Moselle), Jacqueline Osselin (PS, 3e Nord), Renée Soum (PS, 2e Pyrénées-Orientales), Catherine Trautmann (PS, 2e Bas-Rhin), Gisèle Stievenard (PS, 10e Paris), Jacqueline Hoffmann (PCF, 11e Yvelines), Martine Frachon (PS, 12e Yvelines), Paulette Nevoux (PS, 5e Val-de-Marne).

Le 16 mars 1986, trente-cinq femmes avaient été élues à la proportionnelle) à l'Assemblée nationale.

Doyen, benjamin et couple

Le doyen de l'Assemblée élue lundi sera M. Edouard Frédéric-Dupont, maire du septième arrondissement, membre du CNI, élu de l'URC dans la troisième circonscription de Paris, député sortant de la capitale, élu en 1986 sur la liste FN. M. Frédéric-Dupont, quatre-vingt-cinq ans, est né le 10 juillet 1902.

Le benjamin sera M. Thierry Mandon, PS, proche de M. Laurent Fabius, élu dans la neuvième circonscription de l'Essonne. M. Mandon, trente ans, est né le 30 décembre 1957.

Deux nouveaux voisins d'hémicycle sont compagnons dans la vie. Il s'agit de Mme Ségolène Royal (PS, 2e Deux-Sèvres), qui est la compagne de M. François Hollande (1re Corrèze). Ils compteront eux-mêmes parmi les plus jeunes députés, puisque Mme Royal a trente-cinq ans et M. Hollande trente-quatre.

Le sort des ministres-députés

Quand les majorités sont courtes – *a fortiori* quand elles n'existent pas – aucune voix de député ne doit manquer à l'appel. Surtout s'il s'agit d'élire le président de l'Assemblée nationale pour la durée de la législature, les membres du bureau (vice-présidents, secrétaires et questeurs) et les présidents et membres des bureaux des six commissions permanentes jusqu'à la prochaine session de printemps (avril 1989).

C'est, en effet, par cette entrée en matière que les députés du cru 1988 vont aborder le premier jour de la nouvelle législature, jeudi 23 juin. Le groupe socialiste qui n'a pas la majorité absolue avec 276 sièges, ne doit gaspiller aucune voix. Or, 24 de ses députés, élus les 5 et 12 juin, sont aujourd'hui membres du gouvernement Rocard. Si cette situation demeurait, ils se trouveraient dans l'impossibilité pendant un mois de prendre part au moindre vote dans l'hémicycle. L'article 23 de la Constitution précise, en effet, qu'il y a incompatibilité entre les fonctions de membre du gouvernement et l'exercice de tout mandat parlementaire (1). Pendant un mois le ministre-député est donc privé de droit de vote. Au bout de ce délai, s'il choisit de rester au gouvernement, c'est son suppléant qui le remplace à l'Assemblée nationale avec toutes les pérogatives liés à son mandat. En revanche, s'il veut rester député, il doit quitter le gouvernement.

Avec le scrutin majoritaire, Le ministre-député ne peut pas démissionner, avant le délai d'un mois, pour faire monter immédiatement à l'Assemblée son suppléant. En effet, dans ce cas il provoquerait une élection partielle. Le problème s'était déjà posé en mars 1986, compte tenu de l'étroitesse de la majorité UDF-RPR de l'époque. Mais les élections ayant eu lieu au scrutin proportionnel, les ministres-députés du gouvernement Chirac avaient démissionné rapidement de leur mandat, faisant accéder immédiatement au Palais-Bourbon leurs suivants de listes. Malgré les contestations du FN, cette procédure avait permis à M. Chirac de compter sur toutes les voix des députés RPR et UDF dès la rentrée d'avril 1986.

M. Michel Rocard devrait, lui aussi, se tirer de ce mauvais pas. Il pourrait comme il est de tradition au lendemain d'une élection législative, présenter sa démission au président de la République. Celui-ci ne l'accepterait que le 22 juin, date de son retour du sommet des Sept de Toronto et veille de l'ouverture de la session. M. François Mitterrand pourrait alors demander à M. Rocard d'expédier les affaires courantes. Les ministres-députés du gouvernement démissionnaire se retrouveraient alors députés. Le groupe socialiste serait alors au complet pour l'élection des instances de l'Assemblée. Le nouveau gouvernement devrait donc en toute logique – sauf à le composer exclusivement de non-parlementaires – être nommé après ces scrutins.

Une déclaration de politique générale

Désigné à nouveau comme premier ministre, M. Michel Rocard pourrait faire devant le Parlement une déclaration de politique générale pour présenter les lignes-forces de son action. La date du 29 juin est avancée. M. Rocard n'y est pas obligé par la Constitution et il peut très bien ne pas assortir cette déclaration d'une demande de vote de confiance.

C'est ce qu'avait fait Georges Pompidou, premier ministre, le 18 avril 1967 après des élections législatives qui ne lui avaient donné que trois sièges de plus que la majorité absolue. Il avait également fait démissionner son gouvernement le 1er avril, veille de l'ouverture de la session de printemps pour permettre à ses ministres-députés de voter pour l'élection du président de l'Assemblée nationale (ce fut M. Chaban-Delmas). A cette époque, un brillant député s'était insurgé contre le fait que le premier ministre fasse une déclaration de politique générale sans solliciter l'approbation des députés. Il s'appelait M. François Mitterrand.

PIERRE SERVENT.

(1) « *Pour chaque membre du gouvernement, les incompatibilités établies à l'article 23 de la Constitution prennent effet à l'expiration d'un délai de un mois à compter de sa nomination* », précise l'ordonnance du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23.

A Marseille

Cap sur l'élection municipale !

Cap sur l'élection municipale de 1989 ! Tel est désormais le mot d'ordre avoué de la classe politique marseillaise. Considérées par beaucoup comme une simple étape préliminaire de cette échéance-phare, les élections législatives laisseront des traces et constitueront pour la plupart des protagonistes en puissance de la course à la mairie une source fructueuse de réflexions.

Côté PS, l'intention de pousser ls feux et de précipiter la mise en ordre de bataille n'est évidemment pas abandonnée. M. Robert Vigouroux, maire socialiste de la ville depuis le décès de Gaston Defferre a été, involontairement, à l'origine de cette accélération. Candidat d'un jour contre M. Jean-Marie Le Pen et aussitôt retiré sur l'Aventin municipal, il a convaincu son adversaire principal du PS, M. Michel Pezet, et l'appareil du parti : que ce dernier tient bien en mains, que le risque de semblable incartade devait être écarté pour l'élection municipale.

Fort d'un succès personnel et collectif incontestable lors des élections législatives, M. Pezet n'a aucune raison d'abandonner cette ligne de conduite. Le secrétariat fédéral et le comité de ville socialiste de Marseille se sont réunis le lundi 13 juin.

Arguant d'une invitation de Paris à régler le problème avant la rentrée parlementaire, le PS marseillais va soumetre au bureau exécutif national du mercredi 15 juin un calendrier très serré : appel aux candidatures du jeudi 16 juin au matin au samedi 18 à midi ; réunion du secrétariat fédéral le 18 juin ; information rapide des secrétaires de section ; « référendum » éventuel le lundi 20 juin « *s'il y a plusieurs candidatures* », présise-t-on au siège du PS marseillais.

Le souhait implicite de ne voir personne tenter de concurrencer M. Pezet dans sa candidature à la tête de liste socialiste marseillaise est évident. Telle serait la meilleur solution pour éviter, à ce stade, tensions et péripéties qui, de toute façon ne manqueront pas de surgir ultérieurement.

Plusieurs inconnues demeurent : l'attitude publique et en coulisse qu'adopterait M. Vigouroux, qui n'a jamais dissimulé l'intention – la velléité, jugent ses adversaires – d'être candidat à sa propre succession.

D'autre part, le poids incontestable acquis en quelques semaines par M. Bernard Tapie sur la scène marseillaise relance les spéculations sur le rôle qu'il pourrait jouer dans la course à la mairie. M. Tapie n'a été battu que d'extrême justesse dans la sixième circonscription marseillaise. Encore laisse-t-il entendre que ce fut dans des conditions obscures – désigant implicitement le PS marseillais plus que ses adversaires – tandis que son directeur de campagne, M. Gérard Bismuth, annonce le dépôt d'un recours devant le Conseil constitutionnel.

Malgré ces péripéties et le soutien, parfois étouffant, que lui ont accordé les socialistes de Marseille, M. Tapie peut se prévaloir d'avoir en peu de temps lancé une dynamique dont les éléments, même hétérogènes, peuvent incontestablement servir le dessein socialiste de garder l'hôtel de ville. Du reste, on explique volontiers dans l'entourage de M. Pezet que M. Tapie aura sur la future liste des municipales « *la place qu'il souhaitera, à condition que ce ne soit pas la première* ».

Cette remarque vaut aussi, probablement, pour M. Philippe Sanmarco, élu député dans la troisième circonscription, ancien « frère ennemi » de M. Pezet, et qui se fait fort aujourd'hui de maintenir ses analyses et ses points de vue. Dans un rapport de force mutuellement accepté où M. Sanmarco ne peut se prévaloir au mieux que du rôle des minorités influentes.

Autre aspirant déjà légendaire à la transmission du chapeau de Gaston Defferre, M. Jean-Claude Gaudin devra gérer le difficile épisode des retraits mutuels et de l'accord avec le Front national d'entre les deux tours des élections législatives. Il sait désormais que cet épisode le désignera désormais comme la cible dont pouvaient rêver les socialistes. Mais il ignore s'il pourra continuer avec fruit à assurer la gestion verbale et politique de son comportement, finalement efficace mais durablement compromettant à l'égard du Front national.

Cette interrogation en appelle une autre : dans quelles dispositions le Front marseillais va-t-il aborder cette élection municipale ? Malgré sa déconvenue législative totale dans les Bouches-du-Rhône, malgré l'éviction, à forte résonance symbolique, de M. Jean-Marie Le Pen, le Front national demeure dans la cité phocéenne une force électorale puissante qui cherchera, sans nul doute, à poser sur le chemin du futur maire de Marseille et à négocier chèrement la masse de ses suffrages.

MICHEL KAJMAN.

● **M. Jean Royer, maire de Tours, quitte le conseil général d'Indre-et-Loire.** – A la suite de son élection à l'Assemblée nationale, M. Jean Royer, député et maire de Tours, a décidé de se démettre de son mandat de conseiller général du canton de Tours-Ouest. Délégué du conseil général d'Indre-et-Loire au sein de l'Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA), organisme qu'il préside, Jean Royer va pouvoir garder cette fonction puisqu'il y siège désormais comme représentant de la ville de Tours, son premier adjoint, M. Michel Trochu, s'étant désisté en sa faveur. – *(Corresp.)*

● **LE MOUVEMENT DES DÉMOCRATES : « Une leçon de démocratie. »** – Le bureau exécutif du Mouvement des démocrates a déclaré le lundi 13 juin que la classe politique vient de recevoir « *une bonne leçon de démocratie* ». « *La société politique s'est révélée inapte à animer comme à comprendre les préoccupation des Français, mais les institutions de la Ve République sont suffisamment solides et souples pour que le future premier ministre* » puisse « *rendre la démocratie plus vivante et prépare l'émergence d'un grand courant démocrate* ». Assurent les amis de M. Michel Jobert.

Décès d'André Grégoire ancien maire de Montreuil

L'Humanité du 14 juin annonce le décès d'André Grégoire, ancien maire de Montreuil (Seine-Saint-Denis). Il était âgé de quatre-vingts ans.

[Ouvrier du bâtiment, André Grégoire entre au PCF en 1928. Dirigeant de la région Paris-Ouest en 1936, il part, l'année suivante, comme volontaire des brigades internationales en Espagne où il occupe un poste de commissaire politique de bataillon, avant d'être commissaire politique général adjoint à la base de Madrid jusqu'à la fin de 1937. De retour en France, il est déclaré insoumis et condamné à trois mois de prison avec sursis. Pendant la seconde guerre mondiale, André Grégoire est fait prisonnier en juin 1940 et déporté. Il n'est libéré qu'en mai 1945. Premier adjoint au maire de Montreuil de 1947 à 1958, il occupe le poste de premier magistrat de la commune de 1958 à 1971.]

Politique

Les commentaires de la presse étrangère

Les grenouilles veulent être gouvernées au centre

Les impératifs du « bouclage » dans les rédactions imposent parfois des interprétations précipitées. Ainsi la presse britannique dans ses éditions de mardi revient-elle avec un bel ensemble sur ses commentaires de la veille à propos des élections françaises, conçus à chaud en début de soirée dimanche soir. Alors que lundi matin la plupart des journaux londoniens, ne retenant que la majorité arithmétique de gauche qui venait de sortir des urnes françaises, anticipaient sur un rapprochement entre socialistes et communismes, ils font à peine allusion au PCF dans leurs commentaires de mardi et rejoignent le sentiment qui s'impose très largement à l'étranger : les Français veulent être gouvernés au centre.

De cette constatation, on tire ici et là des conclusions positives ou négatives. *The Independent*, par exemple, appelle de ses vœux la création en France *« d'un gouvernement de centre gauche qui saurait se faire respecter et obtenir la confiance hors des rangs socialistes proprement dits »* et qui, estime le quotidien, constituerait *« le meilleur tableau final de l'ère Mitterrand »*. Totalité positive aussi, bien que moins aimablé sous la plume de l'éditorialiste du quotidien populaire et conservateur de M. Murdoch, le *Sun*, qui estime que *« les grenouilles ne sont pas aussi bêtes qu'elles en ont l'air »* et reconnaît qu'il avait trouvé *« désespérant »* de voir les Français réélire *« le socialiste Mitterrand »* à une majorité massive. Le quotidien de centre gauche *The Guardian* voit là de la sagesse : *« Après avoir donné à M. Mitterrand une confiance personnelle massive, l'électorat a décidé, dans sa sagesse, de ne pas lui offrir en outre un Parlement godillot. »* Le *Guardian* estime que les Français ne partagent pas la passion de leurs politiciens *« pour les discussions idéologiques féroces »* ni *« la disposition de certains d'entre eux à conclure des accords sordides avec le Front national »*. *« Traversant une phase de pessimisme national, ils recherchent activement le consensus et la modération. »*

Etats-Unis : satisfaction

Satisfaction aussi du côté de la presse américaine : *« La France de toute évidence, veut être gouvernée par les socialistes, mais elle ne veut pas du socialisme »*, écrit l'éditorialiste du *Washington Post*, tandis que James Markham, dans le *New-York Times* estime que *« les électeurs français ont invité leurs dirigeants politiques à abandonner l'affrontement idéologique droite-gauche pour doter le pays d'un gouvernement pragmatique et modéré (...) Dimanche, les électeurs ont mis au défi François Mitterrand de transformer en réalité ce qui n'était jusque-là qu'une vague promesse, celle d'ouvrir au centre la politique française »*. L'entreprise, ajoute cependant James Markham, est *« hasardeuse »*. Il rejoint en cela de nombreux autres commentateurs internationaux qui insistent soit sur l'incertitude qui pèse sur cette entreprise soit même sur l'instabilité qu'elle pourrait engendrer.



Extrait du « Soir » de Bruxelles (14 juin).

Inquiétude

En RFA par exemple où le chancelier Kohl déclarait, le 13 juin à notre correspondant, qu'à ses yeux la *« solution la plus probable »* était celle d'une alliance avec le centre et qu'il n'avait *« rien contre cette formule »*, la presse est plus inquiète. Pour le *Süddeutsche Zeitung* de Munich, la France d'après le 12 juin sera *« moins prévisible »*. Ce quotidien libéral de gauche estime qu'il est *« vraisemblable que les Français vont s'occuper davantage d'eux-mêmes dans le proche avenir en raison de l'absence de majorité claire à l'Assemblée (...). La situation nouvelle réduit la marge de manœuvre pour les grands projets et l'intérêt pour la politique étrangère »*.

Le journal des milieux d'affaires, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, se félicite de *« la prise de conscience »* des électeurs français, qui ont manifesté *« un sens nouveau de la différence entre ce qui est politiquement souhaitable et ce qui est économiquement réalisable »* en ne faisant pas une confiance aveugle au Parti socialiste. L'inquiétude se manifeste cependant par une exhortation : *« La France doit être gouvernée. Le manque de majorité ne doit pas conduire à une paralysie de l'Etat. »* Le quotidien d'extrême gauche *Tageszeitung* constate que *« jamais l'embrouillamini politique n'a été aussi grand depuis la création de la Ve République. La France a besoin d'un mage qui décrypte les résultats des élections législatives. Ce mage se trouve à l'Elysée »*.

Les interrogations se portent aussi sur cette fameuse ouverture au centre, qui, selon le *Süddeutsche Zeitung*, est le *« tube de la saison électorale française »*. Une solution politique qui rencontre le scepticisme du commentateur de ce journal : *« Le centre n'existe en France que comme idée et non comme un parti avec lequel on peut conclure des accords et former des coalitions. »*

Pour le quotidien conservateur *Die Welt* : *« La formation d'un gouvernement de centre-gauche en France pourrait avoir une signification historique à condition qu'un processus d'apprentissage ait lieu dans les deux camps politiques : la gauche devra apprendre à faire des compromis politiques et la droite se préparer à sacrifier la communauté réunissant les gaullistes et l'UDF. »*

Italie : rapprochement

« Incertitude », *« sables mouvants »*, *« processus aléatoire »* : la presse italienne quant à elle croit se retrouver en pays de connaissance pour commenter les résultats. *« La politique française s'est rapprochée de la politique italienne »*, écrit le quotidien conservateur *Il Gionale*, résumant l'impression générale.

Alors qu'une réforme du système italien est à l'ordre du jour depuis quelques mois, le vote des Français a suscité l'étonnement. Les institutions de la Ve République étaient en effet présentées comme un modèle de stabilité et de clarté. Certains politologues ne se privaient pas de souligner les avantages du système majoritaire, inconnu en Italie et dont le fonctionnement reste mystérieux à la majorité de la population. D'autres prônaient un renforcement de l'exécutif à l'image du présidentialisme français.

Les certitudes des experts ont volé en éclat et, des lundi soir, plusieurs partis politiques en profitaient pour souligner combien il était urgent d'attendre avant d'entreprendre une refonte institutionnelle.

« Comme chez nous. Tout le monde a gagné et tout le monde a perdu... Il ne manque plus que les Fourons ». Dans leur ensemble, les Belges qui suivent de très près la politique française ont eu cette réaction amusée à l'issue du deuxième tour des élections législatives.

Pour la première fois, en effet, depuis l'avènement de la Ve République, le scrutin chez leur grand voisin du sud laisse ouvertes toutes les hypothèses, comme cela se passe traditionnellement chez eux où les élections permettent rarement de dégager une majorité claire.

« Espérons qu'il ne faudra pas plusieurs mois à François Mitterrand pour désigner une nouvelle équipe », ironisait un avocat bruxellois, faisant allusion à la crise du plusieurs mois qui avait précédé la formation du huitième gouvernement de M. Martens, tandis que l'éditorialiste de *la Libre Belgique* estime : *« Dimanche, les Français n'ont voulu mettre personne au pouvoir. Ils ont ainsi condamné tout le monde à y mettre l'imagination. »*

Les 21 et 22 juin

Réunion du comité central du PCF

L'Humanité du 14 juin annonce que le comité central du PCF se réunira les mardi 21 et mercredi 22 juin à Paris. Comme lors de la session qui a précédé les élections législatives, le rapport introductif sera présenté par M. Georges Marchais. Entre les deux tours, Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique chargée des collectivités locales et des élections, avait présenté, à l'occasion d'une autre réunion du « parlement communiste », les propositions de la direction du parti en matière de désistement.

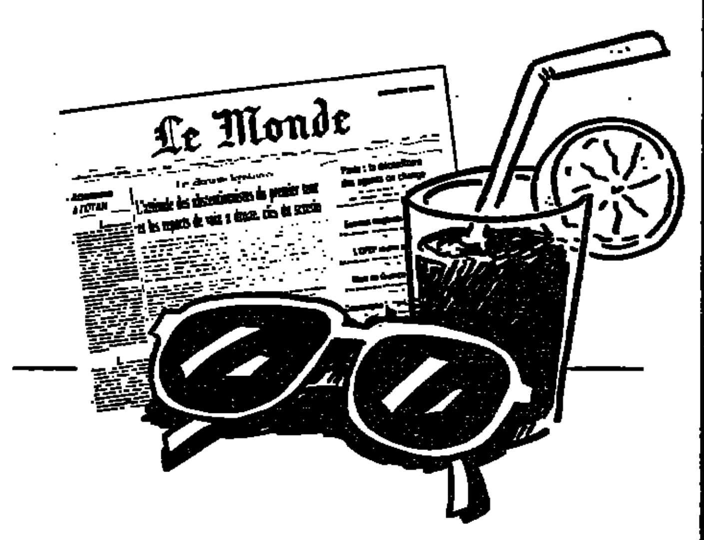
Cette fois, le secrétaire général traitera de *« la situation politique après les élections législatives et de l'action du parti pour le développement des luttes et du rassemblement populaire »*. Les principaux thèmes revendicatifs du PCF sont : le SMIC à 6000 francs, l'allocation de 3000 francs pour les chômeurs privés de ressources, le prélèvement de 40 milliards sur le budget de la défense pour financer la formation et l'instauration d'un impôt sur les grandes fortunes *« rapportant 20 milliards »*, comme le demandait la résolution adoptée au vingt-sixième congrès du PCF, en décembre dernier.

Un nouveau commandement pour la gendarmerie en Nouvelle-Calédonie

Le général de brigade Paul Perennez est arrivé mardi 14 juin en Nouvelle-Calédonie pour prendre le commandement de l'ensemble des forces de gendarmerie du territoire. Agé de cinquante-trois ans, il remplace le général Antonio Jérôme qui coordonnait les opérations de gendarmerie depuis le 24 avril, surlendemain de l'attaque de la brigade de Fayaoué et de la prise d'otages qui s'en suivit dans l'île d'Ouvéa.

Le général Perennec, dont la nomination intervient dans le cadre d'une restructuration locale du commandement, disposera d'un état-major et coiffera le groupement territorial, le groupement mobile et la section aérienne. Ces forces représentent une vingtaine d'escadrons mobiles – environ mille huit cents hommes – et trois cent quatre-vingt-cinq gendarmes territoriaux répartis en trente-cinq brigades. On rappelle à Nouméa que, depuis le 22 avril, quatre gendarmes ont été tués, lors de l'attaque de Fayaoué, et vingt-huit autres blessés, dont dix-sept au cours de l'opération de maintien de l'ordre.

La nomination du général Perrenec fait suite à des critiques entendues chez certains officiers sur l'organisation du commandement en Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 3 mai), critiques qui se sont amplifiées après la fin de la prise d'otages. La multiplicité des donneurs d'ordres alors présents à Nouméa – au plan politique, le haut commissaire et M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, au plan militaire, plusieurs généraux – a entraîné des duplications de consignes et des ordres suivis de contre-ordres. Des critiques se sont aussi faites jour dans la gendarmerie sur l'inexpérience en matière de maintien de l'ordre des militaires d'autres armes qui sont internenus sur le territoire.



La France politique après

Les résultats au second tour

(selon nos estimations)

	MÉTROPOLE		OUTRE-MER		TOTAL	
Inscrits	29 398 047		625 040		30 023 087	
Votants	20 645 950		357 116		21 003 066	
Abstentions	29,78 %		42,87 %		30,05 %	
Suffrages exprimés	19 960 922		343 092		20 304 014	
Maj. P. + div. g.	9 790 775	49,05 %	90 910	26,49 %	9 881 685	48,66 %
URC + div d.	9 341 788	46,80 %	168 268	49,04 %	9 510 056	46,83 %
PC	611 655	3,06 %	83 914	24,45 %	695 569	3,42 %
FN	216 704	1,08 %	–	–	216 704	1,06 %

La répartition des élus

(selon nos résultats)

	NOUVELLE ASSEMBLÉE			ASSEMBLÉE DISSOUTE		GAINS ET PERTES	
PC		27			35		– 8
PS		262			201		+ 61
MRG		9	275		9		0
Div. g.		4	élus maj. P.		4		0
Centre g.		2			1		+ 1
PSD		3			2		+ 1
Radicaux	Total	3			3	UDF	0
CDS	UDF 130	49	266	Total UDF	38	– 2	+ 11
Adhérents dir		17	élus URC	132	33		– 16
PR		58			56		+ 2
RPR		128			157		– 29
Div. d		8			6		+ 2
Centre dr.		4			0		+ 4
F.N.		1			32		– 31
TOTAL		575 (1)			577		– 2 (1)

(1) Manquent les deux sièges de Polynésie française, qui seront pourvus le 26 juin.

PRÉCISIONS

● **3e circonscription des Bouches-du-Rhône.** – Les résultats du scrutin du 12 juin ont été, après vérifications par la commission départementale de recensement des votes, modifiés comme suit : inscr., 58 137 ; vot., 37 952 ; expr., 36 692 ; abst., 34,72 % ; M. Philippe Sanmarco (maj. p. PS), 18 392 (50,13 % des suffrages exprimés). ÉLU ; M. Jean Roussel (FN), 18 300 (49,87 %). Ces nouveaux résultats ramènent l'avance du socialiste Philippe Sanmarco sur son adversaire du FN de 317 voix à 92 voix par rapport au résultat qui avait été diffusé dans un premier temps.

● **4e circonscription de l'Essonne.** – La candidate socialiste battue, Mme Nicole Touquoy-Morichaud, annonce sa décision de déposer un recours en annulation devant le Conseil constitutionnel. Devancée dimanche par M. Pierre-André Wiltze (UDF) de 49 voix, Mme Touquoy-Morichaud a vu cet écart réduit à 39 voix après intervention de la Commission départementale de recensement des votes. Ces résultats modifiés accordent à Mme Touquoy-Morichaud 22 296 suffrages (au lieu de 22 286) contre 22 335 à M. Wiltzer. La candidate socialiste obtient donc 49,96 % des 44 631 suffrages exprimés.

Quatre élections cantonales

Le PS gagne un siège dans le Haut-Rhin

MOSELLE : canton d'Albestroff (2e tour).

Inscr., 4 792 ; vot., 3 794 ; suff. expr., 3 665. MM. Jean Peltre (RPR), m. d'Albestroff, 1 359 voix, ELU ; Eugène Thomas (div. d.), 869 ; Yves Kesseler (app. UDF), 765 ; Jean-Pierre Morel (PS), 672.

[Aucun des quatre candidats susceptibles de se maintenir à l'issue du premier tour ne s'est désisté lors du second tour de cette élection partielle organisée à la suite du décès de Renaud Muller, conseiller général (UDF-PR). Le candidat du RPR, qui était arrivé en tête le dimanche précédent avec 25,94 % des suffrages, l'emporte, cette fois-ci, avec 37,08 % des voix, tandis que les trois candidats de la droite en rassemblent 81,66 %, dans ce canton où M. Pierre Messmer a obtenu, dimanche, 59,48 % des voix. En 1982, Renaud Muller l'avait emporté au second tour d'une triangulaire o0 les deux représentants de l'opposition avaient rassemblé 73,58 % des suffrages.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 4 792 ; vot., 3 675 ; suffr. expr., 3 565. MM. Peltre, 925 ; Thomas, 593 ; Kesseler, 557 ; Morel 537 ; Genêt (RPR-diss.), 447 ; Ritié (div. d) 322 ; Scherer (div. d.), 98 ; Mme Pierre (PC), 86. Au second tour du scrutin 1982, Renaud Muller l'avait emporté avec 1480 voix, contre 228 à M. Boyon RPR et 972 à M. Morel (PS), sur 3 680 suffrages exprimés, 3 772 votants et 4 656 électeurs inscrits.]

MOSELLE : canton de Woippy (2e tour).

Inscr., 20 316 ; vot., 13 958 ; suffr. expr., 12 973. MM. Jean-Claude Théobald (div. d.) 7 928, ÉLU ; Sébastien Cansell (PS), m. de Woippy. 5 045.

[Arrivé en tête à l'issue du premier tour, le candidat divers droite emporte aisément cette élection partielle organisée à la suite du décès du Pierre Herment, conseiller général (app. UDF). Recueillant 61,11 % des suffrages, M. Théobald améliore de plus de 4 points le score obtenu par la droite et l'extrême droite au premier tour (57,08 %), bénéficiant non seulement d'un bon report des voix des électeurs du Front national mais aussi d'une meilleure mobilisation électorale ce dimanche. En 1985, Pierre Herment l'avait emporté, au second tour, avec 67,67 % des voix au cours d'un scrutin auquel n'avaient participé que 56,07 % des électeurs.

Avec 38,88 % des suffrages, le maire socialiste du chef-lieu n'a, lui, pas réussi à rassembler sur son nom l'ensemble des voix des électeurs communistes et écologistes.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 20 316 ; vot., 12 568 ; suffr. expr., 12 182. MM. Théobald, 5 838 ; Cansell, 3 609 ; Houillon (FN), 1 118 ; Traver (écol.), 886 ; Marchal (PC), 734. Au second tour du scrutin de 1985, Pierre Herment l'avait emporté avec 7 157 voix, contre 3 418 à M. Cansell, sur 10 575 suffrages exprimés, 10 925 votants et 19 484 électeurs inscrits.]

HAUT-RHIN : canton d'Ensisheim (2e tour).

Inscr., 14 743 ; vot., 10 517 ; suffr. expr., 9 974. MM. Vincent Birr (PS), c. m. d'Enseisheim, 3 830 voix, ÉLU ; Pierre Meyer (div. d.), 3 167 ; Mme Annette Costa (app. UDF), 2 977.

[Deux élus socialistes siégeront désormais au conseil général du Haut-Rhin. Contre toute attente, M. Birr a remporté cette élection partielle organisée à la suite du décès de Louis Egloff (UDF-CDS), en arrivant en tête de la triangulaire qui l'opposait à deux candidats de droite. Soutenu par M. Jean-Pierre Baeumler (PS) élu, dimanche, dans la septième circonscription du Haut-Rhin, M. Birr a recueilli 38,39 % des suffrages, alors que les deux candidats de gauche n'en avaient rassemblé que 28,35 % au premier tour. Le représentant du PS a bénéficié d'une meilleure mobilisation électorale et d'un bon report des voix des électeurs communistes et de ceux d'un candidat sans étiquette qui avait obtenu 6,78 % des voix.

En dépit du soutien de M. Goetschy (UDF-CDS), président du conseil général, Mme Costa n'a pas confirmé, cette fois-ci, sa bonne prestation du premier tour. Arrivée en tête au premier tour, elle a été, dimanche, devancée par M. Meyer, candidat divers droite soutenu par la quasi-totalité des maires du canton.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 14 744 ; vot., 10 043 ; suffr. expr., 9 168. Mme Costa, 2 389 ; MM. Birr, 2 313 ; Meyer, 2 026 ; Schmerber (FN), 864 ; Winter (ss étiq.), 622 ; Glath (div. d.), 357 ; Bonvilain (PC), 287 ; Schmitt (sout. rad.), 191 ; Jecko (CNI), 119. En 1985, Louis Egloff avait été réélu, dès le premier tour, avec 54,74 % des voix.]

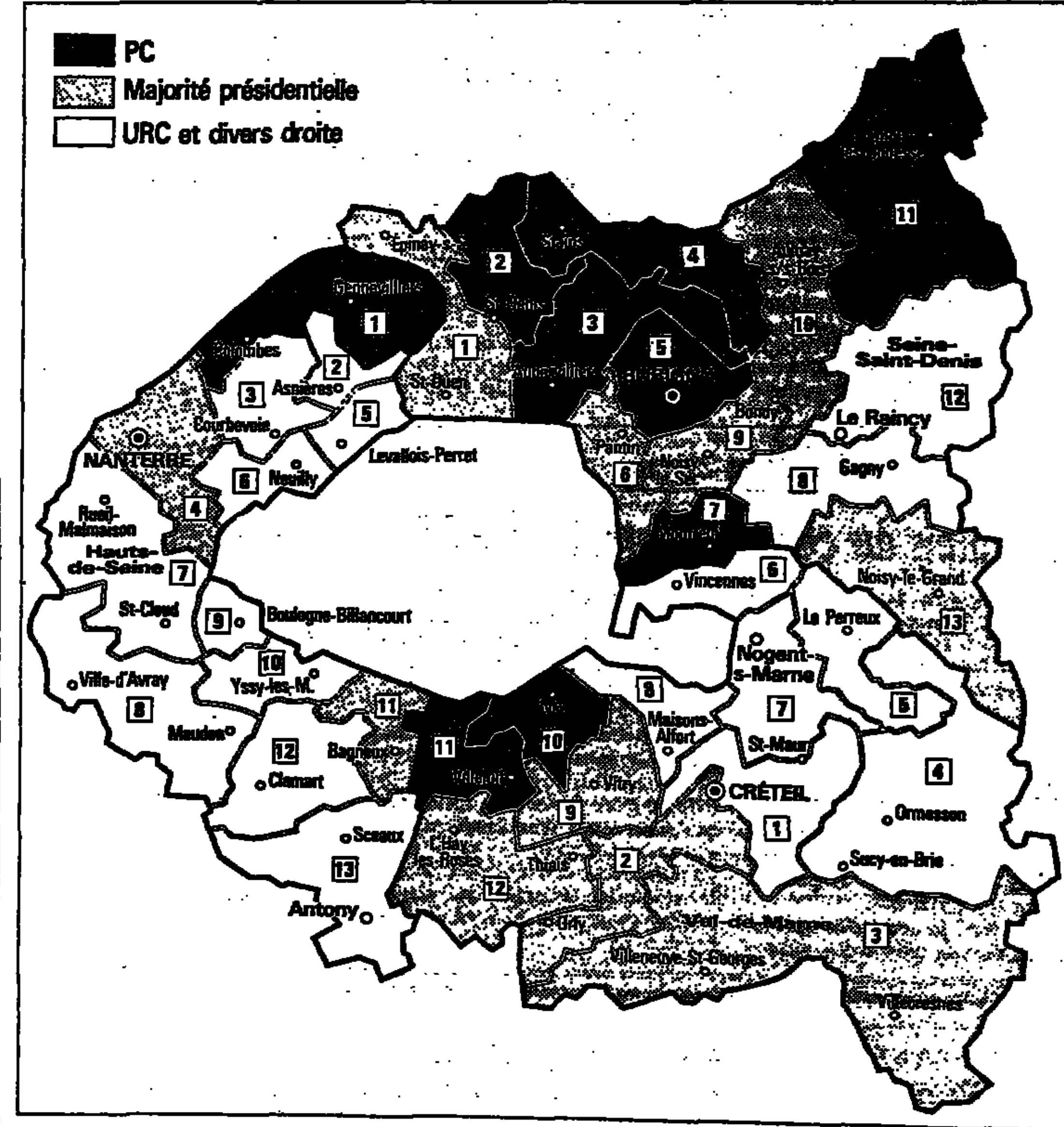
HAUTE-VIENNE : canton de Saint-Mathieu (2e tour).

Inscr., 3 440 ; vot., 2 847 ; suffr. expr., 2 687. MM. Marcel Darcy (PC), 1 561 voix, ÉLU ; Jean-Louis Léonard (div. d.), 1 126.

[Le candidat communiste remporte, sans surprise, cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 30 mars, d'André Meynart, conseiller général (PC). S'il recueille 58,09 % des suffrages, M. Darcy ne fait pas le plein des voix obtenues par le représentant socialiste au premier tour (22,78 %). Un mauvais report sans doute lié au fait qu'en 1982, ce dernier s'était présenté sous l'étiquette divers droite et qu'une partie de son électorat personnel y demeure sensible.

Néanmoins, M. Darcy, qui est proche de M. Marcel Rigout, ancien député contestataire au sein du PCF, améliore de six points le résultat obtenu par André Meynart au second tour du scrutin de 1982 (52,04 %).

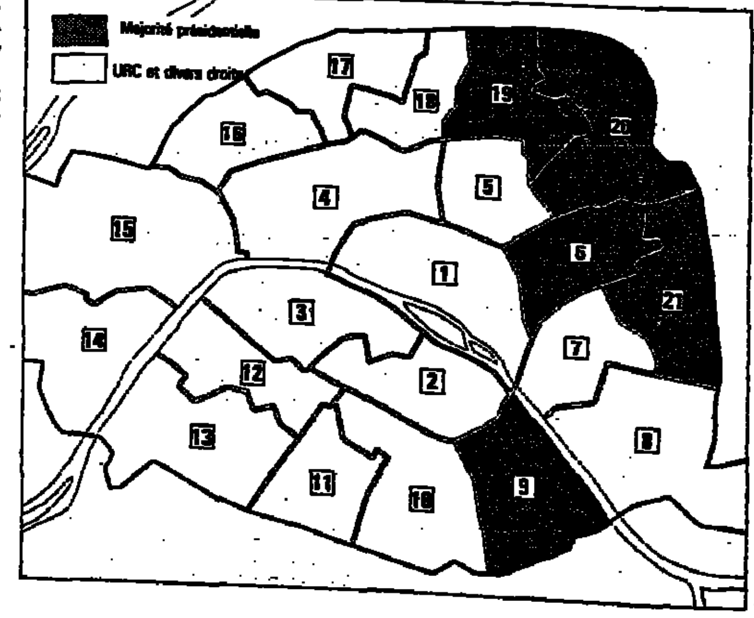
Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 3 440 ; vot., 2 765 ; suffr. expr., 2 651, MM. Darcy, 1 204 ; Léonard (div. d.), 843 ; Lathière (PS), 604. Au second tour de l'élection de 1982, André Meynart l'avait emporté avec 1 644 voix, contre 1 515 à M. Lathière (div. d.), sur 3 159 suffrages exprimés, 3 256 votants et 3 666 électeurs inscrits.]



● **RECTIFICATIFS : Charente-Maritime.** – Dans la deuxième circonscription, l'élu est M. Jean-Guy Branger, URC app. UDF, d.s., c.g., maire de Surgères, avec 25 299 voix (50,91 %) et non pas Yves Hermouet, maj. p.-PS, qui a obtenu 24 390 voix.

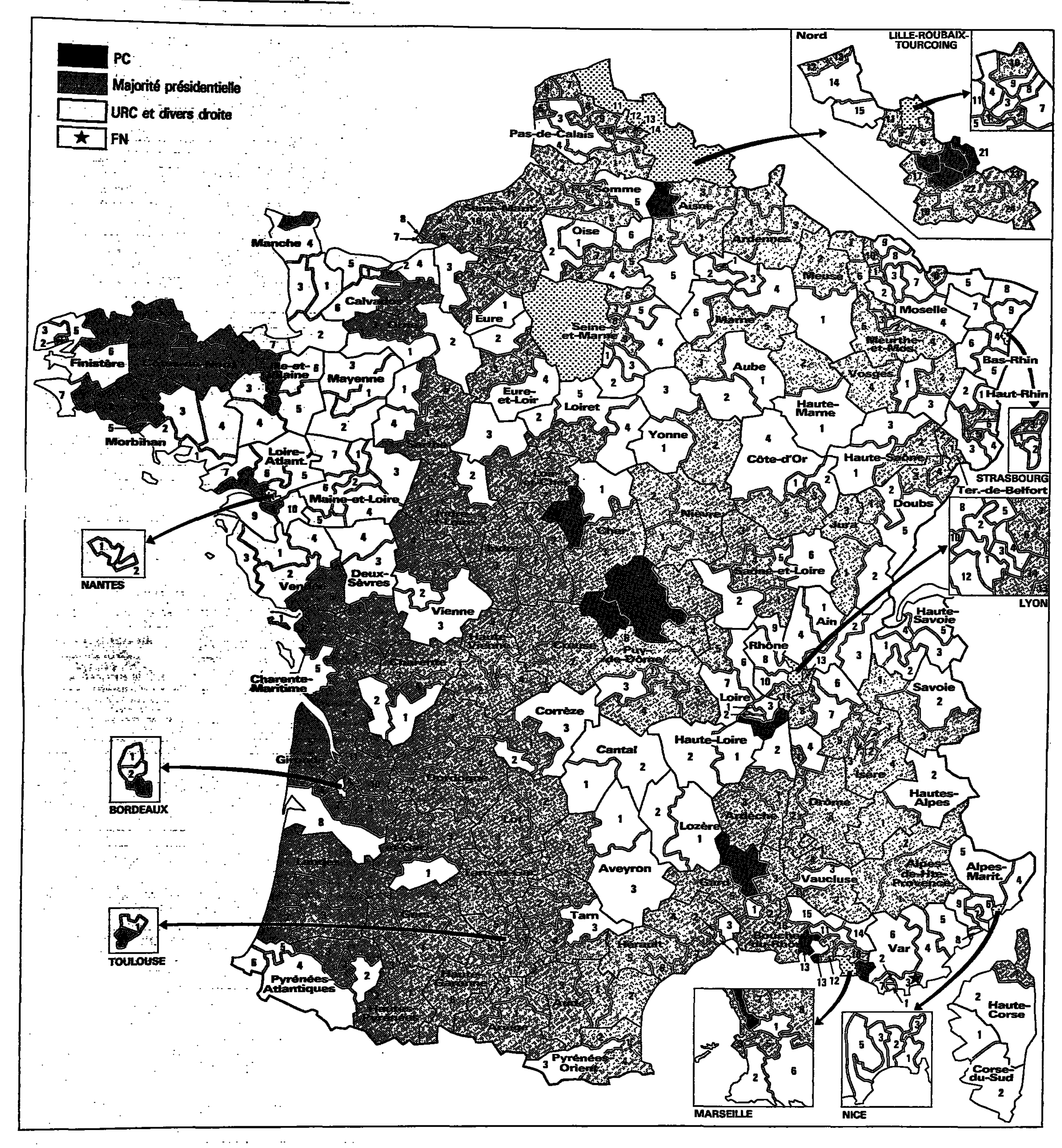
● **Ile-de-France.** – Dans le commentaire de nos éditions datées du mardi 14 juin, il faut lire que l'ancienne majorité a obtenu 54 sièges (38 RPR et 16 UDF) et non pas 45.

● **Vosges.** – Les résultats du scrutin dans la première circonscription, tels que nous les avions publiés dans *le Monde* du 14 juin, ont été modifiés après vérification. Voici les résultats définitifs : ins., 71 744 ; vot., 55 659 ; abst., 22,42 % ; suffr. expr., 54 117 ; M. Philippe Séguin, URC-RPR, 27 133 (50,13 %), ELU ; M. Gérard Welzer, maj. p.-div. g., 26 984 (49,86 %).



Politique

les scrutins des 5 et 12 juin



Les résultats du premier tour en Polynésie française

Les deux principaux chefs de file de la coalition formée à la fin de l'année dernière en Polynésie française, après la nuit d'émeute du 23 au 24 octobre, arrivent en tête du ballottage. Mais autant le président du gouvernement local, M. Alexandre Léontieff – député RPR sortant soutenu par les socialistes depuis sa rupture avec l'ancien secrétaire d'État chargé des problèmes du Pacifique sud, M. Gaston Flosse – paraît assuré de l'emporter dans la première circonscription, autant, dans la seconde, M. Emile Vernaudon, maire de Mahina, aura du fil à retordre, au second tour, avec le même M. Flosse, qui le talonne.

Dans la première circonscription, M. Léontieff paraît à l'abri d'une mauvaise surprise. Avec 40,87 % des suffrages exprimés et 5 265 voix d'avance sur l'autre député RPR sortant, M. Edouard Fritch, qui a été investi par l'URC et qui défend les couleurs de son beau-père, M. Flosse, le président du gouvernement de la Polynésie française semble hors de portée. Il doit, en principe, recueillir, le 26 juin, les suffrages qui se sont portés, au premier tour, sur deux de ses ministres, MM. Patrick Revault (6,71 %) et *Enrique Braun-Ortega* (2,83 %). Ce dernier, qui avait créé l'an dernier son propre parti et qui avait soutenu la candidature de M. Mitterrand à l'élection présidentielle, en registre un cuisant revers. Le réprésentant local du Parti républicain, M. Jacky Graffe (6,38 %), n'est guère mieux loti et le candidat régionaliste, M. Monil Tetuiani, maire de l'île de Tahaa, ne trouve lui aussi qu'une audience limitée (4,41).

Quant au chef de file du mouvement *indépendantiste polynésien*, M. Oscar Temaru, maire de Faa, il enregistre, certes, avec un score de 14,18 %, un gain important de 7,81 points par rapport à son résultat des élections législatives de 1986, qui avaient lieu ici au scrutin majoritaire, mais cette progression n'est que toute relative. Son résultat d'aujourd'hui (4 587 voix) n'est amélioré que de 152 voix par rapport à celui d'il y a deux ans (4 739 voix). M. Temaru n'a pas récupéré les quelque sept mille voix qui s'étaient portées, en mars 1986, sur l'autre candidat indépendantiste, M. Jacky Drollet, leader du la Mana, composante, désoemais, de la coalition gouvernementale constituée par M. Léontieff.

Dans la deuxième circonscription, force est de constater que M. Flosse résiste aux nombreux assauts de ses adversaires. L'ancien député RPR n'est distancé par M. Vernaudon que de 401 voix. Il recueille 44,90 % des suffrages expri–més, contre *50,50 % à M. Vernaudon, dans les* communes des Iles sous le Vent, 62,50 % (contre 36,30 %) aux îles Marquises, et 47,90 % (contre 49,10 %) dans l'archipel des Tuamotu-Gambiers. Si la popularité de M. Flosse a incontestablement été entamée à Tahiti par les différentes « affaires » auxquelles l'ancien secrétaire d'Etat a été mêlé, qous la protection de M. Jacques Chirac, il continue de disposer d'un net capital de confiance dans les autes zones de l'immense territoire polynésien où le clientélisme est souvent, en politique, la règle générale. A défaut d'avoir été réélu dès le premier tour, comme il en avait pris l'habitude depuis 1978, M. Flosse mènera la vie dure à M. Vernaudon dans une campagne du secof tout qui sera sans doute marquée, comme celle du premier tour, par d'incessantes querelles personnelles.

Ce sont sans doute, là plus qu'ailleurs, les abstentionnistes du premier tout qui feront la décision, et ceux-ci sont nombreux, autant dans cette deuxième circonscription (43,62 %) que dans la première (48,86 %).

M. Vernaudon bénéficiera, pour sa part, de l'impact des résultats des élections en métropole, la Polynésie ayant voté à 54,31 % pour M. Mitterrand le 8 mai.

1re (POLYNESIE OUEST)

Ins., 64 075 ; vot., 32 766
Abst., 48,86 % ; suffr. expr., 32 354

Patrick Revault, maj. p.-cent., 2 171 (6,71) ; Monil Tetuanui, maj. p.-cent., m. de Tahaa, 1 428 (4,41) ; Enrique Braun-Ortega, maj. p.-cent., 916 (2,83) ; Oscar Temaru, ext. g., m. de Faaa, 4 587 (14,18) ; *Edouard Fritch*, URC-RPR, d.s., 7 960 (24,60) ; Jacky Graffe, UDF-PR, 2 067 (6,38) ; *Alexandre Léontieff*, RPR sout. PS, d.s., prés. du gouvernement territorial, 13 225 (40,87). **BALLOTTAGE.**

1986. – RPR, 15 501 (35,80) ; div. g., 9 790 (22,61) ; div. opp., 7 446 (17,19) ; ext. g., 3 764 (8,69) : ext. g., 3 740 (8,63) ; div. g., 2 777 (6,41) ; app.-PS, 279 (0,64).

24 avril 1988. –

8 mai. –

2e (POLYNESIE EST)

Ins., 43 856 ; vot., 24 725
Abst., 43.62 % ; suffr. expr., 24 245

Emile Vernaudon, maj. p-div. g., m. de Mahina, 11 817 (48,73) ; James Salmon, ext. g., 1 012 (4,17) ; Gaston Flosse, URC-RPR, m. de Pirae, a. sec. E., a.d., 11 416 (47,08). **BALLOTTAGE.**

1986. – RPR, 15 070 (48,54) ; div. opp., 6 801 (21,90) : div. g., 3 257 (10,49) ; ext. g., 2 939 (9,46) ; div. g., 1 454 (4,68) ; ext. g., 975 (3,14) ; app.-PS, 550 (1,77).

24 avril 1988. –

8 mai. –

Sortants : *MM. Edouard Fritch, RPR, remplaçant M. Gaston Flosse, RPR, nommé sec. E. chargé des problèmes du Pacifique-Sud le 20 mars 1986 ; Alexandre Leontieff, RPR.*

Les nouveaux élus du

Nous publions, ci-dessous, par département, les biographies des députés élus le 12 juin, à l'exception des sortants et de ceux qui, élus le 16 mars 1986, avaient abandonné leur mandat pour entrer dans le gouvernement de M. Chirac.

Les biographies des députés élus au premier tour ont été publiées dans *le Monde* du 8 juin.

Ain

MICHEL VOISIN
URC-UDF-CDS (4e circ.)

Né le 6 octobre 1944 à Replonges (Ain), M. Michel Voisin est expert-comptable. Conseiller municipal de Replonges depuis le 20 mars 1977, il en est le maire depuis le 20 mars 1983.

Aisne

RENÉ DOSIÈRE
PS (1re circ.)

M. René Dosière est né le 3 août 1941 à Origny-Sainte-Benoîte (Aisne). Géographe et rocardien, il est ancien chargé d'études au service d'aménagement rural du département. Adjoint au maire de Laon en 1977, il se démet de cette fonction en 1980, restant conseiller municipal de cette commune jusqu'en 1983 avant d'en devenir le premier magistrat. Ancien président du conseil régional de Picardie de 1981 à 1983, il est membre du comité directeur du PS et délégué national pour l'aménagement du territoire.

Allier

FRANÇOIS COLCOMBET
PS (1re circ.)

Né le 1er septembre 1937 à Dompierre-sur-Besbre (Allier), président de chambre à la cour d'appel de Paris, M. Colcombet a été directeur du service de l'éducation surveillée de 1983 à 1986. Maire de Dompierre-sur-Besbre depuis 1983, il est conseiller général (apparenté PS) depuis 1985.

PIERRE GOLDBERG
PC (2e circ.)

Né le 25 août 1938 à Chauvigny (Allier), agent de l'EDF, M. Pierre Goldberg est maire de Montluçon depuis 1972 et conseiller général depuis 1973. Il fut député de cette circonscription de 1978 à 1981.

Alpes de Haute-Provence

FRANÇOIS MASSOT
PS (1re circ.)

Né le 9 juin 1941 à Seyne (Basses-Alpes), M. François Massot est avocat, diplômé d'études supérieures de droit. Sa carrière politique commence en 1970 où il devient conseiller général du canton de Turriers (Alpes-de-Haute-Provence) puis, de 1976 à 1983, il est vice-président du conseil général. Elu député MRG en 1978 (1re circ. Digne), il le restera jusqu'en 1986, sous l'étiquette PS. Il ne sera pas élu en 1986, le PS lui préférant M. André Bellon, comme tête de liste. M. Massot est conseiller régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur depuis 1978. De 1981 à 1983, il est membre du comité directeur du PS.

Hautes-Alpes

PATRICK OLLIER
URC-RPR (2e circ.)

Né le 17 décembre 1944 à Périgueux (Dordogne), M. Patrick Ollier est diplômé de l'IEP de Paris et titulaire d'une licence de sciences économiques. De 1968 à 1981, il appartient à différents cabinets ministériels, dont ceux de MM. Chaban-Delmas, Messmer et Peyrefitte. En 1965, M. Ollier a participé à la fondation de l'UJP (mouvement des jeunes gaullistes) puis, en 1968, il devient secrétaire régional de l'UNR (futur RPR) pour la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

De 1977 à 1986, il est conseiller municipal de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) puis adjoint au maire, M. Jacques Baumel (RPR). Parachuté aux législatives de 1986 sur la liste d'union de l'opposition des Hautes-Alpes, il n'avait pas été élu. Après avoir été conseiller de M. Vernes, PDG du groupe sucrier Beghin-Say, il était depuis 1986 conseiller du président de l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas, pour les affaires politiques et parlementaires.

Alpes-Maritimes

MARTINE DAUGREILH
URC-RPR (2e circ.)

Née le 11 septembre 1947 à Talence (Gironde), Mme Martine Daugreilh est titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'un DEA de cadre de vie, environnement et civilisation industrielle. Elle est directrice adjointe du cabinet de M. Jacques Médecin, maire de Nice (qui ne se représentait pas aux élections législatives et qui est son suppléant).

RUDY SALLES
URC-UDF-PR (3e circ.)

Né le 30 juillet 1954, à Nice, M. Rudy Salles est titulaire d'une maîtrise de droit public et d'un DEA de droit international. Ancien attaché parlementaire de M. François Léotard (de 1978 à 1986), M. Salles est conseiller municipal de Nice depuis 1983 et conseiller régional depuis 1986.

CHRISTIAN ESTROSI
URC-RPR (5e circ.)

Né le 1er juillet 1955 à Nice, M. Christian Estrosi a été quatre fois champion de France de moto. Conseiller municipal de Nice depuis 1983, il est conseiller général depuis 1985.

SUZANNE SAUVAIGO
URC-RPR (6e circ.)

Née le 15 juillet 1930 au Maroc, Mme Suzanne Sauvaigo, avocat, est maire de Cagnes-sur-Mer depuis 1984 et conseiller général depuis 1983.

PIERRE MERLI
URC-UDF-Rad. (7e circ.)

Né le 6 février 1920 à Arezzon (Italie), M. Pierre Merli est administrateur civil au ministère des anciens combattants et victimes de guerre. Sénateur (gauche-dém.) depuis 1980, il est maire d'Antibes-Juan-les-Pins depuis 1971 et conseiller général depuis 1973.

ARDÈCHE

JEAN-MARIE ALAIZE
PS (3e circ.)

Né le 29 octobre 1941 à Montélimar (Drôme), M. Jean-Marie Alaize est professeur de philosophie. Conseiller général de 1976 à 1982, conseiller régional depuis 1981 de la région Rhône-Alpes, M. Alaize siégea sur les bancs de l'Assemblée nationale de 1981 à 1986.

ARDENNES

GÉRARD ISTACE
PS (2e circ.)

Né le 26 juillet 1935 à Nouzonville (Ardennes), professeur de l'enseignement général des collèges en retraite, M. Gérard Istace fut l'un des trois députés socialistes ardennais, de 1981 à 1986. Membre du PS depuis 1973, il est entré en politique comme conseiller municipal de Revin en 1971. Devenu maire en 1973, il fut constamment réélu depuis. Conseiller général à partir de 1974, réélu en 1976, il abandonna son siège en 1982 en vertu de la limitation des mandats préconisée par le PS. Conseiller régional de Champagne-Ardenne depuis 1976, il conduisait, en 1986, la liste du PS aux élections régionales.

JEAN-PAUL BACHY
PS (3e circ.)

Né le 30 mars 1947 à Charleville-Mézières, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, M. Jean-Paul Bachy est député socialiste européen depuis 1984. Proche de M. Lionel Jospin, membre du comité directeur du PS depuis 1975, membre du secrétariat national du PS, chargé des entreprises et de l'emploi jusqu'en 1987, ancien premier secrétaire de la fédération des Ardennes, M. Bachy fut conseiller municipal de Charleville-Mézières de 1977 à 1980 et adjoint au maire, chargé du personnel, de 1980 à 1983. Il est conseiller régional de Champagne-Ardenne depuis mars 1986.

ARIÈGE

RENÉ MASSAT
PS (2e circ.)

Né le 19 juillet 1934 à Daumazan-sur-Arize (Ariège), diplômé de l'Ecole de notariat de Toulouse, directeur du syndicat départemental des collectivités électrifiées de l'Ariège, M. Massat a été député socialiste de 1985 à 1986 en remplacement de Jean Ibanès, décédé, dont il était le suppléant. Vice-président du conseil général, M. Massat est conseiller régional depuis mars 1986.

AUDE

JOSEPH VIDAL
PS (1re circ.)

Né le 3 mars 1933 à Lavalette (Aude), M. Joseph Vidal était professeur de construction mécanique successivement aux lycées techniques de Toulouse et de Carcassonne. Depuis 1974, il est président de l'office départemental HLM, président de l'union régionale des organismes HLM. Il a été élu conseiller général du canton de Montréal en 1970 et constamment réélu depuis. Député de la circonscription de Carcassonne de 1978 à 1986, il a été conseiller régional de 1978 à 1986 et élu conseiller régional en mars 1986.

BOUCHES-DU-RHONE

JEANINE ECOCHARD
PS (5e circ.)

Née le 14 semptembre 1939 à Nice (Alpes-Maritimes), longtemps militante dans divers mouvements associatifs (parents d'élèves et comités d'intérêts de quartier à Marseille), Mme Jeanine Ecocharf fait, en 1977, une rencontre fortuite avec Michel Pezet et, du même coup, avec la politique. Elle sera suppléante de ce dernier aux élections municipales de 1977, année où elle entre au Parti socialiste. En 1983, elle est élue au conseil municipal de Marseille, où elle est chargée de la lecture publique de l'école d'art et d'architecture. Entrée en 1979 au conseil régional alors que Gaston Defferre en était président, Mme Jeanine Ecochard y demeure, chargée de mission à l'office régional de la culture, lorsque Michel Pezet en devient le président. En 1986, Jean-Claude Gaudin, successeur de ce dernier, n'a pas souhaité que Mme Ecochard demeure à ce poste, mais elle est restée au conseil régional, rattachée au groupe socialiste. Mme Ecochard est secrétaire fédérale du PS depuis le congrès de Toulouse (1985).

GUY TESSIER
URC-UDF-PR (6e circ.)

M. Guy Teissier, né le 4 avril 1945 à Marseille, dans le quartier populaire de Saint-Antoine. M. Teissier est gérant d'une société d'administration de biens.

Engagé dans le mouvement scout et militant chrétien, il a participé, dès son adolescence, au combat pour l'Algérie française, notamment au sein d'une association pour la libération des détenus politiques. Officier parachutiste pendant son service militaire, il a effectué un bref passage au Parti des forces nouvelles (PFN) avant d'entrer au PR en 1978. Il est devenu membre du conseil national en 1983, puis membre du comité directeur national de ce parti en 1985. Elu conseiller municipal de Marseille et maire du 9e arrondissement depuis 1983.

MARIUS MASSE
PS (8e circ.)

Né le 15 avril 1941 à Château-Gombert, un quartier de Marseille, M. Marius Masse, ingénieur des travaux publics, a adhéré au Parti socialiste à l'âge de dix-huit ans et devient, en 1976, secrétaire général adjoint du PS des Bouches-du-Rhône. Conseiller général du canton de Marseille-XVII depuis 1973, il est depuis 1983 conseiller municipal de la ville (délégué aux sports, puis à la voirie). En battant, en 1981, M. Marcel Tassy, député (PC) sortant de la 8e circonscription des Bouches-du-Rhône, M. Masse retrouve le siège que son père avait occupé de 1962 à 1978, date à laquelle ce dernier ne s'était pas représenté. En 1986, M. Marius Masse ne se représentait pas.

JEAN TARDITO
PC (9e circ.)

Né le 19 décembre 1933 à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), instituteur, puis professeur certifié de collège en sciences physiques et naturelles, Jean Tardito adhère au PCF en 1959. Conseiller municipal d'Aubagne depuis 1965, il est adjoint au maire de 1970 à 1981; premier adjoint en 1981, il succède en 1987 à la mairie à M. Edmond Garcin. Jean Tardito est conseiller général d'Aubagne depuis 1976 et membre du bureau du conseil général des Bouches-du-Rhône depuis 1985.

YVES VIDAL
PS (10e circ.)

Né le 27 novembre 1946 à Pernes-les-Fontaines (Vaucluse), M. Yves Vidal a d'abord été responsable syndical FO de la Société des eaux de Marseille, où il est entré comme technicien des bureaux d'études en 1966, avant d'adhérer au PS en 1972, après le congrès d'Epinay. Il a ensuite gravi tous les échelons au sein de la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, dont il est devenu le premier secrétaire le 5 mais 1986, après avoir été secrétaire de la section de Marignane en 1974, puis délégué de la 10e circonscription en 1977, et secrétaire fédéral aux élections en 1980. Elu membre suppléant du comité directeur du PS en 1985, puis titulaire en 1987, c'est un ami de Michel Pezet, l'homme fort du PS des Bouches-du-Rhône, dont il a dirigé les campagnes électorales successives entre 1973 et 1981. M. Vidal est depuis juillet 1987 maire de Grans, une petite commune proche de Salon-de-Provence, après avoir été élu conseiller municipal en 1977 et premier adjoint en 1983.

CHRISTIAN KERT
URC-UDF-CDS (11e circ.)

M. Christian Kert, né le 25 juillet 1946 à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) est diplômé d'études juridiques et de sciences pénales. Il est cadre administratif à l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) des Bouches-du-Rhône depuis 1974. Il est secrétaire général de la Fédération Nord des Bouches-du-Rhône et membre du conseil politique national du CDS, parti auquel il a adhéré en 1984. Il a été élu conseiller municipal de Salon-de-Provence en 1977, puis adjoint au maire chargé de la culture et de la communication en 1983.

HENRI D'ATTILIO
PS (12e circ.)

Né le 4 février 1927 à Châteauneuf-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône), petit-fils d'immigrés italiens, M. Henri d'Attilio a fait la majeure partie de sa carrière professionnelle au service achats de l'Aérospatiale de Marignane (division des hélicoptères), qu'il a quittée comme cadre en 1983. Adhérent des Jeunesses socialistes en 1945, puis membre de la SFIO, et enfin du PS, il est resté simple militant jusqu'en avril 1987, date de son entrée au comité directeur de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône. Ce mitterrandiste fidèle à Gaston Defferre a suivi en 1987 les amis de l'ancien maire de Marseille en adhérant au courant Socialisme et République (ex-CERES) de Jean-Pierre Chevènement.

Conseiller municipal de Châteauneuf-lès-Martigues en 1953, puis maire depuis 1970, il a été conseiller général de Marignane de 1979 à 1985, et conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'azur de 1982 à 1986.

PAUL LOMBARD
PC (13e circ.)

Né le 15 décembre 1927 à La Ciotat, employé de bureau retraité, Paul Lombard avait adhéré aux Jeunesses communistes à l'âge de dix-sept ans. Entré au conseil municipal de Martigues en 1953, premier adjoint à partir de 1959, devenu maire en 1969, réélu depuis sans interruption, il est conseiller général du canton de Martigues depuis 1970.

LÉON VACHET
URC-RPR (15e circ.)

Exploitant agricole à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), où il est né le 29 décembre 1932, M. Léon Vachet a milité très tôt dans les organisations syndicales agricoles. Secrétaire général du Comité économique des fruits et légumes de la région Provence-Alpe-Côte d'Azur en 1962, puis vice-président du marché d'intérêt national de Châteaurenard en 1974, il est président de la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône depuis 1982. Il est également président de la caisse régionale du Crédit agricole. Il a adhéré au RPR en 1986, date à laquelle il a été élu au conseil régional, où il préside la commission agriculture.

CALVADOS

FRANÇOIS D'HARCOURT
URC-CNI (5e circ.)

Né à Paris le 10 décembre 1928, M. François d'Harcourt a fait ses études à Bayeux, puis en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Il est diplômé de philologie anglaise, d'études économiques et financières de l'université Harvard. Elu conseiller général de Balleroy en 1955, il a été chef de cabinet du général Kœnig, ministre de la défense de 1954 à 1955. Cofondateur du *Bessin économique*, François d'harcourt commence une carrière de grand reporter dans les années 60. En 1963, il obtient le prix Pelman de la presse. Auteur de *l'Afrique à l'heure H* et de *Demain, la France, l'Europe, le monde* (1965), il est aussi exploitant agricole et est élu député CNIP (Centre national des indépendants et paysans) en 1973 en battant un vieux gaulliste, M. Raymond Triboulet. Il le restera jusqu'en mars 1986 où M. d'Ornano ne le place pas en position éligible sur la liste de l'UDF. Il retrouve aujourd'hui sa circonscription du Bessin.

RENÉ GARREC
URC-UDF-PR (6e circ.)

Né le 24 décembre 1934, à Lanvéoc (Finistère), M. René Garrec a fait des études de droit, d'économie politique, d'administration et de gestion des entreprises à Caen. Après avoir enseigné à l'université de Caen, il est choisi par M. Michel d'Ornano, en 1967, pour diriger le comité d'expansion de Basse-Normandie; il devient le bras droit régional de l'homme fort du Calvados. Quand M. d'Ornano devient ministre, en 1974, M. Garrec est nommé chargé de mission à son cabinet, et le suit de poste en poste jusqu'en 1981. Nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1979, au tour extérieur, il se lance dans la politique active en battant, en mars 1985, le conseiller général socialiste de Bourguébus sous l'étiquette UDF. Après avoir longtemps siégé au comité économique et social de Basse-Normandie, il est élu au conseil régional en 1986, et devient le président de cette assemblée. Il est resté un des hommes de M. d'Ornano.

CANTAL

YVES COUSSAIN
URC-app. UDF (1re circ.)

Né le 15 mai 1944, M. Yves Coussain, cadre supérieur à la caisse régionale du Crédit agricole du Cantal, a été élu maire de Teissières-lès-Boulès en 1977. Il est conseiller général d'Arpajon-sur-Cère depuis 1986 et conseiller régional apparenté UDF depuis mars 1986.

CORRÈZE

FRANÇOIS HOLLANDE
PS (1re circ.)

Né le 12 août 1954, ancien élève de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Hollande adhère au Parti socialiste en 1978 et devient collaborateur de M. Jacques Attali, alors conseiller économique de M. Mitterrand. Il a appartenu au cabinet de M. Max Gallo, ancien ministre porte-parole du gouvernement Mauroy. Candidat malheureux en juin 1981 contre M. Chirac, il est conseiller municipal d'Ussel et délégué national à la communication du Parti socialiste. M. Hollande est le compagnon de Mme Ségolène Royal, chargée de mission à l'Elysée et élue dans les Deux-Sèvres.

CORSE-DU-SUD

JOSÉ ROSSI
URC-UDF (1re circ.)

Né le 18 juin 1944 à Ajaccio (Corse-du-Sud), M. Rossi est docteur en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il entre en 1972 au cabinet de Joseph Fontanet, ministre du travail, et il fera partie de celui de Christian Beullac, ministre de l'éducation nationale de 1978 à 1981. Conseiller général du canton d'Ajaccio-IV depuis 1973, il est président du conseil général depuis 1985. Il est également deuxième adjoint au maire d'Ajaccio depuis 1983 et conseiller régional de la Corse depuis 1986. Président de l'agence régionale du tourisme de 1983 à 1985, il a retrouvé ce poste en décembre 1987.

COTE-D'OR

LOUIS DE BROISSIA
URC-RPR (2e circ.)

M. de Broissia, qui est âgé de quarante-cinq ans, est cadre d'entreprise. Adjoint au maire de Blagny-sur-Vingeanne, président du SIVOM du canton de Mirebeau-sur-Bèze, il est conseiller général et conseiller régional de Bourgogne.

COTES-DU-NORD

YVES DOLLO
PS (1re circ.)

Né le 21 mai 1934 à Lannion, M. Yves Dollo est professeur d'enseignement général de collège. Normalien en 1952, il entre aux Jeunesses socialistes et participe à la création du Parti socialiste autonome puis du PSU dans les Côtes-du-Nord. Il adhère au PS en 1974. Conseiller municipal de Saint-Brieuc depuis 1965, il est adjoint au maire en 1977 et premier adjoint en 1983. Conseiller régional de 1973 à 1981, il retrouve son siège en 1986 date à laquelle il perd son mandat de député acquis pour la première fois en 1981.

MAURICE BRIAND
PS (4e circ.)

Né le 9 juillet 1949 à Plouisy, licencié en droit, avocat, M. Briand a été élu au conseil municipal de Guingamp en 1977 et est maire de cette ville depuis 1983. Elu député en 1981, il perd son siège en 1986, mais gagne celui de conseiller régional.

PIERRE-YVON TRÉMEL
PS (5e circ.)

Né le 9 août 1946 à Cavan, commune dont il est le maire depuis 1970, M. Trémel, licencié en droit, est professeur de sciences économiques. Premier vice-président du conseil général, M. Trémel est également président de l'Association des élus bretonnants.

CREUSE

GASTON RIMAREIX
PS (2e circ.)

M. Gaston Rimareix est né le 29 janvier 1935 à Champagnat (Creuse). Ancien élève de l'ENA, ancien administrateur civil au ministère de l'économie et des finances en 1965, chargé de mission à la DATAR en 1967, il devient chargé de mission dans une filiale du Crédit agricole en 1975. M. Rimareix est directeur administratif et financier de l'Agence pour les économies d'énergie en 1979, avant de devenir, deux ans plus tard, directeur de cabinet du ministre socialiste chargé de l'énergie, M. Edmond Hervé, qu'il suit, en 1983, pour occuper la même fonction au secrétariat d'Etat chargé de la santé. Depuis 1986, il est contrôleur d'Etat. Maire de Mainsat depuis 1971, conseiller régional du Limousin depuis 1985, M. Rimareix a été collaborateur à la section économique du PCF, parti avec lequel il a rompu en 1977.

Dordogne

BERNARD BIOULAC
PS (1re circ.)

Né à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) en 1942, neurobiologiste, professeur à l'université de Bordeaux-II, directeur du laboratoire de recherches sur les cellules nerveuses, M. Bioulac est maire de Saint-Barthélemy-de-Bussière et conseiller général de Bussière-Badil depuis 1980. Il préside le conseil général de la Dordogne depuis 1982.

MICHEL SUCHOD
PS (2e circ.)

Né le 10 mai 1945 à Paris, M. Suchod est un ancien élève de l'ENA (conseiller des affaires étrangères). Membre du CERES et du comité directeur du PS en 1974, il devient conseiller général en 1975 à l'occasion d'une élection partielle et est vice-président du conseil général depuis 1985. Elu député en novembre 1980, il est réélu en 1981, devenant vice-président de l'Assemblée nationale. Troisième de liste en 1986, il ne retrouve pas son siège de député, mais est élu au conseil régional.

Doubs

ROBERT SCHWINT
PS (1re circ.)

Né le 11 janvier 1928 à Montbéliard, M. Schwint, qui a fait ses études à l'école normale de Besançon, a été instituteur de 1948 à 1952, puis directeur du collège d'enseignement du Russey (Doubs) de 1952 à 1971. En 1971, il est élu au Sénat où il est vice-président du groupe socialiste depuis 1983. Président de la commission sénatoriale des affaires sociales de 1977 à 1983, puis vice-président de cette même commission de 1983 à 1986, il siège depuis 1986 à la commission des finances. Maire du Russey de 1959 à 1977, maire de Besançon depuis 1977, conseiller général du canton de Besançon-Ouest de 1976 à 1982, conseiller régional de Franche-Comté depuis 1974 (tête de liste dans le Doubs en 1986). M. Schwint est venu à la politique par le syndicalisme (SGEN) et au Parti socialiste par les clubs. Il adhère au PS en 1971 (courant rocardien). Président de l'Union hospitalière du Sud-Est et secrétaire général de l'Association des maires des grandes villes de France, il devrait abandonner son mandat de conseiller régional, ce qui permettra à M. Michel Mercadié, ancien conseiller général et actuel délégué régional du Parti socialiste, premier des non-élus de 1986 aux élections régionales, d'accéder à l'assemblée régionale de Franche-Comté.

Drôme

ROGER LÉRON
PS (1re circ.)

Né le 15 janvier 1945 à Romans (Drôme), M. Léron est chargé de mission à l'Agence pour l'implantation et le développement des entreprises depuis 1973. Premier adjoint au maire de Valence depuis 1977, il est conseiller régional depuis 1986.

ALAIN FORT
PS (2e circ.)

Né le 25 juillet 1946 à Lyon, avocat au barreau de Valence

second tour de scrutin

depuis 1969, M. Fort est conseiller municipal de Montélimar depuis 1977.

GEORGES DURAND
URC-CNI (4e circ.)

Né le 2 mai 1943 à Romans (Drôme), M. Durand est avocat au barreau de Valence. Elu en 1982 conseiller général contre M. Georges Fillioud (PS), il est, depuis 1983, conseiller municipal de Romans.

EURE

ALFRED RECOURS
PS (2e circ.)

Né le 19 mars 1945, inspecteur départemental *de l'éducation* nationale, M. Recours est adjoint au maire de Conches depuis 1977. Premier secrétaire de la fédération de l'Eure du Parti socialiste, il est élu, en mars 1986, conseiller régional de Haute-Normandie.

Eure-et-Loir

BERTRAND GALLET
PS (3e circ.)

M. Bertrand Gallet est né le 24 mai 1945. Il est enseignant, conseiller régional et adjoint au maire de Nogent-le-Rotrou. Il s'est présenté, sans succès, aux élections législatives de 1981 et 1986.

Finistère

BERNARD POIGNANT
PS (1re circ.)

Né le 19 septembre 1945 à Vannes, M. Poignant est agrégé d'histoire et de géographie. Il est professeur d'école normale. Rocardien, élu à l'Assemblée nationale en 1981, il n'avait pas retrouvé son siège en 1986. Il était, en revanche, élu au conseil régional.

AMBROISE GUELLEC
URC-UDF-CDS (7e circ.)

Ingénieur du génie rural, M. Ambroise Guellec est né le 26 mars 1941 à Peumerit (Finistère). Maire de Pouldreuzic depuis 1979, conseiller général du Finistère depuis 1982, M. Guellec a été chargé de mission à la mission régionale des Pays de la Loire, puis secrétaire d'Etat à la mer de 1986 à 1988. Il n'avait pas été élu aux législatives de mars 1986.

Gard

JEAN-MARIE CAMBACÉRÈS
PS (2e circ.)

Né le 5 juin 1949 à Nîmes, ingénieur agricole, ancien élève de l'ENA et diplômé chinois, M. Jean-Marie Cambacérès entre, en 1981, en qualité de chargé de mission, au cabinet de Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Il suit ce dernier, comme conseiller technique, au ministère du plan et de l'aménagement du territoire en 1984. Militant dans le courant mitterrandiste du PS, il est élu, en mars 1983, maire de Sommières, dans le Gard. Il s'oppose au président du conseil général, M. Gilbert Baumet, exclu du PS pour indiscipline. Elu conseiller régional du Languedoc-Roussillon en mars 1986, M. Cambacérès entre au cabinet de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qu'il suit, comme conseiller spécial, en mai 1988, au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et des sports.

GEORGES BENEDETTI
PS (3e circ.)

Né le 29 juillet 1930 à Antisanti (Haute-Corse), médecin généraliste installé à Bagnols-sur-Cèze en 1958, *M. Georges Benedetti* est élu conseiller général (PS) du canton de Bagnols en mars 1976. Maire de Bagnols depuis 1977, il est élu, en juin 1981, député du Gard. En mars 1982, à la suite des élections cantonales, lors desquelles il a été réélu dans son canton, M. Benedetti, mitterrandiste, est porté à la présidence du conseil général sous la pression de la fédération socialiste au détriment du président sortant, M. Gilbert Baumet, rocardien. Quatre mois plus tard, cette élection ayant été annulée par le tribunal administratif, M. Benedetti est battu par M. Baumet. Réélu maire de Bagnols en mars 1983, il prend la tête de la liste socialiste pour les élections régionales en mars 1986 et renonce à être candidat en position éligible sur la liste pour les élections *législatives*. En juin 1986, il devient sénateur en remplacement d'Edgar Tailhades, décédé.

GILBERT MILLET
PC (4e circ.)

Né le 27 septembre 1930 à Paris, M. Gilbert Millet, médecin, s'installe en 1957 au Vigan (Gard). Communiste, il est élu député en mars 1967 dans la circonscription d'Alès-Le Vigan. Battu en juin 1968, il est réélu en mars 1973 et en mars 1978. Devancé par le candidat socialiste au premier tour des élections législatives de juin 1981, il entre, en juillet, au cabinet de M. Jack Ralite, ministre communiste de la santé, en qualité de directeur-adjoint du cabinet. Elu conseiller municipal d'Alès en mars 1983, il succède comme maire de cette ville, en août 1985, à M. Roger-Roucaute. En mars 1986, il conduit la liste communiste du Gard pour les élections régionales.

Haute-Garonne

CLAUDE DUCERT
PS (3e circ.)

Né le 25 juillet 1934, M. Claude Ducert est ingénieur au Syndicat départemental de l'électricité de Haute-Garonne. Depuis 1971, il est maire de Labèges. Il est aussi conseiller général du canton de Castenet depuis 1983. M. Ducert est vice-président de la technopole de l'agglomération toulousaine, dont M. Baudis assure la présidence.

ROBERT LOIDI
PS (4e circ.)

Né le 15 août 1948, M. Robert Loïdi a été attaché parlementaire du sénateur M. André Méric. Ayant suivi toutes ses études à Toulouse, il a été secrétaire des Jeunes socialistes, puis entre au PS en 1972. Actuellement chargé d'études au conseil général de Haute-Garonne, il est depuis 1986, responsable du comité de ville du PS.

HÉLÈNE MIGNON
PS (6e circ.)

Née le 26 juin 1934, Mme Hélène Mignon a longtemps vécu en Algérie. Médecin allergologue, elle entre en politique en 1973, date à laquelle elle est élue conseillère municipale de Muret (Haute-Garonne).

Militante au CERES, elle siège au comité directeur du Parti socialiste. En 1979, elle entre au conseil général de Haute-Garonne et est réélue en 1985. Candidate malheureuse aux législatives de 1986, sur la liste conduite par M. Jospin, son élection aux législatives de 1988 consacre un long et patient travail d'implantation locale.

Gers

JEAN-PIERRE JOSEPH
PS (2e circ.)

Né le 8 mars 1938 à Toulouse (Haute-Garonne), professeur de mathématiques, principal du collège Lalande à Toulouse, M. Joseph est membre du comité directeur du PS depuis 1983. Il est premier adjoint au maire de Lecoutre depuis 1968 et conseiller général depuis 1976. Il préside le conseil général depuis 1982. Il figure parmi les proches de M. Rocard.

Gironde

PIERRE BRANA
PS (5e circ.)

M. Pierre Brana est né le 28 mai 1933 à Bordeaux. Ingénieur EDF-GDF, il est actuellement conseiller au cabinet de M. Michel Rocard à Matignon. Maire d'Eysines depuis 1977, conseiller de la communauté urbaine de Bordeaux, conseiller général du canton de Blanquefort depuis 1982, conseiller régional d'Aquitaine depuis mars 1986, M. Brana est un ancien membre de la direction politique nationale du PSU. Il est entré au PS en 1974 avec M. Rocard et il est aujourd'hui secrétaire national du PS chargé des droits de l'homme.

PIERRE DUCOUT
PS (7e circ.)

Né le 12 décembre 1942 à Bordeaux, ingénieur du bâtiment et des travaux publics, polytechnicien, M. Ducout est maire de Cestas depuis novembre 1972 à la suite du départ à la retraite du maire, M. Lafont. Conseiller général du canton de Gradignan depuis 1982, il est membre du bureau fédéral du Parti socialiste de Gironde (ex-courant B).

PIERRE LAGORCE
PS (9e circ.)

Né le 16 mai 1914 à Pugnac (Gironde), M. Lagorce est licencié ès lettres. Il a été administrateur et chef de division à l'Assemblée nationale (1963). En 1965, il devient maire de Langon, fonction qu'il occupe toujours. Elu député de la Gironde en mars 1967, il sera constamment réélu jusqu'en 1986 date à laquelle il ne retrouve pas de siège au Parlement. Il devient en revanche conseiller régional en 1986.

Hérault

GÉRARD SAUMADE
PS (2e circ.)

Né le 3 mai 1926 à Saint-Mathieu-de-Tréviers (Hérault), docteur ès sciences économiques, licencié ès lettres, M. Gérard Saumade est professeur à l'IUT et à la faculté des sciences économiques de Montpellier. Elu maire de Saint-Mathieu-de-Tréviers en mars 1965, conseiller général du canton des Matelles en septembre 1973, constamment réélu dans ces deux fonctions, M. Saumade milite au PS dans le courant mitterrandiste. Il est président du conseil général de l'Hérault depuis mars 1979. En 1984, M. Laurent Fabius le charge d'une mission sur l'informatisation des collectivités locales. En mars 1986, M. Saumade est élu conseiller général à la tête de la liste du Parti socialiste.

BERNARD NAYRAL
PS (5e circ.)

Né le 19 juillet 1941 à Montpellier, professeur de collège de mathématiques, M. Bernard Nayral, conseiller municipal de Capestang, est élu maire de cette ville en mars 1971. Conseiller général du canton de Capestang depuis 1977, il est vice-président du conseil général de l'Hérault, délégué au budget, aux affaires scolaires et aux affaires sportives.

Indre

JEAN-YVES GATEAUD
PS (1re circ.)

M. Jean-Yves Gateaud est né le 17 décembre 1949. Professeur à l'école normale de Châteauroux et premier secrétaire de la fédération du PS de l'Indre, M. Gateaud est conseiller municipal de Châteauroux depuis 1983.

JEAN-PAUL CHANTEGUET
PS (3e circ.)

M. Jean-Paul Chanteguet est né le 9 décembre 1949. Il est conseiller pour les affaires économiques à la mairie de Châtellerault et maire du Blanc (Indre) depuis 1983.

Indre-et-Loire

JEAN-MICHEL TESTU
PS (5e circ.)

Né le 7 mai 1929 à Auzouer-en-Touraine (Indre-et-Loire), M. Jean-Michel Testu a été député de la deuxième circonscription d'Indre-et-Loire de 1981 à 1986. Ancien conseiller général (1979-1985), il devient conseiller municipal de Tours en 1983 et entre en 1986 au conseil régional. Directeur d'un établissement spécialisé pour enfants handicapés en 1972, il a été chargé de mission sur l'insertion des handicapés par M. Laurent Fabius en 1985.

Isère

JEAN-PIERRE LUPPI
PS (2e circ.)

Né le 27 avril 1941 à Grenoble, M. Jean-Pierre Luppi est cadre technique à EDF. Ce militant syndicaliste et associatif quitte en 1974 le PSU en même temps que M. Michel Rocard. Il est depuis 1983 adjoint au maire communiste de Saint-Martin-d'Hères et, depuis 1986, conseiller régional de Rhône-Alpes.

MICHEL DESTOT
PS (3e circ.)

Né le 2 septembre 1946 à Malo-les-Bains (Nord), M. Michel Destot est ingénieur au Centre d'études nucléaires de Grenoble. Entre 1977 et 1983, il fut conseiller municipal de Grenoble et l'un des proches du maire socialiste d'alors, Hubert Dubedout. Elu en 1985 conseiller général du canton de Grenoble-III, M. Destot a l'intention de briguer, en mars 1989, la mairie de Grenoble.

DIDIER MIGAUD
PS (4e circ.)

Né le 6 juin 1952 à Tours-Saint-Symphorien (Indre), M. Didier Migaud est juriste de formation. Il est depuis douze ans le collaborateur de M. Louis Mermaz. De 1982 à 1985, il fut le secrétaire général des services du département lorsque M. Mermaz en était le président du conseil général. Devenu chargé de mission auprès du médiateur depuis 1986, M. Migaud remplit parallèlement le mandat de coneiller régional de Rhône-Alpes. Depuis 1980, M. Migaud est le premier secrétaire de la fédération iséroise du Parti socialiste.

YVES PILLET
PS (9e circ.)

Né le 13 mai 1939 à Arvillard (Savoie), M. Yves Pillet est professeur d'histoire et de géographie. Il est maire de Pont-en-Royans depuis 1977 et conseiller général de ce canton depuis 1976. Il a été élu en 1986 conseiller régional. Il avait posé sa candidature lors des élections législatives de 1981 dans la quatrième circonscription de l'Isère après le décès de Jacques-Antoine Gau (PS), dont il était le suppléant depuis 1978. Le parachutage de Mme Gisèle Halimi l'avait contraint à se retirer.

Jura

JEAN-PIERRE SANTA-CRUZ
PS (3e circ.)

Né le 3 septembre 1938 en Algérie, médecin généraliste, ancien militant du PSU, M. Santa-Cruz adhère au Parti socialiste en 1971, l'année de son élection au conseil municipal de Damparis. Elu au conseil général en 1973, réélu en 1979, maire de Dole de 1977 à 1983 et depuis lors conseiller municipal, il est élu député du Jura en 1981, il siège à la commission de la production et des échanges puis à la commission des affaires culturelles, sociales et familiales de l'Assemblée. Il siège au conseil régional depuis 1981. Il est président de la commission culturelle au sein du conseil régional de Franche-Comté.

Landes

ALAIN VIDALIÈS
PS (1re circ.)

Né le 17 mars 1951, il est avocat. Elu au conseil général en 1979, il est depuis vice-président de l'assemblée départementale. Il est également conseiller municipal de Saint-Pierre-du-Mont depuis mars 1983.

Loir-et-Cher

JEANNY LORGEOUX
PS (2e circ.)

M. Jeanny Lorgeoux est né le 2 janvier 1950 à Crouy-sur-Cosson (Loir-et-Cher). Après des études de sciences politiques à Paris, il devient directeur dans une entreprise de commerce charbonnier et pétrolier. Membre du PS depuis 1971, de tendance mitterrandiste, M. Lorgeoux est maire de Romorantin-Lanthenay depuis avril 1985. Il est membre du comité économique et social de la région Centre.

Loire

JEAN-PIERRE PHILIBERT
URC-UDF-PR (1re circ.)

Né le 30 mars 1948, à Vals-près-le-Puy (Haute-Loire), M. Jean-Pierre Philibert, conseiller juridique en droit social, est adjoint au maire de Saint-Etienne depuis 1983. Il est vice-président de la fédération de la Loire du Parti républicain, membre du conseil national du PR, président local des clubs Perspectives et Réalités.

FRANÇOIS ROCHEBLOINE
URC-UDF-CDS (3e circ.)

Né le 31 octobre 1943, à Saint-Chamond (Loire), directeur commercial d'une PME, M. François Rochebloine a été élu conseiller municipal de Saint-Chamond en 1983. Il est membre du bureau du CDS de la Loire et membre du conseil national du CDS.

THÉO VIAL-MASSAT
PC (4e circ.)

Né le 30 août 1919, à La Ricamarie (Loire), électricien, résistant, M. Théo Vial-Massat a été élu député communiste de la Loire en 1962 et a conservé ce mandat jusqu'en 1986. Il est maire de Firminy depuis 1971 et conseiller général depuis 1970. Il est conseiller régional depuis 1986.

Loire-Atlantique

EDOUARD LANDRAIN
URC-UDF (5e circ.)

Né le 1er juillet 1930 à Lorient, M. Landrain est chirurgien-dentiste. Elu au conseil municipal d'Ancenis pour la première fois en 1971, il est maire depuis 1977. Elu au conseil général en mars 1985, il est conseiller régional depuis 1986. Frappé par le cumul des mandats, il pourrait abandonner ce dernier.

Loiret

ERIC DOLIGÉ
URC-RPR (2e circ.)

Né le 25 mai 1943 à Paris, M. Eric Doligé est chef d'une entreprise qui fabrique du matériel pour collectivités. Maire de Meung-sur-Loire depuis 1983, conseiller général de ce même canton depuis 1985, il figurait en septième position sur la liste de l'Union de l'opposition qui avait eu trois élus lors des élections législatives de 1986. M. Doligé est membre du comité économique et social de la région Centre, dont il préside la commission économique, et fait partie également du comité directeur de l'Union patronale du Loiret.

JEAN-PIERRE LAPAIRE
PS (3e circ.)

Né à Paris, âgé de quarante-six ans, M. Jean-Pierre Lapaire est universitaire. Agrégé de géographie, il a successivement enseigné à Rouen, à Nanterre, puis à l'université de Tananarive de 1971 à 1978, date à laquelle il est nommé maître de conférences à l'UER de lettres de l'université d'Orléans. En 1983, tête de liste de la gauche aux élections municipales à Saint-Jean-de-Braye, il est élu maire de cette commune *de la banlieue orléanaise*. M. Lapaire est également vice-président du syndicat intercommunal de l'aglomération orléanaise, et administrateur de l'office HLM d'Orléans.

Lot

BERNARD CHARLES
MRG (1re circ.)

Né le 16 avril 1948 à Cahors, M. Charles est pharmacien des hôpitaux. Il était devenu député en 1983 en remplacement de M. Maurice Faure, élu au Sénat. En mars 1986, M. Charles faisait dissidence en refusant l'accord passé pour les élections législatives et régionales entre le PS et le MRG qui le plaçait en seconde position sur la liste de gauche derrière M. Martin Malvy (PS), alors secrétaire d'Etat chargé de l'énergie. La fédération départementale ayant soutenu M. Charles, M. Faure avait démissionné de son poste de président de cette fédération pour protester contre cet accroc à l'accord national PS-MRG. M. Charles avait alors présenté une liste sous le sigle RRR (Renouveau radical et républicain). Il est conseiller régional depuis 1983 et adjoint au maire de Cahors depuis 1983. Il est vice-président national du MRG.

Lot-et-Garonne

GÉRARD GOUZES
PS (2e circ.)

Né le 5 juin 1943 à Tlemcen (Algérie), M. Gouze, avocat, titulaire d'une maîtrise de droit, a été élu député pour la première fois en 1981. Il a été élu conseiller régional en mars 1986, (il est membre de son bureau). Il est maire de Marmande depuis 1977.

MARCEL GARROUSTE
PS (3e circ.)

Né le 22 avril 1921 à Trémons, licencié en droit, M. Garrouste est titulaire d'un DES d'histoire du droit. Elu à l'Assemblée nationale en 1978, réélu en 1986, il n'a pas retrouvé son siège en 1981. Il a été maire de Penne-d'Agenais de 1971 à 1977 et conseiller général de 1976 à 1982.

Maine-et-Loire

ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN
URC-RPR (1re circ.)

Mme Roselyne Bachelot est née le 24 décembre 1946 à Nevers, docteur en pharmacie, conseiller général de Maine-et-Loire depuis mars 1982, membre du conseil régional des Pays-de-Loire depuis mars 1986, membre du bureau du conseil régional. Mme Bachelot est la fille de M. Jean Narquin, député sortant RPR, qui ne se représentait pas.

HUBERT GRIMAULT
URC-UDF-CDS (2e circ.)

M. Grimault est né le 7 mai 1929 à Chemillé. Conseiller municipal d'Angers depuis 1983, il avait été adjoint au maire de cette même *ville de 1965 à 1977 avant* de perdre son siège de conseiller municipal. Conseiller général depuis 1973, il est vice-président de l'assemblée départementale depuis 1985. Il est enfin conseiller régional et vice-président du conseil régional depuis 1986 chargé des affaires économiques.

MARC LAFFINEUR
URC-UDF diss. (7e circ.)

M. Laffineur est né le 10 août 1945 à Maubeuge. Docteur en médecine, il est spécialiste en anesthésie-réanimation. Il a été élu conseiller général en 1982 et maire d'Avrillé en mars 1983, date à laquelle il prend la mairie à la gauche. En 1986, il avait été élu au conseil régional des Pays-de-Loire. Adhérent direct de l'UDF, il est membre du bureau national de cette formation.

Manche

ALAIN COUSIN
URC-RPR (3e circ.)

M. Alain Cousin, né le 8 avril 1947 à Coutances (Manche), est agent d'assurances. D'abord conseiller municipal RPR de Cherbourg, de 1971 à 1977, il se présente dans sa ville natale en 1977, où il est élu, et devient adjoint au maire. Depuis 1986, il est premier adjoint. En 1985, il a aussi été élu conseiller général de Coutances.

Marne

JEAN-CLAUDE THOMAS
URC-RPR (3e circ.)

Né le 16 mars 1950 à Paris, M. Jean-Claude Thomas, chirurgien-dentiste, est adjoint au maire de Reims depuis 1983. Depuis 1985, il est conseiller général *du dixième canton de Reims* et, depuis 1982, membre du comité central du RPR.

JEAN-PIERRE BOUQUET
PS (5e circ.)

Né le 21 novembre 1951 à Gray (Haute-Saône), M. Jean-Pierre Bouquet est secrétaire général adjoint de la mairie de Châlons-sur-Marne. En 1979, il est devenu conseiller général PS de Saint-Rémy-en-Bouzemont, puis, en 1986, conseiller régional. Il est adjoint au maire d'Arrigny.

Mayenne

ROGER LESTAS
URC-UDF (3e circ.)

Né le 12 mai 1932 à Désertines, M. Lestas est agriculteur. Elu au conseil général depuis 1972, il est vice-président de l'assemblée départementale depuis 1985. Elu au conseil municipal de Fougerolles-du-Plessis en 1965, il est maire de cette commune depuis 1972. Elu député en 1981, il n'avait pas retrouvé son siège en mars 1986.

Meurthe-et-Moselle

CLAUDE GAILLARD
URC-UDF-PR (3e circ.)

Né le 15 août 1944 à Montriond (Haute-Savoie), ingénieur, M. Claude Gaillard est élu conseiller municipal de Nancy en mars 1977, et adjoint au maire en mars 1983. Elu conseiller général du canton de Nancy-Ouest en mars 1982, M. *Gaillard, membre du* Parti républicain, préside, depuis 1986, le district de l'agglomération de Nancy.

DANIEL REINER
PS (4e circ.)

Né le 17 janvier 1941 à Moissac (Tarn-et-Garonne), professeur de mathématiques, M. Daniel Reiner est adjoint au maire de Blainville-sur-l'Eau (Meurthe-et-Moselle) de 1977 à 1983, puis maire de cette commune. En mars 1986, M. Reiner, qui milite au PS dans le courant de M. Chevènement, est élu conseiller régional.

MICHEL DINET
PS (5e circ.)

Né le 6 novembre 1948 à Neufchâteau (Vosges), instituteur, M. Michel Binet, qui milite au PS dans le courant rocardien, est maire de Vannes-le-Chatel depuis 1972 et conseiller général de Colombey-les-Belles depuis 1978.

Moselle

ALOYSE WARHOUVER
UDF-CDS diss. (4e circ.)

Né le 26 février 1930 à Hoffen (Moselle), M. Aloyse Warhouver est conseiller général du canton de Sarrebourg depuis septembre 1973, conseiller régional de Lorraine depuis 1982, maire de Xouaxange depuis mars 1983. M. Warhouver a partagé sa vie professionnelle entre l'enseignement et une exploitation familiale agricole.

ANDRÉ BERTHOL
URC-RPR (7e circ.)

Né le 10 novembre 1939 à Poitiers, notaire, M. André Berthol est conseiller municipal de Saint-Avold. Il a été élu conseiller général de Saint-Avold en mai 1985, à l'occasion d'une élection partielle.

(A suivre.)

Société

ÉDUCATION

Les résultats du Concours général

• Forte augmentation du nombre des candidats
• La plupart des premiers prix sont des lycéens de province ou de l'étranger

Année d'affluence record pour le concours général : huit mille six cents quarante cinq élèves de première et terminale s'y sont présentés cette année, soit un tiers de plus qu'en 1987. L'institution, qui récompense les meilleurs élèves des lycées, se porte donc bien. Toutefois, le nombre des prix et accessits décernés est sensiblement égal à celui de l'an dernier : cent quatre-vingt-six (contre cent quatre-vingt-quatre). Les mentions régionales instituées par M. Monory sont, elles, en diminution.

En nombre de récompenses, les lycées publics de la région parisienne demeurent en tête : dix prix et accessits pour Louis le Grand, talonné par le lycée de l'école nationale de chimie, physique et biologie, et par le lycée international de Saint-Germain-en-Laye (huit citations chacun). Henry-IV et Janson-de-Sailly à Paris, Hoche à Versailles et Marie-Curie à Sceaux figurent, trois fois chacun, au palmarès.

Mais plusieurs établissements de province brillent également. C'est le cas du lycée Carnot de Dijon (six citations), Léonard-Limosin de Limoges (cinq), Martinières-Duchère de Lyon, et Descartes de Tours (quatre). Les établissements privés, admis à concourir l'an dernier, sont également représentés, tout comme les lycées français de l'étranger. On constate que la plupart des premiers prix (notamment en français, histoire, mathématiques, physique et langues) vont à des élèves de province ou de l'étranger.

Le champion des champions, est sûrement Raphaël Bes, élève de première du lycée Lapérouse d'Albi, lauréat en version grecque (premier prix), en thème latin (deuxième prix) et en version latine (troisième prix).

Classe de première

COMPOSITION FRANÇAISE

1er prix : Ollivier Pourriol (Charles-de-Gaulle, Londres) ; *2e prix :* Sébastien Bresch (Courbet, Belfort) ; *3e prix :* Olivier Marin (Ecole alsacienne, Paris).

VERSION LATINE

1er prix : Xavier Gabaix (Louis-le-Grand, Paris) ; *2e prix ex-aequo :* Anne-Pascale Pouey-Mounou (Marie-Curie, Sceaux) et Raphaëlle-Marie Jouve (Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand) ; *3e prix :* Raphaël Bes (Lapérouse, Albi).

THÈME LATIN

1er prix : Ghislaine Roux (Joffre, Montpellier) ; *2e prix ex-aequo :* Raphaël Bes (Lapérouse, Albi) et Anne Magnier (Mistral, Avignon).

VERSION GRECQUE

1er prix : Raphaël Bes (Lapérouse, Albi) ; *2e prix :* Sylvain Fort (Hélène-Boucher, Paris).

HISTOIRE

1er prix ex-aequo : Sabine Adamo (Parc, Lyon) et Xavier Aubry (L.-Lapicque, Epinal) ; *3e ex-aequo :* Sylvie Massart (Carnot, Dijon) et Alfred Largange (Bellevue, Fort-de-France).

GÉOGRAPHIE

2e prix : Philippe Réal (Bellevue, Toulouse) ; *3e prix :* Mathias Le Bosse (Louis-le-Grand, Paris).

Classes de terminale

PHILOSOPHIE

(Série A)

1er prix : Serge Audier (Henri-IV, Paris) ; *2e prix :* Fabien Beaurieux (Montmajour, Arles).

(Séries B, C, D, E)

1er prix : Sophie Betbeder (Jean-Dautet, La Rochelle) ; *2e prix :* Stéphane Nicoud (M.-Roby, Saint-Germain-en-Laye) ; *3e prix :* Claire Pidancet (Saint-Joseph, Besançon).

SCIENCES NATURELLES

2e prix : Anne-Marie Hui-Bon-Hoa (Fénelon-Sainte-Marie, Paris).

MATHÉMATIQUES

1er prix : Stéphane Guillermou (Cornouaille, Quimper) ; *2e prix :* David Hermann (Lambert, Mulhouse) ; *3e prix :* Fabrice Mattatia (Louis-le-Grand, Paris).

PHYSIQUE

1er prix : David Hermann (Lambert, Mulhouse) ; *2e prix :* Marc Foisotte (Carnot, Dijon).

ÉCONOMIE

(Série B)

2e prix : Eric Thiebaud (Janson-de-Sailly, Paris) ; *3e prix :* François Defrance (A.-Triboulet, Romans).

(Série G)

2e prix : Eric Metriau (Saint-Pierre-Joliverie, Nantes) ; *3e prix :* Stéphane Guivarc'h (De La Salle, Rennes).

ALLEMAND

1er prix : Sergine Ponsard (Champollion, Grenoble) ; *2e prix :* Alexandra Rath (Lycée franco-allemand, Fribourg) ; *3e prix :* Nadia Lingk (Lycée international, Saint-Germain-en-Laye).

ANGLAIS

1er prix : Dina Arbogast (Pontonniers, Strasbourg) ; *2e prix :* Fionn Halleman (Hoche, Versailles) ; *3e prix :* Alain Gautier (E.-Renan, Saint-Brieuc).

ARABE

1er prix : Kawtare Ould el Maallem (Lyautey-I, Casablanca) ; *2e prix :* Soha Abdo (Honoré-de-Balzac, Paris) ; *3e prix :* Hela Haidar (Lycée franco-libanais, Tripoli).

ESPAGNOL

1er prix : Nathalie Perdriau (Josué-Valin, La Rochelle) ; *2e prix :* Maria Bajo (Charles-de-Gaulle, Londres).

ESPAGNOL

(Sections internationales)

1er prix : Rocio Lardinois (Lycée français, Madrid).

ITALIEN

2e prix : Vincent Pavesi (Jean-Moulin, Albertville) ; *3e prix :* Monique Colombo (Le Lys-Sainte-Marie, Cannes).

PORTUGAIS

1er prix : Catarina Azevedo (Charles-Lepierre Lisbonne) ; *2e prix :* Yolande Vieira (Molière, Paris) ; *3e prix :* Joao Cruz (Charles- Lepierre, Lisbonne).

RUSSE

2e prix : Sophie Lambroschini (Pasteur, Neuilly-sur-Seine).

CONSTRUCTION

1er prix : Bertrand Fasolo (Les Grands Bois, Hayange) ; *2e prix :* Guillaume Soudee (Jules-Ferry, Versailles) ; *3e prix ex æquo :* Frédéric Loyer (Diderot, Paris) ; Cédric Martin (Gustave-Eiffel, Bordeaux).

TECHNOLOGIE

(Construction mécanique)

1er prix : Frédéric Zoonekyndt (Lycée technique, Armentières) ; *2e prix :* Frédéric Cezard-Sibillot (Saint-Gatien, Joué-lès-Tours) ; *3e prix :* Ludovic Merlier (Léonard-de-Vinci, Soissons).

(Electronique)

1er prix : Renaud Kauffmann (Louis-Armand, Mulhouse) ; *2e prix :* Stéphane Bausson (Henry-Loritz, Nancy).

(Electrotechnique)

1er prix : Christophe Gontier (ECA, Annecy-le-Vieux) ; *2e prix :* Jean-Luc Tissot (Chabrières, Oullins) ; *3e prix :* Jean-Luc Demolis (ECA, Annecy-le-Vieux).

(Génie civil)

1er prix : Frédéric Aniello (Cantau, Anglet) ; *2e prix :* Jean-Noël Cheminade (Ecole Bâtiment-Travaux publics, Vincennes) ; *3e prix :* Dominique Barbault (Livet, Nantes).

(Physique et électricité)

1er prix : Michel Martinez (ENCPB, Paris) ; *2e prix :* Cécile Bœsch (ENCPB, Paris).

(Chimie)

1er prix : David Morand (ENCPB, Paris) ; *2e prix :* Thierry Groblewski (Hainaut, Valenciennes).

(Biochimie)

2e prix ex-æquo : Isabelle Simon (Bourg-Chevreau, Segré) ; Frédéric Zilbermann (ENPCB, Paris).

(Biologie)

2e prix ex-æquo : Georges Lyonnet (Martinière-Duchère, Lyon) ; Laurent Philippart (ENCPB, Paris).

(Médico-social)

1er prix : Véronique Roze (Georges-de-La-Tour, Metz) ; *2e prix* Philippe Thomasset (Suzanne-Valadon, Limoges) ; *3e prix :* Delphine Pailleron (Don Bosco, Lyon).

(Equipement du bâtiment)

1er prix : Didier Decaunes (Louis-Vicat, Souillac) ; *2e prix :* Françoise Noblet (Pierre-Mendès-France, Rennes).

(Micro-techniques)

1er prix ex-æquo : Laurent Besse (Diderot, Paris) ; Emmanuel Pignot (Vilgénis, Massy) ; *2e prix :* Somnuck Say (Noisiel) ; *3e prix :* Charles Schenck (Charles-Renouvier, Prades).

(Informatique)

1er prix : Laurent Boutal (CEDEC, Rodez).

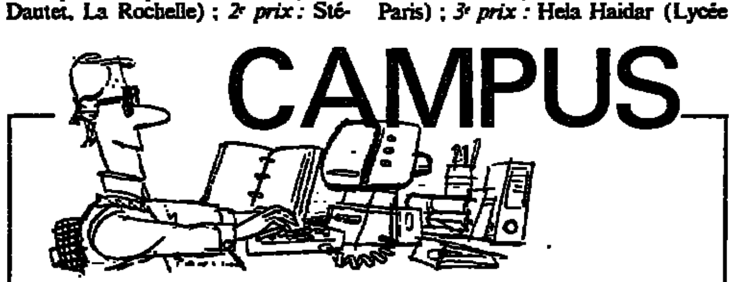
Classes de première et terminales

ARTS PLASTIQUES

1er prix : Véronique Hauss (Fustel-de-Coulanges, Strasbourg) ; *2e prix :* Erwan Fages (Saint-Sauveur, Redon) ; *3e prix :* Bertrand Pariat (Clemenceau, Reims).

ÉDUCATION MUSICALE

1er prix : Marie-Sophie Garnier (Descartes, Tours) ; *2e prix :* Jean-François Novelli (François-Ier, Fontainebleau).



La pub sur le terrain

« *EN publicité, l'école du terrain est essentielle »,* estime le PDG de l'agence de communication TBWA, M. Jean-François Minne. Il organise donc, chaque année depuis 1985, une formation-maison qu'il entend bien différencier des « *stages touristiques trop courts qui ne laissent aucune initiative et n'apprennent rien aux stagiaires* ».

Cette formation dure six mois. Elle s'adresse à cinq jeunes gens inscrits à l'ANPE, âgés de dix-huit à vingt-six ans, et désirant travailler dans l'un des quatre secteurs de la société : création (conception-rédaction et direction artistique), commercial, marketing et media-planning.

Les cinq stagiaires forment une équipe baptisée « TBWA juniors », qui travaille avec les professionnels sur les mêmes projets. Les jeunes gens, complètement autonomes, sont d'emblée confrontés à toutes les difficultés que présente le métier ; ils les règlent, au coup par coup, en s'adressant à des « parrains », spécialistes de leur secteur. En mélageant des profils différents, M. Minne entend recréer la cellule de base de TBWA, fondée en 1970 par quatre représentants des disciplines proposées et dont il estime la collaboration indispensable au bon fonctionnement d'une agence. Les recruteurs testent les candidats sur leur motivation et leur capacité à travailler en équipe. Ceux qui postulent la fonction création doivent présenter un « press-book », les autres effectuent un test destiné à évaluer leur approche d'une campagne publicitaire.

La cote de TBWA, vingtième groupe mondial de publicité, garantit sur le marché la formation : les « juniors » ont tous trouvé du travail dans les deux mois. Le stage a lieu du 1er juillet au 30 décembre. Il est rémunéré conjointement par l'agence et l'ANPE à raison de 2 500 F par mois. Les candidats doivent envoyer leur demande accompagnée d'un *curriculum vitae* avant le 30 juin.

R. .Ri.

★ TBWA, 25, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : (1) 42-33-44-82.

● Logiciels graphiques

L'université de Nantes organise les 21, 22, 23 et 24 juin un stage « techniques graphiques interactives ». Au programme : synthèse d'images et mise en œuvre de logiciels graphiques.

(Université de Nantes. Service de formation continue, chemin de la Sensive-du-Tertre, 44072 Nantes Cedex 03. Tél. : 40-74-01-11.)

● Minorité

Le département d'études britanniques et nord-américaines de l'université de Nancy II organise, les 28, 29 et 30 juin, un colloque sur « Les minorités en milieu urbain en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis ».

(Université de Nancy II, BP 33-97 (54015 Nancy Cedex).

● La bicyclette en Chine

Deux étudiants en communication ont décidé de passer le mois d'août en Chine pour réaliser une étude de marché sur « La bicyclette en Chine ». Les entreprises intéressées par ce travail sont invitées à prendre contact avec elles...

(Marion Bley, 35, rue de Sèvres, 92100 Boulogne. Tél. : 46-03-37-06).

REPÈRES

Longévité

Une Française « doyenne du monde »

Le 13 porte chance à Mme Jeanne Calment : à 113 ans et 113 jours, cette Arlésienne, doyenne des Français, a été sacrée, lundi 13 juin en Arles (Bouches-du-Rhône), « *doyenne du monde* » par le *livre Guinness des records.* Un géranium géant de 2,70 mètres, le plus grand du monde, lui a été offert, de même que 40 kilos de chocolats, sa « *faiblesse* ».

Le *Guinness* indique que Mme Calment a récemment succédé à la Britannique Anna Williams, décédée à l'âge de 114 ans, en décembre 1987. Mais elle n'a pas encore battu le record absolu de longévité, détenu par le Japonais Shigechiyo Izumi, décédé le 21 février 1986 à l'âge de 120 ans, 7 mois et 22 jours.

Tabac

Un fabricant reconnu responsable d'un décès

Pour la première fois, un fabricant de cigarettes, le groupe américain Liggett, a été reconnu partiellement responsable de la mort d'un fumeur, le lundi 13 juin, par un jury fédéral de Newark (New-Jersey). Le tribunal a accordé 400 000 dollars de dommages et intérêts à M. Antonio Cippolone, un veuf dont l'épouse Rose était morte en 1984 d'un cancer du poumon à cinquante-huit ans, après avoir fumé pendant une quarantaine d'années. C'est Rose Cippolone qui, de son vivant, avait fait appel à la justice. Son époux, après sa mort, avait maintenu la plainte (*le Monde* du 28 avril). Le tribunal a cependant souligné que Rose Cippolone était responsable à 80 % de sa maladie.

Fécondation « in vitro »

Deux enfants posthumes de Didier Pironi

Le tribunal de Nanterre vient d'autoriser deux enfants jumeaux, conçus par fécondation *in vitro,* à porter le nom de Didier Pironi. Cette conception avait eu lieu en juin 1987, trois mois avant le décès du coureur automobile qui n'était pas marié avec la mère, Catherine Goux. Pour les juges de Nanterre, la fécondation *in vitro* attestait de la volonté évidente du père d'avoir des enfants de la femme avec laquelle il s'était présenté à l'hôpital.

MÉDECINE

Le IVe congrès international sur le SIDA

700 millions de personnes « à risque »

STOCKHOLM
de notre correspondante

« *Aucun pays ne peut prétendre à l'immunité* », a déclaré, le dimanche 12 juin, à Stockholm, lors de l'ouverture du quatrième congrès international sur le SIDA, le docteur Jonathan Mann, directeur du programme global de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) sur le SIDA en faisant le point de la situation dans le monde. Et cela à travers des chiffres qui devraient alerter une opinion publique un peu assoupie et convaincre que « *le virus s'est installé parmi nous pour y rester et que nous devrons vivre avec pour le restant de nos jours* ».

Au 1er juin 1988, 96 433 cas déclarés étaient rapportés officiellement à l'OMS par cent trente-six pays : quarante-trois d'Afrique, quarante d'Amérique, vingt-huit d'Europe et vingt-cinq d'Asie et d'Océanie. Le chiffre réel serait toutefois de 200 000 cas environ. Pour cette seule année 1988, 150 000 nouveaux cas devraient apparaître, soit l'équivalent de la totalité des cas survenus de la fin des années 70 à 1987. Si l'on compte d'autre part qu'il y a quelque 5 millions de personnes infectées à travers le monde, cela peut donner, selon M. Mann, au moins 1 million de sidatiques en plus dans les cinq années à venir.

Trois schémas

Si elle se transmet partout selon des modes identiques — sexuel, sanguin et péri-natal, — l'infection présente trois schémas distincts.

● *Dans le premier,* qui comprend l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les grandes zones urbaines d'Amérique latine, où ce sont les populations d'homosexuels qui ont été les premières touchées, l'infection gagne maintenant les hétérosexuels et fera de ce fait progresser la transmission périnatale. Quant à la transmission par le sang, elle ne devrait plus se trouver que chez les toxicomanes utilisant la voie intraveineuse, puisque les produits du sang pour transfusion sont maintenant « *essentiellement sûrs* ».

● Dans *le deuxième schéma* établi par les experts de l'OMS, figurent l'Afrique subsaharienne bien sûr, mais aussi et de plus en plus l'Amérique latine, en particulier les Caraïbes : la transmission y étant à prédominance hétérosexuelle, l'infection périnatale devient un problème majeur. Dans certaines régions, de 5 % à 15 % et plus de femmes enceintes sont contaminées par le virus.

L'Asie à risque

● *Le troisième de ces schémas* en revanche offre un aspect particulier : l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient, l'Amérique du Nord et la plupart des pays d'Asie et d'Océanie n'ont été touchés qu'après les autres et ne répondent jusqu'à présent que de 1 % de la totalité des cas de SIDA rapportés. Mais la progression semble se faire rapidement, surtout parmi les prostitués (hommes et femmes) et les toxicomanes. A Bangkok, par exemple, aucun toxicomane à intraveineuse n'était encore contaminé en 1985 ; en 1987, on relevait 1 % de séropositifs et, dans les trois premiers mois de 1988, ce chiffre est soudain passé à 16 %. « *Cette courbe que l'on a déjà vue à New-York, Edimbourg et Milan, menace toute la communauté de « toxicomanes à intraveineuse » à travers le monde* », constate le docteur Jonathan Mann, qui donne une évaluation approximative de la population mondiale des personnes que leur comportement — drogue, prostitution, homosexualité — rend particulièrement vulnérables à travers le monde : 700 millions...

Il reste que l'Asie est aujourd'hui un sujet de préoccupation. Le virus y est présent et il se répand. « *C'est maintenant qu'il faut investir,* dit encore le directeur du programme global de l'OMS sur le SIDA. *Nous essayons de susciter l'intérêt de ces pays un peu épargnés pour lutter contre quelque chose qui est encore mineur, mais qui a toutes les possibilités de devenir un problème majeur.* »

L'Asie saura-t-elle relever ces défis et « investir » alors qu'il en est peut-être encore temps ? A cet impressionnant congrès de Stockholm — le quatrième sur le SIDA — et le plus important avec sept mille participants, — ce sont les Japonais qui représentent le continent asiatique. Les délégations de Thaïlande et des Philippines, elles, sont très discrètes.

FRANÇOISE NIÉTO.

RELIGIONS

Rejetant le protocole d'accord avec Rome

Mgr Lefebvre annoncerait l'ordination de quatre évêques dissidents

Mgr Marcel Lefebvre devait tenir une conférence de presse le mercredi 15 juin à Ecône en Suisse. Selon des informations confirmées le mardi 14 juin par l'abbé Aulagnier, responsable du district de France de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, créée par l'évêque traditionaliste en 1970, celui-ci devait rendre publics les noms de quatre prêtres ou religieux qu'il ordonnerait évêques lui-même le jeudi 30 juin prochain à Ecône (1).

Un protocole d'accord avait pourtant été signé le 5 mai dernier entre l'évêque traditionaliste et le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (*le Monde* des 19 et 28 mai). Il comprend une partie doctrinale reprenant les engagements exigés de l'évêque suspendu pour un accord, et une partie disciplinaire précisant le nouveau statut juridique de la Fraternité Saint-Pie X et son mode de relations futures avec les évêques diocésains.

Les présidents des conférences épiscopales de France (Mgr Albert Decourtray), d'Allemagne (Mgr Karl Lehmann), de Suisse (Mgr Henri Schwéry) ont été récemment reçus au Vatican par le cardinal Ratzinger. A l'issue de l'assemblée des évêques suisses, Mgr Schwéry, évêque de Sion (à 15 kilomètres d'Ecône), a déclaré qu'il était « *très pessimiste* » quant à la réponse de Mgr Lefebvre. Mgr Schwery devait rencontrer le mercredi 15 juin à Paris les membres du Conseil permanent de l'épiscopat français actuellement réunis afin de définir une attitude commune.

Selon des sources proches de Mgr Lefebvre, « *Rome exigerait aujourd'hui pour la réconciliation des conditions non prévues dans le protocole d'accord* ». Celles-ci porteraient notamment sur la partie doctrinale du protocole touchant à l'attitude des traditionalistes vis-à-vis du concile Vatican II. De même, un désaccord est intervenu sur la composition de la commission d'arbitrage des éventuels conflits, dans laquelle le Vatican souhaite garder la majorité (trois représentants contre deux pour Ecône). La perspective d'un sacre d'évêques par Mgr Lefebvre serait, de source traditionaliste, d'autant plus facile à envisager, que « *dans le protocole d'accord, le Vatican avait accepté le principe de l'ordination d'un évêque par Mgr Lefebvre* ».

Mais les futurs évêques ordonnés sans l'aval du Vatican seraient passibles d'excommunication. Dans une interview à *l'Avvenire,* quotidien proche de l'épiscopat italien, en date du mardi 14 juin, le cardinal Gagnon, qui a joué dans cette affaire un rôle de médiateur, a confirmé que Jean-Paul II avait adressé la semaine dernière une lettre à Mgr Lefebvre, le pressant une dernière fois de ne pas créer le schisme.

H. T.

(1) Les quatre prêtres que Mgr Lefèbvre sacrerait le 30 juin prochain seraient les abbés Richard Williamson (Anglais, quarante-sept ans), Bernard Tissier de Malleray (Français, quarante-deux ans), Bernard Felley (Suisse, trente et un ans) et De Galaretta (Argentin, trente ans).

Société

JUSTICE

Les assassins du juge Pierre Michel devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône

Quatre accusés et des chaises vides

Sept ans après l'assassinat du juge Pierre Michel, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône devrait siéger plus de quinze jours, à partir du jeudi 16 juin, pour juger deux hommes. L'un est accusé d'avoir commis le crime, l'autre est soupçonné d'en avoir été l'un des instigateurs. Deux femmes seront à leurs côtés. On leur reproche d'avoir joué un rôle d'intermédiaires entre la décision et l'exécution.

La personnalité du magistrat, la nature et l'importance des affaires qu'il instruisait et la longueur de l'enquête ont longtemps fait croire que l'assassinat avait été décidé, organisé et exécuté sur ordre de la pègre internationale. Le mot « Mafia » fut souvent prononcé avec la certitude qu'il pouvait tout expliquer, en permettant d'accepter, avec résignation, que les véritables commanditaires ne soient jamais atteints. Certes l'enquête a piétiné pendant de nombreuses années, mais le dossier construit par l'accusation, à partir des investigations menées minutieusement par deux magistrats instructeurs, n'accrédite pas la thèse d'un assassiant imputable à un tout puissant syndicat du crime. Même si les noms de quelques hobereaux du grand banditisme apparaissent à plusieurs reprises, l'affaire concerne surtout le milieu marseillais. Il reste que, par certains aspects, le dossier est encore obscur car plusieurs sièges resteront vides dans le box des accusés, et ce procès, s'il est mené jusqu'à son terme, risque d'être celui des absents.

Le 21 octobre 1981 à Marseille, vers 12 h 45, un motocycliste ralentit pour quitter le boulevard Michelet lorsqu'une moto Honda « Bol d'Or » rouge, montée par deux hommes, se place à sa hauteur. Comme le pilote, le passager porte un casque intégral. Il met la main à son blouson, sort un pistolet et tire un premier coup de feu. Lorsque sa victime s'est écroulée, entraînée par la moto, l'homme, calmement, tire deux autres balles à bout portant, et la « Bol d'Or » prend aussitôt la fuite. Plusieurs témoins effarés regardent ce motocycliste étendu sur le sol, tué sur le coup. Ils ne savent pas encore qu'il s'agit de Pierre Michel, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Marseille.

A trente-huit ans, ce magistrat avait en charge des dossiers particulièrement importants. Parmi ceux-ci figuraient plusieurs affaires de trafic de drogue entre le Moyen-Orient et les Etats-Unis, au travers de laboratoires de transformation installés notamment en France et en Italie. Il instruisait l'affaire de la tuerie du Bar du téléphone, où dix personnes avaient été massacrées le 3 octobre 1978.

Enfin, il enquêtait sur de nombreux crimes où des chefs du grand banditisme apparaissaient à côté de membres du SAC (Service d'action civique), et les noms de certains personnages cités dans la tuerie d'Auriol figuraient dans plusieurs informations judiciaires ouvertes à son cabinet.

Si importantes qu'elles soient, les affaires qui lui étaient confiées n'auraient pas suffi à établir sa réputation. En poste à Marseille depuis sept ans, Pierre Michel était décrit comme un magistrat particulièrement actif, menant ses enquêtes avec obstination. Cette attitude lui valait, parfois, quelques critiques mais si certains lui reprochaient une sorte d'acharnement, c'était pour traduire leurs craintes que son comportement ne lui attire plus d'ennemis encore que ceux qu'un juge d'instruction se crée nécessairement. Il devait parfois lutter contre quelques hauts magistrats qu'il jugeait frileux, s'installant ainsi dans la « solitude du juge » si fréquemment évoquée par la profession.

Une empreinte digitale

L'instruction, d'abord confiée au juge Patrick Guérin, devait connaître un premier développement apparemment rapide. Un témoin avait relevé le numéro de la moto des assassins, qui a été retrouvée le 23 octobre 1981 sur le parking d'un immeuble. Examinée en détail par les spécialistes de l'identité judiciaire, la moto, volée un an plus tôt, livrait un premier indice. Derrière un autocollant publicitaire Motul, se trouvait une empreinte digitale. Elle appartenait à Charles Giardina, vingt-neuf ans, qui était aussitôt placé sous surveillance. Le 25 février 1982, les policiers procédaient à son interpellation et à celle de ses relations : Gilbert Ciaramaglia, quarante et un ans, et Daniel Danti, trente-huit ans.

Giardina avouait, seulement, avoir maquillé la moto sur la demande de Ciaramaglia. Ce dernier vient de purger huit ans de prison pour plusieurs affaires, dont une attaque à main armée commise à Perpignan. Sa silhouette évoque le pilote de la moto, mais il nie farouchement et, désormais, l'enquête marque le pas. Aucun fait nouveau n'apparaîtra pendant quatre ans, si bien que les trois suspects seront remis en liberté sous contrôle judiciaire.

Au début du mois d'avril 1986, l'instruction, reprise par le juge François Badie, semble au point mort, ce qui renforce dans leur opinion ceux qui veulent voir dans ce crime la manifestation d'une toute-puissante Mafia. Mais le 28 avril, deux trafiquants de drogue arrêtés en Suisse le 11 novembre 1985, après la découverte, d'un laboratoire clandestin de transformation de morphine-base, près de Friburg, révèlent les noms des assassins. Devant les magistrats helvétiques puis devant le juge français qui s'est déplacé, Philippe Wiesgrill, trente-huit ans, et François Scapula, quarante-deux ans, désignaient Charles Altiéri, vingt-neuf ans, arrêté avec eux, comme étant le pilote de la moto, alors que François Checchi, trente-neuf ans, aurait tiré sur le juge.

Vengeance d'un trafiquant

Ces deux hommes auraient agi sur la demande de François Girard, quarante ans, trafiquant de drogue de haut niveau, écroué en juillet 1981 par le juge Pierre Michel. Selon Wiesgrill, Girard voulait se venger de l'attitude du magistrat qui consistait à vouloir l'impliquer dans une affaire de drogue franco-sicilienne où il affirmait n'avoir eu aucune participation. Scapula confirmait ces propos tout en précisant qu'un autre trafiquant de drogue, Homère Filippi, cinquante-sept ans, détenu aux Baumettes en même temps que Girard, désirait lui aussi la mort du juge. L'ordre d'exécution transmis, pendant les parloirs, aux épouses de Filippi et de Girard aurait été confirmé par Gaëtan Zampa, considéré comme l'un des parrains marseillais.

Altiéri passait aux aveux tout en citant Girard comme seul commanditaire, mais devait, ensuite, se montrer moins affirmatif. De son côté, Checchi, détenu en France, avouait avoir tiré sur un *motocycliste sur les indications* d'Altiéri, tout en affirmant qu'il était convaincu de tuer un Libanais accusé de ne pas avoir été *« régulier »*.

Mais quelque temps plus tard il se rétractait en proclamant son innocence. Enfin, Girard a toujours nié l'ensemble des accusations, affirmant ne pas comprendre les aveux de Scapula.

Jeudi 16 juin 1988, François Checchi comparaîtra pour répondre des accusations d'assassinat et d'association de malfaiteurs ; François Girard, son épouse Jeanne et Jeannine Filippi sont accusés de complicité d'assassinat et d'association de malfaiteurs. Homère Filippi n'a jamais pu être arrêté et Charles Altiéri s'est évadé, le 18 novembre 1987, de la prison de la Plaine de l'Orbe (Suisse), où il purgeait une peine de vingt ans d'emprisonnement pour *« production de drogue »*.

Parmi les autres protagonistes, Gilbert Ciaramaglia a été assas*siné le 29 août 1986 par deux* hommes montés sur une moto. Pierre Fanfulli, qui aurait envisagé le crime dans la cour de la prison des Baumettes avec Filippi, a été tué à Allauch (Bouches-du-Rhône), en juin 1983. Gaëtan Zampa n'a jamais été entendu par le juge d'instruction. Cependant, depuis la prison où il était détenu pour des infractions financières, il avait écrit au magistrat plusieurs lettres où il affirmait son innocence, en ajoutant qu'il se sentait menacé. Il s'est pendu dans sa cellule le 16 août 1984.

Un grand nombre d'absents, donc, auquel il faut ajouter Wiesgrill, ressortissant suisse qui ne peut être extradé. Et surtout François Scapula, que les autorités helvétiques ne seraient pas disposées à nous « prêter » pour venir témoigner. Il s'agit, pourtant, du témoin principal sur lequel repose une grande partie de l'accusation. Pour les avocats de la défense, c'est un argument de poids dans la demande qu'ils présenteront, jeudi, afin que ce procès soit jugé ultérieurement dans de meilleures conditions, si c'est possible...

MAURICE PEYROT.

A Lyon et à Paris

Deux cours d'assises et un tribunal correctionnel jugeront les membres de la branche lyonnaise d'Action directe

LYON
de notre bureau régional

Vingt inculpés dont seize détenus, trois homicides volontaires, une trentaine d'attaques à main armée, des tentatives d'homicide, de prises d'otages, des centaines de délits divers... Le contenu du dossier de la « branche lyonnaise » d'Action directe que vient de boucler M. Marcel Lemonde, premier juge d'instruction à Lyon, est à l'image de contenant : 10 000 pages de procès-verbaux, un millier de scellés, environ 150 kilos d'archives.

Le procès aura lieu devant la cour d'assises spéciale composée de sept magistrats professionnels, qui – d'ici à la fin 1988, si aucun inculpé ne se pourvoit en cassation, ou au début de 1989, – nécessitera d'un à deux mois d'audiences.

C'est dans l'enceinte spécialement aménagée pour le procès Barbie, dans l'atrium du palais de justice de Lyon, que les débats seront dirigés par le président André Cerdini, qui retrouvera, face à lui, M[e] Jacques Vergès, défenseur d'André Olivier et de Max Frérot.

Entreprise en mars 1986 après l'arrestation à Lyon d'André Olivier, chef et idéologue du groupe terroriste, l'enquête judiciaire menée par le SRPJ de Lyon a été favorisée par la découverte, dans une planque stéphanoise du groupe, de documents très révélateurs parmi lesquels les « carnets secrets » de Max Frérot.

Alors qu'au fil des mois les lieutenants, les émules ou les simples comparses du maître à penser Olivier – ancien membre dévoyé de la Gauche prolétarienne, – tombaient dans les nasses policières, il fallut attendre le 27 novembre 1987 pour que Max Frérot, artificier et principal bras armé, soit arrêté dans un parking souterrain par deux gardiens de la paix. C'est à Frérot, subjugué par Olivier (il fut son élève dans un lycée technique de Lyon que sont imputées les actions les plus sanglantes commises au cours de trois attaques à main armée : les meurtres du convoyeur de fonds Henri Delrieu (octobre 1980), du brigadier Hubert (novembre 1981) et du général de gendarmerie Guy Delfosse (mars 1984).

La cavale de Max Frérot

Max Frérot est aussi accusé d'être l'auteur, au cours de sa cavale solitaire, en juillet 1986, d'un attentat à l'explosif contre le siège de la brigade de répression du banditisme (BRB) de Paris, provoquant la mort de l'inspecteur Marcel Basdevant. Il répondra de ce crime devant la cour d'assises de Paris.

Après la cour d'assises du Rhône, les principaux inculpés – et notamment Olivier, Frérot, Emile Ballandras, Bernard Blanc, Joëlle Crepet – devront comparaître devant un tribunal correctionnel à Paris, pour y répondre d'une dizaine d'attentats à l'explosif commis dans la région parisienne de 1982 à 1985 – contre le siège du Parti socialiste, Antenne 2, le journal *Minute*, etc., – qui ont fait l'objet d'une instruction distincte menée par M. Gilles Rivière, juge d'instruction au Service central de lutte antiterroriste (SCLAT).

ROBERT BELLERET.

Au tribunal de Paris

De la critique de la justice à la critique des magistrats

Malgré l'arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation du 7 mars 1988 qui réservait au seul ministère public la faculté d'engager des poursuites contre les auteurs de propos *« de nature à jeter le discrédit sur une décision de justice »*, l'Association professionnelle des magistrats (APM) a maintenu la procédure visant Maurice Duverger, professeur de droit, et Bertrand Le Gendre, journaliste au *Monde*, qui comparaissaient, le lundi 13 juin, devant la 17[e] chambre correctionnelle de Paris.

Cette juridiction avait rendu, le 16 janvier 1986, un jugement déclarant irrecevable l'action engagée par l'APM contre M. Raymond Forni, député PS, à l'époque président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, qui avait qualifié un jugement condamnant M. Jean-Marie Tjibaou d'*« absurde et imbécile »*. La 11[e] chambre de la cour d'appel avait infirmé cette décision. Mais la Cour de cassation était revenue à l'appréciation des premiers juges, en déclarant que les propos *« ne sont punissables que lorsqu'il est porté atteinte à l'intérêt de la justice comme institution fondamentale de l'Etat et non aux magistrats (...). Dès lors, le dommage qui peut en résulter est subi par la collectivité tout entière et seul le ministère public est habilité à poursuivre de telles infractions »*.

Défendre l'honneur des magistrats

En l'occurrence, l'APM reproche à Maurice Duverger d'avoir écrit dans *le Monde* du 17 décembre 1987, après le dessaisissement du juge Claude Grellier dans l'affaire Michel Droit-CNCL, que la Cour de cassation *« accentue ainsi le glissement de la magistrature assise à une magistrature couchée qui correspond hélas ! à une tradition nationale »*. Concernant Bertrand Le Gendre, l'APM relève un passage d'un article paru dans *le Monde* daté 8-9 novembre relatif aux mêmes circonstances et dans lequel le journaliste paraphrasait M. Arpaillange, à l'époque avocat général près la Cour de cassation, dans un propos se terminant par : *« Ce ne serait pas la première fois que la Cour de cassation tomberait dans ce travers et qu'elle rendrait des services plutôt que des arrêts. »*

Pour M[e] Hervé Cren, conseil de l'APM, il s'agit de *« défendre l'honneur des magistrats »*, et l'avocat a demandé si ceux-ci devaient se taire *« en attendant le bon vouloir de la chancellerie »*. La décision de la Cour de cassation ne serait pas un obstacle, car M[e] Cren souhaite qu'elle soit saisie à nouveau afin que l'assemblée plénière puisse opérer un revirement de jurisprudence.

Sans l'exprimer aussi clairement, le substitut Marc Domingo n'a pas défendu avec acharnement le monopole du parquet et s'est montré favorable à une nouvelle saisine de la juridiction suprême. *« La justice n'est pas la propriété des magistrats »*, a plaidé M[e] Yves Baudelot, défenseur de Bertrand Le Gendre, alors que M[e] Christine Courrégé, pour Maurice Duverger, déclarait : *« Si la jurisprudence changeait, c'est tous les trois jours que l'APM viendrait poursuivre les journaux »*, avant de relever que l'affaire Michel Droit avait provoqué de violentes réactions, *« notamment de la part de magistrats qui, eux, n'ont pas été poursuivis par l'APM. On voit bien là que l'intérêt collectif que prétend défendre cette association n'est pas si collectif que cela »*.

Jugement le 4 juillet.

M. P.

ENVIRONNEMENT

Après le rétablissement de l'eau courante

Le maire de Tours réclame un inventaire des usines polluantes

Les produits toxiques déversés dans la Loire après l'accident de l'usine Protex d'Auzouer-en-Touraine (Indre-et-Loire) ont été largement dissous dans les eaux du fleuve et les 200 000 Tourangeaux ont retrouvé l'eau courante le mardi 14 juin à 6 heures. Cette eau n'est toutefois pas considérée comme potable.

M. Jean Royer, maire de Tours, espérait pouvoir annoncer mercredi soir que l'eau est enfin redevenue potable. Il va demander en tout cas à l'Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA), ainsi qu'à l'Agence de bassin Loire-Bretagne, de dresser un inventaire des usines chimiques qui rejettent des effluents nocifs. M. Royer espère, d'autre part, que Tours sera déclarée ville sinistrée et que le ministère de l'environnement aidera le préfet d'Indre-et-Loire à contrôler l'état de l'usine Protex avant sa réouverture. Il a également annoncé que la ville de Tours déposera une plainte contre X. Une information judiciaire pour *« délit de pollution »* a, par ailleurs, été ouverte, le mardi 14 juin, visant M. Michel Rupin, le directeur de l'usine Protex d'Auzouer-en-Touraine.

A. B.

Des barrages inopérants

ORLÉANS
de notre correspondant

On redoutait un accident nucléaire dans le Val de Loire, on vivait dans la crainte d'une crue centenaire, mais on oubliait qu'une pollution chimique pouvait souiller le fleuve. C'est que la Loire reste l'artère nourricière de la plupart des agglomérations riveraines qui ont installé leurs captages dans le lit même du fleuve (comme à Tours) ou sa nappe alluviale (comme à Orléans).

Pour accélérer la dilution des substances toxiques de la Protex, les autorités régionales se sont très vite demandé s'il ne fallait pas ouvrir les vannes des barrages-réservoirs de Naussac (Lozère) et de Villerest (Loire). Le barrage de Villerest est une énorme retenue capable de stocker 128 millions de mètres cubes d'eau.

Dès le vendredi 10 juin, les techniciens de l'EPALA (Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents) ont14061 conclu à l'inutilité de « lâchures » dans le fleuve.

Première raison : le débit élevé du fleuve à Tours (environ 500 m3/seconde) en cette période de l'année. Si le fleuve avait connu un faible étiage, la situation aurait pris une tournure nettement plus catastrophique.

Deuxième raison : le temps mis par une crue – artificielle ou non – pour se déplacer de Villerest jusqu'à Tours, soit environ six jours pour parcourir 450 kilomètres.

Troisième raison : l'efficacité même de la lâchure en fonction de son débit. Toute crue subit une déperdition au fil des kilomètres. Pour assurer 200 m3/seconde supplémentaires à Tours, comme on l'envisageait au début de l'accident, il aurait fallu opérer une lâchure très importante dans sa durée comme dans son débit, au risque d'occasionner une gêne pour les populations situées sous le barrage de Villerest et de vider la retenue à la veille de l'été et de la saison touristique.

Ironie du sort : l'Agence de bassin Loire-Bretagne examinait, le mardi 14 juin, à Orléans, un projet de financement de bassin, de rétention en faveur de l'usine Protex. Le projet se monte à 1,1 million de francs, avec une aide de l'Agence de bassin de 800 000 F. La prévention ne coûte cher qu'avant l'accident...

RÉGIS GUYOTAT.

Le PDG a reçu sa « feuille de route »

Fermé pour cause de service militaire

HOMÉCOURT
(Meurthe-et-Moselle)
de notre envoyé spécial

Coincée entre la ligne de chemin de fer et quelques maisons grises, l'ancienne usine Sacilor d'Homécourt, en Meurthe-et-Moselle, risque de mourir une seconde fois. Reconvertie depuis trois ans en garage pour poids lourds, grâce à l'opiniâtreté de M. Eric Savard, elle est menacée de fermeture pour raisons militaires. Son PDG, âgé de vingt-trois ans, a reçu sa « feuille de route ». Il doit aller faire ses classes au 2[e] chasseurs de Verdun. Conséquence : il *« met la clé sous le paillasson »* et licencie ses neuf employés.

Perdu dans le squelette de bâtiments délabrés, Eric Savard ne comprend pas. Avec son air de grand enfant timide, il égrène *le chapelet des démarches entre*prises pour obtenir une exemption. Sans succès. Son dossier semble pourtant imparable : il entre parfaitement dans la catégorie des chefs d'entreprise soustraits au séjour sous les drapeaux parce que installés depuis plus de deux ans et ayant embauché plus de deux salariés. Amer, il évoque les premiers bénéfices et les projets d'embauche qu'il caressait pour assurer des dépannages vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Pour lui, cette décision est forcément une erreur.

« J'ai d'abord pensé que les autorités militaires s'étaient trompées, qu'elles n'avaient pas étudié le bon dossier, soupire-t-il. *Ils m'ont dit que mon père étant transporteur routier, il pouvait reprendre le garage. Or c'est impossible. Nous sommes habilités à surveiller les « mouchards », ces cartons installés sur les compteurs de vitesse pour surveiller le respect des limitations ; et la loi interdit à un transporteur routier de disposer de l'appareil servant à vérifier ces mouchards. »*

A la commission régionale de dispense de Nancy on se refuse à tout commentaire sur cette affaire.

Eric Savard ne demande pas l'impossible. Il s'affirme prêt à effectuer son service ; il cherche seulement à obtenir un report supplémentaire, le temps de laisser son frère achever ses études et ensuite assurer l'intérim.

De leur côté, les employés refusent de baisser les bras. A force de persuasion, ils ont obtenu un rendez-vous avec le sous-préfet de l'arrondissement. Mais leur seul espoir repose sur la décision du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, auquel ils ont écrit. *« Nous sommes comme des moutons sans berger,* confesse, poétiquement, Mohamed Fellag. *Des moutons qui refusent de se faire tondre à nouveau. »*

Th. Bd.

SPORTS

Un footballeur soviétique à Toulouse

Vaguiz Khidiatouline, libero du Spartak de Moscou, a signé un contrat de deux ans avec le Toulouse Football- Club. Agé de vingt-neuf ans, Khidiatouline, qui a porté quarante-cinq fois le maillot de l'équipe d'URSS, est le premier Soviétique véritablement compétitif à entrer dans une équipe professionnelle occidentale. Avant lui, Oleg Blokhine et Sergueï Chlavo avaient passé des contrats avec des clubs autrichiens, mais ils étaient alors en semi-retraite.

Le contrat a été signé le 19 mai, avec une clause de confidentialité jusqu'au championnat d'Europe des nations. *« Il s'agit d'un test avant que d'autres joueurs soviétiques, notamment Dassaev, viennent éventuellement en Europe de l'Ouest »*, a indiqué Francis Andreu, directeur administratif du club toulousain. Le montant du transfert n'a pas été communiqué. *« Si nous avions la possibilité de recruter plus souvent à ce prix*, a déclaré Francis Andreu, *nous n'aurions pas à taper à la porte des collectivités locales pour solliciter leur aide. »*

Culture

MÉCÉNAT

Perkins l'obscur et sa collection

Il y a deux ans, Alitalia volait au secours des moines d'Assise en finançant la restauration et l'installation au Musée de la basilique Saint-François des primitifs ombriens et toscans de la collection Perkins, léguée au couvent sacré. C'est encore Alitalia qui a contribué à la publication, chez Umberto Allemandi, du catalogue, par Federico Zeri, de cette collection à problèmes.

« *Ignota* », telle est presque toujours la « source » indiquée dans les notices des cinquante-six peintures et une sculpture de la collection d'Assise dûment étudiée par le professeur Zeri. Inconnue la provenance de plusieurs panneaux attribués à Pietro Lorenzetti, comme celle du minuscule portrait de saint François que Zeri donne lui aussi à l'Angelico, ou de la *Vierge à l'enfant* dont l'attribution à Masolino par Perkins lui-même n'est plus qu'une hypothèse... L'historien d'art d'aujourd'hui ne peut évidemment se fier sans restriction au « marchand-amateur » qu'était Perkins, ni à ses jeux d'attribution. Sans préciser d'ailleurs où, comment et auprès de qui il avait acquis les œuvres qu'il débusquait à travers la Toscane pour son compte. Quand ce n'était pas pour celui de collectionneurs américains, à une époque où l'Amérique s'entichait de primitifs italiens, et où aucune loi n'interdisait l'hémorragie du patrimoine. Perkins l'amateur-collectionneur-marchand anglo-saxon type du début du siècle, sorte de BB (Bernard Berenson, *of course*) qu'il a bien connu, pouvait opérer en toute tranquillité d'esprit. Si bien qu'à sa mort, en 1955, on pouvait évaluer à quelque 750 000 dollars le produit de ses achats et ventes d'œuvres d'art.

Né en 1874 dans le Massachusetts, de parents anglais, Frederick Mason Perkins avait passé une grande partie de son enfance à Shanghai, où son père était médecin attaché à l'ambassade américaine. Puis il était allé en Europe, à Leipzig pour y étudier la musique, avant de voyager en Angleterre, en Italie et en France. Pour y approfondir ses connaissances artistiques. *L'Italie* devait devenir son pays d'adoption et Rome, Sienne, Florence et Assise ses étapes favorites.

Avec sa *deuxième femme*, Irène Vavasour Elder, qui partageait sa passion des primitifs italiens, il avait entrepris une reconnaissance systématique (souvent à bicyclette) de la Toscane et de l'Ombrie, établissait des catalogues, photographiait, publiait ses découvertes (par exemple celle du cycle des fresques de Monticiano), aidait Miss Helen Fricks à créer sa bibliothèque et conseillait George Blumenthal ou Dun Fellows Platt. Certains achats effectués par son intermédiaire sont aujourd'hui au Met ou à la National Gallery de Washington.

L'étonnant Perkins, dont on ne sait pas trop s'il fit quelques affaires avec Icilio Joni, autre marchand-collectionneur, mais aussi peintre et faussaire avoué, eut, en 1928, une profonde crise religieuse. Il se convertit au catholicisme, se fit baptiser à Assise et, sous le nom de Francesco, finit par s'intégrer à la confrérie.

Ce n'est pas tout. Outre que Perkins ne put pendant la seconde guerre *mondiale jouir de ses biens* déposés en banque américaine, sa maison de Lastra a Signa en Toscane fut mise sous séquestre en 1942, et l'année suivante ce fut au tour de celle d'Assise, qui lui fut par la suite restituée. Il y mourut, non sans avoir prévu dès 1947 de protéger sa collection (pillée par les Allemands en 1944) en la léguant au couvent où elle est aujourd'hui exposée. En partie seulement : certaines œuvres ayant été dispersées lors de complications judiciaires consécutives au legs de 1955, quand d'autres passaient à la Galerie nationale d'Ombrie à Pérouse.

Que cette collection d'Assise relève, comme certains experts ont pu le dire récemment, du fond de tiroir et de l'invendable, c'est un point de vue contre lequel Federico Zeri s'élève avec force, qui, tout en admettant sa *qualité inégale*, rappelle qu'elle comporte une bonne dizaine d'œuvres de très bon niveau, et range parmi celles de tout premier ordre le *Saint Jean-Baptiste* du Siennois Segna di Bonaventura, la *Vierge d'humilité* de Lorenzo Monaco ainsi que le *Saint Sébastien* de l'Ortolano, le Ferrarais marqué *par le Pérugin. Sans parler de l'intérêt* global de la collection dont l'étude, accomplie dans des conditions difficiles – nombre de documents existants, en particulier la correspondance de Perkins, restant encore inaccessibles aux chercheurs, – apporte une contribution intéressante à la connaissance d'artistes *siennois*, *toscans* et *ombriens* mineurs du Trecento et du Quattrocento. Et fait que la collection Perkins n'est plus mythique comme elle a pu le paraître aux yeux des historiens d'art, qui connaissaient son existence, mais pendant trente ans ne l'ont jamais vue.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *La Collezione Federico Mason Perkins*, par Federico Zeri, Umberto Allemandi, 160 pages, 57 illustrations en couleurs, 37 en noir et blanc.

Alitalia mécène italien

Comme beaucoup de grandes sociétés italiennes, la compagnie de transport aérien Alitalia consacre des sommes importantes au mécénat : 6 milliards de lires par an, environ une trentaine de millions de nos francs.

Parmi ses actions récentes, outre un travail considérable fait autour de la collection Perkins (aménagement de la salle du couvent où elle est exposée, restauration des œuvres, édition du catalogue), elle a entrepris la restauration des statues qui ornent le pont Saint-Ange à Rome (deux d'entre elles sont attribuées au Bernin) et subventionne l'orchestre de chambre Sainte-Cécile, qui vient d'achever à Rome sa saison sous la direction du violoniste Uto Ughi.

L'EDF crée une fondation

Depuis quelques années, l'EDF a mis sa technologie à la disposition d'entreprises culturelles. Les égyptologues ont eu recours à ses services pour sonder la grande pyramide de Kheops ou reconstituer à l'aide d'ordinateurs les temples de Karnak. L'EDF a également aidé à l'analyse des objet trouvés à bord des épaves du *Patriote* et du *Titanic*.

L'air du temps et quelques « incitations » venues d'en haut aidant, elle se trouva vite engagée dans des opérations allant du reboisement de la colline Sainte-Victoire à la restauration des statues du parc de Chantilly. Aujourd'hui, submergée par les demandes les plus diverses et soucieuse de mettre un peu d'ordre dans l'échelle de ses « générosités », elle a décidé de créer une fondation.

Celle-ci doit avoir trois domaines d'intervention. Les deux premiers, l'assistance technologique, la défense de l'environnement et du patrimoine sont les prolongements de son action antérieure. Côté patrimoine, Marie-Claude Vigna, l'une des responsables de la fondation, aimerait que l'EDF concentre ses efforts sur des travaux de longue haleine « *type Mont Saint-Michel* » plutôt que d'éparpiller ses deniers sur quelques bâtiments anonymes.

Le troisième volet de la fondation est inédit. Il consiste en l'ouverture d'un espace culturel (salles d'exposition, auditorium, etc.) dans un ancien bâtiment technique de l'EDF, situé au coin des rues Récamier et de Sèvres dans le 6e arrondissement de Paris. Cet espace baptisé Electra est destiné à « *favoriser la rencontre de l'art et de la technologie* ». Mais surtout l'EDF offrira dès l'année prochaine quatre bourses d'un montant de 250 000 francs pour soutenir ou primer un projet dans le domaine des arts plastiques, du spectacle (danse, théâtre, musique...) de l'environnement (protection de la nature, restauration) ou des sciences et techniques.

E. de R.

THÉATRE

« Lettres à mon homme inventé »

Mots garde-fous

« *Il faut cultiver sa douleur... Les fous comme les moines sont cryptes de souffrance... A trop se pencher au-dessus du langage, on arrive au pur silence* ». Tels sont quelques fragments arrachés à la correspondance d'une jeune schizophrène, Dominique Charmelot, avec un psychiatre, « *l'homme inventé* » qui jamais ne fut son médecin traitant. Elle l'appelait d'ailleurs « *Monsieur* ». Elle lui écrivit pendant trois ans, entre 1973 et 1976. Trois années de lutte contre la folie et le silence, entrecoupées de tentatives de suicide, de séjours en HP, de cures de sommeil, de rémissions et de pages d'écritures noircies... Dominique Charmelot était une jeune bourgeoise, intelligente, cultivée. Elle voulait « *réinventer le langage* ». Et sa vie.

Béatrice Houplain, comédienne issue de l'école Nanterre/Amandiers, a adapté les lettres de Dominique Charmelot, elle s'est débrouillée avec les moyens du bord pour monter une production, puis elle a fait appel au metteur en scène Emmanuel Ostrovski. Elle arpente un espace vide et blanc, cerné d'ombres et de lumières pâles, imperceptiblement étranges. Elle porte une petite robe noire d'étudiante chic, serre contre elle un magnétophone d'où sourd la voix de sa mère haïe (celle d'Hermine Karagheuz), qui entretient une correspondance parallèle avec le médecin de sa fille. Avec un savoir-faire parfaitement maîtrisé, sensible, pudique, Béatrice Houplain nous mène aux confins de cette « *Sibérie du cœur* » qu'évoque Dominique Charmelot : la solitude. Et l'exigence absolue.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 17 juin, Café de la danse, 21 h (43-38-33-44).

« Voyage autour de ma chambre » à la Bastille

Géographie imaginaire

Philippe Clévenot, comédien exceptionnel, monologue les dérives d'un homme enfermé.

En chemise et sabre au poing, Philippe Clévenot déboule sur le plateau, où il y a seulement une chaise, *une contrebasse sur* laquelle, de temps en temps, va jouer un jeune homme frisé (Xavier Lagasa), qui fait fonction de domestique. D'ordonnance, plutôt : Philippe Clévenot représente un jeune officier mis aux arrêts pendant quarante-deux jours, à cause d'un duel engagé pour défendre l'honneur d'une dame dont le portrait orne un mur. Il n'a pas l'intention de se laisser déprimer par la monotonie de ce long séjour obligé, sa seule distraction étant les repas apportés par le domestique.

Le prisonnier va peupler les murs qui l'enferment de rêves et de souvenirs enchaînés sans chronologie, parce que son regard s'attarde sur un objet, ou que le sommeil l'entraîne et *qu'il se pelotonne dans un coin*, enveloppé dans sa redingote toute tachée... La chambre est devenue un monde vierge où les paroles, peu à peu dessinent, une géographie invisible. L'officier se mue en inventeur, en créateur. Il porte sur sa vie, sur les autres, sur les comportements naïfs ou roués, un regard lucide, acerbe mais pas amer. Il analyse, réfléchit, laisse courir son imagination et en découvre la richesse. L'isolement favorise une sorte de distance amusée, un rééquilibrage des passions.

Malgré le bonheur de cette création absolument libre, mais dont chaque étape s'achève dans un esprit de plus en plus sinistre, au quarante-deuxième jour, l'officier n'hésite pas longtemps à se déclarer heureux de retrouver son uniforme, le monde extérieur, les aventures.

Xavier de Maistre, qui a réellement voyagé bien au-delà des murs de sa chambre, n'a pas écrit ce *Voyage* pour le théâtre. La compagnie Andromède (Georges Peltier pour la dramaturgie, c'est-à-dire le découpage, Agnès Laurent pour la mise en scène, c'est-à-dire la direction de Clévenot, Olivier Dejours pour la musique, c'est-à-dire quelques mesures de contrebasse) a reçu du ministère de la culture une aide au projet pour en faire un « objet théâtral », comme on aime à dire aujourd'hui. L'expression, ici, convient tout à fait. On peut difficilement parler de « spectacle ». Rien ne vient en complément ou contrepoint d'un texte qui, en lui-même, est très peu théâtral. Il n'y a pas de conflit, pas de confrontation, pas de progression, pas de jeu avec le sens des mots ou leur musique.

On se demande parfois si le théâtre est une bande-annonce pour les éditeurs. Ici, le récit ne provoque pas l'imagination plus que si on le lisait. Moins même, parce que Philippe Clévenot, comédien exceptionnel – on commence enfin à le reconnaître depuis le triomphe d'*Elvire-Jouvet 40*, – impose son interprétation. On va regarder, écouter Philippe Clévenot dans ce texte comme dans un autre, en regrettant que, manque de moyens et/ou d'audace de la part des compagnies – ou de sa part à lui ?, – on ne le voie pas se colleter à des situations plus complexes, plus touffues. En attendant, puisqu'il joue *le Voyage* au Théâtre de la Bastille, c'est là qu'il faut aller le voir.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Bastille, 19 h 30.
(Les éditions Comp'act publient *le Voyage autour de ma chambre*, de Xavier de Maistre).





Culture

MUSIQUES

« La Célestine », d'Ohana, au Palais Garnier

Silhouettes dans un jardin de délices

Grand succès lundi soir pour la création mondiale de la Célestine, de Maurice Ohana, d'après Fernando de Rojas, et la mise en scène de Jorge Lavelli, à laquelle cette fois le public du Palais Garnier n'a pas trouvé à redire.

Le compositeur et Gérard Condé ayant ici même largement commenté le livret et la partition (*le Monde* du 9 juin), il reste à examiner surtout comment l'œuvre se présente à la scène.

A vrai dire, cette « tragi-comédie lyrique » ressemble moins à un opéra qu'à un oratorio, comme *Jeanne au bûcher* par exemple. Il n'y a pas de véritable intrigue dramatique, mais onze « tableaux » qui imagent une histoire tantôt belle et tantôt sinistre. Un récitant (Jean-Luc Boutté), représentant le vieil auteur espagnol, tourne les pages de son livre et nous permet de suivre la trame des dialogues, chantés le plus souvent dans la langue originale.

Les prophéties de la Sybille (à la voix et au corps dédoublés, dans un manteau unique selon un procédé cher à Lavelli), les apparitions des Parques, les deux fresques historiques qui encadrent les aventures de la Célestine (le camp des rois catholiques après la prise de Grenade et le triomphe de Christophe Colomb) ont été ajoutés par Ohana pour leur portée symbolique.

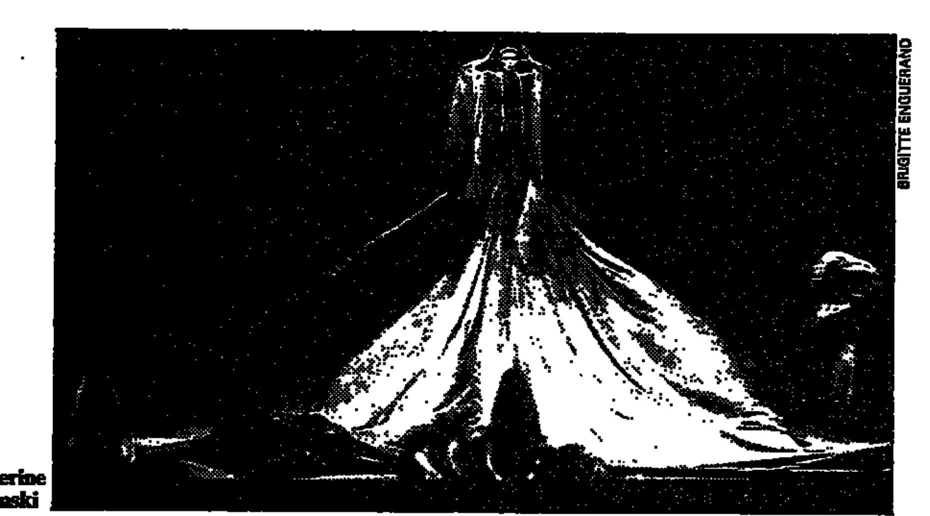
Et les personnages vivants et truculents de Rojas apparaissent ici de manière surtout emblématique : ce ne sont pas des êtres de chair et de sang (malgré le charme et la fraîcheur de Susan Roberts et Stephen Dickson) que Mélibée et Calyx, mais deux amoureux passe-partout, des silhouettes, presque des marionnettes, comme les sinistres « gangsters », Tristan, Sosie, Criton, Ruffian (Brewer, Caley, Salzmann, Bogart) et les deux prostituées (Valérie Chouanière et Marie-Christine Porta), style « Opéra de quat'sous », ou encore le père de Mélibée, auquel on fait chanter en anglais la plainte du roi Lear... Nous respectons certes la douleur d'un père (surtout quand il chante avec l'émotion de Jean-Philippe Courtis), mais comment pourrions-nous vraiment nous intéresser à lui, alors que nous ne l'avons pas encore vu et que sa fille morte n'était nullement une héroïne comme Cordelia, ce qui détourne le poème shakespearien de son sens ?

La Célestine elle-même, malgré la voix et les attitudes parfois intenses de Catherine Ciesinski, est bien perdue sur cette immense scène où ce qui pourrait être dramatique se noie ; elle évoque, rappelle les épisodes de la pièce espagnole plutôt qu'elle ne les joue et ne leur donne une présence charnelle.

Jorge Lavelli a traité l'œuvre de manière monumentale, en général sur fond de rideaux noirs, devant lesquels manœuvrent de grandes tours en tubes et des gradins mus pour les chœurs. Les éclairages sinistres ne nous laissent aucun doute sur le pessimisme des auteurs ; seuls les tableaux historiques chamarrés d'or évoquent les lumières des siècles baroques, hélas ! bien trompeuses et justement stigmatisées par le récitant. Reconnaissons, cependant, que les costumes extravagants des Parques jettent aussi quelques touches de couleurs saugrenues...

On regrette que Lavelli n'ait pas cherché à restreindre l'aire de jeu pour les scènes d'amour ou de bordel, même s'il a superbement réussi le « mimodrame de la grande conjuration », où Célestine monte vers le ciel tandis que son manteau noir s'enfle comme la nuit, enveloppant les amoureux dans ses plis pendant que la Mort, l'homme à la faux, descend des cintres.

La musique d'Ohana tend rarement à un climat intensément dramatique ; elle est avant tout lyrique, expression de l'être par le chant qui s'envole en volutes très libres, souvent en vocalises ou sur de simple onomatopées, selon un procédé parfois un peu monotone mais avec maintes réussites intimes. La merveille, c'est l'orchestre aux harmonies et aux sonorités mouvantes, magiques, railleuses, renouvelant sans cesse ses coloris, ses équilibres, les fines touches ou les secs concerts de percussions, les teintes étranges, criardes ou féerique des bois.



Katherine Ciesinski

BRIGITTE ENGUERAND

Il y a surtout le clavecin-arlequin (d'Elisabeth Chojnacka), comme un personnage de Watteau, qui nous montre tout au long le chemin du rêve jusqu'à l'exquise musique du jardin des délices et, surtout, le sublime chœur final *a cappella* qui se perd dans la brume d'un « rituel de l'oubli » : le fil d'Ariane dans cette fable si sombre parfois.

Aux responsables déjà cités, associons le décorateur, Michel Raffaelli, Francesco Zito pour les costumes, souvent somptueux, les chœurs superbes d'Andrea Giorgi, l'orchestre brillant et poétique et, surtout, le jeune chef espagnol, Arturo Tamayo, qui a monté admirablement cette œuvre difficile.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 17, 21, 24, 27 et 29 juin. Spectacle réalisé avec le concours de Méridiano-Association France-Espagne et d'Air-Inter. *La Célestine*, est une commande de Radio-France et de l'Opéra de Paris.

EXPOSITIONS

A l'Ecole des beaux-arts

Les photographes sont dans la chapelle

Grande nouveauté : une exposition de travaux photographiques réalisée à l'Ecole des beaux-arts. La surprise est bonne.

Par une de ces étrangetés dont n'est pas avare l'enseignement artistique français, la photographie est demeurée interdite de séjour au Beaux-Arts jusqu'en 1983. Depuis cette date, bien que cette discipline ne soit pas encore l'égale de la peinture ou de la sculpture, Lesly Hamilton y dispose d'un atelier d'expression photographique et initie élèves peintres ou graphistes aux mystères de la chambre noire. A en juger par les travaux exposés dans la chapelle des Petits-Augustins, ces demi-transfuges ne manquent pas de prédispositions.

Tantôt ils usent de l'objectif en praticiens attentifs à la géométrie ou au volume, à la composition ou au modelé anatomique, et leurs clichés portent l'empreinte d'une culture très picturale, de Degas à l'abstraction. Tantôt leur mémoire est de cinéphiles contraints de condenser un épisode en une seule image.

Chacun à ses penchants et ses sujets, et l'on doit se garder de prétendre déterminer les points de cette trentaine d'artistes. Il semble que l'expressionnisme ne soit point étranger à plusieurs, ni le surréalisme, et que leur inspiration cède plus souvent à la tentation de l'absurde ou du tragique qu'à celle de la gaieté ou de l'érotisme.

Les nus d'Aude Lavenant, de Sophie Anquez et de Sarah Krauskopf cherchent moins le charme que la description, quelquefois véhémente et obscène, de la chose corporelle. Les autoportraits de la dernière nommée sont d'un magnifique masochisme.

Même intensité dans les portraits d'Ange Assan et de Yuli Susin, qui œuvrent dans le genre funèbre. Tous ces apprentis n'évitent quelquefois ni l'effet insistant ni la « bonne » idée qui se révèle banale après tirage.

Pour la circonstance, la chapelle des Beaux-Arts a été métamorphosée en labyrinthe. La mise en scène, par miracle, n'est ni outrancière ni ridicule. Mieux, elle respecte l'endroit. On peut donc à la fois aller à la chasse aux clichés et examiner moulages et copies entreposés ici depuis plus d'un siècle, plâtres d'après l'antique, les primitifs et la Renaissance, huiles d'après les fresques toscanes et les toiles vénitiennes.

Au mur, gigantesque, la copie grandeur nature du *Jugement dernier* de la Sixtine, œuvre herculéenne de Xavier Sigalon. D'ordinaire, ces vestiges d'une autre conception de l'enseignement sont absolument invisibles.

PHILIPPE DAGEN.

★ Ecole des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins, jusqu'au 10 juillet.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Ballottage entre deux P

1 *Lundi 6 juin*

Après avoir remis ma copie, je me rends l'âme tranquille chez *Gérard Besson* (5, rue Coq-Héron, 75001 Paris) où j'ai rendez-vous avec Jérôme Garcin de *l'Evénement du Jeudi*. Les guides à la mode ont longtemps traité Besson avec des petites mines qui ne s'imposaient pas. Ce purgatoire absurde est terminé et l'on commence à s'apercevoir que Gérard Besson est l'un des dix meilleurs cuisiniers de Paris. Je vous recommande le menu du déjeuner à 220 F S.C.

En attendant Jérôme, je m'aperçois qu'il y a quarante-quatre ans, à la même heure, j'écoutais avec beaucoup de placidité rue du Buis, à Aurillac, la radio de Londres pour avoir des nouvelles du débarquement. Je me livre à des calculs savants pour savoir en quelle classe j'étais. Je devais avoir quatorze ans et terminer ma troisième (latin-grec). Notre professeur de lettres dont je tairai le nom, après tout il vit peut-être, était une moule de première. Notre grande affaire dans l'année avait été les répétitions des *Fourberies de Scapin* que nous allions jouer quelques mois plus tard au théâtre municipal dans un Aurillac sans Allemands. Notre entraîneur avait été un autre professeur de lettres que nous avions eu en quatrième et qui faisait sonner fort son agrégation qu'il avait d'ailleurs brillante. Il nous avait à la bonne et cette répétition était une façon de ne pas nous quitter. Ami de Pierre Boutang, il nous parlait souvent de ce jeune philosophe. Maurassien comme lui, il avait dans notre classe deux favoris : Sylvain P., le fils du futur sénateur du Cantal, et votre serviteur. Quelques jours après le débarquement, pour des raisons diverses, j'avançai la date des vacances scolaires fixée par M. Abel Bonnard et pris la clef des champs après en avoir averti le censeur Bourgon, mais pas le ministre.

Jérôme Garcin interrompt ma rêverie en me parlant de choses sérieuses : il prépare un dictionnaire de la littérature contemporaine et demande aux heureux élus de rédiger eux-mêmes une notice biographique à la troisième personne. A l'évidence, j'en suis : vaste sujet ! A la maison, je me plonge dans *les Masques* de Régis Debray (Gallimard, 85 F) que j'avais laissé « filer » lors de sa publication en décembre 1987. Pour du Debray, ce n'est pas ennuyeux. Mais avais-je déjà lu du Régis Debray ? L'auteur est pourtant abondant pour son âge (né en 1940 me précise le Boisdeffre consulté) ; une vingtaine d'ouvrages « tout terrain », dont un Femina 77, avec un titre à la Henry Bordeaux, *la Neige brûle*. Si peu ennuyeux que j'en néglige la projection de *De Gaulle ou l'éternel défi*, tiré du livre de Jean Lacouture et réalisé par Jean Labib au Forum des Halles (de 18 h à 23 h). Bah ! ce n'est que partie remise. Une poire pour la soif quand il passera en feuilleton à la télévision.

2 *Mardi 7 juin*

Comme si je voulais donner raison à Bernard Pivot qui parlait sans fard dans sa revue de mon amour de la bouffe, je me retrouve ce midi (1 h 30 mn !) au *Bourdonnais* (plus généralement appelé « La cantine des gourmets », 113, avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris) de la bonne Mme Coat pour y fêter les *« grandes dames du vin et de la restauration »*, en train d'avaler un mille-feuille de saumon au cerfeuil et des tas d'autres mets savoureux. C'est l'Occupation, je crois, qui m'a donné cette manie si peu distinguée de finir ce qu'il y avait dans mon assiette. Je me réjouis de voir que mon voisin de droite, Patrick Poivre d'Arvor, est encore plus rapide que moi. En face de moi, le redouté Philippe Couderc, très disert, qui fait la pluie et le beau temps à *l'Observateur* après avoir été la seule plume acceptable de *Minute*, me conseille de réhabiliter la chronique « Dîner en ville » qui avait fait le charme du *Figaro* de la Belle Epoque. Celui qui ne se vendait pas. Notre déjeuner est vite expédié à la satisfaction générale. A peine trois brefs discours prononcés par des dames charmantes, dont l'exquise Brigitte Lurton de Brane-Cantenac qui représentait ce jour-là château climens, 1er cru classé de Sauternes. Depuis deux mois, je suis à l'eau et m'enivre de Badoit ou d'Evian. C'est donc avec plaisir que je vois devant moi mes verres de vin toujours pleins.

Je passe agréablement la fin de la journée à lire *le Français en cage* de Jacques Laurent (Grasset, 65 F) que je dois revoir en principe à dîner. Je m'émerveille presque d'avoir retrouvé ce petit livre d'une centaine de pages dans les piles qui s'accumulent, sans trop de recherche. Ah ! ces rages meurtrières qui me saisissent quand le roman que j'étais en train de lire la veille se dérobe à mes recherches, aspiré, semble-t-il, par un escalier roulant vers des caves inaccessibles. Laurent ne croit pas aux seules fautes d'orthographe. Que c'est vraiment « défendre » la langue française que d'ergoter sur des vétilles. Pour lui, il y a le génie de la langue et les boutons de guêtre. Il y aurait trop de maréchal Leboeuf chez nos puristes du dimanche. Il ne manquerait pas un bouton de guêtre, un accent, un tiret à leurs chères dictées, mais ils sont incapables d'imaginer les vrais Sedan qui menacent notre littérature. Les Français adorent les discussions sur l'orthographe, *le Français en cage* devrait donc avoir du succès. Il est vrai que Laurent prend les intégristes du français à rebrousse-poil, se moquant de leur côté tatillon. C'est l'écrivain qui parle en lui et qui se venge de ces innombrables lettres de lecteurs trop contents de mettre le professionnel en défaut. Il y a des personnes qui ne semblent vous lire en effet que pour vous donner des leçons de français. Dans les journaux, ces personnes ont un sens très précis de la hiérarchie. Elles « rapportent » ce qu'elles imaginent à tort et souvent à raison des fautes de français, non pas à l'intéressé lui-même, mais à ses rédacteurs en chef, mieux encore à son directeur, pour qu'ils confondent le coupable et, sous le coup de l'indignation, le renvoient sans gages ! Le salut du français ne passe sans doute pas par les deux « s » et les deux « t » d'assujetti, ni même par le bon accord du participe passé des verbes pronominaux, mais celui qui a un doute, le respect de l'usage, à cet avantage de le plonger dans les dictionnaires et les grammaires, sources de jouissances infinies.

Ainsi dans le Petit Robert page 105 : *« Une doctrine qui prétend assujettir le langage d'aujourd'hui à des formes d'autrefois. »* (Brunot). En fidèle standhalien, Jacques Laurent défend l'écrivain qui répète le même mot dans la même page si ce mot est le bon, au grand dam des stylistes, qui préfèrent tournicoter leur phrase de mille façons plutôt que d'avouer ce signe extérieur de pauvreté ! On sent que Jacques Laurent a écrit d'autant plus volontiers *le Français en cage* qu'il est maintenant de l'Académie. Il semble que certains écrivains soient rendus plus libres encore par les honneurs qu'on leur décerne : ainsi Mauriac en politique dès qu'il eut le Nobel. D'autres au contraire se racornissent, si c'est possible. C'est qu'ils étaient conventionnels avant toute chose et que l'Académie n'a fait que libérer leur médiocrité.

Aux éditions Lettres Nouvelles — Maurice Nadeau, sous la signature du fameux Serge-Jean Major, vous trouverez réunies vingt-six dictées amusantes comportant (presque) toutes les difficultés de la langue française sous le titre *Chausses trap(p)es*, avec une préface de Pierre Perret et un dessin de Cabu. Pour 89 F, c'est le français pour rien et si l'on veut l'anti-Laurent. Une note nous avertit que *« chausse-trape qui s'écrivait jusqu'alors avec un seul « p » s'écrira avec deux « p » dans le prochain dictionnaire de l'Académie française (cf. Grevisse :* le *Bon Usage).* Jacques Laurent, qui s'en prend au « p » unique (cf. *le Français en cage* page 48-50), ne voit qu'un argument pour sa défense : c'est qu'il se trouve dans le Littré. Mais Littré remarque *« Trappe s'écrivant avec deux « p », on ne voit pas pourquoi, dans « chausse-trape », il n'y en a qu'un ». « Aujourd'hui,* dit Laurent, *on pourrait lui répondre que si* chausse-trape *n'a qu'un « p » c'est parce qu'il ne lui en a pas accordé deux dans son dictionnaire. »* Maintenant que nous avons appris que *chausse-trape* va avoir légalement le droit à ses deux « p », il sera du dernier chic de l'écrire avec un seul.

3 *Mardi soir*

La rédaction de Globe a invité chez Lipp les écrivains qui ont récité leurs années 50 pour son dernier numéro. J'arrive bon premier, comme je viens de loin, suivi presque aussitôt de notre rédactrice en chef, pour la circonstance Françoise Sagan. Et puis Gabriel Matzneff, et puis Annie Cohen-Solal, auteur d'un *Sartre* chez Gallimard, qui fait autorité, et qui fut d'abord écrit pour un éditeur américain. Quand il s'agit d'un philosophe français, cet arrangement est la norme. Nous n'avons pas les moyens de nos idées. Après tout l'œuvre complète de Voltaire est anglaise ou suisse. Le texte est encore en français, mais l'appareil critique est en français ou en anglais. La meilleure biographie de Diderot est américaine. Et les *Diderot studies* dirigées par Otis Fellows (Genève Droz) ont publié 24 volumes d'articles jusqu'à ce jour, tantôt en français, tantôt en anglais. Et puis Jacques Laurent. Et puis les autres. Dix en tout. C'est beaucoup pour Lipp, qui n'a pas l'habitude des familles nombreuses ni des tables rondes. Cazes nous manque. Et son neveu Michel, dont c'est le soir de sortie. Je connais mal *Globe*, dont c'est le no 29. J'avais lu leurs deux premiers numéros. Ils ont une rubrique en rouge : « Nul » à gauche et « Bien » à droite. Dans le no 2 j'avais lu à « Nul » : *« Les articles de Frank dans* le Monde. » Peut-être y avait-il eu une inversion ? Ce mois-ci à « Nul » je lis : *« D'Ormesson à « 7 sur 7 ».* Non il n'y avait pas eu d'inversion !

VENTES

Arts contemporains

Quatre-vingt-dix œuvres d'art de la fin du vingtième siècle seront dispersées à Drouot le 17 juin prochain. Histoire de vérifier la cote réelle d'un certain nombre d'artistes dont beaucoup sont non seulement vivants, mais encore très jeunes. *« C'est pour les acheteurs le siècle de l'inconfort, parce que celui de l'aventure »*, note Marie-Hélène Grinfeder, expert de la vente. Une aventure qui semble surtout réussir aux abstraits des années 50. Jean-Michel Atlan ou Serge Poliakoff sont tous deux représentés dans cette vente, avec des œuvres respectivement estimées à plus de 600 000 F et 300 000 F. La cote du premier a doublé en six mois. Le 2 juin dernier, sa toile *Genèse*, datée de 1957, a été adjugée 1 300 000 F. Les « nouveaux réalistes », en revanche, sont à la traîne, à l'exception de César et d'Arman. Ce dernier, connu pour ses accumulations (voitures, horloges, valises), est ici présent avec l'un de ses célèbres violons découpés. Il est évalué entre 8 000 et 10 000 F.

Au milieu des années 60, le minimalisme fait son apparition. Un art réduit à sa plus simple expression et qui, aujourd'hui, peut sembler austère. Ainsi cette sculpture, *Fourth Pieces of Nine*, de Carl André, une œuvre imposante en béton blanc cruciforme qui devrait partir à plus de 120 000 F. Au cours de la décennie suivante, certains artistes privilégient la matière support de l'œuvre. Une toile de Simon Hantaï est estimée à 100 000 F. D'autres n'hésiteront pas à se mettre en scène. Ce que d'aucuns taxeront de fétichisme. Une photo du chapeau de Joseph Beuys, ayant appartenu à ce maître allemand de l'art du comportement, sera mise aux enchères pour 40 000 F ! Seront également présents à Drouot Monory et Adami. Ce dernier, avec *Panico all'alba*, estimé à plus de 80 000 F, est d'ores et déjà le peintre que l'on paie presque aussi cher en galerie qu'aux enchères. L'intérêt récent des galeries d'art américaines pour celui-ci devrait accentuer cette tendance. Par contre, l'enthousiasme, au début de notre décennie, pour la « bad painting », qui s'inspire du graffiti, semble s'être considérablement refroidi. Seule la cote de quelques artistes comme Keith Harring ou Jean-Michel Basquiat, lancé par Andy Warhol, ne fléchit pas. Un dessin de Basquiat aux crayons de couleur, représentant un cyclope, devrait trouver preneur pour 30 000 F. De ce côté-ci de l'Atlantique, les faveurs du public vont toujours à Robert Combas, jeune peintre de trente et un ans, influencé par le graphisme de la bande dessinée. Son *Abreuvoir philantrope* est estimé à plus de 60 000 F.

Cependant, en dépit du nombre croissant des expositions en tout genre, l'art contemporain reste déconcertant pour beaucoup. Les prix s'en ressentent et sont généralement inférieurs de 15 % à 20 % par rapport aux estimations. En revanche, les peintres des années 80, plus faciles d'accès, ont permis à une nouvelle « race » de collectionneurs de s'y intéresser. Agés de trente ans environ, ces nouveaux venus espèrent faire de bonnes affaires sur un marché dont on prévoyait l'effondrement au lendemain du krach de Wall Street. Il n'en fut rien, mais le marché de l'art reste hautement volatil. Les modes s'y succèdent rapidement.

ALICE SEDAR.

★ Vente le 17 juin à Drouot, à 21 heures.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

FRIC-FRAC. Théâtre de la Potinière (42-61-44-16). 20 h 30.

LA NUIT SUSPENDUE. Théâtre Aleph (46-58-46-62). 20 h 30.

LA FORCE DE TUER. Théâtre de l'Europe. (43-25-80-92). 18 h.

TROIS VOYAGEURS REGARDENT UN LEVER DE SOLEIL. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14). 21 h.

LE FESTIVAL DU THÉÂTRE RÉVOLUTIONNAIRE. (Nicomède dans la lune ou la révolution pacifique ; Les victimes cloîtrées ; Le jugement dernier des rois ; l'intérieur des comités révolutionnaires. Traduction *simultanée en anglais)* Le Bataclan (47-00-55-22).

L'OMBRE DE LA VALLÉE. Centre Mandapa (45-89-01-60). 20 h 45.

ENTRE LE RIEN ET L'INFINI. Centre d'animation les Halles. Le Marais (40-26-87-88). 20 h.

L'ÉPREUVE : A QUOI RÊVENT LES JEUNES FILLES ? Théâtre A la *monnaie de Paris.* 11, quai de Conti, 20 h 30.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Presqu'il : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Passage : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes en gros et demi-gros : 18 h 30. La Nuit suspendue : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Schnoke Story : 19 h 45. Signe blaireau, ascendant mouton : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et voic... la galère !... : 21 h.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (45-51-35-73). ◊ Thématique III : 14 h 30.

CENTRE D'ANIMATION LES HALLES, LE MARAIS (40-26-87-88). ◊ Entre le rien et l'infini la terre pourrait être carrée : 20 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◊ L'Ombre de la vallée : 20 h 45.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◊ Bérénice : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Montreur : 20 h 30. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30.

GALERIE ART (47-37-31-36). ◊ Dialogue sur Minetti : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Basse Epoque : 20 h 30.

HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE) (40-46-56-66). ◊ L'Epreuve : 20 h 30. ◊ A quoi rêvent les jeunes filles ? : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Voyage autour de ma chambre : 19 h 30. Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. La Ronde : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◊ Zoo Story : 18 h 30. Angels City : 20 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Lettres à mon homme inventé : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MOGADOR (42-85-28-80). Nous les Tziganes : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). La Force de tuer : 18 h.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). La Mouette : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). La Porte : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◊ Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Finie la comédie : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Les Chaises : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◊ Bagatelle : 19 h. Guitry, quatre pièces en un acte : 20 h 30.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). Les Chemins de fer : 20 h 30.

Comédie musicale

THÉATRE MOGADOR (42-61-19-83). Nous les Tziganes, 21 h, mise en scène de Nikolaï Slitchenko, par le Théâtre Romen de Moscou.

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE (salle Favart) (42-96-06-11). Thaïs, 19 h 30, mar. (dernière). Comédie lyrique en trois actes et sept tableaux de Jules Massenet, d'après Anatole France, mise en scène N. Joel, dir. musicale L. Foster, avec A. Pondary, G. Garino, F. Dumont, C. Malfitano.

PÉNICHE OPÉRA *(42-45-18-20). La* Porte, 21 h, monodrame pour voix et perc. de J. Avangelista, livret de A. Nouss, d'après Kafka, mise en scène J. Saint-Gelais, avec P. Vaillancourt (soprano), N. Piguet (perc.), 45 mn.

THÉATRE MARIGNY (42-56-04-41). La Naissance de l'aurore, 20 h 30, Oratorio en costume de T. Albinoni, I. Solisti *Veneti, dir. Claudio Scimone, C. Gasdia,* M. Zimmermann, M. Bolognesi, dans le cadre du Festival de Paris.

Mardi 14 juin

Opérette

THÉATRE TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Bagatelle. 19 h., opérette d'Offenbach, mise en scène J.-M. Lecoq, dir. musicale L. Dunoyer de Segonzac, avec J. Sand, L. Durand, V. Vittoz, E. Valdeneige, I. Grandet (piano).

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES Ensemble musique vivante, 20 h 30, mar. Dir. Diego Masson, avec L. Hirst. Œuvres de Stockhausen, Mahler.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Patrice Fontanarosa. 20 h 30 Violon. Œuvres de Vivaldi, Fauré, Dvorak, Paganini, Bazzini.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Elèves du Conservatoire de Paris, 9 h. Violoncelle (mer.), contrebasse (ven.), violon (mar.). Concours publics de fin d'études du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. (Jusqu'à 14 heures.)

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Orchestre Pro Arte de Paris, 21 h, mar. Dir. R.-P. Chouteau, H. Nagorsen (soprano), J. Mayeur (alto), A. Brand (ténor), L. Tréguier (basse). « Requiem » de Mozart.

ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN Ensemble Bach de Paris, 21 h. Dir. Justus von Websky, D. Brown (soprano), H. Schaer (contralto), K. Markus (ténor), T. Mohr (basse). Œuvres de Bach (même programme, mercredi 15, à l'église Notre-Dame-du-Travail (42-65-06-78).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE (45-23-18-25). Orchestre du club musical de Paris, 20 h 30, mar. Dir. Marcel Adès. Œuvres de Bach, Vivaldi, Britten.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Julio Benavente Diaz, 20 h 30, mar. Musique du Pérou. Auditorium 105. Entrée libre.

OPÉRA DE PARIS, Palais Garnier (47-42-53-71). Chœur et orchestre les Arts florissants, jusqu'au 16 juin. 20 h, « David et Jonathas » de Charpentier. Dir. W. Christie, avec G. Lesne, M. Zanetti, J.-P. Fouchecourt, J.-F. Gardeil, B. Deletré.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les Trompettes de Versailles. Œuvres de Vivaldi, Purcell, Bach (dim.), Monteverdi, Pachelbel, Lully (lun.).

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Mar. Dir. Emmanuel Krivine, A. Dumay (violon). Œuvres de Mozart.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Yo Yo Ma, 20 h 30, mar. Avec E. Ax. Œuvres de Beethoven.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Roi du cirage (1988), de Pière Colombier, 16 h ; les Etoiles de jour (1988, v.o.s.t.f.), dû Oussama Mohammad, 19 h ; Temps des violences (1987, v.o.s.t.f.), de Ludmil Staïkov, 21 h 15.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Une semaine sur la Sept : le Petit chat est mort, de G. Patris, 14 h 30 ; Saluts d'Ouest en Est de M. Buescher, G. Conradt, 15 h 30 ; la Jungle plate, de J. van Der Keuken, 16 h 30 ; Hôtel particulier de T. Michel, F. Renard, 19 h ; Jour de fête (1949), de Jacques Tati, 20 h.

Les exclusivités

ADIEU JE T'AIME (Fr.) : Epée de Bois, *5e (43-37-57-47).*

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMERICAN CHICANO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; *UGC* Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BILOXI BLUES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CAMOMILLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, *18e (45-22-46-01)* ; *Le Gambetta,* 20e (46-36-10-96).

CHOUANS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DE SABLE ET DE SANG *(Fr., v.o.)* : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ELMER, LE REMUE-MÉNINGES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'EMPRISE DES TÉNÈBRES (*) (A., *v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e* (47-70-10-41).

L'ENFER VERT (It., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; *14 Juillet* Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : *Gaumont* Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

LA MAISON DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT (A., *v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept* Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TERRE DE FER CIEL DE CUIVRE (Turc-All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WALL STREET ~~(A., v.o.)~~ : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, *14e (43-20-32-20).*

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMORE (It., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

L'ASCENSEUR (*) (Hol., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BARFLY (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES CHASSEURS DE LA MORT (*) (, v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CUL-DE-SAC (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA DÉROBADE (Fr.) : Club, 9e ().

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE DROIT DE TUER (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EN PLEIN CAUCHEMAR (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., *v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).*

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'INNOCENT (Fr.-It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'INVASION DES ARAIGNÉES GÉANTES (*) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

JUDEX (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

MACBETH (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

MAN POWER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MES AMOURS DE 68 (Tch., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NOSFERATU FANTOME DE LA NUIT (*) (Fr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

RÉPULSION (**) (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SANDRA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

SANS PITIÉ (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STROMBOLI (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE N° 1 (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Les séances spéciales

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 19 h, 21 h.

HELLO ACTORS STUDIO (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h 30.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 12 h 10.

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 20.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LA POISON (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.

LES YEUX NOIRS (*It., v.o.*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 30.

ZOO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

LES FILMS NOUVEAUX

ACTION JACKSON. Film américain de Craig R. Baxley, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; *Pathé Marignan-Concorde,* 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AMSTERDAMNED. (*) Film hollandais de Dick Maas, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HAIRSPRAY. Film américain de John Waters, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRISON. (*) Film américain de Renny Harlin, v.o. : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC *Gobelins, 13e* (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA SEPTIÈME DIMENSION. Film français de Laurent Dussaux, Stephan Holmes, Olivier Bourbeillon, Peter Winfield, Manuel Boursinhac, Benoît Ferreux, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

THE KITCHEN TOTO. Film américain de Harry Hook, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. Film français de Jean-Pierre Mocky : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé *Montparnasse, 14e* (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE VIE SUSPENDUE. Film français de Jocelyne Saab : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 15 JUIN

« *Les* impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (Pierre-Yves Jaslet).

« L'Opéra », 14 heures, sur les marches (Paris passion).

« Le château de Vincennes », 14 h 30, métro Château-de-Vincennes, sortie château (Paris passion).

« La Salpêtrière », 14 h 30, 47, boulevard de l'Hôpital (Tourisme culturel).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Christine Merle).

« Notre-Dame » 15 heures, portail central (Dominique Fleuriot).

« Musée de la serrure et quartier du Marais », 15 heures, 1, rue de la Perle (Approche de l'art).

« Exposition : le Palais-Royal », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Paris et son histoire).

« Promenade nocture au Marais », 21 h 30, métro Saint-Paul (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « La mort, un portail entre deux univers parallèles », par René Albo (L'homme et la connaissance).

6, rue René-Villermé, 20 h 30 : « Les vallées occitanes d'*Italie* », par Marina Sibille (Institut d'études occitanes).

60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « L'entourage du malade mental. Les problèmes de l'enfant », par Yves Diénal (Psycho-santé).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. *Signification des symboles* : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 14 juin

TF 1

20.10 Football Italie-Espagne, en direct de Francfort. **22.05 Magazine : Ciel, mon mardi !** Emission de Christophe Dechavanne. Invitée : Béatrice Dalle. **23.25 Documentaire : Génération.** 2. Les héritiers de Staline, de Gérard Follin. **23.55 Journal. 0.05 La Bourse. 0.10 Magazine : Livres en tête. 0.25 Magazine : Minuit sport. 1.25 Documentaire : Histoire du rire. 2.15 Documentaire :** *Histoires naturelles.* Vivre et pêcher à la Réunion ; Un fusil à la main.

A 2

▶ **20.35 Les dossiers de l'écran : les Mots pour le dire** ■ Film français de José Pinheiro (1983). Avec Nicole Garcia, Marie-Christine Barrault, Daniel Mesguich, Claude Rich. *Une femme de trente ans, qui souffre de pertes de sang, suit un traitement psychanalytique. Elle règle ainsi ses comptes avec sa mère. Transposition du roman de Marie Cardinal. Récit en interminables retours en arrière, raffinement des images de Gerry Fisher. L'expérience douloureuse de Marie Cardinal est enjolivée d'une manière artificielle. Et Nicole Garcia, malgré son talent, n'est pas toujours crédible. Le sujet, pourtant...* **22.15 Débat : Ces maladies du corps qui viennent de l'âme.** Avec Yves Pelicier (psychiatre), Léon Kreisler (directeur de l'unité de l'enfant à l'Institut psychosomatique de Paris), François Raveau (psychiatre, anthropologue), Christiane Olivier (psychanalyste auteur de *la Psycha-famille* et *les Enfants de Jocaste*, Marie Cardinal (auteur du roman dont est tiré le film), Claude Menager (gastro-entérologue). **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.35 Cinéma : le Concierge □ Film français de Jean Girault (1973). Avec Bernard Le Coq, Michel Galabru, Daniel Ceccaldi. *Un jeune homme, diplômé des Hautes Etudes et sans situation, devient gardien d'un immeuble bourgeois et intrigue au mieux de ses intérêts. Une comédie de mœurs qui sombre dans la gauloiserie.* **22.10 Journal. 22.35 Cinéma : le Voleur de feuilles** ■■ Film français de Pierre Trabaud (1983). Avec Pierre Trabaud, Denise Grey, Jean-Pierre Castaldi, Patricia Elig. *Deux marginaux, l'un parisien, l'autre venu de province, sont hébergés à Montmartre, par une vieille dame qui, depuis 1920, vit dans le souvenir d'un amour brisé. Ecrit, réalisé et joué par l'acteur Pierre Trabaud, ce film empreint de tendresse, de nostalgie, de réalisme poétique est extrêmement attachant. On ne l'a jamais vu à la télévision et le voilà relégué en fin de soirée, derrière un vaudeville sans intérêt. On peut appeler cela un scandale.* **0.05 Magazine : Décibels.** Présenté par Jan-Lou Janeir. Mbaqanga, Spécial Afrique du Sud, avec Johnny Clegg, Malatini, Zia et Juluka ; Actualités ; Tremplin pour Tokyo. **0.50 Magazine : Golfimage.** Le magazine du golf.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Indiana Jones et le Temple maudit ■■ Film américain de Steven Spielberg (1984). Avec Harrison Ford, Kate Capshaw, Ke Huy Quan. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Ouragan sur l'eau plate** ■ Film anglais de Dick Clement (1985). Avec Michael Caine, Valérie Perrine, Brenda Vaccaro. **0.05 Cinéma : Xtro** ■■ Film anglais de Harry Bromley Davenport (1983). Avec Bernice Stegers, Philip Sayer. **1.15 Cinéma : Z.O.O.** ■■ Film anglo-hollandais de Peter Greenaway (1985). Avec Andréa Ferréol, Brian Deacon, Eric Deacon, Frances Barber (v.o.).

LA 5

20.30 Cinéma : Un meurtre est un meurtre ■ Film français d'Etienne Périer (1972). Avec Jean-Claude Brialy, Stéphane Audran, Robert Hossein. *Un homme soupçonné d'avoir tué sa femme infirme est aux prises avec la police et un maître chanteur. Suspense criminel pour lequel Dominique Fabre et Etienne Périer semblent s'être inspirés de Boileau-Narcejac. Cela tient le coup. Une double personnalité pour Stéphane Audran.* **22.15 Série : Hitchcock présente.** La provocation. **22.45 Série : Star Trek. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (rediff.). **0.30 Baretta** (rediff.). **1.20 La grande vallée** (rediff.). **2.10 Journal de la nuit. 2.15 Arsène Lupin** (rediff.). *3.15* **Les nouvelles aventures de Vidocq** (rediff.). **3.45 Les globe-trotters** (rediff.). **4.10 Hitchcock présente** (rediff.). **4.40 Variétés : Childéric** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Le naufragé des étoiles. De Bobby Roth, avec Lewis Smith, James Laurenson, Robert Picardo. *Science-fiction.* **22.15 Série : L'homme de fer.** Culpabilité évidente. **23.05 Série : Cagney et Lacey.** Violation. **23.55 Six minutes d'informations. 0.05 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

Archipel science. Dossier : Kaiko, sous-marin scientifique. **21.30 Grand angle.** Les collectivités locales et la création (rediff.). **22.40 Nuits magnétiques.** Imago Barocco. 1. Le feu sur la terre. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Quintette Henri Texier au Festival Banlieues bleues 88.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 juin au Théâtre des Champs-Elysées) : Im Sommerwind, de Webern ; Concerto pour violon et orchestre nº 1, de Bartok ; *Taras Bulba, rhapsodie pour orchestre,* de Janacek ; Danses de Galanta, de Kodaly, par l'Orchestre national de France, dir. Jacques Delacote ; sol. Josef Suk, violon. **23.07 Club d'archives.** Hommage à Serge Koussevitsky (Copland, Harris) ; Les premiers enregistrements de la musique de Stravinski ; L'actualité des rééditions.

Mercredi 15 juin

TF 1

14.00 Feuilleton : Côte ouest. 14.45 Club Dorothée. 17.10 Football. Championnats d'Europe des nations : Angleterre-Pays-Bas. **18.00 Météo. 18.15 Football.** Deuxième mi-temps d'Angleterre-Pays-Bas. **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-o-Tac. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Gina Lollobrigida, Jean Marais, Christophe, Brian Ferry, Philippe Russo, Jean-Jacques Lafon, Michel Delpech, Kim Wilde, les Ablettes. **22.30 Magazine : Super sexy.** De Bernard Bouthier et Christine Eymeric. **23.30 Documentaire : Génération.** 3. Le quartier, de Gérard Follin. **0.00 Journal et la Bourse. 0.15 Magazine : Rapido.** Spécial Hail, Hail Rock'n'roll : Chuck Berry. **0.45 Magazine : Minuit sport. 1.45 Documentaire : Histoire du rire. 2.35 Documentaire : Histoires naturelles.** Mouches et coqs de pêches ; Le pinceau et le fusil.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Récré A 2 après-midi. 17.20 Série : Quoi de neuf, docteur ? 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Les deux font la paire. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 INC. 19.10 Variétés : Frenchie folies. 19.30 Journal et météo. 20.10 Football. Championnat d'Europe des nations : Eire-URSS, en direct de Hanovre. ▶ **22.10 Documentaire : L'opium du peuple.** De Frédéric Laffont. Le millénaire de l'église russe orthodoxe. **23.05 Informations :** *24 heures sur la 2.* **23.35 Histoires courtes.** Entracte, de Yann Piquer et Jean-Marie Maddeddu ; Amnésia, de Pierre-Henry Salfati.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à pleines dents. Spécial jeunes. **14.00 Magazine : Décibels.** (rediff.) **14.30 Série : Bizarre, bizarre. 15.00 Flash d'informations. 15.03 Jeu : On va gagner. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.10 Feuilleton : Galtar. 17.30 Magazine : Astr3naute.** *17.55* **Magazine : Flash mag. 18.00 Feuilleton : Flamingo Road. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.02 Jeu : La classe. 20.30 Théâtre : le Dindon.** Comédie en trois actes de Georges Feydeau, avec Myriam Colombi, Alain Feydeau, Bernard Dhéran, Michel Duchaussoy, Robert Manuel. **22.45 Journal. 23.05 Magazine : Océaniques.** Patrick Dupond au travail. *Le danseur sur scène, et dans la vie quotidienne.* **0.00 Musiques, musique.** Trio Mosalini, Beytelman, Caratini : Le crabe et Palomita.

CANAL PLUS

14.00 Dessin animé : Victor. 14.15 Série : Un flic dans la Mafia. 15.05 Documentaire : Les allumés du sport. 15.30 Téléfilm : *Les reines de la nuit.* De Harvey Hart, avec Faye Dunaway, Melody Anderson. **17.20 Série : Max Headroom. 17.45 Série : Throb. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30. 18.55 Starquizz.** *19.20* **Magazine : Nulle part ailleurs. 20.35 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Lenny** ■ Film américain de Bob Fosse (1974). Avec Dustin Hoffman, Valerie Perrine, Jan Miner, Stanley Beck. *Dans les années 50-60, la biographie romancée de Lenny Bruce, fantaisiste de music-hall, dont les sketches fustigeaient la vie politique et sociale, et qui fut accroché à la drogue. Réalisation sur un rythme de ballet, processus d'autodestruction. Une grande composition de Dustin Hoffman.* **22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : la Rivière** ■ Film américain de Mark Rydell (1984). Avec Mel Gibson, Sissy Spacek, Scott Glenn. (v.o.). **0.50 Cinéma : les Clowns de Dieu** ■ Film français de Jean Schmidt (1985). Avec Daniel Kenisgberg, Jean-Paul Roussillon, Jean-Roger Milo. **2.15 Série : Ray Bradbury présente.**

LA 5

13.35 Série : L'homme de l'Atlantide. 14.30 Série : Wonder Woman. 15.20 Série : Superminds. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Les Schtroumpfs. 17.20 La famille Koala. 18.10 Charlotte. 18.30 Série : Captain Power. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique (rediff.). **19.30 Boulevard Bouvard** (rediff.). **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Dorian Gray.** De Tony Maylan, avec Anthony Perkins, Olga Karlatos, Belinda Bauer, Joseph Bottoms. *Adaptation branchée du roman d'Oscar Wilde.* **22.15 Série : Hitchcock présente. 22.45 Série : Star Trek. 23.40 Série : Mission impossible. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (suite). **0.35 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **2.10 Wonder Woman** (rediff.). **3.00 Le journal de la nuit. 3.05 Superminds** (rediff.). **3.55 Shériff fais-moi peur** (rediff.). **4.45 Variétés : Childéric** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Larédo. 14.20 Série : Aventures dans les îles. 15.05 Magazine : Faites-moi 6. 16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Téléfilm : Cas de conscience. De Peter Wooles et David Greene, avec Anthony Hopkins, Blythe Danner, Swoosie Kurtz. *Un brillant avocat aux projets machiavéliques. Rediffusion.* **22.05 Magazine : Libre et change.** Emission littéraire de Michel Polac. Revue de presse, avec Philippe Tesson (*le Quotidien de Paris*), Jean-François Kahn (*l'Evénement du jeudi*), Dominique Pouchin (*Libération*), les dessinateurs Plantu, Wiaz, Cabu, et Jean-Paul Kauffmann, qui parlera de ses lectures en captivité. **23.20 Série : Cagney et Lacey.** Crime organisé. **0.10 Six minutes d'informations. 0.20 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Apprendre à écrire. **21.30 Correspondances. 22.30 Communauté des radios publiques de langue française.** Mythes et pensées chez les Grecs. **22.40 Nuits magnétiques.** Imago baracco. 2. La transverbération de quelques saintes et autres martyrs. **0.05 Du jour au lendemain.** *0.50* **Musique : Coda.** Quintette Henri Texier au Festival Banlieues bleues 88.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 juin au Théâtre national de Chaillot) : The unanswered question, d'Ives ; Concerto pour clarinette et orchestre, de Bacri ; Arrangement, de Des Près ; *Magnificat a quarti toni,* de Maderna ; Missa brevis, d'Hersant, par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique et le Groupe vocal de France, dir. Yves Prin ; chef de chœur : Guy Reibel ; sol. : Robert Fontaine, clarinette. **23.07 Jazz-club.** En direct du *Petit Opportun* : Le saxophoniste Clifford Jordan.

Audience TV du 13 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne   1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.3	Santa-Barbara 17.9	Actual. région. 7.9	Actual. région. 5.3	Nulle part 4.7	Porte magique 6.3	Hulk 4.2
19 h 45	48.5	Roue fortune 22.6	Frenchie folies 4.2	Actual. région. 3.2	Nulle part 6.4	Boulev. Bouvard 6.8	Hulk 3.7
20 h 16	64.7	Journal 24.7	Journal 21.1	La classe 7.9	Nulle part 2.1	Journal 3.2	Cosby show 6.8
20 h 55	67.4	Pétrole pétrole 11.6	Pile ou face 33.7	Moi y en... 5.3	Police fédér. 3.2	Nuz trop... 11.6	1 homme... 5.3
22 h 8	71.6	Pétrole pétrole 12.6	Pile ou face 33.2	Moi y en... 3.2	Police fédér. 3.7	Accords diable 13.7	1 homme... 5.3
22 h 44	41.6	L'enjeu 7.9	Autrem. dit 8.5	Journal 6.3	Boxe 2.6	Hitchcock 12.1	Homme de fer 3.7

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 14 juin à 0 heure UTC et le dimanche 19 juin à minuit.

Sur la moitié nord, le beau temps se prolongera jusqu'en fin de semaine. Le sud connaîtra aussi de belles périodes de temps chaud et ensoleillé, mais elles seront troublées par des épisodes orageux.

Mercredi : beau temps chaud, orages dans le Sud-Ouest.

Du nord de la Loire au nord-est, hormis quelques brumes locales en début de matinée, le temps sera bien ensoleillé et chaud.

Ailleurs, le matin, le temps sera humide avec des brouillards locaux, quelques orages et des nuages nombreux. Puis ces nuages se disloqueront. De la Corse à l'est du Rhône et à l'Auvergne, ils feront place à du beau temps chaud. Dans le Sud-Ouest, et jusqu'au Languedoc, au Limousin et à la Vendée, les nuages bourgeonneront à nouveau l'après-midi. Ils deviendront parfois menaçants, donnant lieu à des orages isolés, moins nombreux que la veille.

Les températures seront supérieures aux normales avec des maxima de 24 à 28 degrés, localement 30 degrés dans la région Rhône-Alpes. Deux groupes de régions connaîtront toutefois des températures moins élevées : le Sud-Ouest avec 22 à 26 degrés, et le voisinage de la Manche avec 19 à 21 degrés.

Jeudi : temps chaud, orages plus fréquents près des Pyrénées.

Partout l'on profitera largement du soleil. Dans le Midi pyrénéen, le temps sera plus lourd, et des orages parfois violents éclateront l'après-midi et le soir. Une tendance orageuse se manifestera plus sporadiquement jusqu'à la Loire, quelques averses isolées sont à craindre. Au nord d'une ligne Nantes-Dijon, la journée restera calme, ainsi qu'à l'est du Rhône et en Corse.

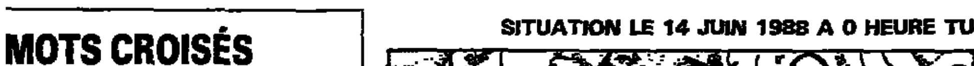
Vendredi : beau temps au nord, orageux au sud.

La période de temps chaud se poursuivra dans la moitié nord. Dans la moitié sud, les nuages se développeront dans la journée. Ondées et orages assez forts seront plus fréquents dans le Midi méditerranéen.

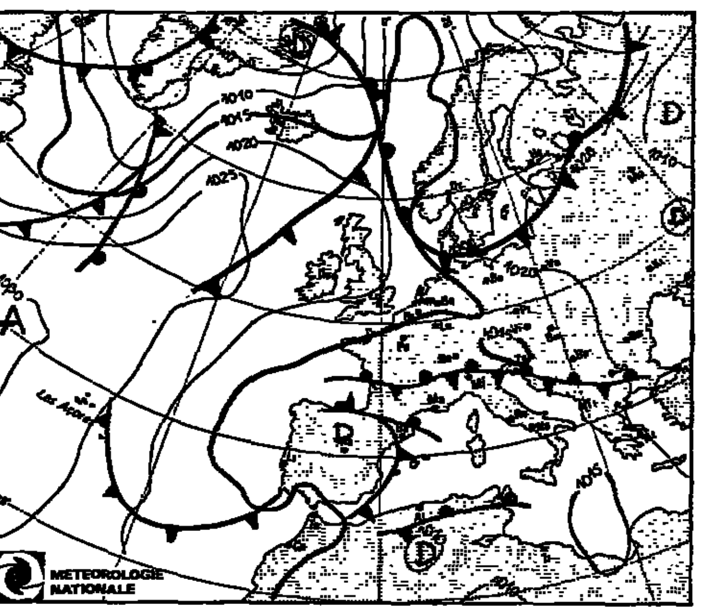
Samedi et dimanche : plus agréable.

Les ondées orageuses affecteront encore la moitié est du pays, principalement du Jura aux Alpes et à la Corse.

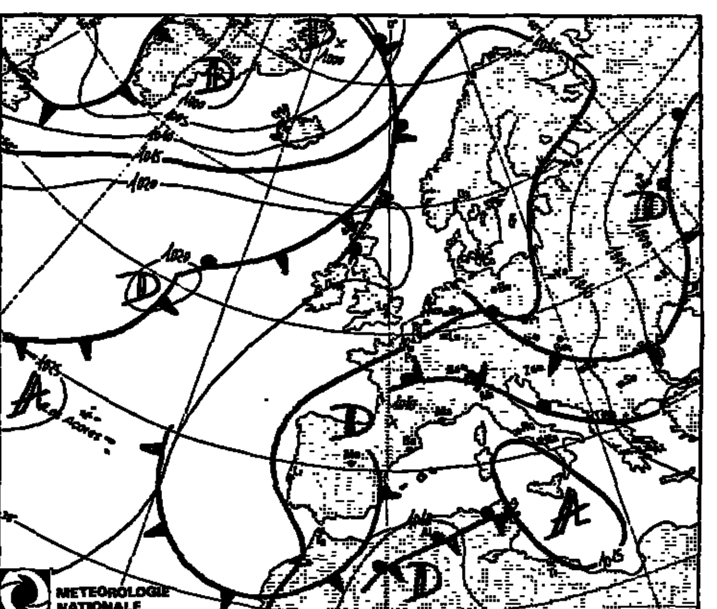
Ailleurs, le temps deviendra plus agréable avec des températures un peu moins élevées.

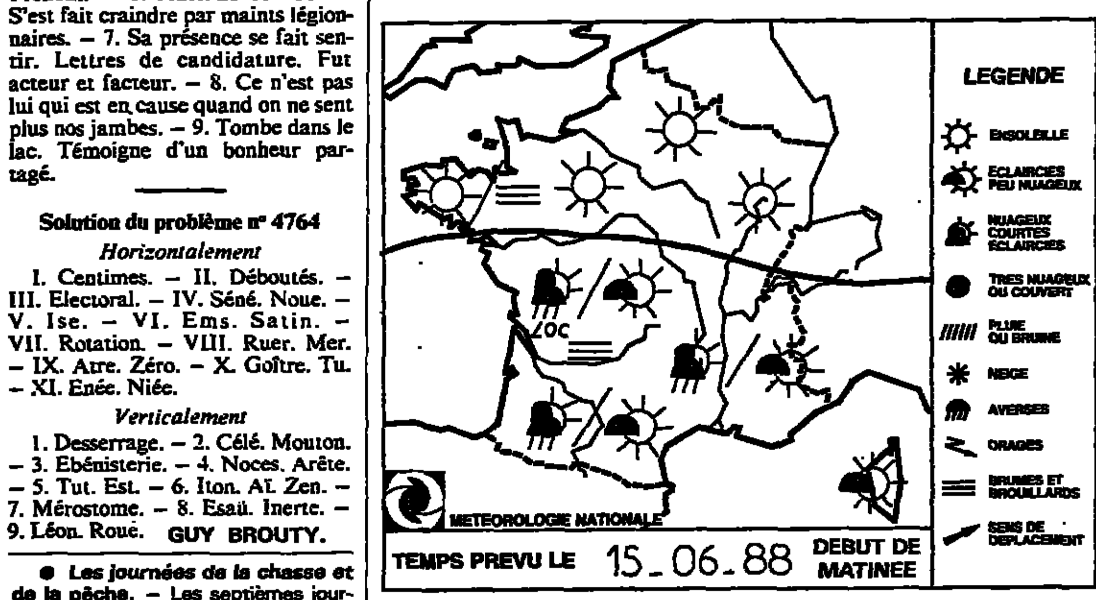


SITUATION LE 14 JUIN 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 JUIN A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé*			
Valeurs extrêmes relevées entre le 13-6-1988 à 6 heures TU et le 14-6-1988 à 6 heures TU			le 14-6-1988
FRANCE			
AJACCIO	24	13	N
BIARRITZ	22	15	P
BORDEAUX	23	14	P
BOURGES	24	14	N
BREST	20	12	B
CAEN	20	11	D
CHERBOURG	17	12	D
CLERMONT-FERR.	23	12	C
DIJON	24	12	D
GRENOBLE St-M-H	27	12	N
LILLE	24	13	D
LIMOGES	22	14	C
LYON	25	14	N
MARSEILLE-MAR.	24	18	C
NANCY	24	12	D
NANTES	23	15	D
NICE	23	18	D
PARIS-MONTS.	25	16	N
PAU	21	14	C
PERPIGNAN	23	15	C
RENNES	23	14	D
ST-ETIENNE	24	12	O
STRASBOURG	24	13	D
TOURS	23	14	D
TOULOUSE	24	15	C
POINTE-A-PITRE	32	23	A
ÉTRANGER			
ALGER	27	16	D
AMSTERDAM	24	8	D
ATHÈNES	30	22	N
BANGKOK	31	25	C
BARCELONE	24	16	O
BELGRADE	21	14	D
BERLIN	24	8	C
BRUXELLES	23	10	D
LE CAIRE	35	22	D
COPENHAGUE	22	13	D
DAKAR	29	24	D
DELHI	45	29	D
DJERBA	36	20	N
GENÈVE	25	14	C
HONGKONG	33	28	A
ISTANBUL	29	18	O
JÉRUSALEM	27	17	N
LISBONNE	21	15	A
LONDRES	23	10	C
LOS ANGELES	20	13	N
LUXEMBOURG	22	12	D
MADRID	18	11	P
MARRAKECH	26	17	N
MEXICO	24	13	B
MILAN	27	16	O
MONTRÉAL	30	17	D
MOSCOU	19	11	D
NAIROBI	21	16	C
NEW-YORK	33	22	D
OSLO	26	12	D
PALMA-DE-MAL.	26	14	D
PÉKIN	37	23	N
RIO-DE-JANEIRO	30	18	D
ROME	25	15	D
SINGAPOUR	33	24	C
STOCKHOLM	21	10	N
SYDNEY	18	8	C
TOKYO	25	21	N
TUNIS	32	22	C
VARSOVIE	19	9	D
VENISE	25	16	C
VIENNE	21	12	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4765

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III			■	■					
IV						■	■		
V									■
VI					■				
VII			■				■		
VIII		■							
IX					■			■	
X				■					
XI					■			■	

HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'il a entre les mains ne l'empêche pas parfois de lâcher pied. – II. De quoi être gonflé. – III. Assure le spectacle. A beaucoup joué tout en restant fort sérieux. – IV. Faire passer à la casserole. Va de main en main ou bien simplement sur le bout du doigt. – V. Est à l'origine de désirs qu'il est inutile de prendre pour des réalités. – VI. Avec lui, nombreux sont ceux qui se font rendre la monnaie de leur pièce. Abréviation. – VII. Utile pour celui qui a décidé de tirer un trait. On y perd parfois le sens des réalités. Adopte la manière lente. – VIII. Avait un faible pour des porteurs de moustaches. – IX. Permet de voir briller des étoiles. Etait loin de ceux qui l'aimaient. – X. Moyen de se faire connaître. Mieux vaut ne pas les mettre au placard. – XI. Mauvais époux. Lettre grecque.

VERTICALEMENT

1. Peut connaître de nombreuses variations. – 2. Avec elle, on ne risque pas d'imposer sa volonté. Revenait souvent à ses moutons. – 3. Que le travail a donc incité à se déplacer. Un même nom pour deux lieux différents. Partie d'une cage. – 4. Empêche de faire vite et bien. Cœur tendre. – 5. Porte des tuyaux. Pronom. – 6. Autorise une sortie. S'est fait craindre par maints légionnaires. – 7. Sa présence se fait sentir. Lettres de candidature. Fut acteur et facteur. – 8. Ce n'est pas lui qui est en cause quand on ne sent plus nos jambes. – 9. Tombe dans le lac. Témoigne d'un bonheur partagé.

Solution du problème nº 4764

Horizontalement

I. Centimes. – II. Déboutés. – III. Electoral. – IV. Séné. Noue. – V. Ise. – VI. Ems. Satin. – VII. Rotation. – VIII. Ruer. Mer. – IX. Atre. Zéro. – X. Goître. Tu. – XI. Enée. Niée.

Verticalement

1. Desserrage. – 2. Célé. Mouton. – 3. Ebénisterie. – 4. Noces. Arête. – 5. Tut. Est. – 6. Iton. Aï. Zen. – 7. Mérostome. – 8. Esaü. Inerte. – 9. Léon. Roue.

GUY BROUTY.

● **Les journées de la chasse et de la pêche.** – Les septièmes journées de la chasse et de la pêche se tiendront les 18 et 19 juin à Chambord. On estime à soixante-dix mille le nombre de visiteurs attendus dans le parc où prendront place deux cent cinquante exposants et où sont prévus les aires de spectacles et de démonstrations. Cette année les golfeurs se joindront à la fête, qui prévoit : l'Open de France de ball-trap (tir au pigeon d'argile) ; une présentation de chevaux pur-sang ; une présentation de faucons en vol ; une simulation de pêche au tout gros ; une démonstration pour initiation de pêche à la mouche. Un spectacle de pyrotechnie sera en outre présenté depuis les douves du château.

● **Solidarité.** – L'Association des paralysés de France recherche, pour trois ou quatre semaines en juillet et en août, des accompagnateurs au pair, âgés de plus de dix-huit ans, pour les séjours de vacances organisés pour des personnes handicapées moteur. Le voyage, l'hébergement, la nourriture et la sécurité sociale seront pris en charge par l'association.

★ **Renseignements à l'APF auprès de Jacques Obadia,** *service vacances,* **17, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris. Tél. : (1) 45-80-82-40, poste 373 ou 340 (le matin, du lundi au jeudi).**

Communication

Les propositions du sénateur Cluzel pour éviter une septième réforme de l'audiovisuel

M. Jean Cluzel a rendu public, le mardi 14 juin, le « Message en forme de supplique pour l'audiovisuel » qu'il a adressé au président de la République le 30 mai. Le sénateur centriste de l'Allier propose de *« faire l'économie d'une septième réforme »* en améliorant de manière pragmatique et progressive l'organisation de l'audiovisuel national. Seule exception : la refonte d'une CNCL, qui n'est plus crédible, passe par le législateur et par une réforme constitutionnelle.

Personne n'a mandaté M. Jean Cluzel pour réviser le fonctionnement de l'audiovisuel français. Le sénateur de l'Allier l'avoue : il s'est *« auto-saisi »*, a travaillé *« en solitaire »*, tout en procédant à la *« plus vaste concertation »*. Pourtant l'initiative ne manque pas de légitimité. Rapporteur depuis des lustres du budget de la radio-télévision, M. Cluzel connaît les moindres rouages du secteur. Il n'a cessé d'attirer l'attention du pouvoir politique sur les dérapages de la gestion publique, le dépérissement de la création nationale ou l'importance des enjeux technologiques. De plus, l'homme fait preuve d'une belle indépendance : en 1982, il amendait la loi de M. Georges Fillioud dans un *« esprit de consensus »* ; en 1986, il boudait celle de M. Léotard, jugée trop *« idéologique »*.

Si le sénateur de l'Allier a repris la plume bien avant l'échéance présidentielle, c'est pour éviter à l'audiovisuel national un nouveau séisme législatif, inévitablement accompagné de tentations politiques, de paralysie économique et d'inutiles stratifications réglementaires. *« A trop charger la mule, elle n'avance plus »*, résume-t-il avec un solide bon sens bourbonnais. Le diagnostic pourrait fort bien rencontrer les préoccupations d'un gouvernement, peu tenté par une réforme radicale bien avant que les élections législatives le privent d'une majorité absolue au Parlement. M. Cluzel ne serait-il pas « l'homme d'ouverture » tout désigné pour explorer les voies du consensus souhaité dans ce secteur par le candidat François Mitterrand ?

Pour le sénateur centriste, le postulat de départ est simple : *« La France n'est pas bien placée sur le créneau de la communication audiovisuelle, créneau porteur économiquement et culturellement »*. Pour redresser la barre, il faut *« agir sur les comportements, laisser davantage d'autonomie aux opérateurs et aux autorités chargées de la régulation tout en leur garantissant une stabilité législative »*.

● *La relance des industries de programmes.* Pour M. Cluzel, *« seule la richesse d'une chaîne est susceptible de promouvoir la production télévisuelle »*. Il faut donc infléchir la réglementation dans un sens plus réaliste en tenant compte de la santé financière de chaque opérateur, faciliter l'accès des chaînes au compte de soutien, négocier avec les artistes-interprètes une juste rémunération des droits qui ne pénalise pas la production nationale par rapport à la concurrence étrangère. Certes, il faut aussi assurer aux producteurs une plus grande indépendance commerciale à l'égard des télévisions. Mais le sénateur centriste refuse de bousculer le marché en imposant une séparation stricte entre les fonctions de producteur et de diffuseur, souhaitée par de nombreux professionnels. A l'autorité régulatrice de limiter, comme l'y invite la loi, la part de production propre des chaînes. Au conseil de la concurrence de combattre les abus de position dominante.

● *La sauvegarde du cinéma.* Là encore, le sénateur centriste ne croit pas nécessaire de figer la réglementation, la concurrence entre le petit et le grand écran. Il suggère plutôt d'augmenter les ressources de la production cinématographique en développant le marché de la vidéo : baisse de la TVA sur les cassettes et priorité des vidéoclubs sur Canal Plus pour la commercialisation des films.

● *Le renforcement du service public.* Hostile à la création d'un holding regroupant A 2 et FR 3, M. Cluzel préfère parler d'harmonisation des programmes entre les deux chaînes et de coopération dans la gestion de certains services communs. Par contre, il demande le maintien, et même le déplafonnement, des recettes publicitaires d'Antenne 2 et de FR 3 pour éviter qu'elles soient *« déconnectées de la sanction du marché, de l'audience, et soient tentées de réduire leur programmation à la satisfaction d'un public minoritaire essentiellement composé de groupes intellectuels parisiens »*.

● *Le soutien aux nouvelles technologies.* Le sénateur centriste se montre très sceptique sur l'avenir commercial de la télévision par câble. Il propose que la direction générale des télécommunications, qui a déjà consacré 50 milliards de francs au plan câble, s'en tienne au strict respect de ses engagements sans investir plus avant. Même prudence pour le satellite de télévision : M. Cluzel estime qu'un accord avec le gouvernement allemand, privé de son satellite TV Sat, devrait pouvoir *réduire le coût de l'opération* TDF 1-TDF 2. Il suggère de confier l'avenir de la filière à la DGT afin d'éviter la lutte fratricide entre les administrations. En revanche, le sénateur aimerait que l'Etat augmente ses aides au développement de la télévision à haute définition, enjeu fondamental pour l'industrie *électronique européenne en concurrence avec des constructeurs japonais, fermement soutenus par leur gouvernement.*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

« Un édit de Nantes pour mettre fin à la guerre des télévisions »

« Pas de septième réforme de l'audiovisuel, dites-vous ! Cela ne vous empêche pas de prôner le remplacement de la CNCL...

M. Jean Cluzel. — La Commission — comme la Haute Autorité avant elle — porte en elle un péché originel : elle s'est faite contre l'opposition de l'époque. Elle souffre en outre d'une composition inadaptée et d'avoir dû prendre, dans ses premières *semaines d'existence*, des décisions politiquement sensibles. Or le fonctionnement harmonieux du système de régulation de l'audiovisuel suppose un consensus sur l'autorité qui en a la charge.

— Comment y parvenir ?

— Par un mode de désignation de ses membres qui ne lèse ni la majorité ni l'opposition. Les nominations doivent être consensuelles et non procéder par addition de membres nommés par telle ou telle autorité politique, juridique ou administrative. C'est pourquoi je propose que tous les membres — sept serait un idéal, neuf un maximum — soient nommés d'un commun accord par le président de la République et les présidents des Assemblées parlementaires.

— Imaginez-vous vraiment que le chef de l'Etat puisse soumettre ses choix à un quelconque agrément ?

— *Il n'y aurait pas agrément*, puisqu'il n'y aurait pas décision préalable, mais commune... Mais vous avez raison, il ne peut y avoir d'accord possible sur la procédure s'il n'y a pas, d'abord, accord sur l'esprit. Ce qu'il faut en vérité, dans toute la classe politique, c'est une véritable révolution des mentalités. Qu'elle ait lieu, et le reste viendra de surcroît. Qu'elle se révèle impossible, et il faudra se contenter d'une réformette, en réduisant, par exemple, le nombre des membres de la CNCL de treize à neuf par non-renouvellement du représentant de l'Académie française et des membres cooptés.

— Souhaitez-vous, comme le président de la République, que la nouvelle instance soit inscrite dans la Constitution ?

— Pérenniser son existence, la rendre indépendante des échéances électorales me paraît assurément nécessaire. Mais cela ne saurait toutefois lui garantir *son indépendance* et sa crédibilité. Il conviendrait également d'assurer une protection adéquate de ses compétences pour que ces dernières ne puissent être réduites ou limitées au gré des alternances électorales. Une constitutionnalisation me paraît dès lors envisageable.

» Le risque — car il existe — serait que cette autorité, une fois constitutionnalisée, échoue dans sa mission. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas envisager une période probatoire de trois ans pendant laquelle la nouvelle instance serait mise à l'épreuve avant d'être introduite dans la Constitution ? Toutes les conditions seraient alors réunies pour qu'un irrévocable édit de Nantes mette enfin un terme aux guerres des télévisions. »

Propos recueillis par
PIERRE-ANGEL GAY.

● **Nominations dans les stations de RFO.** — Le président de RFO, M. Jean-Claude Michaud, vient de procéder à des mutations dans les stations locales de la Radio-télévision française d'outre-mer. M. Claude Esperandieu quitte la direction de la station de Saint-Pierre-et-Miquelon pour celle de la Martinique (dont le siège a été récemment endommagé par un attentat). Il sera remplacé à Saint-Pierre-et-Miquelon par M. Dominique Vadel, jusqu'à présent chef du bureau de l'information à la Réunion, *et à ce titre responsable des journaux* lors de la visite de M. Mitterrand à la Réunion en février dernier. La couverture télévisée de cette visite (*le Monde* des 11 et 12 février) avait entraîné de vives critiques du président de la République, suivies de réprimandes de la CNCL et de la suspension du directeur de la station (*le Monde* des 12 et 18 mars).

Ces nominations interviennent à un moment où le président Michaud est en butte à l'hostilité déclarée des syndicats (*le Monde* du 4 juin), qui contestent notamment mutations et recrutements « douteux » dans toute la société.

Le Carnet du Monde

Décès

— Mme Geneviève Dallery,
son épouse,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de subir en la personne de

M. Robert DALLERY,

décédé le 8 juin 1988.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Montréal (Yonne), le samedi 11 juin, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Liliane Dreyfus,
son épouse,
Arnaud, Eve, Bethsabée,
ses enfants,
Ses amis,
font part du décès de

Michel DREYFUS.

Les obsèques auront lieu ce jour à 14 h 15 au nouveau cimetière, rue Viny, à Neuilly-sur-Seine.

17, bd Montmorency,
75016 Paris.

— Mme Paul-André Falcoz,
M. et Mme Bernard Mallet,
leurs enfants et petits-enfants,
Le Dr et Mme Pierre Chambonnet,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul-André FALCOZ,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 13 juin 1988, dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 15 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu le jeudi 16 juin au cimetière de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Philippe Gazier,
et ses enfants
Véronique, François et Florence,
Mme Jacques Patris de Broé,
née Françoise de Jouffroy d'Abbans,

ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Philippe GAZIER,
née Guillemette Patris de Broé,

cinquante-sept ans, survenu le 3 juin 1988, à Besançon, au terme d'une courageuse lutte contre le cancer.

La messe de funérailles a été concélébrée dans l'intimité familiale en l'église d'Abbans-Dessus, le 6 juin.

6, avenue Georges-Clemenceau,
92330 Sceaux (Hauts-de-Seine).
Abbans-Dessus,
25440 Quingex (Doubs).

— Pascale et Régis Boulard,
Michel Hanoka,
Samy Hanoka,
Diane Arar,
Raymond et Gaby Aghion,
Philippe et Beatriz Aghion,
Pierre et J.-M. Salama,
Nicole et Bob Williams,
Margie Arar,
Victor et Juliette Romano,
leurs fille, gendre, fils, frère et sœurs, nièces et neveux et cousins,
Ainsi que leurs familles respectives,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 11 juin 1988, à l'âge de soixante-neuf ans, de

Jacques HANOKA.

Les obsèques auront lieu le mercredi 15 juin, à 11 heures.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse.

3, bd Edgar-Quinet,
75014 Paris.

— Jacques Tricot,
président-directeur général,
La direction,
Et les collaborateurs du bureau d'études Berim,
ont appris avec douleur le décès de

M. J. HANOKA,
ingénieur ETP,
ancien directeur général.

Nous partageons l'émotion de sa famille et souhaitons associer à son souvenir tous ceux qui l'ont connu.

— Mme Robert Hintzy,
M. Jacques Hintzy,
Stanislas, Cyril, Alexandre,
M. et Mme Christian Hintzy,
Lidiwine, Audrey, François,
M. Gérard Hintzy,
Guillaume,
M. et Mme Claude Hintzy,
Fabrice, Melchior,
M. et Mme Francis M. Kahn,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Roger Hintzy,
ses enfants et petits-enfants,
M. l'abbé Jean Alheino-Rhulhier,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Robert HINTZY,

survenu le 12 juin 1988, à Cambrai, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 15 juin, à 10 heures, en l'église des Carmes, au Puy (Haute-Loire), suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

16, rue Watteau,
59400 Cambrai.

— Les familles Proux et Kher,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Bernard KHER,
née Annie Proux,

survenu le 13 juin 1988, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, de Rueil-Malmaison, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le même jour à 16 heures, au cimetière Saint-Eloi de La Rochelle dans le caveau de famille.

— Sylvie et Jean-Michel Brunel
et leurs enfants,
Martine et Jean-Pierre Cordier
et leurs enfants,
Les familles Laval, Brunel, Cordier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Huguette LAVAL,

survenu à Aix-en-Provence, le 8 juin 1988.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

— Mme Jean-Claude Le Grand,
Ses enfants, parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude LE GRAND,
architecte,

survenu le 8 juin 1988.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 10 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Médicis,
26, rue Barbier,
72000 Le Mans.

— M. et Mme Jean Pernot
et leur fille,
Les docteurs Serge et Anne-Marie Chaurang
et leurs fils,
Mlle Geneviève Lê-Quang-Linh,
Le docteur et Mme Claude Lê-Quang
et leurs enfants,
Mlle Hélène Lê-Quang-Ly,
M. et Mme Maxime Boulad
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Antoine
LE-QUANG-TRONG,
née Lucie Truong-Minh-Ky,

leur mère et grand-mère, survenu le 11 juin 1988, dans sa soixante-treizième année.

Ses obsèques seront célébrées en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, 75012 Paris, le vendredi 17 juin, à 8 h 30. L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Bercy, 75012 Paris.

— M. et Mme Jean Moitrier,
M. et Mme Alex Picard,
M. et Mme Philippe Peyrolade et Arnaud,
M. et Mme Michel Picard et Caroline,
Toute sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger PICARD,

survenu le 8 juin 1988, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité au cimetière de Charonne, à Paris.

Ils rappellent à votre souvenir son épouse

Suzanne METZGER,

décédée il y a quarante ans, le 15 juin 1948.

2, rue Maurice-Couderchet,
94120 Fontenay-sous-Bois.

— M. Paul Veillas,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses neveux, nièces, cousins et amis,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-douzième année, de

Mme Paul VEILLAS,
née Louise Genty,

endormie dans la Paix du Seigneur, le 10 juin 1988.

Une messe à son intention sera célébrée à la chapelle de l'Ecole militaire, à Paris-7e, le jeudi 23 juin, à 19 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domaine de Saint-Aubin,
Saint-Aubin
91190 Gif-sur-Yvette.

Anniversaires

— (73) Cruet, château de Beauséjour.

Le 15 juin 1987,

Thierry TRICAUD,
ancien élève de l'ENA,

nous quittait à l'âge de trente ans.

A son souvenir est associé celui de son père, décédé le 5 octobre 1978,

Martial TRICAUD,
médecin général de l'armée de l'air.

Une pensée est demandée à ceux qui les ont connus, estimés et aimés.

Communications diverses

— **Cercle Bernard-Lazare** : *« Pensée et trajet de Wladimir Rabi »*, écrivain, magistrat, historien, dont les positions courageuses sur la question palestinienne sont encore à méditer. Avec Raymond Exertiez, magistrat, Izio Rosenmann, psychanalyste, Paul Thibaut (Esprit), Charlotte Wardi (Université de Haïfa) et Anne Rabinovitch. Jeudi 16 juin à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie
du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Le tir d'Ariane-4

Les équipes du centre spatial de Kourou (Guyane) mettent la dernière main au tir du premier exemplaire du lanceur lourd européen Ariane-4, dont la mise à feu est prévue pour le 15 juin entre 13 h 13 et 16 h 46 (heure française). Une certaine fébrilité règne en effet parmi les techniciens, qui n'ont pas hésité, voilà deux semaines, à reporter le tir de quarante-huit heures pour vérifier à nouveau le comportement d'une pièce essentielle – un générateur de gaz – dans le fonctionnement des moteurs du premier étage de l'engin. De même, ils ont décidé, vendredi 3 juin, de prendre un délai supplémentaire d'une dizaines de jours pour vérifier le comportement douteux du calculateur de bord et passer à nouveau le lanceur au peigne fin. Sages décisions lorsque l'on sait que ce nouveau lanceur, aboutissement indirect de la politique spatiale lancée par les Européens en 1973, doit être, jusqu'à l'an 2000, le fer de lance de l'Europe spatiale sur le marché des services de lancement que nous disputent aujourd'hui les Américains et, demain, les Soviétiques et les Chinois.

Le fer de lance de l'Europe spatiale

C'EST un formidable pari que les Européens vont tenter de réussir à partir du 15 juin. Ce jour-là, les techniciens de la base spatiale guyanaise de Kourou mettront à feu le premier exemplaire d'un tout nouveau lanceur, Ariane-4, dont M. Frédéric d'Allest, président-directeur général d'Arianespace, espère bien qu'il permettra à l'Europe d'enlever dans les prochaines années la moitié du marché des services de lancement de satellites du monde occidental.

Bien qu'il s'agisse d'un vol d'essai, Ariane-4 sera porteur pour ce tir de démonstration de trois satellites civils dont les propriétaires auront payé le minimum pour leur transport en orbite en raison des risques que présente inévitablement ce tout premier lancement. L'américain Panamsat ne versera que 7 millions de dollars, alors qu'une cinquantaine de millions de dollars sont en général réclamés pour la mise en orbite d'un satellite de télécommunications. L'Agence spatiale européenne (ESA) paiera une somme relativement moindre (de l'ordre de 4,3 millions de dollars) pour son satellite de prévision météorologique Météosat (1). Quant au satellite radioamateur Amsat-III C, il bénéficiera d'un vol gratuit.

L'avenir est donc à ce lanceur lourd, qui, dans ses différentes versions, sera construit à soixante et onze exemplaires et constituera, selon M. André Van Gaver, chef de ce programme au Centre national d'études spatiales (CNES), *« le fer de lance de l'Europe jusqu'en l'an 2000 »*. Le temps d'attendre la mise en service opérationnel du lanceur super-lourd Ariane-5, plus économique encore. Décidé en novembre, lors de la conférence spatiale européenne de La Haye, ce nouveau véhicule de transport spatial devrait *« offrir à la fin des années 90 une réduction des coûts de mise en orbite de 45 % par rapport aux premiers Ariane »*. Ces quelques chiffres montrent le chemin parcouru depuis cette fameuse conférence de Bruxelles de décembre 1972, où la France proposa à ses partenaires européens désabusés de remplacer l'ambitieux projet Europa-3 par le lanceur Ariane.

L'émotion, il faut le dire, était à son comble à l'époque du fait de l'accumulation des échecs survenus lors de la mise au point des différents éléments qui devaient constituer le lanceur Europa-2. Coût de l'aventure : 3,5 milliards de francs partis en fumée ! Les Européens ne pouvaient donc engager le programme Ariane sous de pires auspices. Pourtant, les ministres concernés décidèrent en juillet 1973 de se lancer dans l'aventure. Ils ne peuvent aujourd'hui que s'en féliciter en dépit des quatre revers que le programme Ariane a essuyés (2). La société responsable de la commercialisation du lanceur européen, Arianespace, affiche en effet complet jusqu'en 1990-1991 et peut s'enorgueillir d'un carnet de commandes d'une valeur de 15,1 milliards de francs, correspondant au lancement à venir de quarante-quatre satellites.

Depuis le premier vol de décembre 1979, vingt-deux Ariane ont été tirés à Kourou. Six autres, des Ariane-2 et des Ariane-3, restent encore à lancer avant qu'Ariane-4 ne prenne définitivement la relève. Mais ces deux modèles ne permettent pas de transporter en orbite des charges supérieures à 2,7 tonnes, soit une performance équivalente à deux fois celle du lanceur américain Delta. Or le marché a évolué, et les constructeurs de satellites réclament pour les années 90 des lanceurs offrant plus de place et pouvant accueillir des charges utiles de masse plus élevée.

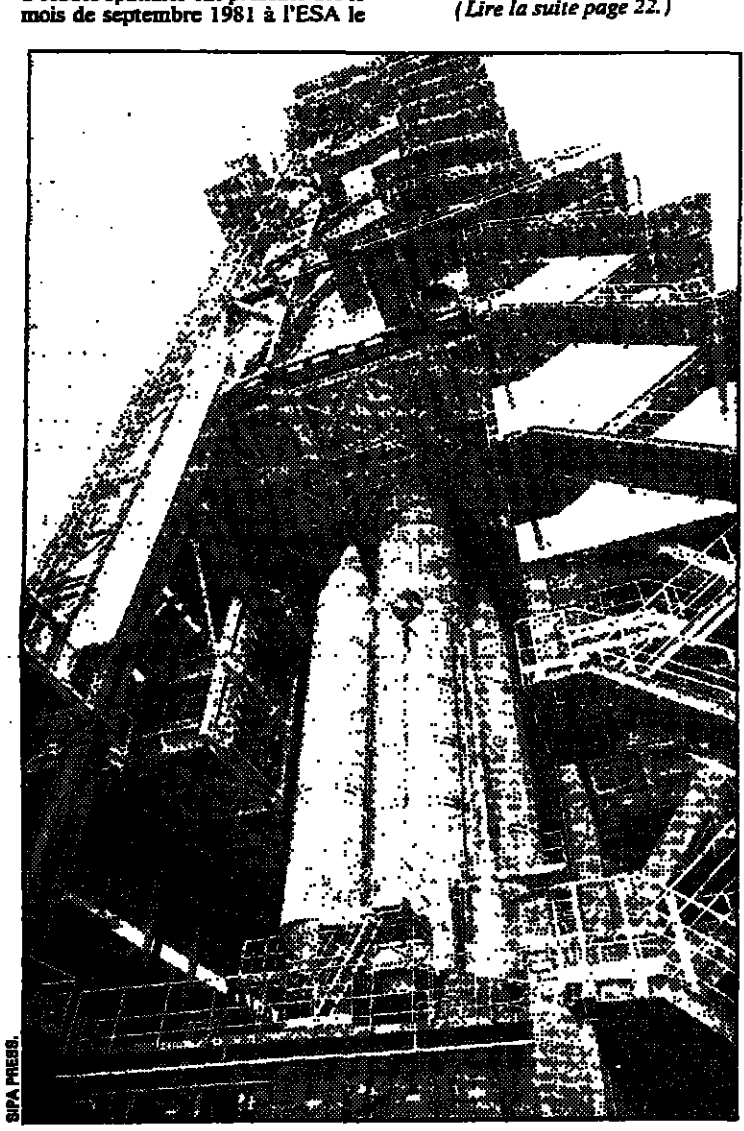
C'est la raison pour laquelle les responsables du Centre national d'études spatiales ont présenté dès le mois de septembre 1981 à l'ESA le dossier d'un nouveau lanceur lourd (Ariane-4), capable, avec ses différentes versions, de mettre en orbite des charges utiles d'une masse comprise entre 1,9 tonne et 4,2 tonnes.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 22.)

(1) Le prix total du service de lancement devrait s'élever pour ce tir à 10 millions d'unités de compte, soit quelque 69 millions de francs.

(2) La propulsion du lanceur Ariane est de type classique, sauf pour ce qui concerne le troisième étage, qui brûle de l'hydrogène et de l'oxygène liquides (propulsion cryogénique) pour améliorer les performances de l'engin. Trois des échecs essuyés par Ariane sont imputables aux difficultés de maîtrise de ce mode sophistiqué de propulsion.



SIPA PRESS

SUR LE FIL

CEUX qui exercent le métier de vendeur de services de lancement le savent bien. *« Le vingtième tir, le trentième, c'est toujours, quoi qu'on fasse, la première fois. »* Les échecs des grandes aventures technologiques tiennent souvent à peu de chose. Ce fut le cas voilà presque vingt ans pour la mission Apollo-13 que les Américains avaient envoyée vers la Lune et qui faillit tourner au drame en raison, dit-on, d'un interrupteur à trois sous. Ce fut également le cas pour le satellite de télécommunications français Télécom 1-B, victime, au début de l'année, d'un composant électronique de 200 F à 300 F.

C'est pourquoi certains s'inquiètent de ce que le tout nouveau lanceur européen Ariane-4 soit mis en service opérationnel sans avoir fait l'objet d'un important programme de tirs de qualification. De fait, l'Europe spatiale avait, au tout début du programme Ariane, décidé de la conduite de quatre tirs de qualification pour son lanceur Ariane-1 avant de le déclarer bon pour le service. Politique qui permit de mettre en évidence un problème sur le premier étage mais n'empêcha pas, plus tard, les échecs dus au troisième.

Comme la technologie de l'Ariane-4 que l'Europe va lancer depuis Kourou est issue en droite ligne de celle retenue en 1973 pour les premiers Ariane, les promoteurs de ce nouveau lanceur lourd estiment qu'il n'y a pas grand risque à réduire à un seul tir le nombre des vols de qualification d'Ariane-4. Cet excès de confiance est-il justifié ? *« Nous nous sommes posé la question,* explique M. Frédéric d'Allest, PDG d'Arianespace, *comme nous nous l'étions posée lors de la mise en service du premier Ariane-3 qui différait pourtant des lancements précédents par l'adjonction sur ses flancs de daux fusées d'appoint à poudre. »* Compte tenu du fait que le deuxième et le troisième étage d'Ariane-4 sont issus de lanceurs précédents et que les moteurs du premier – certes en plus grand nombre – sont les mêmes que ceux des Ariane-2 et 3, les ingénieurs estiment que la multiplication de vols d'essai à 500 ou 700 millions de francs pièce n'apporterait pas grand-chose.

Un argument que M. d'Allest reprend à son compte en notant que les connaissances et les modèles de simulation ont fait des progrès, et que l'un de ses concurrents directs, l'américain McDonnell, a pris en son temps des risques autrement importants sur certains de ses lanceurs. *« Même si l'on découvrait un « loup » au cours de ce vol, on aurait neuf mois avant le prochain vol Ariane-4 pour y remédier, et le calendrier des lancements d'Arianespace ne serait que peu perturbé dans la mesure où nous avons du grain à moudre avac les six lanceurs Ariane-2 et 3 qu'il nous reste à lancer. »*

Quoi qu'il en soit, les techniciens n'ont pas choisi la facilité pour ce tir en optant pour la version la plus complexe des Ariane-4, celle qui est à la fois équipée de fusées d'appoint à liquide et à poudre. Une bonne manière, *« si tout se passe bien, de dégager la meilleure marge de sécurité pour la mise en service opérationnelle de la fusée européenne »* qui commencera en novembre avec le tir du deuxième exemplaire du lanceur, même si celui-ci est encore considéré comme un vol technologique... à plein tarif cependant pour les passagers.

J.-F. A.

Une géante sur le pas

Ariane-4 est le premier lanceur lourd d'une génération qui prépare l'Europe spatiale de l'an 2000. Une fusée Meccano qui s'adapte à la demande.

CE n'est pas un lanceur, mais toute une famille de lanceurs que les promoteurs d'Ariane-4 ont conçue pour leur clientèle, reprenant en cela la politique adoptée par les constructeurs d'avions comme Boeing ou Airbus Industrie. L'évolution rapide du marché des satellites, dont la taille et le volume ont fâcheusement tendance à grossir, a dicté au Centre national d'études spatiales (CNES) et à l'Agence spatiale européenne (ESA) les nouvelles performances des différents Ariane-4.

La tâche n'était guère facile dans la mesure où il faut à la fois satisfaire les propriétaires de petits satellites « guignés » par McDonnell-Douglas, ceux qui sont attirés par la fusée Delta, et ceux enfin des gros satellites susceptibles de s'embarquer sur les puissantes fusées Titan de Martin Marietta. Il fallait donc aux Européens trouver une sorte de lanceur à capacité variable qui permette de mettre sur orbite de transfert – 200 kilomètres de périgée pour 36 000 kilomètres d'apogée – des charges utiles comprises entre 1 900 kg et 4 200 kg.

Bref, une impossible gageure, « *à moins d'accommoder les restes* » en s'appuyant sur la technologie éprouvée et bien maîtrisée des lanceurs Ariane-2 et Ariane-3 qui a fait les succès commerciaux d'Arianespace et donné à l'Europe une crédibilité spatiale incontestée en matière de lanceurs. Ce ne sont pas les Américains qui le contesteront. Aujourd'hui encore, ils se mordent les doigts d'avoir progressivement abandonné leurs lanceurs conventionnels au profit d'une navette spatiale clouée au sol depuis deux ans et demi déjà. Ils ont certes redressé la barre, mais les Ariane-4, qui apparaissaient hier encore, aux yeux des Américains, comme *« une deuxième source d'approvisionnement après la navette »*, sont devenus dès concurrents à part entière pour les Delta, les Atlas et les Titan.

Grâce à la solution retenue par les Européens, la famille Ariane-4 couvre pratiquement toute la gamme des possibilités offertes par ces lanceurs. Pour cela, les ingénieurs ont retenu la solution du Meccano, dont on associe les différents éléments pour *obtenir* le lanceur le plus adapté à la mission retenue. Tout se passe un peu comme sur une voiture dont la carrosserie ne changerait pas mais dont la motorisation varierait au gré des besoins. C'est ainsi que pas moins de six modèles Ariane-4 sont inscrits au catalogue d'Arianespace, dont la nouvelle stratégie commerciale se résume désormais à garantir au client une orbite et une précision d'injection de sa charge utile sur cette orbite sans qu'il ait à s'inquiéter de la nature véritable du moyen de transport.

A charge pour Arianespace d'associer sous la coiffe du lanceur choisi – ce qui ne sera pas toujours facile – les différentes charges utiles dont elle a la responsabilité pour rentabiliser au mieux le tir de l'engin retenu. Par exemple, en mariant, grâce au système de lancement double Spelda, développé pour l'occasion, un satellite de télévision directe de type TDF-1 (2 000 kg) avec un satellite de télécommunications analogue à Télécom-1 (1 200 kg). *« Commercialement, c'est génial,* remarque Bernard Laudière, chef du programme Ariane à l'Aérospatiale. *Mais un de nos grands problèmes vient de la complexité induite par le nombre de variantes. »* Avec six versions différentes du premier étage d'Ariane-4 et sept de la partie haute constituée par le Spelda et par la coiffe qui abrite les satellites pendant la traversée de l'atmosphère, on peut donc avoir en théorie quarante-deux versions du lanceur. *« Il n'y en a en fait qu'une trentaine de vraisemblables. Et c'est déjà beaucoup. »*

Ces six variantes d'Ariane sont organisées autour d'un même corps central, l'Ariane-40, qui est le plus petit des modèles d'Ariane-4. C'est un lanceur à trois étages, d'environ 57 mètres de haut, qui reprend tels quels le deuxième et le troisième étage des Ariane-2 et Ariane-3 actuels.

Tout se joue donc sur le premier étage, qui, bien que reprenant les quatre moteurs Viking des précédents Ariane, a été fortement remanié. Au point que sur les quelque 1 400 millions de francs (prix mi-1980) alloués par l'ESA à ce programme, la moitié a été investie dans la refonte de cet étage. Dans un premier temps, il avait été envisagé de modifier la baie de propulsion de cet étage pour l'équiper d'un cinquième moteur Viking, installé en position centrale.

Raccourcir les cycles de production

Cette solution ne fut finalement pas retenue en raison des trop grandes modifications qu'elle impliquait. Il lui fut préféré un premier étage dont les quatre moteurs Viking étaient conservés, mais dont la taille était allongée de 6 mètres pour embarquer 220 tonnes d'ergol (combustible) au lieu de 140 tonnes comme précédemment. Conséquence : une durée de vol accrue de quatre-vingts secondes.

Hélas ! cette version simplifiée d'Ariane est incapable de décoller par ses propres moyens. Elle ne le peut qu'à la condition de réduire sensiblement sa masse (231 tonnes) en ne remplissant qu'une partie (160 tonnes) des réservoirs du premier étage.

J.-F. A.

(Lire la suite page 22.)

Le second souffle d'une molécule

Seize ans après la découverte d'une molécule, le PAF (Platelet activating factor), les premières expérimentations sur l'homme ont commencé.

PAF, au simple énoncé de ces trois lettres il est de bon ton, dans la communauté scientifique française de répondre par un sourire entendu. « *Le PAF ? Ah oui, ce truc de Benvéniste...* ». Un truc peut-être, mais un truc qui commence à intéresser de nombreuses firmes pharmaceutiques qui, les unes après les autres, se mettent à produire des molécules anti-PAF. Y aurait-il donc une « affaire PAF » ? Et d'abord, de quoi s'agit-il ?

Découvert en 1972, par l'équipe du docteur Jacques Benvéniste (unité 200 de l'INSERM), le PAF (anciennement dénommé le Platelet activating factor) est une molécule libérée à la fois par de nombreuses types de cellules (cellules sanguines, tissulaires, etc.) et par divers organes (poumon, cœur, rein, peau,...). Initialement appelé PAF parce qu'il est capable de provoquer une agrégation entre les plaquettes sanguines, le PAF pourrait en réalité jouer un rôle beaucoup plus varié dans de nombreux phénomènes pathologiques : allergie, inflammation, affections cardiovasculaires, rénales, gastro-intestinales, etc.

A priori, donc le PAF avait tout pour intéresser et la communauté scientifique et l'industrie pharmaceutique. Pourtant l'accueil qui en France fut réservé à cette découverte fut des plus tièdes. D'aucuns expliquèrent ce peu d'intérêt pour cette nouvelle molécule par la personnalité — jugée « *originale* », voire « *turbulente* » ou « *provocatrice* » de celui qui l'avait découverte. « Enfant terrible » de la recherche française — il devait, aux yeux de beaucoup, confirmer cette réputation quelques années plus tard avec ses travaux sur « *les effets moléculaires sans molécules* » et sur l'homéopathie, — Jacques Benvéniste est considéré par ses pairs tantôt comme un « *homme d'une intelligence hors du commun* », tantôt comme un « *huluberlu* ». Reste tout de même — et cela n'est contesté par personne — qu'on lui doit la découverte du PAF... Finalement, ce furent les firmes pharmaceutiques qui, les premières, comprirent l'intérêt potentiel de cette découverte. Rhône-Poulenc, Beaufour, Hoechst-Roussel mais aussi Roche, Sandoz, Takeda, Merck et Co, Fujisawa, Boehringer-Ingelheim, Hoffmann-Laroche Upjohn, chacun de ses laboratoires se mit à la recherche de « la molécule anti-PAF qui, peut-être, s'avérerait efficace dans le traitement de pathologies aussi diverses que l'ulcère de l'estomac, le choc endotoxique, le rejet de greffe, l'ischémie cérébrale, l'asthme, etc.

L'asthme bronchique

Parmi les nombreuses pistes suivies par ces laboratoires, certains, comme Rhône-Poulenc, cherchèrent à produire des antagonistes spécifiques synthétiques du PAF. D'autres, comme IPSEN-Beaufour, réussirent à extraire des molécules ayant une action anti-PAF à partir de plantes de la pharmacopée chinoise (Ginkgo Biloba). D'autres enfin, comme Boechinger-Ingelheim mirent à jouer des dérivés des benzodiazépines ayant une action anti-PAF mais dépourvus d'effets neurologiques centraux.

Restait alors à passer de l'expérimentation *in vitro* et sur l'animal aux essais cliniques sur l'homme. C'est dans l'asthme bronchique que le PAF semble avoir l'effet le plus net. En effet, il est capable de provoquer chez l'homme une constriction immédiate des bronches; en outre il induit une hyperréactivité bronchique à long terme et il est capable de générer du mucus bronchique, une autre caractéristique de la maladie asthmatique.

Le PAF étant doué de telles propriétés, il était logique d'envisager l'essai d'un antagoniste dans le traitement de l'asthme. C'est ce qui vient d'être réalisé par l'équipe du docteur Philippe Guinot (Ipsen International-IBM) avec la collaboration de plusieurs services de pneumologie français. Les résultats de cette étude ont été présentés le 28 mai dernier à l'hôpital Cochin au cours d'un symposium international. Les patients avaient été traités en double aveugle pendant un mois avec, soit du BN 52063 (un mélange de ginkgolides A, B et C), soit du placebo. Il a pu être montré, et ce uniquement dans le groupe traité, une amélioration de l'ordre de 10 à 15% du débit respiratoire de pointe.

Il est évidemment prématuré d'en conclure que les antagonistes du PAF constitueront dans l'avenir un traitement de l'asthme. De même qu'il est encore trop tôt pour savoir si ces molécules seront utilisées un jour dans d'autres indications. Le précédent des prostaglandines incite à une certaine prudence : après l'enthousiasme qui avait succédé à la découverte de ces médiateurs (celle-ci avait valu le prix Nobel de médecine 1982 à ses auteurs), un certain désenchantement avait suivi. Rien ne dit qu'il n'en n'ira pas de même avec le PAF. Mais rien ne dit le contraire non plus...

FRANCK NOUCHI.

LE TIR D'ARIANE-IV

Le fer de lance

(Suite de la page 21.)

A cette époque, la fusée européenne n'avait connu qu'un échec (défaut d'un injecteur sur un moteur du premier étage), et ses promoteurs, confiants en leurs succès, annonçaient que le premier tir de ce nouveau modèle aurait lieu au mois de novembre 1985. Convaincue, l'Europe décidait la mise en chantier de ce programme de 226 millions d'unités de compte (1 372 millions de francs aux conditions économiques de 1981) en février de l'année suivante.

La suite est connue. Les retards se sont accumulés en raison des difficultés rencontrées pour maîtriser la propulsion cryogénique du troisième étage. Neuf mois d'arrêt après l'échec de septembre 1982. Cinq mois d'arrêt supplémentaires après celui de septembre 1985. Seize mois enfin d'immobilité après l'échec de mai 1986. Ariane-4 ayant un troisième étage identique à ceux d'Ariane-2 et d'Ariane-3, il n'était plus question de tenir la date de lancement annoncée imprudemment pour le premier vol. Novembre 1985 devint donc vite juillet 1986, puis juillet 1987 et enfin juin 1988.

De tels changements de planning n'ont pas eu que des conséquences néfastes, même si on constate aujourd'hui que l'ensemble du budget dédié à ce programme, aléas compris (485 millions d'unités de compte, soit 3,3 milliards de francs, prix 1986), a été dépensé. Tous ces reports imprévus n'ont finalement pas été de trop pour améliorer tout ce qui pouvait être critique sur le nouveau lanceur. Non pas qu'il s'agisse d'un engin extrêmement sophistiqué, mais plus simplement parce que toute modification, même minime, retentit sur le reste du lanceur et oblige à de nouveaux essais de qualification.

Coût modique

« *Pour ce nouvel Ariane*, explique M. Frédéric d'Allest, *je me suis battu contre le rêve de l'ingénieur, comme je l'avais fait pour les autres. La technologie n'est pas une fin en soi* », et il convenait « *de minimiser au maximum les risques* » tout en offrant « *des performances et un confort accrus* » à la clientèle. C'est pourquoi Ariane-4 est un lanceur à trois étages dont le deuxième et le troisième sont pratiquement identiques — à des modifications de structures près — à ceux qu'utilisent les Ariane-2 et 3 actuels. Seul le premier étage a fait l'objet d'une refonte importante, permettant d'installer un appareil de propulsion aux performances sensiblement accrues.

Cela a bien évidemment conduit à revoir les structures de cet étage, ainsi que celles de la baie de propulsion, qui a été entièrement redessinée pour supporter les conditions d'environnement acoustique, thermique et vibratoire nouvelles auxquelles elle serait soumise. De même, il a fallu requalifier les moteurs à liquides (Viking-5) de cet ensemble, dont le temps de fonctionnement a été augmenté. Rien ne prouvait en effet qu'ils accepteraient sans dommages de fonctionner une minute et demie de plus. De fait, des tests « *ont permis d'identifier*, explique M. Michel Dutrop, chef de programme Ariane-4 à la Société européenne de propulsion (SEP), *des problèmes dans un roulement de la turbo-pompe mais aussi de régulation de combustion* ».

Des modifications ont été ausitôt apportées qui ont d'ailleurs bénéficié au programme Ariane-3. De même, il est apparu que le col de tuyère des moteurs Viking pouvait souffrir d'un temps de fonctionnement plus long. Le problème a été résolu en épaississant le bas du col de ce composé en matériau composite. Aujourd'hui, ces moteurs sont capables de tourner pendant au moins 300 secondes alors qu'ils fonctionneront pendant 210 secondes seulement pendant le vol. De telles prudences n'ont pas été inutiles quand on sait que cet ensemble de 500 à 700 millions de francs dépend entre autres de la bonne marche de ces moteurs Viking qui coûtent 8 millions de francs pièce.

C'est dire que ce vol de démonstration est attendu avec une certaine inquiétude, même si M. Van Gaver estime que « *le risque le plus grand est celui que présente un composant de mauvaise qualité qu'une erreur humaine aurait laissé passer* ». Pourtant, bien d'autres incertitudes existent. Comme le comportement général du lanceur, auquel sa coiffe de grandes dimensions (4 mètres de diamètre), destinée à protéger les satellites pendant la traversée de l'atmosphère, risque de donner un comportement aérodynamique nouveau. Comme le fonctionnement aussi de la toute nouvelle centrale à inertie — un système à gyrolaser fabriqué par la SFENA — installée dans la case à équipements. Elle est certes moins précise pour le moment que la centrale Ferranti dont les lanceurs Ariane sont traditionnellement équipés, mais elle est aussi moins sensible aux vibrations et parfaitement à même, si nécessaire, de sauver la mission si la première centrale venait à *tomber en panne*.

Hors ces modifications modestes, Ariane-4 est finalement un lanceur « *assez peu innovant, développé pour un coût relativement modique* ». Mais la compétitivité est à ce prix si l'on veut pouvoir concurrencer les lanceurs américains de McDonnell Douglas (Delta), de General Dynamics (Atlas) et de Martin Marietta (Titan). Encore faut-il réussir ce premier vol de démonstration baptisé 401 pour rassurer et convaincre la clientèle, mais surtout pour en tirer tous les enseignements avant que ne soit lancé, en novembre vraisemblablement, le deuxième exemplaire d'Ariane-4 (version 44P). Quant au troisième exemplaire (vol 403), il partira, si tout va bien, en janvier ou février de l'année prochaine. Arianespace pourra alors espérer conserver ses parts de marché et « *rafler dix des vingt satellites* » que le monde occidental aura à lancer chaque année après 1992. A la condition toutefois que le dollar ne baisse pas trop, ce qui gênerait sensiblement la négociation des contrats à venir.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Une géante sur le pas

(Suite de la page 21.)

Le lanceur ainsi constitué prend alors le nom d'A-40. Il est alors capable de mettre en orbite une charge utile d'environ 1 900 kg. Pour aller au-delà, les ingénieurs ont dû recourir à quelques artifices en équipant le corps du premier étage de fusées d'appoint (boosters) à liquides (PAL) ou à poudre (PAP). Les premières, assemblées par l'allemand MBB-Erno, sont des moteurs Viking offrant chacun une poussée supplémentaire de 66 tonnes pendant un peu plus de deux minutes. Les secondes, fabriquées par l'italien SNIA-BPD et dérivées de ceux qui équipent Ariane-3, donnent un surcroît de puissance d'une soixantaine de tonnes chacun pendant une trentaine de secondes.

Du nombre et de la variété de ces propulseurs dépendent alors les cinq autres versions Ariane :

— Ariane-42 P (Ariane-4 équipée de deux fusées à poudre). Capacité de mise en orbite : 2 600 kg ;

— Ariane-44 P avec quatre boosters à poudre. Capacité de mise en orbite : 3 000 kg ;

— Ariane-42 L avec deux boosters à liquides. Capacité de mise en orbite : 3 200 kg ;

— Ariane-44 LP avec deux boosters à poudre et deux boosters à liquides. Capacité de mise en orbite : 3 700 kg ;

— Ariane-44 L, le plus puissant des lanceurs Ariane, avec quatre boosters à liquides. Capacité de mise en orbite : 4 200 kg.

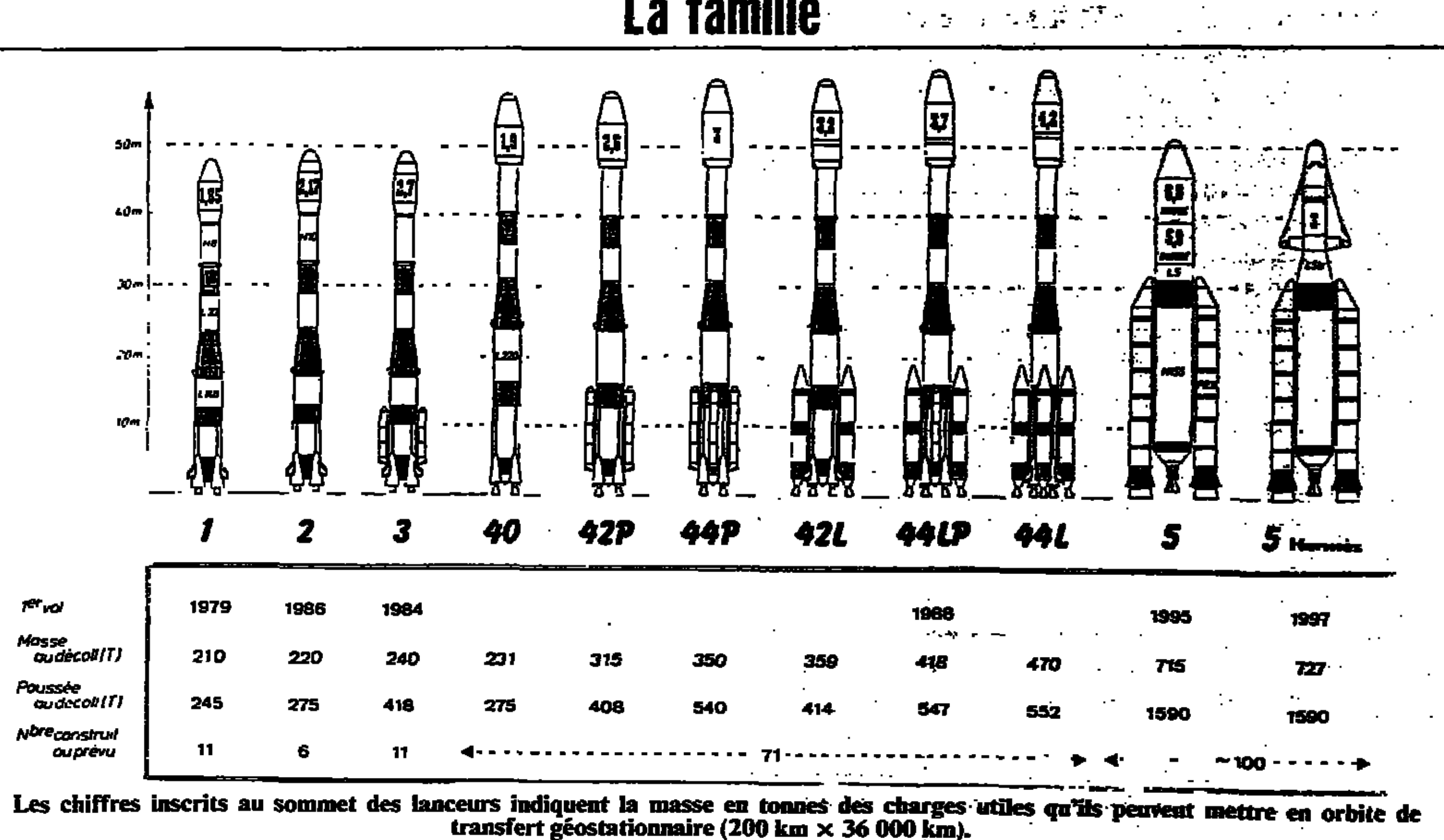
On conçoit facilement qu'un tel catalogue constitue un véritable casse-tête de production pour les responsables de ce programme, pour le CNES, qui est chargé de la direction technique du projet, comme pour l'Aérospatiale, qui en est l'architecte industriel. Mais aussi pour les industriels des onze pays européens qui y participent (1) et pour la Société européenne de propulsion (SEP), qui fabrique les moteurs d'Ariane et va devoir pratiquement fournir un moteur de troisième étage par mois et un moteur de type Viking par semaine.

« *Nous sommes condamnés à réussir*, souligne son PDG, M. Jean Sollier, *et tous nos partenaires aussi.* » Réussir sur le plan technique en effectuant un sans-faute avec ce premier vol, mais réussir aussi sur le plan industriel en raccourcissant les cycles de production de six mois et en réduisant les prix de revient du lanceur de 15 % à 20 % grâce notamment à des commandes de lanceurs plus importantes de la part d'Arianespace. Faute de quoi, il n'y aura pas d'Ariane-5 pour succéder au programme Ariane-4 et conserver à l'Europe son rang dans le domaine spatial.

J.-F. A.

(1) Onze pays participent à ce programme placé sous la responsabilité de l'Aérospatiale, qui joue le rôle de l'architecte industriel pour Ariane-4 : France (59,3 %), Allemagne fédérale (18,2), Belgique (4,6), Italie (6,6), Grande-Bretagne (4,9), Suisse (1,8), Espagne (2), Suède (1,2), Pays-Bas (1,1), Danemark (0,2) et Irlande (0,1).

La famille



	1	2	3	40	42P	44P	42L	44LP	44L	5	5 Hermès
1er vol	1979	1986	1984					1988		1995	1997
Masse au décoll (T)	210	220	240	231	315	350	359	418	470	715	727
Poussée au décoll (T)	245	275	418	275	408	540	414	547	552	1590	1590
Nbre construit ou prévu	11	6	11	← 71 →						← ~100 →	

Les chiffres inscrits au sommet des lanceurs indiquent la masse en tonnes des charges utiles qu'ils peuvent mettre en orbite de transfert géostationnaire (200 km × 36 000 km).

Demain

Étoile d'étoiles

Des observations effectuées par deux téléscopes de l'observatoire de l'ESO (European Southern Observatory), à la Silla, semblent *indiquer qu'une étoile* du Grand Nuage de Magellan, considérée jusqu'à présent comme une des plus massives connues en astronomie, serait en réalité constituée d'un amas très compact de jeunes étoiles chaudes et bleues. Des observations précédentes évaluaient la masse de cette étoile, dénommée Sanduleak, à plus de cent vingt fois celle du Soleil. Ce qui paraissait difficile à concilier avec les calculs théoriques qui établissaient que des masses supérieures à soixante fois celle de notre étoile sont instables, et ne peuvent donc exister. D'autres observations sur d'autres étoiles très massives ont montré qu'elles étaient en fait composées de plusieurs étoiles plus petites étroitement serrées les unes contre les autres. La « trouvaille » concernant Sanduleak semble donc confirmer les calculs théoriques.

Autre conséquence de l'identité réelle de Sanduleak : les très grosses étoiles, extrêmement brillantes et donc visibles de très loin dans l'immensité de l'espace, sont utilisées pour déterminer la distance des galaxies dans lesquelles elles résident. Ce qui permet *d'établir l'échelle* des distances de l'univers. Mais comme un groupe d'étoiles émet plus de lumière qu'une seule, il est en réalité plus éloigné qu'on ne le pensait. Ce qui amène à réviser l'échelle des distances.

Un défibrillateur interne

Jusqu'alors les coronariens atteints de fibrillations ventriculaires après infarctus (accélération des mouvements du muscle cardiaque pouvant entraîner un arrêt circulatoire) pouvaient dans bien des cas éviter la mort subite grâce à un défibrillateur externe, utilisé précocement (appareil délivrant un choc électrique).

Un défibrillateur miniaturisé implantable a été maintenant mis au point et expérimenté, qui représente un espoir pour les milliers de personnes particulièrement exposées, et notamment celles qui ont été victimes d'un premier infarctus.

L'appareil de 10 centimètres sur 7 environ, qui pèse 250 grammes, est implanté par voie sous-costale dans l'abdomen et relié au myocarde par quatre électrodes spécialisées, les unes détectant les anomalies du rythme, les autres déclenchant des micro-impulsions électriques dès que le rythme s'accélère anormalement.

Selon les diverses expérimentations, la fiabilité est d'environ 95 %. Le prix est toutefois encore très élevé : 120 000 F, mais une nouvelle génération de défibrillateurs devrait voir le jour dans les prochaines années : plus légers, moins chers et d'une durée de vie plus longue (actuellement cette durée de vie est d'un peu plus de deux ans).

La chimie dans une bouteille

Les fours à micro-ondes peuvent avoir d'autres usages que culinaires. Ils servent depuis peu à accélérer des réactions chimiques, traditionnellement obtenues jusqu'à présent au moyen des « becs » Bunsen. Des chercheurs du département de chimie de l'université Laurentian, en Ontario, ont ainsi réussi à obtenir le composé « 4-cyanephenyl benzyl ether » en trente-cinq secondes, au lieu de douze heures avec les techniques habituelles. Les chercheurs canadiens précisent cependant que l'obtention de substances chimiques dans des fours à micro-ondes présente des risques d'explosion. Aussi, conseillent-ils d'enfermer les composée chimiques dans une bouteille de teflon, transparente aux micro-ondes, mais résistante aux hautes pressions générées. Le mieux, selon eux, est d'utiliser des bouteilles de 150 centimètres cubes et d'y introduire des solutions qui ne dépassent pas 25 centimètres cubes.

★ *New Scientist*, 19 mai 1988.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

ALLIER L'INNOVATION TECHNIQUE A L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Automatismes, Informatique Industrielle, Instrumentation, Electricité Industrielle, Electricité Bâtiment tertiaire, Génie Climatique, Télécommunications, Tableaux Electriques et réalisation d'ensembles industriels sont les activités principales de la Direction Industrie et Tertiaire de Spie Batignolles.

JEUNES INGENIEURS

ESE, ECP, ENSIEG, IDN, ENSEEIHT, ENSEM...

Dans un contexte pluridisciplinaire, Spie Batignolles vous propose de devenir les acteurs de son développement, en acquérant les compétences qui vous permettront de prendre la responsabilité d'une affaire ou d'un projet sous tous ses aspects : commercial, gestion, études, réalisation... dans un cadre géographique sans frontières.

Nous remercions de prendre contact avec le Service Gestion du Personnel, Direction Industrie et Tertiaire, SPIE BATIGNOLLES Parc Saint Christophe 95861 Cergy Pontoise cedex.



Division Electricité et Nucléaire

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE D'INGENIERIE

DE REPUTATION ET D'IMPLANTATION INTERNATIONALE

RECHERCHE

Responsable service électricité-automatismes

Missions : il anime et encadre une équipe d'ingénieurs dont la forte compétence technique leur permet d'intervenir en tant que spécialistes sur des projets industriels mettant en œuvre de l'ingénierie électrique, des automatismes, du contrôle centralisé.
Ce service comprend deux équipes : une équipe électricité déjà opérationnelle, une équipe automatismes à créer.

Profil : 30/40 ans, de formation grande école d'ingénieurs : ENSAM, ENSTA, ESE, ENSEEIHT, il a acquis une bonne expérience en automates industriels notamment dans l'automatisation de process et dans le contrôle centralisé.
Nous attachons une grande importance à ses compétences techniques mais davantage encore à ses aptitudes à l'animation et au management d'équipe.
Courts déplacements en France et à l'étranger. Anglais indispensable, espagnol souhaité.

Poste basé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser, sous réf. 64 M, une lettre manuscrite de motivation ainsi qu'un dossier de candidature à notre Conseil : STANDARDATA, 128, boulevard Haussmann 75008 Paris.

STANDARDATA

Carré Turenne

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

SECTEUR DE POINTE

recherche pour sa

Division Automatismes

CHEF DE BUREAU D'ETUDES

de formation Arts et Métiers et Supelec ou équivalent, ayant une grande expérience en conception et intégration de matériels électroniques et électromécaniques destinés au secteur tertiaire.

Il prendra la responsabilité d'une équipe d'une cinquantaine de personnes et assurera la direction d'un bureau d'études disposant de moyens comportant le développement CAO et assurera en liaison avec les départements techniques spécialisés :

- l'étude, la conception et le développement des produits d'une division,
- le respect des coûts et des délais prévisionnels,
- la définition des méthodes et l'établissement des devis,
- la gestion d'un atelier prototype mécanique et électrique,
- les relations avec la sous-traitance.

Pour réussir dans ce poste, le candidat retenu devra posséder de réelles qualités d'organisation et de rigueur, un sens de l'efficacité et le goût des contacts. Connaissance de l'anglais indispensable.

Les dossiers de candidature - sous référence 3509/M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Important
Groupe industriel
recherche

FUTUR DIRECTEUR ROUTES

A 32/40 ans environ, diplômé d'une école d'Ingénieur, aujourd'hui, riche de votre expérience professionnelle acquise dans le domaine de la route, vous alliez de réelles compétences techniques à votre savoir-faire relationnel avec les administrations, les entreprises routières régionales et nationales.

Après une période de formation et d'intégration, vous mettrez en œuvre vos talents de technicien, d'homme de contact, de négociateur et d'animateur d'une équipe de Technico-Commerciaux.

Futur Directeur « Routes » vous assumerez le développement national du Groupe dans un secteur routier en pleine expansion.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. et photo, sous la réf. 5429/LM, à **MEDIA P.A. - 53, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS**, qui transmettra.



Marketing Industriel...

Ingénieur ? Sup de Co ? Soyons ouverts

Chef de Produits Junior

Ingénieur passionné de Marketing ou Commercial passionné de technique, c'est votre personnalité qui nous intéresse.

Analyser des marchés, étudier leur potentialité... et valider leur rentabilité, votre première expérience Marketing vous a familiarisé avec tout ou partie de ces notions. Imaginatif, actif, concret et toujours positif, vous souhaitez à présent, mettre en valeur vos capacités d'initiative.

Nous concevons, produisons et commercialisons des produits et systèmes utilisant les technologies les plus avancées en électronique et informatique dans le domaine de la sécurité industrielle. Aujourd'hui, c'est «votre propre gamme de produits» que nous vous proposons de développer au sein de notre équipe marketing. Poste basé à Paris. Anglais nécessaire.

Merci d'écrire sous référence O/PJ/M à notre Conseil Didier LESUEUR qui attend votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, prétentions et photo), et vous garantit une totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74 rue de la Fédération - 75015 PARIS

M2S GROUPE **MATRA COMMUNICATION**

PARFRANCE ANNONCES

LE CIC PARIS RECHERCHE UNE TÊTE BIEN FAITE

Vous êtes diplômé(e) d'une grande école scientifique ou commerciale.
Vous êtes une grosse tête et vous avez un esprit brillant.

VOUS VOUS SENTEZ L'ÂME D'UN ORGANISATEUR.

VOULEZ-VOUS :

suggérer des améliorations, rationaliser les procédures de travail et au besoin les remettre en cause, proposer des solutions accompagnées d'un bilan financier, bref, bousculer la fourmillière tout en vous orientant vers une polyvalence de votre futur métier de banquier grâce à la diversité des projets (organisation des succursales, plan bureautique, etc.) et grâce au niveau de vos interlocuteurs ?

Le CIC Paris qui a une idée fixe, la force du service, a besoin de vous et notre Département de l'Organisation et de l'Informatique jouera peut-être votre carte.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence DOI/716 à notre conseil :



Conseil en Recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS
Membre de SYNTEC Informatique

AMX APX

INGENIEURS

MECANIQUE

ELECTRONIQUE

ELECTRICITE

Au sein du GIAT (Groupement Industriel des Armements Terrestres) l'AMX-APX (1 600 personnes) étudie et assure la maîtrise d'œuvre de systèmes d'armes faisant appel aux technologies de pointe.

Plusieurs opportunités dans le domaine des ETUDES du DEVELOPPEMENT DES ESSAIS sont offertes.

- **INGENIEURS ELECTRONICIENS, études - simulations - essais systèmes**
- **INGENIEUR ARCHITECTURE ELECTRIQUE ayant des connaissances en électronique**
- **INGENIEURS MECANICIENS.**

Le sens des contacts, le goût pour l'innovation et le travail d'équipe seront appréciés.



Envoyer lettre, C.V., photo à : **Etablissement d'Armement AMX-APX**
Service RTH - 13, route de la Minière - SATORY - 78013 VERSAILLES Cedex.

OK-Pierre Lichau



Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

BULL CP8 ENGAGE UN INGENIEUR DEVELOPPEMENT HARDWARE DE FORT POTENTIEL

Adressez votre candidature sous référence 8744 M à BULL CP8 - Mme Rolande ROUDES - Direction du Personnel - rue Eugène Hénaff - BP 45 - 78193 TRAPPES Cedex.

Ingénieur Grande Ecole Option Electronique, vous justifiez d'une expérience de 2-3 ans en conception de matériel à base de micro-processeurs.

Vous souhaitez maintenant intégrer une entreprise vous permettant de travailler sur des produits à la pointe de la technologie.

Saisissez l'opportunité que vous propose BULL CP8, leader mondial de la carte à microcalculateur.

Anglais courant nécessaire (déplacements occasionnels aux USA).

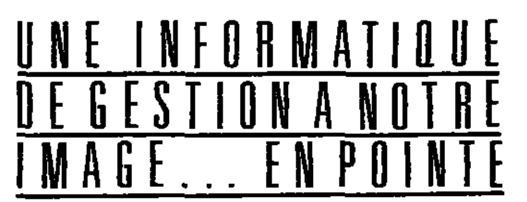


SOURCES



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Les premiers qui bougent vont gagner !



MVS/XA - TSO - ISPF - IMS/DL1 - DB2 - PL1/TELON/VM, SNA/VTAM - NCP...

...composent l'environnement dans lequel vous développerez vos actions et votre expertise. Nous renforçons nos équipes et offrons plusieurs opportunités à de jeunes Grandes Ecoles de préférence, ayant une expérience de 2 ou 3 ans en application de gestion dans un environnement similaire. A ce titre nous recherchons :

INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT

Encadrant une équipe réalisation, vous participerez aux études et développerez les applications informatiques dont vous aurez la charge (planning et organisation inclus). Vous en suivrez et contrôlerez la réalisation jusqu'à la recette et la mise en place finale. (Réf. O/DEV/LM)

INGENIEUR METHODES ET PRODUITS DE DEVELOPPEMENT

Vous élaborerez les méthodes et standards, expérimenterez et mettrez en place les produits d'aide au développement. Vous assisterez en outre les équipes Développement dans l'application de ces méthodes et standards ainsi que dans l'utilisation de ces produits. (Réf. O/MPD/LM)



Nous évoluons dans un univers technologique de pointe, sans cesse en avance et d'une qualité irréprochable.
Nos réalisations sont toujours le fruit d'un travail de groupe.
Au-delà de vos compétences techniques, votre capacité à communiquer est donc absolument indispensable à votre réussite.
Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions), sous la référence choisie à notre Conseil Didier LESUEUR, qui vous garantit une totale discrétion.
RAYMOND POULAIN CONSULTANTS - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS
Place Sophie-Laffitte - 06560 SOPHIA-ANTIPOLIS.

MEDIA PA

AVIONS MARCEL DASSAULT – BREGUET AVIATION



SYSECA (440 MF de CA, 1100 collaborateurs dont 85 % *d'ingénieurs*) est une Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, DEA et Maîtrise, vous êtes débutant ou possédez une première expérience. Nos objectifs de développement sont ambitieux. Vous nous aiderez à les concrétiser en apportant votre compétence et votre motivation dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel
- logiciel de base
- génie logiciel
- développement sous UNIX
- intelligence artificielle
- réseaux et télématique
- informatique industrielle
- systèmes d'information
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser votre C.V. + photo et prétentions
sous référence 370 - 315 Bureaux de la Colline
92213 Saint-Cloud Cedex.

SYSECA SELECTION

Compagnie Générale d'Informatique

INFORMATIQUE ET FINANCES
Une double chance pour votre carrière

LE DÉPARTEMENT BANQUE - ASSURANCES

de CGI, l'une des premières et des plus solides sociétés de Conseil et d'Ingénierie Informatique, leader européen du Progiciel, souhaite intégrer de jeunes

INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES
Débutants ou ayant 2 à 5 ans d'expérience

Vous avez le sens des responsabilités, vous êtes attiré par les domaines financiers et vous souhaitez aborder ou poursuivre votre carrière dans l'informatique.

Les postes que nous vous confierons vous permettront d'acquérir ou de consolider une double compétence d'informaticien et de spécialiste des systèmes d'information financiers.

Vous vous impliquerez dans le développement d'une activité diversifiée (Conseil, Ingénierie, Progiciels...) qui vous ouvrira de multiples opportunités de carrière.

Rencontrons-nous rapidement, nous vous ferons part de nos visées, de nos atouts et de l'originalité de notre démarche. Vous nous parlerez de vos ambitions.

Pour cela, merci de nous adresser lettre, C.V. et photo, sous référence AL/M 688 à Madame Jamet.
CGI, 28/34, rue du Château des Rentiers, 75640 PARIS Cedex 13.



L'énergie créative

Des Ingénieurs grande école pour le développement de notre activité aéronautique et spatiale.

Spécialiste des gaz industriels, nous affirmons notre maîtrise technologique sur les marchés les plus porteurs : Industrie Alimentaire, Santé, Electronique, Espace...
Nous sommes implantés dans 57 pays. Une clientèle diversifiée, une présence internationale : notre Groupe offre de multiples opportunités de carrière à celui qui sait prouver sa compétence et sa performance.
C'est pour soutenir et accélérer le développement de notre activité aéronautique et spatiale (Ariane V) que nous renforçons notre structure. Vous évoluerez dans un environnement technologique de pointe au sein d'équipes dynamiques, motivées, dont la compétence est mondialement reconnue.
De formation Ingénieur Grande Ecole, rejoignez-nous en tant qu'Ingénieur Bureau d'Etudes Thermicien, Ingénieur Bureau d'Etudes Calculs de Structure, Ingénieur d'Affaires, Ingénieur Méthodes connaissant soudage chaudronnerie et assemblage, Ingénieur Bureau d'Etudes Mécanicien, Responsable des Achats...

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à l'AIR LIQUIDE D.R.H.P. 75, Quai d'Orsay 75323 Paris Cedex 07.

L'AIR LIQUIDE

TOUT UN UNIVERS D'OPPORTUNITES

SALOMON... UNE EQUIPE PASSIONNEE, UNE ENTREPRISE PASSIONNANTE...

SALOMON

Leader mondial sur le marché des produits de sports d'hiver
(2,4 milliards de CA dont 90 % à l'export - 2000 personnes), nous cherchons deux

JEUNES INGENIEURS
BREVETS

pour renforcer notre équipe brevets qui gère, en étroite collaboration avec nos B.E. et nos conseils extérieurs, la propriété industrielle dans sa globalité (depuis l'identification de l'idée à breveter... jusqu'à la défense du brevet).

Pour nous, la défense de la propriété industrielle est primordiale et nos hommes brevets, véritables conseils internes, deviennent rapidement des interlocuteurs privélégiés de nos B.E. ou même de nos patrons de divisions produits.

De formation ingénieur mécanicien, vous avez déjà fait vos premiers pas dans la fonction d'ingénieur brevets, en cabinet ou en entreprise (la formation du CEIPI est bien sûr un plus). Une bonne pratique de l'anglais est demandée.

Vous êtes sportif sans aucun doute, vous aimez travailler en équipe et vous souhaitez évoluer dans un environnement stimulant : venez rejoindre une équipe qui gagne.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. 1061 M
a notre conseil Coordonnées 7, rue Victor Hugo - 69002 LYON.

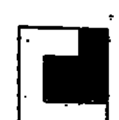
Organisation et Publicité

DERIEUX SA

Nous sommes une SSII qui compte un effectif de 100 personnes et nous avons la volonté de doubler ce chiffre sur 2 ans.
Nous vous proposons des missions variées dans les secteurs de l'**AERONAUTIQUE** et de l'**AUTOMOBILE** auprès de grands comptes.

- **INGENIEURS TELECOM** - Réf. 06/88/IT
  2 à 3 ans d'expérience dans les domaines des télécom et des réseaux (SNA, X25, OSI/ISO...).
- **JEUNES INGENIEURS** - Réf. 06/88/JI
  Débutants ou 1re expérience dans les domaines suivants : UNIX, GPAO, L4G, ORACLE, INTEL, TR, IA.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous la référence choisie à



DERIEUX SA
DIVISION RECRUTEMENT
27 avenue de St-Mandé
75012 Paris.

MEDIA-SYSTEM

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

Schlumberger Industries

■ SCHLUMBERGER INDUSTRIES constitue, avec les SERVICES PÉTROLIERS et SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES, l'un des trois secteurs de SCHLUMBERGER. Ses activités couvrent la conception, la fabrication et la diffusion d'équipements liés à la production et à la gestion de l'énergie.

Compétents, ses 20000 collaborateurs placent SCHLUMBERGER INDUSTRIES aux premiers rangs mondiaux dans le domaine des cartes à mémoire, des terminaux urbains, des compteurs d'électricité, de gaz et d'eau...

Autonomes, ils s'adaptent aux structures très décentralisées d'une entreprise présente dans 17 pays, à travers 70 usines et plus de 100 implantations commerciales.

Responsables, ils contribuent avec tous leurs talents à la réussite technique, commerciale et financière des centres de profits où ils sont successivement affectés au cours de leur carrière.

ÉLECTRONICIENS GRANDES ÉCOLES

ESE, ENST, INSA Lyon...
Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Vous êtes passionné par l'électronique et intéressé par des responsabilités opérationnelles en

ÉTUDES
INDUSTRIALISATION
QUALITÉ
MARKETING-VENTE

Nous vous proposons d'intégrer une de nos Unités en région parisienne ou en province (BESANÇON, POITIERS) et d'engager au sein de SCHLUMBERGER une carrière évolutive où vous devrez faire la preuve de votre mobilité fonctionnelle et géographique, de vos qualités humaines et de vos compétences techniques.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en notant sur l'enveloppe la réf. JP/M1, et en précisant le domaine technique et la localisation qui vous intéressent, à

SCHLUMBERGER INDUSTRIES
Coordination Recrutement
50, avenue Jean-Jaurès - BP 620-05
92542 Montrouge Cedex

AD'COM.

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Nous sommes la filiale pharmaceutique (600 MF - effectif 550) de l'un des tout premiers groupes chimiques mondiaux d'origine américaine et figurant parmi les 15 premiers laboratoires en France. L'acquisition récente d'une unité de production (90 km ouest Paris) nous amène à rechercher le responsable informatique de cette usine.

Il sera, dans un premier temps, chargé de la mise en place de l'informatique, notamment la gestion de production (définition des besoins, des systèmes...) dans un environnement IBM 3X. Il assurera cette mission en liaison avec le service informatique de notre siège et ceux des USA.

Ingénieur de formation, vous avez 30 ans environ et une expérience de 5 à 7 ans en tant qu'ingénieur informaticien dans un environnement similaire (gestion - production) et en tant qu'ingénieur projet.

La connaissance de l'anglais est nécessaire, avoir travaillé en milieu pharmaceutique sera un atout.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence LM à SEARLE - Direction du Personnel - 7, Bd Romain Rolland - 92128 MONTROUGE CEDEX.

UNA IMI

SEARLE

MEDIA-SYSTEM

ALCATEL ESPACE

L'univers des grands projets

Ingénieurs d'études "antennistes"

Spécialistes des TELECOMMUNICATIONS SPATIALES, dans le cadre des grands programmes spatiaux auxquels nous sommes étroitement associés, nous recrutons plusieurs INGENIEURS **pour la ligne de Produits ANTENNES.**
Avec d'autres Ingénieurs Responsables de Produits, pour les Contrats d'ETUDES, AVANT-PROJETS, ou PROJETS à réaliser, vous apporterez votre savoir-faire dans la conception, l'étude et la mise au point radio-électrique de systèmes d'ANTENNES de SATELLITES.
Vous participerez activement à la réalisation industrielle des programmes, en vous engageant sur les délais, les coûts, les performances techniques...
Alliant créativité et inventivité, vous jouerez un rôle moteur en mettant votre connaissance de "l'état de l'art" au service des équipes dans lesquelles vous serez intégré.

Diplômé Grande Ecole, vous avez déjà une première expérience, même courte, dans les ANTENNES SPATIALES.
Vous aimez travailler en équipe, êtes capable de mener de bout en bout des Etudes et des Projets, et votre ANGLAIS est "FLUENT".
Résidence : Toulouse, mais déplacements à prévoir.

Merci de faire parvenir votre lettre manuscrite avec C.V. détaillé (photo), et salaire souhaité sous réf. M 8062 à notre Conseiller d'Entreprise

Marie-Françoise LAUTREC LEPY
"Division Recrutement" 35 rue des Couteliers. 31000 TOULOUSE.

Réponse et totale discrétion assurées.

ALCATEL ESPACE





Filiale de SAS Institute Inc., Société américaine leader en matière de progiciels d'infocentre et de gestion des performances (13.000 clients dans le monde) recherche pour faire face à sa croissance très rapide :

INGENIEURS SUPPORT TECHNIQUE *SENIORS*

Rattachés au Directeur Technique vous serez chargés d'assister les clients et d'animer les stages de formation. Vous possédez une expérience d'au moins 2 ans sur le système IBM MVS, le goût des contacts clients et si possible la connaissance du système SAS. Vous êtes de formation BAC + 4.

INGENIEURS COMMERCIAUX *JUNIORS/SENIORS*

Vous serez responsables de la diffusion de notre système dans l'environnement MVS ou VMS. De formation supérieure (BAC + 4), vous êtes débutants ou possédez une bonne connaissance des Grands Comptes MVS ou du marché de la mini-informatique.

Vous avez 25 ans minimum et une bonne pratique de l'anglais. Lieu de travail : Paris Gare de Lyon.

Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite et prétentions à SAS INSTITUTE s.a. 50, avenue Daumesnil 75579 PARIS CEDEX 12.

* Filiale de SAS Institute Inc Cary, North Carolina, USA. Enregistrée à Paris. R.C. Paris B 327957106. SAS est la marque déposée de SAS Institute Inc Cary, NC, USA.

Deb's

KLÖCKNER INA

Installations Industrielles
Groupe Européen
Exportateur d'ensembles industriels

recherche

Ingénieur d'Affaires Expérimenté (réf. 210)

Ingénieur confirmé, Grande École, Génie mécanique de construction, 3 à 5 ans d'expérience dans l'industrie ou chez un ensemblier.

Le candidat suivra des projets industriels, y compris recherche des partenaires et technologies, rédaction des offres et négociations avec les clients.

Libre pour déplacements à l'étranger, il parlera l'anglais et aura un très bon niveau d'allemand (ou langue maternelle allemande).

Merci d'envoyer C.V., photo récente et prétentions à :
KLOCKNER INA
31, rue Marbeuf
75008 PARIS



Bleu Publicité

Ingénieur d'affaires, gérez des projets de A à Z...

Filiale d'un groupe de tout premier plan (8000 personnes, 6 milliards de F. de C.A.), nous sommes une PME, leader sur son marché.
Nous équipons de nombreux sites industriels (nucléaire, spatial, aéronautique, armement, informatique...) mais aussi des établissements bancaires, des Ministères et des Centres de Recherches.
Nous axons notre développement - et c'est la raison pour laquelle vous nous rejoignez - vers d'autres pôles économiques et sur de nouveaux créneaux techniques.
INGENIEUR génie Electrique, Electronique, Automatisme... Vous prenez en charge des projets : de la conception à la réalisation "clé en main".
Vous analysez les besoins et contraintes du client, préconisez des solutions techniques, définissez des spécifications fonctionnelles, établissez et défendez les devis puis assurez la réalisation des projets (en France mais aussi sur le marché européen).
Basé à notre Siège, à proximité de la Défense, c'est en véritable gestionnaire que vous menez vos affaires (coût, délais, qualité...) : vous avez été préparé à l'autonomie que requiert cette fonction par 2 à 5 ans d'expérience vécue dans une société d'ingénierie, d'informatique industrielle ou dans une entreprise de travaux électriques... et votre anglais est aisé.
Alors, si vous souhaitez associer votre évolution à notre développement, envoyez votre dossier à SEFOP, notre Conseil, sous réf. US 676 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

FOUREJ



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Les premiers qui gagnent vont beaucoup bouger !



N° 1 DU CONTRÔLE TECHNIQUE EN FRANCE

(3200 Ingénieurs et Techniciens), offre des missions variées au sein de ses départements :

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Spécialiste Télécom pour devenir le Responsable de l'activité **"Réseaux Télécom"**.

De formation Télécom ou EFREI, ISEP, ISEN option Télécom - 3ème cycle ou équivalent, votre expérience vous a permis d'acquérir de solides connaissances des normes et de l'architecture ISO, des avis du CCITT, des réseaux locaux, *des protocoles de transmission et des principaux services de la DGT.*

Dans le cadre du développement de nos activités, vous aurez la responsabilité de conseiller, d'assister techniquement des entreprises de secteurs diversifiés dans la mise en place de réseaux, de services de communication, l'audit de fiabilité des liaisons et la formation des exploitants de réseaux privés.

Anglais courant nécessaire.
Déplacements courte durée France et étranger à prévoir. *réf. 8512*

PREVENTION INCENDIE

INGENIEUR

Agé de 30 ans minimum, de formation AM ou équivalent, vous avez acquis une expérience de quelques années dans l'industrie (si possible dans le domaine de la sécurité) qui vous a permis d'assumer des responsabilités d'encadrement, de gestion, d'organisation et, si possible, d'acquérir des connaissances comptables et d'analyse financière d'entreprise.

Vous voulez valoriser votre expérience en devenant **le second de ce secteur,** encadrer une équipe de techniciens de terrain dans le domaine du Conseil et de la Prévention des Risques d'Incendie, la Vérification d'Equipements et la Formation du personnel.

Vous devrez également rédiger des rapports de synthèse.

Sans être indispensable, le diplôme INSSI (CNPP) et/ou le Certificat d'aptitude du Ministère de l'Intérieur pour les E.R.P. serait un atout supplémentaire.

Anglais courant, allemand souhaité. *réf. 8511*

QUALITE GESTION DES RISQUES

INGENIEURS CONSEILS
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

De formation Mines ou équivalent, option Sécurité Industrielle, Chimie, vous êtes âgé de 30 ans minimum et avez une *expérience* qui vous a permis de réaliser des dossiers *installations* classées, des études de danger approfondies type "Post SEVESO", et réaliser l'analyse des risques d'entreprise.

Nous vous offrons de valoriser ces *expériences* au sein d'une équipe dynamique en vous confiant la responsabilité de missions dans divers secteurs d'activité.

Vous devrez réaliser des études de risques dans des PMI, PME, rédiger des dossiers d'autorisation Installations Classées et serez capable de conseiller des industriels au plus haut niveau.

L'anglais courant est indispensable, une connaissance de la micro-informatique très souhaitée. Des déplacements de courte durée sont à prévoir. *réf. 8513*

ENVIRONNEMENT QUALITE

INGENIEURS CONSEILS "QUALITE"

De formation AM, INSA ou similaire, vous avez 5 à 7 ans d'expérience industrielle qui vous ont permis d'acquérir de solides compétences en **assurance qualité, gestion qualité, audit qualité interne et externe,** dans la rédaction de procédures et de manuels d'assurance de la qualité.

Nous vous offrons de valoriser vos acquis en vous confiant la responsabilité de missions variées : audit qualité, mise sous assurance qualité de PMI, évaluation de fournisseurs, rédaction de manuels d'assurance qualité dans des branches industrielles diversifiées (mécanique, aéronautique, nucléaire, etc...).

L'anglais est indispensable. Des déplacements de courte durée sont à prévoir. *réf. 8510*

Tous ces postes sont basés à Paris.

*Si l'une de ces opportunités vous motive, adressez lettre manuscrite + cv et prétentions à **HERTZ Consultants**, 34 rue de l'Arcade, 75008 Paris, en précisant la référence.*











apave

SOCIETE D'INGENIERIE SPECIALISEE DANS LA CONCEPTION, L'ETUDE ET LA REALISATION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS FAISANT APPEL A DES TECHNOLOGIES DE POINTE

Ingénieur de procédé génie chimique

DIPLOME GRANDES ECOLES

Il conduira des études et la mise en œuvre de procédés et de technologies dans le cadre d'une mission d'ingénierie en tant que responsable d'affaires.

Il devra préparer les consultations en vue de réalisation d'installations expérimentales.

Cinq à six ans d'expérience en génie chimique et instrumentation sont nécessaires - Bonne connaissance de l'anglais.

Expérience dans le nucléaire souhaitée.

Lieu de travail proche banlieue sud - Des déplacements de courte durée sont à prévoir en province.

Réf. 88-29

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 40389 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

RANK XEROX

JEUNES COMMERCIAUX

la convivialité est une arme qui rend nos commerciaux désarmants

Aujourd'hui un grand nom de la bureautique doit tenir son rang autant par la qualité de ses produits que par le talent de ses commerciaux. Opérationnels rapidement, disposant des meilleurs atouts pour gérer et développer leur clientèle, les jeunes diplômés trouvent chez nous un environ*nement ouvert aux compétences les plus diverses* et propice à toutes les ambitions.

L'expérience d'un management moderne est pour eux une garantie d'évolution personnalisée.

Aussi à l'aise dans le diagnostic des besoins que dans *la mise en œuvre des applications* informatiques, nos commerciaux sont les véritables ambassadeurs de la technologie Rank Xerox.

Au sein de votre équipe, vous saurez apporter une solution adaptée à nos clients.

Diplômé d'une école de commerce, de gestion ou d'ingénieurs, vous êtes débutants ou avez une première expérience.

Largement liée à vos résultats, votre rémunération peut facilement atteindre 200 à 250 KF annuels.

Des postes sont à pourvoir à **Paris et dans les grandes villes de France (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Toulouse, Tours).**

Merci d'adresser votre candidature avec CV, sous *réf.* V.I.M/103, à Laurent Amelineau, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

un avenir riche de talents

INGENIEUR EN ELECTRONIQUE

2/3 ans d'expérience

Evoluez dans un cadre de Haute Technologie

Spécialisés dans la conversion d'énergie électrique, nous développons des Centrales de mesures et de tests. Vous proposons de rejoindre notre équipe de Recherche et Développement.

Nous vous offrons de prendre en charge la direction d'une équipe de Techniciens, de gérer les différents projets de conception et de développement de cartes de fonctions intégrées à nos Centrales d'acquisition.

Jeune ingénieur diplômé d'une grande école d'électronique, vous avez acquis de réelles compétences en traitement du signal et en électronique analogique dans un environnement de pointe. Pour réussir, vous devez être dynamique, imaginatif et avoir le sens du travail en équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Evelyne LEVY, qui l'étudiera en toute confidentialité s/réf. 4241/M, 2, avenue Hoche, 75008 PARIS.

CURRICULUM

SV&GM

CONSULTANTS D'ENTREPRISES

Vous possédez un deuxième ou un troisième cycle en documentation ou une maîtrise en linguistique.

Vous êtes débutant et vous recherchez un stage en entreprise.

Pour renforcer notre équipe-projet, nous recrutons :

un jeune administrateur de base de connaissance
OU
un jeune ingénieur documentaliste et linguiste

Un réel intérêt pour l'outil informatique, et, si possible, une première expérience de son utilisation, une capacité d'adaptation réelle vous permettront de participer à la réalisation d'un projet télématique du groupe LE MONDE.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence PALME 01/08/6032 au **MONDE PUBLICITÉ**, 5, rue Montessuy, 75007 Paris, qui transmettra.

SAGEM : Société d'Applications Générales d'Electricité et de *Mécanique.*
Siège social : 6, avenue d'Iéna 75783 Paris Cédex 16.

SAGEM

SAGEM :
C.A. 1987 : 4,6 milliards de francs HT, dont 23% à l'exportation.
Effectifs : 7700 personnes dont 1100 Ingénieurs et Cadres.
Trois groupes d'activité de haute technologie :
- navigation, guidage, pilotage
- télécommunications et informatique
- équipements industriels

En France :
• 7 Centres Industriels
- 4 Centres Recherches - Etudes - Prototypes en Banlieue Parisienne (Argenteuil, Pontoise, Eragny, Saint Christophe)
- 3 Centres de Fabrication en Province (Montluçon, Saint-Etienne-du-Rouvray, Fougères).

A l'étranger :
• 175 implantations dans 92 pays.

Vocation : étude, développement et fabrication de systèmes complexes dans les secteurs les plus avancés de l'Automatisme, de l'Electronique, de l'Informatique et de l'Optronique.

Dans le cadre du développement de ses études, la **SAGEM** *recherche des*

Ingénieurs Grandes Ecoles

- Système

Pour l'application dans des systèmes de navigation, d'études d'asservissements numériques, bus série multiplexé.

- Electroniciens
- Mécaniciens
- Automaticiens

pour études théoriques et définition d'équipements à forte composante informatique.

- Informaticiens

pour études théoriques, écriture et mise au point de logiciels liés à des systèmes de haute définition.

SAGEM

La très haute technologie dans les domaines de l'aéronautique, du spatial, de la télématique vous intéresse.
Adressez lettre de candidature, CV et photo à **SAGEM** - Gestion des Ressources Humaines - 25, Bd des Bouvets - 92000 Nanterre Cedex.

GFI TECHNIQUES BULL

une des premières SSII (320 personnes) spécialisée dans les techniques BULL recherche :

- Pour ses services :
  des INGÉNIEURS SYSTÈMES BULL DPS7.
  UN FORMATEUR environnement BULL DPS7.
- Pour un client en région nantaise :
  UN ANALYSTE SYSTÈME BULL DPS7.

Envoyer c.v., photo, prét., à : **J.-J. DUMAS, GFI. TB, 25, rue de Liège, 75008 Paris – 42-93-20-31.**

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Schlumberger

INFORMATICIENS GRANDES ÉCOLES
ESE, ENST, ENSIMAG...



■ **SCHLUMBERGER exerce ses activités à travers trois secteurs :**

SERVICES PÉTROLIERS
SCHLUMBERGER INDUSTRIES
SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES

Nous souhaitons renforcer les équipes de plusieurs de nos Unités et nous recrutons des Informaticiens Grandes Écoles (ESE, ENST, ENSIMAG...).

Les missions et les responsabilités techniques qui leur seront proposées dès leur intégration les amèneront à travailler en relation avec les équipes informatiques et les utilisateurs de nombreuses Unités en France, en Europe et aux USA.
Pour tous ces postes, une bonne maîtrise de l'anglais est donc nécessaire ainsi que des qualités de contact, de mobilité et un réel potentiel d'évolution au sein d'une entreprise d'envergure internationale.

Plusieurs postes sont proposés, préparant à des carrières dans un environnement technique et commercial international.

Les postes proposés s'adressent à des Ingénieurs Informaticiens débutants ou ayant une première expérience dans un des domaines suivants :

GÉNIE LOGICIEL

MONTROUGE (92)
Au Centre de Recherches de Schlumberger Industries, élabo*ration, proposition et diffusion auprès des Unités des tech*niques de Génie Logiciel visant à développer la productivité des logiciels. **Réf. A1**

BESANÇON (25)
*Au Bureau d'Études, définition et mise en œuvre des procé*dures de développement de logiciels liés à des systèmes utilisant les cartes à mémoire. **Réf. A2**

MASSY (91)
Participation à la maintenance et à la mise à jour d'outils de Génie Logiciel liés au développement d'applications sur VAX et PC. **Réf. A3**

DÉVELOPPEMENT LOGICIEL

MASSY (91)
Débutant ou ayant une première expérience en informatique Temps réel et en électronique. Participation au développement de la deuxième génération d'un système avancé de contrôle de processus industriel. **Réf. B4**

CRÉTEIL (94)
Développement de logiciels pour traceurs et digitaliseurs Une connaissance préalable du langage C, de méthodologie de développement de logiciels et du système 68000 est *nécessaire.* **Réf. B5**

LOGICIEL TEMPS RÉEL

CLAMART (92)
Participation au développement d'applications temps réel de *traitement et d'interprétation de données.* **Réf. C6**

MONTROUGE (92)
Conception d'applications temps réel sur micros, de l'analyse des besoins au lancement de la fabrication : élaboration du cahier des charges, établissement et contrôle du planning de réalisation (matériel et logiciel), prototypes et suivi des premières fabrications. Première expérience indispensable. **Réf. C7**

MONTROUGE (92)
Assistance technique à nos Unités dans le domaine micro-informatique et télématique.
Missions de maintenance de réseaux de communication (équipements et logiciels)
Conception d'outils d'aide à la maintenance.
Première expérience en Assistance Technique dans le domaine télématique nécessaire **Réf. C8**

Merci d'adresser votre dossier de candidature ou votre demande d'informations complémentaires, en précisant sur l'enveloppe, la référence du poste qui vous intéresse, à

SCHLUMBERGER
Coordination Recrutement
50, avenue Jean-Jaurès – B.P. 620-05
92542 Montrouge Cedex.

CARRIÈRE OUVERTE POUR UN INFORMATICIEN DÉBUTANT H/F (BAC + 5)

La Défense Nationale recherche un informaticien débutant pour coordonner des projets informatiques temps réel.

Ce poste, basé en Région Parisienne, offre de larges perspectives d'évolution à un jeune ingénieur qui pourra valoriser ses connaissances des systèmes scientifiques.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V. et photo, sous réf. 5329 à :
GECI Tour Winterthur Cedex 18
92085 PARIS-LA DÉFENSE qui transmettra.

AD'COM.



les solutions de progrès

recherche pour la direction technique de sa Division Industrielle Acquisition de données, Dialogue Opérateur-Machines,

INGENIEURS MECANICIENS
DEBUTANTS OU CONFIRMES

Chargés de la Conception de Produits Electro-mécaniques.
Lieu de travail : **ANGOULEME (CHARENTE)**

Adresser CV + photo à la Direction du Personnel et de la Formation, Z.I., 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC. Tél : 45 69 22 22.

Grand Prix de l'innovation



Telemecanique

CONTESSE

Filiale (1300 personnes, 2,6 Milliards de C.A.) d'un des premiers groupes industriels français recherche

ETUDES LOGISTIQUE

Jeunes Ingénieurs

Diplômés de grande école, vous êtes attirés par un secteur en pleine évolution celui de la logistique.

Sous l'autorité d'un chef de projets, vous participez aux missions d'études et d'organisation de systèmes logistiques en France et en Europe.

Votre motivation pour l'activité d'études et de conseil, votre profil d'organisateur, doivent vous permettre d'évoluer vers un poste à responsabilités dans le Groupe.

Postes basés Paris Ouest.

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. en précisant sur votre enveloppe la réf. 34191 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX

« Prévention et garantie de risques industriels au GAN... une assurance de réussite »

En pointe dans notre métier d'assureur, nous le sommes aussi au niveau de l'analyse et de la prévention des risques.
Nous développons notre service ENGINEERING en créant deux nouveaux postes de :

Jeunes ingénieurs
Etude technique, prévention et garantie des risques industriels

Après formation approfondie et intégration progressive, d'abord en binôme avec un sénior, vous :
- **évaluez** les entreprises et leurs usines, sur le terrain, en termes d'incendie, explosion, pertes d'exploitation, responsabilité civile et autres risques ;
- **élaborez** avec les Chefs d'entreprises des plans de prévention ;
- **étudiez et négociez** des contrats "sur mesure" ;
- **suivez** la politique de prévention des entreprises clientes.

Nous vous proposons à la fois un travail très autonome dans un climat de délégation et responsabilités élevées, et de nombreux échanges au sein d'une petite équipe d'ingénieurs.
Nous recherchons pour ce poste basé à PARIS LA DEFENSE, des ingénieurs débutants ou ayant une première expérience industrielle. Fréquents déplacements de courte durée en province et à l'étranger. Anglais indispensable, seconde langue souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence M ED/29 (à mentionner sur l'enveloppe) à Emploi et Carrière GAN, 2, rue Pillet-Will, 75448 PARIS cedex 09.



Nous sommes :
Une entreprise moyenne (plus de 400 salariés).
Fabricant de carbures de tungstène et d'outillages.
Filiale d'un grand groupe international.
Nos deux établissements de production sont implantés en région tourangelle.
Nous employons un personnel très qualifié (97 % de professionnels, techniciens et cadres).

Nous recherchons :
Pour prendre la responsabilité des ateliers : usinage, frittage, traitement de surfaces.

UN JEUNE INGÉNIEUR de formation mécanique et métallurgique (ENSEEG, ENSI, ESM, INSA, EUDIL...).
Débutant ou avec 2 ou 3 années d'expérience.
Parfaitement bilingue : anglais.

Nous lui offrons :
D'être le « patron » de son secteur sous la responsabilité du Chef de fabrication, auquel il répondra :
- du personnel,
- des équipements,
- des coûts,
- des délais,
- de la qualité,
- des méthodes.

Ce poste peut offrir une réelle opportunité pour un candidat motivé.

Si vous pensez être celui (ou celle) que nous recherchons, veuillez adresser votre C.V. (photo) avec vos motivations et prétentions à :
M. DUQUENNOY - SAFETY - FONDETTES - 37230 LUYNES.

SOCIÉTÉ DE RÉASSURANCE INTERNATIONALE
Filiale d'un Grand Groupe
recrute un

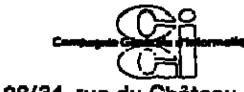
Analyste Programmeur
BAC + 2

Vous maîtrisez les exigences techniques d'un important système IBM 38 car vous avez 3 années d'expérience :

– d'analyse et de réalisation
– mais également d'exploitation

Vous souhaitez maintenant rejoindre, sous l'autorité d'un chef de projet, une équipe dynamique qui conçoit et déve*loppe un système complet. Étendu à toutes les fonctions* de l'activité, ce nouveau système intègre Micro-Informatique, Bureautique et nouveaux moyens de communication à tous les postes de travail.
Une connaissance de la méthode MERISE sera un atout.

Une formation complémentaire de 10 semaines est initialement prévue aux méthodes et outils utilisés dans le Groupe.
Pour un premier contact, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle), sous référence GA/M 30-688 à



CGI - 28/34, rue du Château-des-Rentiers
75013 PARIS (à l'attention de P. DUMY).

AD'COM.

Economie

SOMMAIRE

■ Les douze ministres des finances sont parvenus, lundi 13 juin, à un accord sur la libération complète des mouvements des capitaux au sein de la CEE. Prochaine étape de la construction monétaire européenne : la réunion du sommet de Hanovre les 27 et 28 juin (*lire ci-dessous*).

■ Après les pertes sur le MATIF, la plupart des agents de change ne souhaitent pas contribuer à la reconstitution du fonds de garantie (*lire ci-contre*).

■ Le Nigeria confirme avoir engagé des négociations avec Elf pour prendre une participation dans une raffinerie en France et les réseaux de distribution du groupe français (*lire page 29*).

■ Les jeunes dirigeants d'entreprise ont fêté le cinquantième anniversaire de leur association, à l'occasion de leur congrès qui vient de se réunir à Grenoble (*lire page 29*).

Après un compromis sur la fiscalité de l'épargne

Accord sur la libre circulation des capitaux dans huit pays de la CEE, dès 1990

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le 1er juillet 1990, les dernières entraves freinant la circulation des mouvements de capitaux entre huit pays de la Communauté (la France, la RFA, le Royaume-Uni, la Belgique, le Pays-Bas, le Luxembourg, l'Italie, le Danemark) devront être supprimées. Les quatre autres pays membres, à savoir l'Espagne, l'Irlande, le Portugal et la Grèce, bénéficieront d'une dérogation jusqu'à la fin 1992 avec la possibilité pour les deux derniers d'entre eux d'un prolongement de trois ans (1).

Les ministres des finances des Douze, réunis le lundi 13 juin à Luxembourg, surmontant leurs divergences, sont donc parvenus à adopter la directive qui impose la libération complète des mouvements de capitaux en deux ans. « *Cette libération prochaine est une bonne chose pour notre économie, et notamment pour la place financière de Paris* », a commenté M. Pierre Bérégovoy. Le ministre français, qui était appuyé en particulier par ses collègues belge et italien, a obtenu non sans mal que le délai de deux ans séparant l'adoption de la directive de son entrée en vigueur soit mis à profit pour harmoniser la fiscalité de l'épargne dans la Communauté.

L'article 5 de la directive précise que « *la Commission soumettra au conseil avant le 31 décembre 1988 les propositions visant à supprimer ou à atténuer les risques de distorsion, d'évasion et de fraude fiscale liés à la diversité des régimes nationaux concernant la fiscalité de l'épargne et le contrôle de son application. Le conseil devra se prononcer sur les propositions de la Commission avant le 30 juin 1989* ». Les gouvernements disposeront donc alors d'un an pour aménager les réglementations nationales en fonction des décisions prises au niveau communautaire. L'entrée en vigueur de la directive n'est pas subordonnée à l'adoption de nouvelle règles aboutissant au rapprochement de la taxation de l'épargne. Il n'y a pas de préalable fiscal. Néanmoins, les Douze ont pris, concernant cette harmonisation fiscale, un engagement politique et approuvé un calendrier précis. « *Il ne faut pas se cacher que c'est là une tâche de grande ampleur* », a observé M. Bérégovoy.

Le renforcement de la coopération monétaire, M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, l'a souligné, est une condition nécessaire pour que la libération des mouvements de capitaux soit une pleine réussite. Où en est-on? Le passage de la résolution concernant la monnaie est décevant.
Au cours de la discussion, M. Bérégovoy a fait valoir à M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier, combien il serait utile que le Royaume-Uni, signataire du texte instaurant le système monétaire européen (SME), adhère au mécanisme de changes et en applique les disciplines. On sait que M. Lawson y est favorable, mais n'a pas jusqu'ici réussi à convaincre Mme Thatcher.

Le SME a fait ses preuves

La controverse va rebondir au conseil européen de Hanovre. M. Gerhardt Stoltenberg a confirmé qu'un débat préliminaire difficile, auquel est associé M. Delors, est actuellement engagé en RFA. « *Le SME a très bien fait ses preuves, grâce aux accords de Nyborg en septembre 1987 nous sommes arrivés à une stabilisation des changes très satisfaisante.* » Le chancelier Kohl souhaite que la question du renforcement de la coopération monétaire soit évoquée à Hanovre. « *Il y fera des propositions à ses collègues* », a indiqué M. Stoltenberg. M. Delors paraît tout à fait confiant quant aux intentions des dirigeants allemands. « *Le rendez-vous monétaire est certain, une impulsion politique va être donnée par le conseil européen. Le premier ministre britannique sera confronté à un choix. Les propositions du chancelier Kohl seront plus opérationnelles que la simple mise en place d'un groupe de sages* » a-t-il simplement indiqué.

M. Delors a constaté que l'adoption de la directive « *allait créer la dynamique pour un marché commun des services financiers. La décision qui vient d'être prise va avoir des effets dès les semaines qui viennent. Les banques, les compagnies d'assurances, vont se préparer maintenant qu'elles ont leur échéance* ».

La résolution approuvée lundi 13 avec la directive rappelle l'intention des Douze de poursuivre le programme déjà engagé afin d'harmoniser les dispositions visant à la protection de l'épargne et à la surveillance des opérations. Ainsi la Commission, a annoncé M. Delors, sortira bientôt un texte visant à réglementer au niveau communautaire les OPA (offres publiques d'achat).

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Voir « Le Monde de l'Economie » du 7 juin 1988.

Après la perte de 500 millions subie sur le MATIF

M. Xavier Dupont est remplacé à la présidence de la Société des Bourses françaises

Le conseil d'administration de la Société des Bourses françaises s'est réuni le mardi 14 juin pour apprendre la démission de son président, M. Xavier Dupont, et de son directeur général, M. Philippe Cosserat, à la suite de la perte de 500 millions de francs sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers).

Le successeur nommé de M. Dupont est le vice-président, M. Régis Rousselle, président de la Société de Bourse Messchaert Rousselle. Quant à M. Cosserat, il devait être remplacé dans ses fonctions par M. Gérard de La Martinière, président de la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), l'organisme de contrôle et de surveillance du MATIF.

D'autre part, le conseil d'administration devait décider de se donner tous les moyens pour réaffirmer la crédibilité de la place parisienne face à ses concurrentes internationales. Cela passe par un réaménagement des structures de l'ex-chambre syndicale des agents de change et par un apport de fonds pour combler les pertes subies.

« L'heure de vérité »

Le lundi 13 mai, en début d'après-midi, M. Xavier Dupont avait réuni tous les dirigeants des sociétés de Bourse pour leur exposer la situation bouleversant totalement l'ordre du jour, qui prévoyait de parler de... déontologie. Pendant près d'une heure, le syndic assumant toutes ses responsabilités s'est expliqué auprès de ses confrères.

Un gestionnaire chargé du fonds de garantie aurait fait des opérations malencontreuses sur le marché des options de gré à gré aux mois d'octobre et de novembre que MM. Dupont et Cosserat n'auraient découvertes qu'à la fin de l'année dernière. Ils auraient alors décidé de ne pas solder la position tout de suite, espérant ainsi réduire le déficit en cas de retournement du marché. Mais ce ne fut pas le cas, et l'opération n'aurait touché son terme que très récemment, débouchant ainsi sur 500 millions de francs de pertes... Le secret était alors partagé par un nombre infime de personnes.

Cette « *bien triste réunion* », selon le jugement de l'un des participants, aurait ensuite été consacrée à la nécessité d'une reconstitution des fonds de la Société des Bourses françaises. Une augmentation de capital de 1 milliard de francs réclamée par le Trésor serait alors envisagée, permettant de doubler les fonds propres de cet organisme professionnel. Le montant est élevé car il représenterait environ 20 millions de francs par société de Bourse. « *Ce sera l'heure de vérité* », estimait alors, amer, un ancien agent de change frappé par le paradoxe résultant de la situation. Cet apport d'argent frais servira à reconstituer le fonds des sociétés de Bourse qui sert à garantir tout « *sinistre* » de l'un d'entre eux et à dédommager leurs clients. Or ce sont les plus petites charges, et surtout celles qui souhaitent demeurer indépendantes, qui en auront besoin et pour qui l'effort demandé semble dans certains cas démesuré. Comment feront-elles pour répondre à cette demande ? A l'inverse, les grandes sociétés, et principalement celles qui se sont associées à des banques, n'auront pas de problème pour apporter la somme demandée, mais cela ne leur servira à rien. Dans le cadre de la déréglementation des marchés, leurs sinistres sont couverts par l'actionnaire qui se porte caution, dès lors qu'il détient 10 % du capital. Certaines sociétés de Bourse risquent alors de rechigner pour cette nouvelle contribution au nom de la solidarité.

« *Une chose est sûre, si nous payons, nous n'accepterons plus que le fonds géré par la Société des Bourses françaises* », affirmait l'un des représentants d'une des plus grandes maisons de titres de la place. « *Imaginez que nous n'avons jamais eu la moindre trace écrite des opérations réalisées, et ce depuis toujours. Nous ne savions même pas quel était le montant total du fonds de garantie...* »

DOMINIQUE GALLOIS.

● **RECTIFICATIF:** — Plusieurs erreurs se sont glissées dans le billet « productivité » qui ouvrait le second cahier du *Monde* du 14 juin. Au troisième paragraphe, il fallait lire : « *La productivité permet sur longue période, après amortissement des machines...* » A la fin du cinquième paragraphe, il fallait lire : « *...en gardant la haute main sur les débats qui s'y rapportent* ». Enfin, au sixième paragraphe, il ne s'agit pas d'une image patronale « *discrète* », mais « *désuète* ».

La BRI exprime un certain scepticisme sur l'intégration monétaire de la CEE

Dans le cinquante-huitième rapport annuel de la Banque des règlements internationaux (BRI), rendu public à Bâle, le lundi 13 juin, le directeur général de cette institution, M. Alexandre Lamfalussy, écrit, à propos de l'intégration monétaire de la Communauté européenne : « *En dernière analyse, l'union économique et monétaire nécessite soit la détermination de relations de changes fixées de façon permanente entre les monnaies de la Communauté, soit, comme cela vient d'être proposé, la création d'une monnaie commune et la centralisation, sous une forme ou une autre, du pouvoir de décision en matière de politique monétaire. Ces perspectives soulèvent manifestement de nombreux problèmes politiques aux répercussions multiples. Rien n'indique que les gouvernements et les électeurs y soient disposés.* »

Le rapport fait état de l'« *énorme accroissement des réserves internationales* » (*voir la chronique de Paul Fabra dans* le Monde *du 14 juin*). L'augmentation, exprimée en monnaie américaine, a été de 205 milliards de dollars (+ 40 %). Mais la hausse du prix de l'or a conduit aussi, en 1987, à une augmentation — de 88,7 milliards de dollars — de la valeur des réserves d'or.

« *La production minière occidentale a enregistré une nouvelle augmentation, de plus de 80 tonnes en 1987, pour s'établir à 1 375 tonnes. Cette expansion, très générale, s'est produite dans toutes les grandes régions de la production, à l'exception de l'Afrique du Sud (— 33 tonnes).* »

Pour ce qui concerne la demande, « *les achats aux fins de placement et de thésaurisation sont restés élevés* ». Le Japon a importé 240 tonnes (25 % de plus que ses besoins industriels). Les banques centrales ont effectué des achats et des ventes. Pendant les quinze mois précédant mars 1988, les réserves officielles de Taïwan ont augmenté de 172 tonnes. « *Les Etats-Unis ont acquis 11 tonnes de métal pour remplacer une partie de l'encaisse officielle utilisée pour la frappe de l'Eagle en 1986. Les ventes d'or effectuées dans le monde par les autorités ont surtout été motivées par des difficultés de balance des paiements. En Amérique latine, la Colombie et le Pérou ont été les plus gros vendeurs (41 tonnes et 20 tonnes respectivement). Parmi les pays d'Europe de l'Est membres du FMI, la Roumanie et la Hongrie ont vendu 28 tonnes et 22 tonnes.*

« *Le Canada, qui a pour politique de vendre de l'or prélevé sur les réserves officielles lorsque les prix sont élevés, en a cédé 37 tonnes, tandis que la Belgique affectait 17 tonnes de son encaisse-or à la frappe de monnaies en ECU.* »

YOUGOSLAVIE

Belgrade obtient du Club de Paris une promesse de répit financier

A l'issue de rudes discussions, les Yougoslaves et leurs créanciers publics, réunis les 9 et 10 juin en Club de Paris, sont parvenus à trouver un terrain d'entente. Le texte définitif de l'accord pourrait n'être publié qu'à l'issue d'une nouvelle rencontre, à la mi-juillet. Mais il est d'ores et déjà admis que la Yougoslavie n'obtiendra qu'un traitement très classique de sa dette alors qu'elle espérait un engagement, même discret, de ses créanciers sur le refinancement de ses échéances jusqu'en 1995. Les participants à la réunion du Club de Paris se sont contentés du rééchelonnement sur dix ans, dont six de grâce, des paiements venant à échéance entre le 1er avril 1988 et le 30 juin 1989, soit la seule période couverte par l'accord stand.-by signé avec le Fonds monétaire international. La totalité du capital et des intérêts, soit 946 millions de dollars selon Belgrade, est ainsi étalée dans le temps.

Le printemps est particulièrement rude pour les dirigeants yougoslaves. Le chef de gouvernement, M. Branco Mikulic, doit à la fois persuader ses créanciers qu'il est en mesure de mener à bien un véritable chambardement libéral et calmer l'inquiétude que ces mêmes mesures provoquent dans l'opinion publique. La montée du mécontentement dans les provinces qui, comme la Slovénie (*le Monde* du 10 juin), en ont assez de combler les trous financiers des régions plus pauvres du Sud est significatif à cet égard. A lui seul, le calendrier des négociations des dernières semaines illustre la course contre la montre menée par les autorités de Belgrade pour obtenir les moyens financiers de leurs ambitions : confrontée à une dette extérieure de plus de 20 milliards de dollars, la Yougoslavie s'est enfoncée dans la crise et a besoin d'un apport financier extérieur évalué à 4,6 milliards de dollars pour la seule année 1988.

Un accord a été mis au point avec le Fonds monétaire international début avril, permettant à Belgrade de bénéficier d'un crédit stand-by de 306 millions de DTS (1). Sur la base des réformes qui conditionnaient un tel accord, les Yougoslaves sont parvenus, le 20 avril, à jeter les fondements d'une entente avec le comité de coordination représentant les banques commerciales engagées en Yougoslavie. Un réel pas en avant : le rééchelonnement de près de 7 milliards de dettes à moyen et long terme sur dix-huit ans devrait être assorti d'une diminution des taux d'intérêt à 13/16 au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres) au lieu de 1/8. Fort du feu vert du FMI, le comité de coordination donnait, en outre, son accord de principe à l'octroi de 300 millions de dollars d'argent frais — les Yougoslaves avaient demandé 1 milliard, puis 500 millions, au fil des mois de discussion. Cet argent frais serait attribué sous la forme inhabituelle d'un dépôt auprès de la Banque centrale yougoslave durant cinq ans à un taux de 7/8 au-dessus du Libor avant d'être utilisable pour des opérations de crédit commercial.

Le dénouement des négociations avec les créanciers publics de Belgrade, le vendredi 10 juin, lors d'une réunion du Club de Paris, devrait convaincre les derniers hésitants et permettre au comité de coordination de réunir suffisamment de réponses positives pour mettre officiellement en place ce répit bancaire. Comme souvent, désormais, dans de tels processus, les banques répondant rapidement se verront accorder une commission supplémentaire d'un quart de point sur leurs participations à cet argent frais. Et la Banque mondiale, partie prenante dans ce vaste tour de table, pourra débloquer rapidement 150 millions de dollars de crédits dans le cadre d'un plan de réajustement structurel de 300 millions.

Une avalanche de hausses

Entre-temps, les Yougoslaves ont pu mieux mesurer le prix qu'il leur faudrait payer, dans leur vie quotidienne, pour bénéficier de cette opération de sauvetage. Le plan d'austérité lancé à la fin du mois de mai *comprend une dévaluation de* 19,43 % du dinar, dont la dépréciation avait déjà atteint 20 % l'an dernier, ainsi que la levée des contrôles sur 40 % des importations et 60 % des prix. Les conséquences ne se sont pas fait attendre. Une avalanche de hausses s'est abattue sur les consommateurs, allant de 30 % à 100 % selon les cas. Lorsqu'on sait que les revenus ont baissé de 3 % en moyenne chaque année entre 1980 et 1987, on comprend mieux la montée des mécontentements à laquelle le gouvernement doit aujourd'hui faire face.

Le retour à la réalité des prix et des échanges était jugé inévitable par les experts, notamment du FMI, pour sortir le pays d'une crise endémique. La réforme monétaire envisagée avec une libéralisation des mouvements de change et un durcissement de la politique du crédit complétera ce dispositif, appelé à trouver son point culminant, à la fin de l'année, avec une réforme de la Constitution réduisant largement l'autogestion, qui a constitué la base même de l'expérience socialiste yougoslave.

Les dirigeants de Belgrade ont apparemment été persuadés de l'urgence qu'il y avait à mettre un terme à une situation du crédit favorable à toutes les spéculations. Les taux d'intérêt étant inférieurs à une inflation de 170 % l'an dernier, les puissantes centrales d'achat avaient tout intérêt à ne pas rapatrier les devises gagnées à l'exportation et à s'endetter en dinars. Une situation à l'origine de l'effondrement des réserves monétaires yougoslaves l'an dernier, une perte évaluée à plus de 1 milliard de dollars. Inverser ce mouvement ne sera pas aisé. Les créanciers et les partenaires commerciaux de Belgrade l'estiment vital. Soucieux pour l'avenir immédiat, ils se veulent confiants dans la capacité du gouvernement à relever le défi. Après nombre d'échecs, cette réforme — dans la mouvance de celles que tous les pays communistes tentent de mettre en place avec un sérieux retard sur les traditions d'ouverture yougoslaves — a-t-elle une chance de réussir? En s'annonçant prêt à apporter sa pierre à l'édifice financier international, le Club de Paris a voulu, à son tour, prouver qu'il veut y croire.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) 1 droit de tirage spécial (DTS) = 7,94 F.

Économie

Réunis en congrès à Grenoble

Les jeunes dirigeants d'entreprise entre « l'âme et l'action »

En choisissant, pour le congrès de son cinquantième anniversaire, qui s'est achevé le samedi 11 juin à Grenoble, le thème « Ethique et mutations », le Centre des jeunes dirigeants (CJD) n'a pas cédé à la facilité. Pendant deux jours et demi, les huit cent-cinquante délégués de ce mouvement, qui revendique deux mille sept cents adhérents, ont cherché à ouvrir des pistes nouvelles sur ce sujet, sans renouer pour autant avec un non-conformisme, qui avait fondé son originalité dans le monde patronal.

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

Succédant à M. Philippe Willaume, le nouveau président du CJD, M. Jacques Chaize, trente-huit ans, a invité ses militants à *« avoir le courage de s'interroger sur le sens de l'acte d'entreprendre ». « L'entreprise*, a-t-il souligné, *doit servir la richesse, l'épanouissement et l'accomplissement de ceux et de celles qui la recréent chaque matin. »* Pour son mandat de deux ans, M. Chaize s'est assigné deux objectifs dans la perspective du grand marché européen de 1992.

Il s'agit d'abord de marier compétitivité et pérennité car *« les avantages que pourront exploiter les entreprises européennes ne se développeront que dans la durée »*. En second lieu, M. Chaize va, dans l'idée de construire *« l'entreprise des hommes en Europe »*, renforcer la coopération du CJD avec les organisations proches qui existent en RFA, en Belgique, au Luxembourg, en Italie et en Espagne. Dans l'immédiat, et afin de rendre le dialogue social plus efficace, le CJD a actualisé son projet de *« conseil d'entreprise »*, *qu'il avait présenté en 1986* et expérimenté depuis dans une quarantaine d'entreprises.

L'idée du CJD est toujours de proposer de substituer aux institutions représentatives du personnel existantes — comité d'entreprises, délégués du personnel, comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail — *« une institution unique, le conseil d'entreprise »*. Pouvant être mis en place dans toutes les entreprises quelle que soit leur taille, même au-dessous de dix salariés, ce conseil serait élu pour trois ans, selon des règles résultant d'un accord avec les syndicats ou, à défaut, d'un référendum.

Si, dans le projet du CJD, les syndicats représentatifs conservaient *« le monopole de présentation des candidatures au premier tour des élections »*, d'autres dispositions risquent de les heurter. Le CJD se prononce pour le maintien de la section syndicale d'entreprise, *mais avec d'importantes novations*. En premier lieu, les délégués syndicaux devraient être désignés par les syndicats représentatifs *« parmi les membres élus du conseil d'entreprise »*. En second lieu, ladite section syndicale perdrait la compétence pour négocier des accords d'entreprise — à durée déterminée et pouvant *« déroger au droit commun »* — au profit du conseil d'entreprise...

Autant de dispositions qui ont conduit la commission exécutive de la CFDT à affirmer son *« opposition résolue »* à ce projet, taxé de *« néo-paternaliste »*...

Désordre et créativité

A travers les commissions, qui se sont réunies le 10 juin, le congrès de Grenoble a été l'occasion pour les « JD » de se livrer au grand jeu de la remise en cause de l'acte d'entreprendre, tout en en éprouvant les limites de l'exercice. Un jeune dirigeant a raconté *« l'échec douloureux des cercles de qualité »* n'ayant pas été capable de mettre en œuvre 10% des propositions faites, *« faute de temps, de disponibilité, de volonté peut-être ». « Le chef d'entreprise*, ajoutait un autre JD, *doit accepter qu'il y ait un certain taux de désordre dans l'entreprise : Cela favorise la créativité». « Le désordre est créateur, mais je n'aime pas le désordre »*, lui rétorquait un de ses camarades.

De tels débats, qui ont parfois pris l'allure d'un joyeux et juvénile défoulement, ont montré que les jeunes dirigeants, lorsqu'ils s'interrogent sur leur éthique, associent étroitement les salariés au *« plaisir d'entreprendre »*. Mais ils ont aussi révélé qu'ils ont pris souvent leur parti de l'affaiblissement des contre-pouvoirs, notamment syndicaux, dans l'entreprise. *« On a besoin*, disait un jeune dirigeant, *d'avoir en face de nous quelqu'un qui nous secoue les puces : des stagiaires ou des intervenants extérieurs, jouant le rôle de fous du roi. »* Peur du vide ?

Des travaux des commissions sur l'éthique sont sorties trente propositions, parmi lesquelles les congressistes en ont choisi dix. Parmi ces propositions, certaines confirment les préoccupations sociales traditionnelles du CJD : *« Révéler aux hommes de l'entreprise leur capacité d'adaptation face aux mutations » ; « prévenir et combattre l'exclusion par la formation, l'adaptation, la reconversion » ; « stimuler les capacités créatrices de chacun, en favorisant une remise en cause permanente » ; « fonder la richesse de l'entreprise sur le respect et la revalorisation des différences de chacun à l'intérieur, comme à l'extérieur. »*

Intervenant lors d'une table ronde le 11 juin, M. Daniel Croquette, secrétaire général de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres (UCC-CFDT), a reconnu l'existence de convergences, mais il a reproché au CJD de ne pas parler de négociations dans ses propositions.

Davantage école de formation de dirigeants qu'institution patronale (il ne négocie rien), le CJD est désormais traité par le CNPF comme une organisation patronale comme les autres. La présence de M. François Périgot à Grenoble l'attestait. Dans son message pour le cinquantième anniversaire, M. Guillen, vice-président du CNPF, a reconnu que le CJD avait, sur certains thèmes sociaux, *« mis l'opinion en mouvement »* ; mais il l'a invité également à *« s'efforcer de diminuer, dans la pratique de gestion dans l'entreprise, l'écart entre l'âme et l'action »*. Un risque que semble avoir compris M. Chaize lorsqu'il a affirmé : *« On peut réaliser nos objectifs non seulement par une conviction forte, mais par l'action. »* Pour ne pas être banalisé au sein du monde patronal, le CJD sait que l'originalité de son discours n'aura de réelle portée que si elle se fonde sur l'innovation et l'expérimentation.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Un millier de suppressions d'emplois confirmé chez Thomson-CSF.** — Comme prévu (*le Monde des 5 et 6 juin*), la direction de Thomson-CSF a annoncé, le lundi 13 juin, la suppression de 1025 emplois lors d'un comité central d'entreprise. Elles concernent essentiellement la région parisienne : Colombes et Vélizy (322 suppressions), Saint-Denis (196) et Bagneux (183), mais aussi neuf autres sites répartis en France. Ces mesures touchent pour un tiers environ des agents administratifs, pour un autre tiers des techniciens et agents de maîtrise, le reste étant des cadres et des ouvriers. Elles sont motivées par la réorganisation du groupe dans l'électronique de défense et seront suivies de mesures du même type qui ramèneront à 20 000 environ le nombre de salariés employés chez Thomson-CSF (contre 27 000 actuellement).

AFFAIRES

Les deux parties sont « d'accord sur le principe »

Le Nigéria prendra bien une participation dans une raffinerie d'Elf

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Le ministre nigérian du pétrole, M. Rilwanu Lukman, a confirmé le 12 juin que les négociations engagées entre le Nigéria et le groupe français Elf-Aquitaine, en vue d'un accord de participation dans le raffinage et la distribution, se poursuivaient (*le Monde* daté 27-28 mars). *« Sur le principe, nous sommes d'accord. Il reste à nous entendre sur les conditions financières de l'opération »*, nous a déclaré le ministre, en marge de la conférence de l'OPEP, dont il vient d'être réélu président.

Contrairement à ce qu'avait démenti Elf, M. Lukman nous a *précisé* que le groupe français avait offert au Nigéria de prendre une participation dans une de ses raffineries *et* dans une partie de ses réseaux de distribution. Il a exprimé l'espoir que les négociations puissent aboutir avant le mois d'août. *« Nous sommes intéressés par le marché français*, a-t-il ajouté. *Elf, de son côté, achète du brut nigérian, participe à la production et possède également un petit réseau de distribution au Nigéria. Nous devrions nous entendre. »*

Comme de nombreux pays producteurs de brut, le Nigéria souhaite, grâce à cet accord de participation, garantir l'écoulement d'une partie de sa production et échapper aux aléas du marché international, trop instable. En sens inverse, Elf désire, en développant des liens privilégiés avec le premier producteur africain, obtenir des conditions d'accès au brut meilleures et réduire les pertes de son raffinage — 1,5 milliard de francs en 1987.

Le groupe français est également partie prenante d'une autre négociation, engagée dans le domaine du gaz cette fois, entre le Nigéria et la France. Elf participe en effet à hauteur de 10 % au projet d'exploitation du champ gazier de Bonny, au côté de Shell et d'Agip. Le Nigéria discute actuellement avec un consortium d'acheteurs européens — dont la France — la vente, à compter de 1995, de 5 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfié par an.

Au cours d'une réunion récente à Londres, une première étape importante a été franchie puisque, *assure-t-on de sources française* et nigériane, trois pays européens (RFA, Italie et Espagne) ont accepté de s'engager sur le principe de l'achat à terme de 3 milliards de mètres cubes par an, ce qui devrait permettre de mettre en route le montage financier du projet.

La France, qui pourrait être intéressée par l'achat de 1 milliard de mètres cubes par an supplémentaires, a jusqu'ici réservé sa réponse, la date choisie — 1995 — lui paraissant trop précoce, mais Gaz de France a souhaité continuer à être associé aux négociations. M. Lukman, optimiste sur l'issue de ces discussions, a estimé qu'elles devraient aboutir d'ici à la fin de l'année afin de pouvoir concrètement engager le projet.

VÉRONIQUE MAURUS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

Les cours ayant trop monté

La première OPA inamicale ouest-allemande n'aura pas lieu

La holding ouest-allemande Feldmuehle Nobel AG ne fera pas l'objet d'une OPA (offre publique d'achat) inamicale, ce qui aurait été une première en RFA. Les deux neveux de l'ex-industriel ouest-allemand Friedrich-Karl Flick ont en effet annoncé, le 13 juin, qu'ils renonçaient à leur projet de prise de contrôle, en justifiant leur décision par la hausse du cours de l'action Feldmuehle Nobel ces derniers jours, qui réduisait les chances de réussite de leur opération.

MM. Gert-Rudolf et Friedrich-Christian Flick, surnommés « Mick et Muck », confirmaient ainsi pour la première fois les rumeurs sur leur intention de lancer une OPA sur 50 % du capital de la holding, au prix de 350 DM l'action, soit un prix total de 1,225 milliard de DM. La cotation de l'action, suspendue le 13 juin, avait clôturé le 10 juin à 303,50 DM.

La holding Feldmuehle ne compte aucun actionnaire important connu, les titres étant *répartis entre cent soixante mille* petits propriétaires. La direction avait déclaré son intention de proposer, le 12 juillet à l'assemblée générale, de limiter à 5 % du capital les droits de vote détenus par un seul actionnaire. Les neveux Flick voulaient, par leur OPA, prendre de vitesse la direction et mettre la main sur une holding qui coiffe trois sociétés importantes : Feldmuehle AG (numéro un européen du papier), Buderus AG (fonderies, sanitaires) et Dynamit Nobel AG (explosifs). Elle a réalisé en 1987 un bénéfice *net consolidé de 151 millions de* DM, en hausse de 5,6 %, pour un chiffre d'affaires de 9,8 milliards de DM.

Le projet des neveux Flick aurait constitué un retour aux sources, puisque la Feldmuehle Nobel était née du rachat par la Deutsche Bank, en décembre 1985, des participations industrielles de l'empire Flick, pour 5 milliards de DM. La banque avait ensuite dispersé les 7 millions d'actions en Bourse. – *(AFP.)*

NEW-YORK, 13 juin ⬇

Attente

La Bourse de New-York s'est mise en veilleuse, le lundi 13 juin, en attendant la publication, mardi, des chiffres du commerce extérieur américain pour avril. Les opérateurs se sont, une fois de plus, livrés au petit jeu des pronostics, mais aucune nervosité particulière n'a été constatée sur le marché, qui était qualifié d'apathique. En effet, seulement 126 millions de titres ont été échangés. En fin de séance, l'indice Dow Jones cédait 2,31 points, à 2 099,39. Le nombre des hausses a néanmoins dépassé celui des baisses : 769 contre 697.

Outre le chiffre de la balance commerciale, les opérateurs attendent la publication de plusieurs indices économiques qui pourraient être déterminants pour le marché. Les capitaux, très abondants actuellement, n'attendent qu'un signal pour s'orienter vers les actions, estiment les analystes.

Une demande sélective s'est manifestée durant toute la séance, surtout dès que l'indice tombait sous la barre des 2 100 points, constataient les opérateurs. Atlantic Richfield a cédé 2 points à 84,5, Texaco 1 3/8 à 50 3/8. Quantum a, *en revanche, gagné 2 points à plus* de 89 et Hilton Hôtel près de 2 points à 95.

VALEURS	Cours du 10 juin	Cours du 13 juin
Alcoa	50 1/2	50 5/8
A.T.T.	26 5/8	26 5/8
Boeing	55 7/8	55 3/4
Chase Manhattan Bank	28 7/8	29
Du Pont de Nemours	87 1/4	87 1/4
Eastman Kodak	44 3/8	44 1/8
Exxon	46	45 7/8
Ford	51 3/4	51 3/8
General Electric	43	43 3/8
General Motors	78 1/4	79 3/8
Goodyear	65 1/4	65 3/4
I.B.M.	116 1/8	117
I.T.T.	51 5/8	51 1/4
Mobil Oil	46 1/4	46
Pfizer	53	53 1/8
Schlumberger	36 5/8	36 5/8
Texaco	51 3/4	50 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	88 3/4	88 3/4
Union Carbide	20 1/2	21
U.S.X.	32 1/8	31 1/2
Westinghouse	54 1/2	54
Xerox Corp.	53 7/8	54 1/4

LONDRES, 13 juin ⬇

Effritement

La Bourse de Londres était calme, lundi 13 juin, dans l'attente notamment de la publication des chiffres du commerce extérieur américain pour avril. La séance s'est toutefois achevée sur une baisse de 11 points à 1 838,8 pour l'indice *Footsie et de 7 points à 1 461,1 pour* le *Financial Times*. Quelque 316 millions de titres ont été échangés. En léger repli en début de journée, les valeurs ont encore accentué leur baisse en clôture en raison notamment du recul du marché américain à son ouverture.

Par ailleurs, une nouvelle poussée de fièvre sur la livre a soulevé des inquiétudes inflationnistes et a provoqué un recul des valeurs de sociétés exportatrices. On relevait des baisses sensibles dans le secteur des pétrolières : Entreprise Oil a cédé 17 points à 451 et Lasmo 18 à 452.

Les valeurs du secteur des assurances ont fait l'objet d'importantes prises de bénéfice après leur hausse de la semaine précédente, notamment Sun Life et Royal Insurance. Les bancaires, les minières et les immobilières ont également cédé du terrain. Les titres des magasins étaient bien orientés. Les mines d'or ont abandonné plus de 5 dollars dans la sillage des métaux précieux, qui ont sensiblement baissé. Irrégularité des fonds d'Etat.

PARIS, 13 juin ⬇

Résistance

Après une légère réaction épidermique due aux résultats des élections législatives, la Bourse a semblé se ressaisir. L'indicateur instantané, qui perdait jusqu'à 2,25 % en début de matinée, revenait à – 1,33 % en séance. Le marché demeurait calme, et si les investisseurs français étaient présents les étrangers demeuraient très réservés. Le scandale de la gestion du Fonds de garantie de la Chambre syndicale des agents de changes, qui a entraîné 500 millions de francs de perte sur le MATIF, *inquiète les Anglo-Saxons. Pour eux,* cette affaire compromet la sécurité de la place parisienne... Alors que le conseil d'administration de la Société des Bourses françaises (SBF) devait se retrouver mardi matin, M. Xavier Dupont réunissait tous ses confrères lundi en début d'après-midi pour leur expliquer ses déboires. Certains évoquaient sa démission prochaine de la *présidence de la SBF, tandis que* d'autres invoquaient avec rage les projets des autorités boursières. Pour combler le déficit, la Chambre syndicale, devenue depuis Société des Bourses françaises (SBF), envisagerait de doubler ses fonds propres en les portant de 1 à 2 milliards de francs en augmentant considérablement les cotisations versées par les *Sociétés de Bourse... « Un comble »,* fulminait un ancien agent de change. *« Nos derniers versements sont partis en fumée et ils voudraient que nous repayions... ».*

Dans ce climat désabusé, les valeurs faisaient preuve de fermeté. A la hausse figuraient Locindus et des valeurs financières comme La Hénin et Bail-Investissement. Le titre Darty était encore très ramassé, ainsi qu'Eurotunnel. Parmi les rumeurs d'OPA était évoquée celle de Campenon-Bernard sur la SGE. Les baisses étaient emmenées par Vallourec, la Compagnie du Midi et Intertechnique.

Sur le MATIF, après un léger repli en début de séance, le contrat de septembre *perdait 0,29 %*. Enfin, AGF-Vie informait la SBF qu'elle détenait 5,16 % du capital de la Compagnie Transports et d'entreprises.

TOKYO, 14 juin ⬆

En hausse

Après une évolution très irrégulière tout au long de la séance, la Bourse de Tokyo a terminé la journée de mardi sur une note ferme, l'indice Nikkeï gagnant 0,09 %, soit 25,26 points à 28 061,80.

Le volume des échanges s'est très nettement contracté, passant de 2,2 milliards de titres lundi à 900 millions mardi. Des prises de bénéfice ont pesé sur certains secteurs avant la publication des chiffres du commerce extérieur américain, constataient les professionnels. Les valeurs sidérurgiques et celles des chantiers navals ont particulièrement été visées. Les titres de sociétés exportatrices, d'instruments de précision et de l'automobile ont, en revanche, progressé grâce à la hausse du dollar, notaient les opérateurs.

VALEURS	Cours du 13 juin	Cours du 14 juin
Akai	709	708
Bridgestone	1 460	1 450
Canon	1 270	1 270
Fuji Bank	3 200	3 200
Honda Motors	1 720	1 720
Matsushita Electric	2 600	2 610
Mitsubishi Heavy	799	805
Sony Corp.	5 140	5 170
Toyota Motors	2 260	2 280

FAITS ET RÉSULTATS

● **Le KIO gèle ses achats d'actions BP.** – Le Kuwait Investment Office (KIO) s'est engagé à ne pas accroître la part de 22 % qu'il détient dans British Petroleum (BP) avant la publication des conclusions de l'enquête de la commission des monopoles et fusions. Cette enquête a été lancée, le 3 mai dernier, à la demande du gouvernement britannique et doit durer quatre mois. Le KIO a également accepté de ne pas demander de représentation au conseil d'administration de BP d'ici là.

● **Ortiz : 13,5 % de bénéfices en plus.** – Le groupe Ortiz, leader du marché français des produits alimentaires conservés sous grand froid, a dégagé, pour 1987, un bénéfice net (part du groupe) de 121 millions de francs, en progression de 13 % par rapport à l'exercice précédent. Le dividende est porté de 25 F à 28 F. Le groupe a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 4,14 milliards de francs, en progression de 3,8 %. *« Après la reconstitution des parts de marchés et la restauration des marges bénéficiaires de la crème glacée en 1986, la groupe a peaufiné son action dans le secteur des surgelés, où s'est confirmée, en 1987, une source intéressante de contribution »*, indique le communiqué publié par le groupe. Le chiffre d'affaires réalisé dans le secteur des produits surgelés collectivité a atteint, en 1987, 1,89 milliard de francs (+ 4,8 %), celui des crèmes glacées 1,19 milliard (+ 1,8 %) et celui des produits surgelés petits boîtages 819 millions (+ 3,5 %).

● **Barlow Clowes : le gouvernement britannique annonce une double enquête.** – Le ministre du commerce et de l'industrie britannique, *lord Young, a annoncé, le* lundi 13 juin, le lancement d'une double enquête sur le scandale du fonds d'investissement Barlow Clowes (*le Monde* du 14 juin). D'autre part, M. Peter Clowes, ancien président du groupe, a admis, le dimanche 12 juin, que des fonds qui lui avaient été confiés avaient été investis dans diverses sociétés et non en fonds d'Etat. – *(AFP.)*

● **En cas de succès de son OPA, Jacobs maintiendra à York la direction de Rowntree.** – Le groupe suisse Jacobs Suchard, concurrent de Nestlé dans la bataille pour la prise de contrôle de Rowntree, s'est engagé à maintenir à York la direction du confiseur britannique en cas de succès de son offre publique d'achat (OPA). Dans une série de documents envoyée, le 13 juin, aux actionnaires de Rowntree, Suchard a promis que la gestion générale des marques de leur société, Smarties et Kitkat *en particulier*, resterait à York. S'il a affirmé qu'il souhaitait développer la production, le groupe suisse a refusé de prendre des engagements sur le maintien de l'emploi avant de connaître la situation exacte de Rowntree. Dans les milieux financiers, on attendait lundi une surenchère de Nestlé, qui pourrait proposer 1 100 à 1 200 pence par action, contre 950 pence offerts par Jacobs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	289	277 50 o	I.G.F.	120	124 80 d
Arnault & Associés	503	498	INZ	145	149
Asystel	264	259	Int. Metal Service	300	300
B.A.C.	440	445	La Commande Electro.	268	270
B. Demachy & Assoc.	390	385	Le gd livre du mois	291 20	298
B.I.C.M.	580	537	Loca Investissement	250 10	260
B.I.P.	455	455	Locamic	170	164 c
Boiron	335	334	Marlin Immobilier	296	285
Bolloré Technologies	751	754	Metallurg. Minière	148	150
Buitoni	1040	1030	Métrologie Internat.	398	390
Câbles de Lyon	1475	1451	Métroservice	137	131 50
Calberson	675	686	M.M.B.M.	563	550 c
Canal Plus	550	540	Molex	215	218
Cardif	1235	855	Navale-Delmas	525	525
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	284	284	Olivetti-Logabax	175	171
C.A.T.C.	130	180	Om. Gest.Fin.	310	305
C.D.M.E.	880	900	Presbourg (C. In. & Fin.)	97 50	98 50
C. Equip. Elect.	295	304	Prévoyance Assurance	408	408
C.E.G.I.D.	830	835	Razel	905	900
C.E.G.E.P.	160	160	St-Gobain Emballage	1285	1285
C.E.P.-Communication	1380	1400	St-Honoré Matignon	180	....
C.G.I. Informatique	740	710	S.C.G.P.M.	252 70	298 60
Ciments d'Origny	503	500	Segin	370	372
C.N.I.M.	318	307	Sema-Metra	420	437
Concept	284	272 50	S.E.P.	1188	1150
Conforama	712	718	S.M.T.Goupil	288	279 50
Creeks	389 50	384 80	Sodiforg	808	780
Dafsa	143 80	144	Supra	280	280
Dauphin	4030	4030	TF 1	220	221
Devanlay	1140	1169	Unilog	173	180
Deville	676	690	Union Financ. de Fr.	421	414
Duménil-Leblé	1000	980	Valeurs de France	335	335
Editions Belfond	147 10	150			
Elysées Investiss.	23 90	23 90			
Finacor	580	585			
Guintoli	483 80	503			
Guy Degrenne	800	825			
I.C.C.	233	....			
IDIA	220	229			

Marché des options négociables le 13 juin 1988

Nombre de contrats : 8 121

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	440	29	39	3,50	–
CGE	280	8	18	–	–
Elf-Aquitaine	280	59	60	–	4
Lafarge-Coppée	1 200	153	160	2,50	24
Michelin	180	27	32	1,25	5
Midi	1 550	116	230	50	157
Paribas	320	64	71	0,80	–
Peugeot	1 100	54	105	18	64
Saint-Gobain	440	57	58	1,40	6
Thomson-CSF	168	33	39	4,60	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 juin 1988
Nombre de contrats : 37 211

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	104,15	102,55	101,60
Précédent	104,10	102,55	101,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	0	1,47	0	0,98

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,8150 F ⬇

Grand calme sur le marché des changes le mardi 14 juin, avant la publication des résultats du commerce extérieur américain. La France, après une petite faiblesse la veille, regagnait quelque solidité par rapport aux autres monnaies. Le dollar s'échangeait à 5,81 F, contre 5,83 F la veille.

FRANCFORT	13 juin	14 juin
Dollar (en DM)	1,7225	1,7235
TOKYO	**13 juin**	**14 juin**
Dollar (en yens)	125,10	125,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 juin)	6 3/4-6 15/16 %
New-York (13 juin)	7 7/16-7 1/2 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	10 juin	13 juin
Valeurs françaises	124,4	122,4
Valeurs étrangères	112,4	112,5

C[ie] des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	350,4	346,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	10 juin	13 juin
Industrielles	2 101,71	2 099,40

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	10 juin	13 juin
Industrielles	1 468,20	1 461,10
Mines d'or	228,60	217,20
Fonds d'Etat	89,89	89,80

TOKYO

	13 juin	14 juin
Nikkeï Dow Jones	28 037,50	28 061,80
Indice général	2 209,03	2 213,63

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,8175	5,8200	– 30	– 15	– 45	– 20	– 100	– 20
$ can.	4,7725	4,7780	– 95	– 67	– 181	– 147	– 507	– 409
Yen (100)	4,6500	4,6560	+ 96	+ 119	+ 211	+ 243	+ 688	+ 770
DM	3,3750	3,3785	+ 89	+ 108	+ 194	+ 219	+ 595	+ 661
Florin	3,0065	3,0090	+ 72	+ 83	+ 149	+ 166	+ 467	+ 514
FB (100)	16,1585	16,1655	+ 139	+ 206	+ 288	+ 426	+1 037	+1 418
FS	4,0340	4,0385	+ 128	+ 147	+ 275	+ 302	+ 866	+ 951
L (1 000)	4,5360	4,5420	– 147	– 109	– 268	– 223	– 738	– 640
£	10,5760	10,5860	– 107	– 62	– 219	– 150	– 624	– 431

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/8	7 3/8	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 5/8	7 11/16	7 13/16
DM	3 3/8	3 5/8	3 7/16	3 9/16	3 7/16	3 9/16	3 3/4	3 7/8
Florin	3 1/4	4 1/4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 3/16	4 5/16
F.B. (100)	5 1/2	6	5 13/16	6 1/8	5 7/8	6 3/16	6	6 5/16
F.S.	2 1/2	2 3/4	2 13/16	2 15/16	2 7/8	3	2 15/16	3 1/16
L (1 000)	9 1/8	9 7/8	10	10 3/8	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 3/4
£	6 7/8	7 1/8	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 3/4	8 7/8
F. franç.	6 13/16	7 1/16	7 1/8	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 9/16	7 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 13 JUIN

Cours relevés à 17 h 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3870	C.N.E. 3%	3820	3825	3825	+ 0 13
1040	B.N.P. T.P.	1068	1068	1068	....
1080	C.C.F. T.P.	1020	1021	1021	+ 0 10
1060	Créd. Lyon. T.P.	1061	1062	1062	+ 0 09
1240	Renault T.P.	1287	1295	1295	+ 0 62
1510	Rhône-Poul. T.P.	1615	1615	1615	....
1285	St-Gobain T.P.	1279	1280	1276	– 0 23
1220	Thomson T.P.	1248	1249	1248	....
410	Accor	465	460	452	– 2 80
490	Air Liquide	578	552	552 c	– 2 35
1750	Alcatel ★	2198	2140	2188	– 0 45
1130	Ala. Superm.	1250	1250	1250	....
220	A.L.S.P.I.	310	298	298	– 3 87
270	Alsthom ★	316	310	321	+ 1 58
2000	Arjom. Prioux ★	2250	2220	2210	– 1 78
505	Aussedat-Rey	539	530	529	– 1 86
790	Aux. Entrepr. ★	926	920	910	– 1 62
760	Av. Dassault ★	810	806	765	– 5 56
295	BAFP ★	350	345	343 50	– 1 86
280	Bail-Equipem. ★	299	292 50	290	– 3 01
805	Bail Investiss.	845	850	845	....
240	B.N.P. C.I.	282	295	294	+ 0 68
405	Cie Bancaire ★	470	467	465	– 1 06
305	Bazar H.-V.	360	360 50	360 60	+ 0 17
390	Béghin-Say ★	466 50	461 10	455	– 2 47
715	Berger (Ma)	800	805	805	+ 0 63
655	Bic ★	735	718	714	– 2 86
1090	B.I.S.	1310	1300	1300	– 0 76
2040	Bongrain S.A. ★	2350	2350	2321	– 1 23
960	Bouygues ★	940	931	920	– 2 13
72	B.P. France ★	79	79 50	77	– 2 53
4190	B.S.N. ★	4700	4578	4581 c	– 1 25
1940	Cap Gem. S. ★	2195	2250	2200	+ 0 23
1380	Carnaud	385	371	371 c	– 1 97
2280	Carrefour ★	2625	2570	2551	– 2 82
120	Casino	154 50	150 30	154	– 0 32
102	Casino A.D.P.	116	115	113	– 2 59
975	C.C.M.C.	988	983	983	– 0 52
600	Cetelem	720	710	696	– 3 33
430	Cerus ★	451	460	451	....
1430	C.F.A.O. ★	1435	1425	1425	– 0 70
235	C.G.E.	280	270	275	– 1 79
910	C.G.I.P. ★	1080	1080	1100	+ 1 85
946	Chargeurs S.A. ★	1139	1100	1090	– 4 30
960	Ciments franç. ★	1023	1011	990	– 3 23
400	Club Méditerr. ★	469 90	458	450	– 4 23
155	Codetel ★	170	173	174	+ 2 35
275	Cofimeg	303	299 90	295 10	– 2 61
1850	Colas ★	2125	2159	2075	– 2 35
280	Compt. Entrepr.	230	228	222	– 3 48
625	Compt. Mod. ★	676	665	665	– 1 63
825	Créd. Foncier ★	920	930	918	– 0 22
380	Crédit F. Imm. ★	410	410	413	+ 0 73
107	C.C.F.	119 20	119	119	– 0 17
435	Créd. Lyon. (CI)	514	514	511	– 0 58

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
765	Crédit Nat. ★	895	892	905	+ 1 12
545	CSEE (exSign.) ★	550	545	550	....
255	Crouzet ★	289 70	281	285	– 1 62
2190	Damart S.A. ★	2450	2420	2448	– 0 08
....	Darty	404	400	398	– 1 49
....	Darty (DP)	300	300	300	....
1580	De Dietrich	1715	1700	1668	– 2 74
193	Dév. R.d.C. (Li)	193 20	191	191	– 1 14
420	D.M.C.	464	460	460	– 0 86
300	Drouot Assur.	338 50	349	345	+ 1 92
1610	Docks France ★	1800	1752	1760	– 2 22
515	Dumez ★	655	650	639	– 2 59
1120	Eaux (Gén.)	1233	1205	1206	– 2 19
1130	Ecco ★	1350	1280	1335	– 1 11
610	Electrofinanc. ★	742	764	750	+ 1 08
390	El. S. Dassault	473	469	464	– 1 90
275	Elf-Aquitaine	332	321	330	– 0 60
240	– (certific.)	280	278	278	– 0 71
610	Epeda-B-Faure	697	690	685	– 1 72
2170	Essilor	2560	2570	2531	– 1 13
1460	Essilor Int. (DP)	1631	1659	1660	+ 1 78
280	Esso S.A.F. ★	320	315 50	300	– 6 25
1230	Eurafrance	1585	1560	1530	– 3 47
1060	Eurocom ★	1110	1128	1091	– 1 71
2280	Euromarché	2606	2610	2588	– 0 69
490	Europe nº 1 ★	599	599	585	– 2 34
34	Eurotunnel ★	33 20	33 50	33 10	– 0 30
860	Exor ★	942	945	934	– 0 85
800	Facom	877	870	865	– 1 37
930	Fichet-bauche	945	942	942	– 0 32
196	Finextel ★	215	216	215	....
112	Fives-Lille ★	129 50	129	126	– 2 70
1080	Fromageries Bel	1251	1235	1230	– 1 68
800	Gal. Lafayette ★	870	855	852	– 2 07
280	Gascogne	303	303	303	....
1210	Gaz et Eaux	1348	1344	1345	– 0 22
450	Géophysique ★	549	550	535	– 2 55
495	Gerland	560	543	543	– 3 04
445	GTM-Entrepose	529	520	519	– 1 89
520	Guyenne-Gas. ★	585	575	570	– 2 56
1920	Hachette ★	2395	2320	2367	– 1 17
525	Havas ★	642	621	622	– 3 12
396	Hénin (La)	471 60	498	490	+ 3 90
980	Hutchinson ★	1092	1080	1070	– 2 01
179	Imétal	211	210	210	– 0 47
305	Imm. Plaine-M.	322	320	325	+ 0 93
1000	Ingénico ★	1122	1158	1170	+ 4 28
3140	Inst. Mérieux	3410	3410	3360	– 1 47
510	Interbail ★	535	537	533	– 0 37
1240	Intertechnique	1300	1290	1289	– 0 85
710	J. Lefebvre	849	854	845	– 0 47
1080	Lab. Bellon	1369	1340	1369	....
1130	Lafarge-Coppée	1345	1301	1324	– 1 63
1100	Lebon ★	1270	1280	1289	+ 1 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2550	Legrand ★	2781	2780	2780	– 0 04
1980	Legrand (DP) ★	2191	2150	2138	– 2 42
605	Leroy-Somer ★	799	798	790	– 1 13
1910	Lesieur	1902	1850	1850	– 2 73
640	Locabail Immob.	660	660	670	+ 1 52
380	Locafrance ★	423	435	425	+ 0 47
790	Lociedus	880	900	920	+ 4 55
285	Lucheire	295	294	288	– 2 37
1850	L.V.M.H. ★	2551	2541	2512	– 1 53
1170	Lyonn. Eaux ★	1335	1339	1322	– 0 97
50	Mais. Phénix	64 50	64 15	63	– 2 33
345	Majorette (Ly)	231	230	234	+ 1 30
285	Mar. Wendel ★	313	308	303	– 3 19
148	Matra ★	189 10	189	185 90	– 1 69
2170	Merlin-Gerin ★	2330	2270	2280	– 2 15
177	Michelin	207 80	201	209	+ 0 58
1470	Midi (Cie)	1615	1501	1510	– 6 50
161	Midland Bk SA ★	188	182 10	185	– 1 60
460	Min. Salsig. (Ma)	519	510	510	– 1 73
47	M.M. Penarroya	67 10	65	66	– 1 64
69	Moulinex	77	75 20	76 50	– 0 65
980	Navig. Mixtes ★	1065	1050	1060	– 0 47
80	Nord-Est ★	110 20	112 40	114 50	+ 3 90
365	Nordon (Ny)	415	418	418	+ 0 72
380	Nouvelles Gal.	440 10	439 90	433	– 1 61
605	Occid. (Gén.) ★	780	768	761	– 2 44
885	Omn.F.Paris	1130	1144	1165	+ 3 10
320	Olida-Caby	350	349	350	....
3050	Oréal (L')	3300	3270	3230	– 2 12
380	Paribas	382	376 10	378 60	– 0 89
315	Paris-Réesc. ★	379 10	379	373	– 1 61
1010	Pechelbronn ★	1150	1138	1145	– 0 43
275	Penhoet	339	331	324	– 4 42
930	Pernod-Ricard ★	955	934	927	– 2 93
1020	Peugeot S.A.	1134	1110	1135	+ 0 09
510	Poliet ★	535	530	522	– 2 43
640	P.M. Labinal	689	668	669	– 2 90
2340	Presses Cité ★	2580	2530	2590	+ 0 39
1100	Prétabail Sic.	1136	1120	1135	....
570	Primagaz	630	633	611	– 3 02
420	Printemps ★	507	510	505	– 0 39
1380	Promodès	1571	1575	1550	– 1 34
780	Radiotechn. ★	700	699	687	– 1 86
68	Raff. Dist. Total	70 40	70	70	– 0 57
2400	Redoute (La) ★	2541	2540	2500	– 1 61
315	Rober financière	347	346	346	– 0 29
800	Roussel-Uclaf	900	908	908	+ 0 89
540	Rous.-Ucl.-C.N.I.	626	609	609	– 2 72
3070	R. Impériale (Ly)	3375	3345	3345	– 0 89
161	Sade	179 90	177	177	– 1 61
1420	Sagem ★	1598	1550	1598	....
420	Saint-Gobain	496	486	496	....
1000	St-Louis ★	1025	1016	1000	– 2 44
1290	Salomon	1475	1450	1450	– 1 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
700	Salvepar	655	642	642	– 1 98
680	Sanofi ★	720	708	714	– 0 83
730	S.A.T. ★	710	710	702	– 1 13
169	Sauln.-Chât. (B)	186 50	184	184	– 1 34
1130	Saupiquet (Na)	1249	1235	1235	– 1 12
330	Schneider ★	340	335	331	– 2 65
47	S.C.O.A.	56 55	57 50	56	– 0 97
540	S.C.R.E.G.	571	566	565	– 1 05
740	Seb ★	823	810	806	– 2 07
405	Sefimeg ★	404	404 90	404 50	+ 0 12
1750	S.F.I.M.	1710	1691	1640	– 4 09
28	S.G.E.	36 10	35 60	35 50	– 1 66
650	Silic	704	704	710	+ 0 85
455	Simco-U.P.H. ★	500	498	497	– 0 60
305	Simnor (Li)	307	307	307	....
740	Skis Rossignol	780	780	775	– 0 64
....	Sligos ★	849	830	850	+ 0 12
605	Siminco	614	621	620	+ 0 98
255	Société Générale	340	325	331	– 2 65
170	Sodecco	160	161	161	+ 0 63
151	Sodero (Na)	166	167 90	167 90	+ 1 14
2250	Sodexho ★	2460	2400	2405	– 2 24
90	Sogenal (Ny)	103	102 60	102 60	– 0 39
250	Sogerap	295	282	281	– 4 75
1940	Somm-Allib. ★	2279	2280	2265	– 0 61
705	Source Perrier ★	865	869	863	– 0 23
660	Sovac ★	735	722	715	– 2 72
385	Spie-Batignol. ★	429 90	410	415	– 3 47
435	Strafor ★	466	470	462 50	– 0 75
225	Suez	247	240	241 50	– 2 23
370	Synthelabo ★	407 10	405	400	– 1 74
855	Talcs Luzenac ★	910	905	913	+ 0 33
6000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
169	Thomson-C.S.F.	201 90	201	201 10	– 0 40
340	Total (CFP) ★	375 50	377	377	+ 0 40
73	– (certific.)	81 50	83	82 40	+ 1 10
1090	T.R.T. ★	1105	1100	1104	– 0 09
385	U.F.B.-Locab. ★	377	377	373 10	– 1 03
780	U.I.C. ★	921	930	924	+ 0 33
490	U.I.F. ★	520	504	515	– 0 96
790	U.I.S.	799	799	805	+ 0 75
166	U.C.B. ★	182	180	175	– 3 85
635	Unibail	658	623	625 c	+ 2 35
380	Valéo ★	480	472	472 50	– 1 56
104	Vallourec	121	115	115	– 4 96
315	Via Banque	348	350	346	– 0 57
710	Elf-Gabon	838	830	830	– 0 95
109	Amax Inc.	133 50	131	131	– 1 87
134	Amer. Express	156 10	159	159 90	+ 2 43
151	Amer. Teleph.	153	154	154	+ 0 65
101	Anglo Amer. C.	98 60	97 40	100	+ 1 42
465	Amgold	472	462	462	– 2 12
815	BASF (Akt)	875	870	870	– 0 57
875	Bayer	956	967	965	+ 0 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
101	Buffelsfont.	107 50	105	105 50	– 1 86
140	Chase Manh.	168 50	166 20	166 20	– 1 36
66	De Beers	69 15	68 50	68 50	– 0 94
1300	Deutsche Bank	1450	1441	1441	– 0 62
795	Dresdner Bank	829	818	818	– 1 33
64	Driefontein Cst	65 10	63 40	63 40	– 2 61
470	Du Pont-Nem.	510	505	505 c	– 0 98
235	Eastman Kodak	258	260 10	260 10	+ 0 81
32	East Rand	34 50	33 15	33 05	– 4 20
245	Electrolux	234	234 50	234 50	+ 0 21
240	Ericsson	244 50	242 10	242 10	– 0 98
255	Exxon Corp.	264	265 50	265 50	+ 0 57
270	Ford Motors	295 50	298 80	298 80	+ 1 12
55	Freegold	56 50	55 05	55 10	– 2 48
94	Gencor	98	96 80	96 80	– 1 22
230	Gén. Electr.	250	250 50	250 50	+ 0 20
755	Gén. Belgique	789	780	775	– 1 77
435	Gen. Motors	444 20	453	453	+ 1 98
109	Goldfields	113	109 50	109 50	– 3 10
55	GdMetropolitain	55	55	55	....
42	Harmony	43 80	42 20	42 20	– 3 65
65	Hitachi	65	66 50	66 30	+ 2
865	Hoechst Akt.	889	888	891	+ 0 22
102	Imp. Chemical	108 50	108 20	108 20	– 0 28
640	IBM	670	679	679	+ 1 34
260	ITT	293	300 10	300 10	+ 2 42
210	Ito-Yokado	211	211 50	211 50	+ 0 24
120	Matsushita	118 50	120	120	+ 1 27
860	Merck	327	326 80	325 60	– 0 43
345	Minnesota M.	366	370	370 c	+ 1 09
260	Mobil Corp.	268	267	267	+ 0 38
182	Morgan J.P.	216 50	220 10	221 20	+ 2 17
32800	Nestlé	34690	35080	35100	+ 1 18
166	Norsk Hydro	193	193	193	....
130	Ofsil	134	130	130	– 2 99
1790	Petrofina	1970	1970	1955	– 0 76
475	Philip Morris	495	492 40	492	– 0 61
83	Philips	89 95	91 50	91 35	+ 1 56
74	Placer Dome	81	80 45	80 40	– 0 74
325	Quilmès	340 10	340	340	– 0 03
435	Randfontein	498	510	510	+ 2 41
665	Royal Dutch	680	685	684	+ 0 59
41	Rio Tinto Zinc	45 30	45	45 20	– 0 22
52	St Helena Co	56 80	54 30	55	– 3 17
215	Schlumberger	210 50	215 90	215 50	+ 2 38
110	Shell transp.	111 30	112 20	112 20	+ 0 81
1120	Siemens A.G.	1295	1310	1291	– 0 31
245	Sony	235	236 80	235 10	+ 0 04
205	T.D.K.	201 50	202 40	202 40	+ 0 45
40	Toshiba Corp.	42 30	42 05	42 05	– 0 59
310	Unilever	328	332	332	+ 1 22
210	Unt. Techn.	230	225	223	– 3 04
475	Vaal Reefs	521	507	508	– 2 50
330	Volvo	329	328	328	– 0 30
210	West Deep	211 80	207	208	– 1 79
295	Xerox Corp.	312 50	319	311	– 0 48
1 40	Zambia Corp.	1 77	1 81	1 81	+ 2 26

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	128 05	0 530
9,80 % 78/93	102 70	9 060
10,80 % 79/94	105 80	8 380
13,25 % 80/90	108 95	0 398
13,80 % 81/89	103 42	5 693
16,20 % 82/90	111 97	6 772
16 % juin 82	114 41	0 219
14,60 % fév. 83	114 88	4 548
13,40 % déc. 83	118 95	6 444
12,20 % oct. 84	112 56	8 333
11 % fév. 85	112 30	3 426
10,26 % mars 86	105 95	2 642
ORT 12,75 % 83	1905 50	..
OAT 10 % 2000	105 20	0 493
OAT 9,90 % 1997	107 65	4 977
OAT 9,80 % 1996	104 13	3 642
Ch. France 3 %	149 90	..
CNB Bques janv. 82	102 92	4 547
CNB Paribas	102 85	4 547
CNB Suez	102 90	4 647
CNI janv. 82	102 92	4 547
PTT 11,20% 85	109 10	5 563
CFF 10,30% 86	103 65	3 698
CNE 11,50% 85	108 55	0 312
CNT 9% 86	98 20	1 509
CRH 10,90% déc. 85	107 30	4 476
C.N.C.A. T.P.	1161 50	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2288	228
Métalogie I. 6% 6/7	78 80	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	1860	1870
A.G.F. (St Cent.)	636	616
Applic. Hydraul.	700	690
Arbel	361	361
Astorg	219	....
Avenir Publicité	621	650
Bain C. Monaco	177	180
Banque Hypoth. Eur.	291	290
Béghin-Say (C.I.)	370	370
B.G.I.	344	....
Blanzy-Ouest	606	605
B.N.P. Intercontin.	215	221
Bénédictine	8200	....
Bon-Marché	790	790
B.T.P.	122	121
Calif	590	588
Cambodge	840	835
C.A.M.E.	126	125
Campenon Bern.	233	361 d
Carbone-Lorraine	540	560
Caze-Pochin	24 10	26 10
C.E.G.Frig.	530	535
Centen. Blanzy	1537	1520
Centrest (Ny)	225	225

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cambati	130	130
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	160	157 80
C.I.C. (Financ. de)	188	194
C.I.-Maritime	720	700
Cizaux (B)	1000	1000
Clause	680	665
Cofradel (Ly)	1220	....
Cogifi	335	339 90
Comiphos	351	351 50
Cie Industrielle	2700	2700
Comp. Lyon-Alem.	446	450
Concorde (La)	760	750
C.M.P.	14 60	14 60
Créd. Gén. Ind.	590	590
Cr. Universel (Cie)	589	538 c
Créditel	156	155
Darblay S.A.	500	....
Degremont	154	....
Delalande S.A.	1395	1340
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1740	1809
Didot-Bottin	840	823
Eaux Bass. Vichy	965	936
Eaux Vittel	2100	2100
E.C.I.A.	875	875
Economats Centre	275	297
Electro-Banque	289	281
Elf-Antargaz	660	664
E.L.M. Leblanc	640	640
Esolfi-Bretagne	271	271
Entrepôts Paris	431	....
Epargne (B)	2705	3000 d
Europ. Accumul.	52 80	52 90
Europe Soudre Indust.	133 30	133 30
Eternit	2020	2035
Finalens	201	202
FIPP	435	450
Fonc	775	806
Foncière (Cie)	460 10	440
Fonc. Lyonnaise	435	417
Foncina	382	394
Forinter	1080	1080
Fougerolle	305	300
France I.A.R.D.	286	292
France (La)	4636	5070
From. Paul Renard	800	832 d
GAN	791	800
Gaumont	400	410
Gévelot	667	758
Gr. Fin. Constr.	357	370
Gds Moul. Paris	355	356
Groupe Victoire	560	556
G. Transp. Ind.	432	440
Immindo S.A.	403	397
Imminvest	267 50	268 50
Immobail	365	366
Immobanque	644	640
Immob. Marseille	6360	6610 d
Immofice	445	445
Invest. (Sté Cent.)	820	820
Jaeger	176 80	180
Lafitte-Bail	435	435
Lambert Frères	252	256
Lille-Bonnières	670	697
Loca-Expansion	283	281 60 c
Locafinancière	326 60	325 60
Locatel	795	800
Louis Vuitton	3650	3650

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1400	1400
Lucia	1169	1165
Lyonnaise Immob. (Cie)	316	316
Machines Bull	100 40	100 40
Magasins Unipeix	134	141
Magnant S.A.	101	110 20 d
Maritimes Part.	310	310
Métal Déployé	410	420
Mors	70	....
Navig. (Nat. de)	73 40	78 80 d
OPB Paribas	246	245
Optorg	300	291
Oréal (L') C.I.	2264	2200
Origny-Desvroise	1044	1044
Palais Nouveauté	496	498
Paluel Marmont	544	539
Parfinance	182 50	181 50
Paribas-CIP	390 50	390
Paris France	182	180
Paris-Orléans	214	213
Partenban	298	298
Patern. Résq. Div.	1090	1120
Pathé-Cinéma	600	601
Pechiney (cert. inv.)	255 50	255 50
Piles Wonder	900	910
Piper-Heidsieck	1475	1490
P.L.M.	140	136
Porcher	400	410
Promodès	1170	1124
Providence S.A.	....	....
Publicis	2950	2900
Rhône-Poul. (c. inv.)	402	400
Ricqlès-Zan	240	262 10 d
Rochefortaise S.A.	585	585
Rochette-Cenpa	50	50
Rosario (Fin.)	567	579
Roudière	182 50	180
Rougier et Fils	95	96
Sacer	517	520
SAFAA	284 50	284 50
Safic-Alcan	862	880
SAFT	1580	1525
Saga	225	220
St-Gobain C.I.	465	465
Salins du Midi	479	476
Santa-Fé	120	115
Saram	91 95	89 90
Savoisienne (M)	203	204
SCAC	470	465
Senelle Maubeuge	365	351
S.E.P. (M)	161	159
Sicil	229 80	229 80
Sicotel	295	295
Simnin	252	249
Siph (Plant. Hévéas)	378	374
Sté Générale-CIP	275	275
Sofal financière	1830	1820
Sofical	890	890
Soffo	600	576 o
Soficomi	671	671
S.O.F.I.P. (M)	110 50	109
Sofragi	840	840
Soudure Autog.	459	446
Sovabail	552	574
Suez (Fin. de)-CIP	179	179
Stemi	750	755
Taittinger	2625	2600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	218 90	218 90
Tour Eiffel	355	384
Ufiner S.M.D.	530	509 c
U.A.P.	325 50	313
U.T.A.	1484	1523
Vicat	1510	....
Viniprix	1225	1249
Virax	109 10	112
Waterman S.A.	650	650
Brass. du Maroc	109	119 50 d
Étrangères		
A.E.G.	662	728 d
Akzo	345	340
Alcan Alum	188	180
Algemeine Bank	115	114 10
American Brands	260	289 90
Am. Petrofina	376	....
Arbed	270	280
Asturienne Mines	125	....
Banco de Santander	355 10	360 10
Bco Pop Espanol	464 70	463
Banque Ottomane	2150	2250
B. Régl. Internat.	43500	43000
Br. Lambert	492	492
Canadian-Pacific	104	108 10
Chrysler corporation	129	....
CIR	23 10	23 10
Commerzbank	742	735
Dart. and Kraft	300	300
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	500	500
Gén. Belgique	789	775
Gevaert	1090	1080
Glaxo	97	100
Goodyear	375	370
Grace and Co	152 60	152
GTE corporation	224	224
Honeywell Inc.	430	428 c
I. C. Industries	186	200
Johannesburg	820	820
Kubota	34	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	44 90	44 90
Mineral-Ressourc.	74	75 80
Nixdorf	1825	1724
Noranda	107 50	110 10
Olivetti	23 90	24 20
Pakhoed Holding	280	270
Pfizer Inc.	305	305
Procter Gamble	455	455
Ricoh Cy Ltd	57 50	59
Rolinco	255 80	259
Robeco	270 60	272 20
Rodamco	472	474
Saipem	9 85	9 85
Shell fr. (port.)	104	....
S.K.F. Aktiebolag	245	246
Steel Cy of Can.	102	106 90
Squibb	390	385 70
Tenneco	280	284 90
Thorn EMI	67 50	67 50
Toray indust. inc	43 20	42 80
Vieille Montagne	1050	1098
Wagons-Lits	815	819
West Rand	9 50	9 50
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	260	....
Calciphos	168	178
Cochery	155 10	....
Cogenbor	136	134 90
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	381	380
Dubois Inv. (Casto.)	680	729
Gechot	84	....
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	13 60	14 80 d
Nicolas	1146	1146
Révillon	360	....
Romento N.V.	174	174
Serv. Equip. Véh.	65 30	....
S.P.R.	398	....
Sté Lecteurs du Monde	650	635 c
Ufimex	380	....
Union Brasseries	125	....

SICAV (sélection) 13/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	813 86	794 01
Actilion	205 50	200
Actions France	422 75	407 47
Actions sélectionnées	527 85	508 77
Aedificandi	562 96	542 61
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1013 52	988 80
A.G.F. 5000	526 71	513 86
A.G.F. ECU	1056 12	1045 66
A.G.F. Interfonds	416 56	406 40
A.G.F. Invest	103 30	100 78
A.G.F. OBLIG.	1042 81	1037 62
A.G.F. Sécurité	10359 73	10359 73
Agfimo	562 14	548 43
Altefi	208 37	200 84
A.L.T.O.	178 47	172 02
Amei-Gan	5026 76	4798 82
America-Valor	640 55	624 93
Amplitude	516 03	501
Arbitrages court terme	5428 06	5422 64
Argonautes	346 20	335 30 ♦
Associc	1148 60	1148 60
Atout Futur	282 41	273 12
Aurecic	1467 76	1425 01
Axa Europe	121 38	115 88
Axa Investissements	110 60	105 58
Bred Associations	2583 65	2575 92
Bred International	81 43	79 83
Capital Plus	1695 42	1695 42
Caeden-Pierre	26 85	25 69
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterestraite	107 93	104 79
Convertimmo	344 62	331 37
Corral court terme	1276 86	1276 86
Corral Intérêt trim.	1065 11	1044 74
Credinter	487 28	473 09
Drouot-France	637 68	608 76
Drouot-Investiss.	944 67	901 83
Drouot-Sécurité	244 61	233 62
Drouot-Sélection	144 28	137 74
Ecucic	1160 61	1143 36
Ecureuil Monétaire	......	......
Ecureuil Privatisations	339 84	329 84
Energia	228 95	218 57
Eparcic	2722 88	2722 88
Eparcourt Sicav	4132 10	4121 80
Epargne Associations	24373 26	24336 75
Epargne-Capital	7995 10	7815 94
Epargne-Industr.	70 46	67 26
Epargne J	53177 71	53177 71
Epargne Long-Terme	168 64	164 13
Epargne Monde	1061 10	1032 70
Epargne Première	12681 37	12686 97
Epargne-Oblig.	189 66	184 58
Epargne-Quatre	1108 52	1078 85
Epargne-Unie	1164 69	1122 59
Epargne-Valeur	404 99	394 15
Epacoblig	1275 28	1272 73
Epsilon	1079 61	1068 92
Eurinvest Croissance	1133 28	1081 89 ♦
Eurinvest Rendement	1120 10	1069 31 ♦
Eurocic	9083 12	8948 89
Eurodyn	1023 97	990 30
Euro-Gan	4861 14	4840 71
Euro-Mall	25 64	25 26
Finord Placement	59329 80	59329 80
Finord Valorisation	13452 91	13189 13
Fonsicav (div. par 10)	10790 77	10790 77
Foncival	241 42	233 92
France-Gan	5967 47	5696 87
France-Garantie	270 43	269 89
France-Investiss.	382 05	364 73
France-Obligations	439 98	435 62
Francic	375 44	364 50
Francic Pierre	94 16	91 42
Francic Régions	947 75	920 15

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	28 19	28 19
Fructi-Epargne	26 84	26 19
Fructicapi	31 61	31 14
Fructicourt	111436 18	111436 18
Fructidor	244 04	240 43
Fructifrance	719 10	701 56
Fructimmo	252 69	248 53
Fructivar	4204 63	4194 14
Fructi ECU	560 99	552 70
Fructi-Première	11787 41	11613 21
Futurobig	1114 92	1078 26
Gestilion	61476 17	61322 86
Gestion Sécuricourt	11202 71	11091 79
Gestion Associations	146 09	142 88
Gestion Mobilière	617 42	589 42
Horizon	1044 79	1014 36
Interoblig.	12414 83	11937 34
Intersélect France	419 18	406 95
Invest. net	14751 98	14722 53
Invest.Obligataire	18180 53	18144 24
Japacic	182 27	176 96
Jeune épargne	244 65	241 03
Laffitte-Amérique	238 62	227 80
Laffitte Europe	241 96	230 99
Laffitte-Expansion	263 39	251 45
Laffitte-France	293 09	279 80
Laffitte-Immobilière	229 23	218 84
Laffitte-Japon	380 36	363 11
Laffitte-Oblig.	145 03	138 45
Laffitte–Rend.	206 32	196 96
Laffitte-Tokyo	362 67	346 22
Latitude	5024 67	5017 14
Lion-Associations	11414 33	11414 33
Lion court terme	115844 48	115844 48
Lion-Institutionnels	23008 82	22951 44
Lionplus	730 98	723 74
Lion Trésor	2037 81	2017 63
Livret Bourse Investis.	420 32	408 08
Livret portefeuille	620 65	602 58
Médiannuée	156 72	149 61
Minimax	28234 85	28234 85 ♦
Mondiale Investissem.	407 41	388 94
Monecic	5898 45	5898 45
Monecien	54094 03	54094 03
Moné.J.	54738 76	54738 75 ♦
Morgan court terme	14064 89	14064 89
Mutuelle Unie S.8.	144 39	137 84
Natio.-Assoc.	6850 94	6837 66
Natio.-Epargne	13618 77	13483 93
Natio.-Court terme	211380	211380
Natio.-Inter.	1181 45	1149 83
Natio.-Obligations	545 95	531 34
Natio.-Patrimoine	1340 88	1304 99
Natio.-Placements	64714 26	64714 26
Natio.-Revenu	1051 79	1041 38
Natio.-Sécurité	11393 43	11393 43
Natio.-Valeurs	650 17	632 77
Nippon-Gan	5436 95	5190 41
Nord-Sud Développ.	1179 23	1176 88
Normat IF	13039 12	12783 46
Obli Association	121 95	120 74
Oblicc Régions	1112 39	1095 95
Obligations Convert.	408 47	388 04
Oblig. toutes catég.	155	150 12
Oblilion	1091 85	1081 04
Optimavalor	189 02	184 41
Oraction	1230 23	1189 78
Orvalor	5602 69	5560 98
Paribas Croissance	575 30	551 85
Paribas Epargne	15647 38	15616 15
Paribas France	89 75	87 14
Paribas Oblimonde	997 04	982 31
Paribas Opportunités	109 12	105 94
Paribas Patrimoine	509 46	488 69 ♦

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Revenu	95 12	94 18
Parnasse-Valor	1079 98	1078 90
Patrimoine Retraite	1696 14	1662 88
Pervalor	568 34	561 79
Phenix Placements	245 83	244 61
Pierre Investiss.	663 46	633 37
Placement A	882 83	882 83
Placement crt-terme	70982 31	70982 31
Placement J	54433 89	54433 89
Placement Premier	53058 47	53058 47
Pléiade	108 29	105 39
Première Obligations	10552 21	10531 15
Prévoyance Ecureuil	107 52	104 64
Priv'Association	22144 20	22144 20
Quartz	114 18	111 37
Quatre-quarts Retraite	1 05	1 02
Rentacic	163 81	161 39
Revenus Trimestriels	5550 04	5495 09
Revenu Vert	1165 79	1164 62
St-Honoré Assoc.	14077 47	14007 43
St-Honoré Bio-aliment.	748 07	714 15
St-Honoré Pacifique	521 62	497 97
St-Honoré P.M.E.	443 73	423 61
St-Honoré Real	11949 16	11901 55
St-Honoré Rendement	11444 54	11387 60
St-Honoré Services	481 34	462 83
St-Honoré Technol.	710 26	678 05
St-Honoré Valor	11932 94	11932 94
Sécuricic	11565 86	11554 31
Sécuri Trésor	10541 41	10541 41
Sélection Croissance	491 69	477 37
Scandan (Caeden BP)	725 46	714 73
Sicav-Associations	1400 90	1398 90
S.F.I. fr. et étr.	605 98	589 30
Sicav 5000	331 92	323 04
S.I. Est	1255 73	1198 79
S.I.G.	776 53	740 98
Sivafrance	533 14	518 87
Sivam	396 27	385 66
Sivarente	220 10	217 92
Sivinter	413 21	402 15
S.N.I.	1126 43	1093 62
Sogepargne	362 28	349 19
Sogevar	983 28	938 69
Soginter	1297 25	1228 88
Soleil Investissement	471 33	449 96
Stratégie Actions	1044 54	1004 37
Stratégie Rendement	1117 26	1082 09
Technocic	1126	1093 20
Techno-Gan	5696 63	5438 31
Trilion	5372 72	5319 52
U.A.P. Investiss.	389 85	376 76
Uni-Associations	112 70	112 70 ♦
Unifrance	447 17	431 01
Unifoncier	1121 46	1080 93
Uni-Garantie	1326 03	1300
Uni-Régions	2553 19	2460 91
Uniroute	2227 04	2153 81
Univar	183 60	183 60 ♦
Univers-Actions	1080 47	1025 60
Univers-Obligations	1588 09	1535 87
Valoreso	488 78	476 86
Valorg	1589 20	1567 63
Valrail	80524 15	80483 91
Vauban	22993 92	22970 93

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 802	5 825	5 600	6 050
ECU	7 013	7 023	....	....
Allemagne (100 DM)	337 710	337 890	328	348
Belgique (100 F)	16 153	16 163	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	300 780	301	292	312
Danemark (100 krd)	88 790	88 910	86	93
Norvège (100 k)	92 320	92 220	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 564	10 614	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	4 214	4 219	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 541	4 545	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	404 700	403 550	391 500	415 500
Suède (100 krs)	96 750	96 850	94	100
Autriche (100 sch)	48 020	48 030	46 600	49 600
Espagne (100 pes.)	5 114	5 117	4 650	5 350
Portugal (100 esc.)	4 127	4 131	3 900	4 650
Canada ($ can 1)	4 763	4 768	4 600	5
Japon (100 yens)	4 845	4 854	4 500	4 720

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/6
Or fin (kilo en barre)	84400	84300
Or fin (en lingot)	84800	84650
Pièce française (20 fr)	504	502
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	519	519
Pièce latine (20 fr)	483	481
Souverain	615	613
Pièce de 20 dollars	2915	2835
Pièce de 10 dollars	1405	1390
Pièce de 5 dollars	675	.....
Pièce de 50 pesos	3195	3125
Pièce de 10 florins	508	508
Or Londres	455	450 75
Or Zurich	457 50	449
Or Hongkong	457 25	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Des traces de balle dans un fémur

Premiers résultats de l'autopsie d'Alphonse Dianou

L'autopsie pratiquée le samedi 11 juin à Nouméa sur le cadavre d'Alphonse Dianou ne permettrait pas d'établir, de manière indiscutable, l'origine de la mort du chef du commando indépendantiste mélanésien lors de la prise d'otages d'Ouvéa. Cette autopsie a été réalisée par les docteurs Henri-José Lazarini et Jean Doignon, deux médecins légistes de Bordeaux commis comme experts par Mlle Joëlle Rondreux, juge d'instruction chargé du dossier. Elle a été effectuée avec l'assistance de deux chirurgiens de Nouméa, les docteurs Armand-Jean Nouchi et Jean Veran.

Selon plusieurs sources, cette autopsie aurait permis de retrouver la trace d'une blessure par balle dans un fémur. Elle ne permettrait pas, pour autant, de déterminer les causes exactes de la mort. Différents examens complémentaires (toxicologiques, anatomo-pathologiques, etc.) auraient été demandés par les médecins légistes bordelais. Ces derniers ont quitté Nouméa le mardi 14 juin et étaient attendus à Paris mercredi.

Si elles sont confirmées, ces informations viendraient contredire l'hypothèse qui avait généralement été avancée d'une blessure par arme à feu au niveau crânien. Il resterait à déterminer si les examens complémentaires demandés par les médecins légistes pourront apporter les éléments nécessaires permettant de retrouver l'origine exacte de la mort du chef du commando indépendantiste.

J.-Y. N.

POLOGNE

Le général Jaruzelski reconnaît l'échec de la réforme des prix et des salaires

Le chef de l'État et du Parti communiste polonais, le général Wojtiech Jaruzelski, a implicitement reconnu, le lundi 13 juin, l'échec de sa politique de réforme économique jusqu'à présent.

Dans un discours d'ouverture du plénum du comité central du parti (POUP), réuni les 13 et 14 juin à Varsovie, le numéro un polonais a jugé décevant le rythme des réformes et a demandé que de nouveaux efforts soient entrepris avec une coopération accrue de la part de la population. « *Nombre de nos efforts n'ont pas été à la hauteur de nos attentes,* a déclaré le général Jaruzelski. *Nos attentes à l'égard de la réforme sont plus grandes que nos capacités.* »

Le Parti communiste, a-t-il dit, est partiellement à blâmer pour cet état de choses : « *La direction du parti n'a pas exercé une pression suffisante pour accélérer la réforme.* » La bureaucratie, l'« inertie » de certains cadres ont fait le reste. « *Il faut faire preuve de fermeté. Il n'y a pas assez d'autodiscipline et de sens des réalités parmi les cadres du parti* », a estimé le général.

Abordant pour la première fois devant le comité central la question des grèves d'avril-mai, provoquées par la forte hausse des prix de détail, le dirigeant polonais a admis que « *des changements défavorables étaient apparus dans le climat social depuis la fin de l'année dernière* ». Le parti, a-t-il ajouté, « *ne peut pas prendre à la légère les tensions* » ainsi manifestées. Le général Jaruzelski a donc proposé la création d'une « commission sociale », chargée de favoriser un « consensus social » sur les réformes. Mais, a-t-il souligné, le dialogue n'est pas possible « *avec les agents rémunérés par l'Occident* », c'est-à-dire Solidarité. – *(AFP, UPI.)*

Concours général : deux lauréats « récidivistes »

La philo après le français...

« Normal »

Une bête à concours... général. Après avoir obtenu le premier prix de composition française l'an dernier, Serge Audier décroche aujourd'hui le premier prix de philosophie. Première réaction de cet élève de terminale du lycée Henri-IV à Paris, quand on lui annonce son succès : le doute. « *Ce n'est pas une blague, j'espère ?* » Puis, très vite, il réalise. Il réalise que rien de plus normal. « *J'étais sûr que je l'aurais. Sur le coup j'ai jugé ma copie mauvaise, mais ensuite j'ai révisé mon opinion. Et puis j'avais déjà décroché un prix l'année dernière.* » Déjà blasé. Tout juste apprécie-t-il, dans ces nouveaux lauriers, « *le sentiment d'être reconnu par les autres* ».

Actuellement, ce grand jeune homme de dix-huit ans à la mèche rebelle (mère économiste, père chimiste), prépare le baccalauréat. Pour lui, c'est juste une étape, un passage obligé vers khâgne, et l'Ecole normale supérieure. L'agrégation de philosophie est au bout du chemin. Si par malheur il échouait, pas de problème : « *En admettant que je n'ai pas l'agrégation de philosophie, je décrocherai de tout façon n'importe quelle autre agrégation. C'est mathématique, je m'en sortirai.* »

Sûr de lui. S'il aime aussi la littérature et la musique, il a déjà planifié son programme de lectures de vacances. Comme il se doit, la philosophie, avec Hegel, y figure en bonne place. Mais Serge Audier a aussi prévu de faire de la peinture. Quand on lui demande s'il est possible de voir ses œuvres, il répond, gêné, en triturant un long pinceau : « *Je ne préfère pas.* »

T. Bd.

L'économie et la philo après l'histoire...

Sur des béquilles

Eric Thiébaud, brillant élève de terminale B 1 du lycée Janson de Sailly, premier prix de sciences économiques et sociales et premier accessit de philosophie, après avoir eu un deuxième accessit d'histoire l'an dernier, n'a rien d'un « héritier ». De famille modeste et boursier, il admet que ses études ont été plus difficiles pour lui que pour les condisciples aisés de son établissement : « *Un faux pas m'aurait été fatal, tandis que si les autres redoublent, ils peuvent toujours être repêchés* », constate-t-il, tout en se refusant à une quelconque amertume sociale. Il a cumulé cette année bien des handicaps, en contractant une tumeur osseuse qui l'oblige, depuis plusieurs mois, à se déplacer sur des béquilles.

« *Mais toutes ces difficultés m'ont poussé à travailler doublement* », explique ce jeune homme de dix-sept ans au visage pâle et ovale, quelque peu ascètique qui ne dort que cinq heures par nuit pour travailler ou lire ses auteurs préférés : Huysmans, Kant, Hegel ou Nietzsche, dont la « *séduction littéraire* » le rend toutefois « *méfiant* »... Pour mener à bien ses études, il a souvent dû composer avec son entourage puisqu'il vit dans un deux-pièces avec un petit frère de onze ans et sa mère.

Passionné d'histoire médiévale, il souhaite poursuivre ses études dans cette voie. Dans l'immédiat il souhaite entrer en hypokhâgne et tenter normale sup ou sciences-po. « *J'aimerais faire de la recherche, mais aussi gagner un peu d'argent, pour compenser toutes ces années un peu difficiles...*

R. Ri.

Une première électorale

Miss Moscou 88

« La plus belle jeune fille de Moscou est gracieuse, pleine de charme, ravissante, se distingue par son bon goût et par le sens de l'humour. » Ce commentaire, au demeurant très bourgeois, nous est livré par l'agence Tass qui a rendu compte le plus objectivement possible d'un événement sans précédent en URSS : l'élection, le dimanche 12 juin, d'une reine de beauté dans la capitale soviétique.

Miss Moscou 88 a donc dix-sept ans — pas tout à fait, soulignent les détracteurs du concours, qui ne manquent pas, elle ne les aura vraiment qu'en septembre ! — un sourire éclatant qui s'affiche à la « une » de la presse ouest-européenne et des jambes qui ont visiblement ému le reporter du *Washington Post*. Les mensurations de Maria Kalinina restent du domaine, assez vaste il est vrai en Union soviétique, du secret d'Etat, car les organisateurs du concours n'ont pas poussé jusque-là la parodie de nos foires occidentales.

Le moindre des mérites de la jeune Maria Kalinina, komsomol de son état, n'est pas d'avoir franchi, sans se départir de son radieux sourire, le véritable parcours du combattant constitué par les onze différentes épreuves du concours, étalées sur plusieurs jours, parmi lesquelles on relèvera celle de la *« fantaisie »*, celle de la *« conférence de presse »* ou celle de la *« capacité à se choisir une robe du soir »* — cette dernière épreuve étant sans doute la plus redoutable quand on connaît l'état des magasins de mode soviétiques.

Mais que ne ferait pas une jeune Moscovite pour décrocher une croisière en Méditerranée et, surtout, un contrat publicitaire d'un an avec l'entreprise ouest-allemande Burda-Moden, celle par qui, grâce à ses catalogues désormais vendus, en devises fortes, à Moscou, la mode occidentale est devenue accessible au regard d'une minorité de Soviétiques ?

Les organisateurs du concours préfèrent voir là un événement culturel qui place un peu plus haut la barre de la « perestroïka ». « Perestroïka » oui, démocratisation, non, rétorquent certains journalistes soviétiques, qui relèvent que les finalistes avaient été informées du résultat du concours trois semaines à l'avance...

S. K.

● **La grève à Air Inter : peu de perturbation.** — Déclenchée par les syndicats de pilotes et de mécaniciens à partir du mardi 14 juin (jusqu'au dimanche 19), la grève du personnel navigant technique d'Air Inter dans la tranche horaire 0 heure-8 heures n'a pratiquement aucune répercussion sur le trafic, a indiqué la compagnie. Air Inter n'a, en effet, supprimé que douze vols sur les trois cent vingt prévus et a procédé à des réaménagements d'horaires. Les retards qui ont pu être constatés à Orly ou Roissy tiendraient davantage aux « embouteillages » du ciel et aux problèmes de contrôle aérien qu'à la grève à Air Inter.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 juin
Attentisme

La Bourse de Paris était très calme, mardi matin, quelques heures avant la publication du montant du déficit commercial américain attendu pour 14 h 30. Les investisseurs attendent également la probable démission de M. Xavier Dupont à la suite du scandale sur le fonds de garantie de la chambre syndicale. L'indicateur instantané affichait –0,19 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient : Esso (+ 4,9 %), Darty ADP (+ 4,9 %), Avions Dassault (+ 3,2 %), Eurocom (+ 3,1 %). En baisse, on notait : Ecco (– 3,7 %), UIF (– 3,3 %), Sovac (– 1,9 %), Compagnie bancaire (– 1,9 %).

A B C D F G H



Sur le vif

Ça fume

Dites donc, les enfants, ça balance, là, en ce moment, les compliments. Vous êtes des citoyens exemplaires, d'une sagesse pas possible, capables de découper, à trois voix près, les portions du camembert qui va s'étaler sur les travées du Palais-Bourbon. Bon, d'accord, mais alors quand il s'agit de prendre la défense des consommateurs que vous êtes aussi, là, il n'y a plus *personne*. Et plus *rien*. A peine une émission de radio, de télé, par-ci, par-là. On se laisse gruger, filouter, manipuler, sans piper mot dans ce pays.

Pourquoi je vous parle de ça aujourd'hui ? A cause de ce procès aux Etats-Unis. Un fabricant de cigarettes condamné à verser 400 000 dollars à la famille d'une dame, morte d'un cancer du poumon. Elle fumait comme une malade depuis quarante ans.

Un procès retentissant. Il a fait tellement de bruit qu'il a fallu attendre la fermeture de Wall Street pour rendre le verdict. Les cours risquaient de s'effondrer ! Non, sérieux, il y a des centaines d'accros aux mégots qui piaffent d'impatience — la fumée leur sort par les oreilles — à la porte des prétoires américains pour déposer plainte à leur tour.

Ils ont mille fois raison. Vous avez vu un peu le cinéma qu'elle nous fait, l'industrie du tabac. La duplicité de sa publicité ! Elle se fout du monde avec ses images de grand air, de cow-boys galopant à travers les prairies, sur les pièges, dans les sous-bois et le long des torrents. Remarquez, ils fument pas, les mecs, ils ont jamais grillé une clope de leur vie, c'est pour ça qu'ils pètent la santé. Non, non, s'ils font de la réclame pour les briquets et les allumettes Marlboro ou Gauloises blondes, c'est uniquement pour allumer un feu de camp le soir à la belle étoile.

Et ne venez pas me dire : ouais, mais la Seita, c'est l'Etat, et l'Etat, c'est toi et moi, donc les escrocs, c'est nous. Je ne marche pas. Je marche d'autant moins que les parents d'un gamin qui a chopé la polio en prenant le vaccin fourni par la Sécu viennent de traduire le gouvernement en justice. Non, pas le nôtre, faut pas rêver. Le gouvernement américain.

CLAUDE SARRAUTE.

SPORTS

● **BOXE : championnat d'Europe des poids moyens.** — Le Français Christophe Tiozzo a conservé son titre de champion d'Europe des poids moyens, qu'il mettait en jeu pour la première fois, le 13 juin à Lyon. Pour sa vingtième victoire en autant de combats professionnels, Tiozzo a battu l'Allemand de l'Ouest Andreas Prox — un pugiliste au registre limité — par arrêt de l'arbitre sur blessure à l'appel de la dixième reprise. Le challenger avait été à terre aux quatrième et neuvième rounds.

● **VOILE : Transat anglaise.** — Pas moins de quinze voiliers peuvent envisager d'améliorer, dans l'édition 1988 de la Course transatlantique anglaise en solitaire dont le départ a été donné le 5 juin à Plymouth, le record établi en 1984 par le Français Philippe Poupon en 16 jours 11 heures 55 minutes. Après huit jours de navigation, Poupon lui-même n'était plus qu'à 574 milles de Newport qu'il pouvait espérer atteindre mardi 14 ou mercredi 15 juin. Le Quimpérois a bénéficié, pour réaliser cette performance, du courant du Labrador.

● **TENNIS : championnats de Wimbledon.** — Le comité directeur du All England Club a désigné les têtes de série des Internationaux de Grande-Bretagne de tennis, qui seront disputés à Wimbledon du 20 juin au 3 juillet, sans tenir entièrement compte du classement mondial des joueurs comme il est de règle dans les tournois du Grand Prix.

L'Américain John McEnroe (dix-neuvième dans la hiérarchie mondiale) a été désigné comme tête de série numéro 8, alors qu'il aurait dû être numéro 14 (cinq joueurs mieux classés que lui ne disputeront pas Wimbledon). Le Tchécoslovaque Miroslav Mecir (septième mondial) a été placé tête de série numéro 9 derrière l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, numéro 6, le Français Henri Leconte, numéro 7, et McEnroe, qui sont tous trois derrière lui sur les tablettes de l'ATP (Association des joueurs professionnels).

Le numéro du « Monde » daté 14 juin 1988 a été tiré à 944 565 exemplaires

